



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE SÃO TOME ET PRINCIPE

Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampons des parcs naturels Obô de São Tomé et Príncipe

Rapport d'achèvement de Projet

Rapport principal et appendices

Dates de la mission: 14 - 23 septembre 2016

Date du document: 30/03/2017

Numéro du Projet: 4494

Numéro du rapport: 4419-ST

Division Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC)

Département de la gestion des programmes

TABLE DES MATIERES

Équivalents en monnaie	iv
Poids et mesures	iv
Année fiscale	iv
Sigles et acronymes	v
Carte de la zone du Projet	vi
Coup d'œil sur le Projet	vii
Résumé analytique	viii
Introduction	1
A. Description du Projet et dispositions relatives à l'exécution	1
1. Vue d'ensemble du Projet	1
2. Dispositifs d'exécution	3
B. Stratégie et approches retenues pour le Projet	4
1. Stratégie et approche initiale	4
2. Réorientation à mi-parcours	4
C. Evaluation de la pertinence du Projet	5
D. Coûts et financement du Projet	7
1. Prévisions budgétaires	7
2. Exécution financière et aspects fiduciaires	7
E. Evaluation de l'efficacité du Projet	10
F. Examen des produits du Projet	12
1. Composante 1. Appui institutionnel pour l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles	12
1.1. <i>Résultat 1.1. Capacités et sensibilisation sur l'intégration de biodiversité et de la gestion intégrée des écosystèmes renforcées</i>	12
1.2. <i>Résultat 1.2. Cadre juridique et coordination institutionnelle pour l'intégration de la biodiversité renforcés</i>	13
2. Composante 2. Gestion intégrée des écosystèmes et préservation de la biodiversité dans les ZT et aires protégées	13
2.1. <i>Résultat 2.1. Capacité développée et outils acquis pour conserver les services de la biodiversité des forêts et des écosystèmes</i>	13
2.2. <i>Résultat 2.2. Pression sur les ressources naturelles réduite grâce à la diversification des activités génératrices de revenus et de soutien aux activités respectant la biodiversité</i>	15
2.3. <i>Résultat 2.3. Conservation et gestion intégrée des écosystèmes marins et de mangrove promues</i>	19
2.4. <i>Résultat 2.4. Renforcement des intervenants pour la mise en œuvre du REDD+</i>	19
3. Composante 3. Suivi-évaluation	20
G. Evaluation de l'efficacité du Projet	22
H. Evaluation de l'impact	23
I. Evaluation de la durabilité	25
J. Innovation, transposition, reproduction à plus grande d'échelle et effets de changement	27
K. Performance des partenaires	27
L. Enseignements tirés	29
Conclusion et recommandations	31

Appendices	32
Appendice 1. Cadre logique du Projet.....	33
Appendice 2. Récapitulatif des missions de supervision et de suivi	37
Appendice 3. Synthèse des modifications apportées à l'Accord de financement.....	38
Appendice 4. Coûts effectifs du Projet	39
4.1. Décaissement du Don FEM (USD) au 31/08/2016	39
4.2. Déboursement par composante ('000 USD) au 31/08/2016	40
4.3. Niveau de réalisation des PTBA ('000 USD).....	41
4.4. Liste des dépenses à payer avant clôture du Projet	42
Appendice 5. État d'avancement matériel du Projet et extrait du tracking tool	43
Appendice 6. Notations pour les principaux critères d'évaluation et les questions d'évaluation de la performance	56
<i>Matrice d'évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et du SSE du Projet</i>	56
<i>Matrice d'évaluation des risques pouvant compromettre la durabilité du Projet</i>	57
<i>Matrice de notation du RAP</i>	58
Appendice 7. Conclusions de l'atelier des parties prenantes.....	82
Annexes	88
Annexe 1. Historique du Projet.....	89
Annexe 2. Calendrier de la mission d'achèvement	90
Annexe 3. Evolution des zones de cogestion entre la conception et la mise en œuvre à São Tomé et à Príncipe	93
Annexe 4. Données sur les microprojets mis en œuvre	94
4.1. Liste des MP mis en œuvre.....	94
4.2. Montant prévus et décaissés pour les MP	95
Annexe 5. Effectif du personnel	97
5.1. Liste du personnel du Projet au 30 septembre 2018.....	97
5.2. Liste du CNP du PAPAC/FEM	97
5.3. Liste des membres fondateurs de la PTRS.....	98
Annexe 6. Inventaire des immobilisations du Projet	99
Annexe 7. Vérification des états certifiés des dépenses (ECD)	100
<i>Remarque générale sur les imputations dans les catégories de financement</i>	100
<i>Décaissements vérifiés</i>	100
<i>Qualité du processus de passation de marchés</i>	102
Annexe 8. Résumé des échanges lors de la séance de restitution de la mission de revue d'achèvement	105
Annexe 9. Principales références bibliographiques	109

Liste des tableaux

Tableau 1: Liste des 5 zones de cogestion dans la zone tampon des Parcs naturels	2
Tableau 2: Montant alloué et décaissé par source de financement ('000 USD)	7
Tableau 3: Montant alloué et décaissé par catégorie du don FEM ('000 USD)	8
Tableau 4: Montant alloué et déboursé par composante au 31/082016 ('000 USD)	9
Tableau 5: Niveau de réalisation financière annuel des PTBA ('000 USD)	9
Tableau 6: Coûts et taux de décaissement par type de MP	16
Tableau 7: Répartition des MP par type	16
Tableau 8: Tableaux des indicateurs du suivi environnemental	20
Tableau 9: Réalisation des indicateurs de résultats du Projet	22
Tableau 10: Réalisation des indicateurs d'objectifs du Projet	25
Tableau 11: Evolution de l'allocation des fonds du Don (USD)	38
Tableau 12: Nombre de MP par type et par zone	94
Tableau 13: Montant des MP par type (USD)	95
Tableau 14: Taux de décaissement par type de MP à l'achèvement	96

ÉQUIVALENTS EN MONNAIE

Septembre 2016

1 EUR	=	24 500 STD
1 USD	=	22 000 STD
10 000 STD	=	0,41 EUR
10 000 STD	=	0,45 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

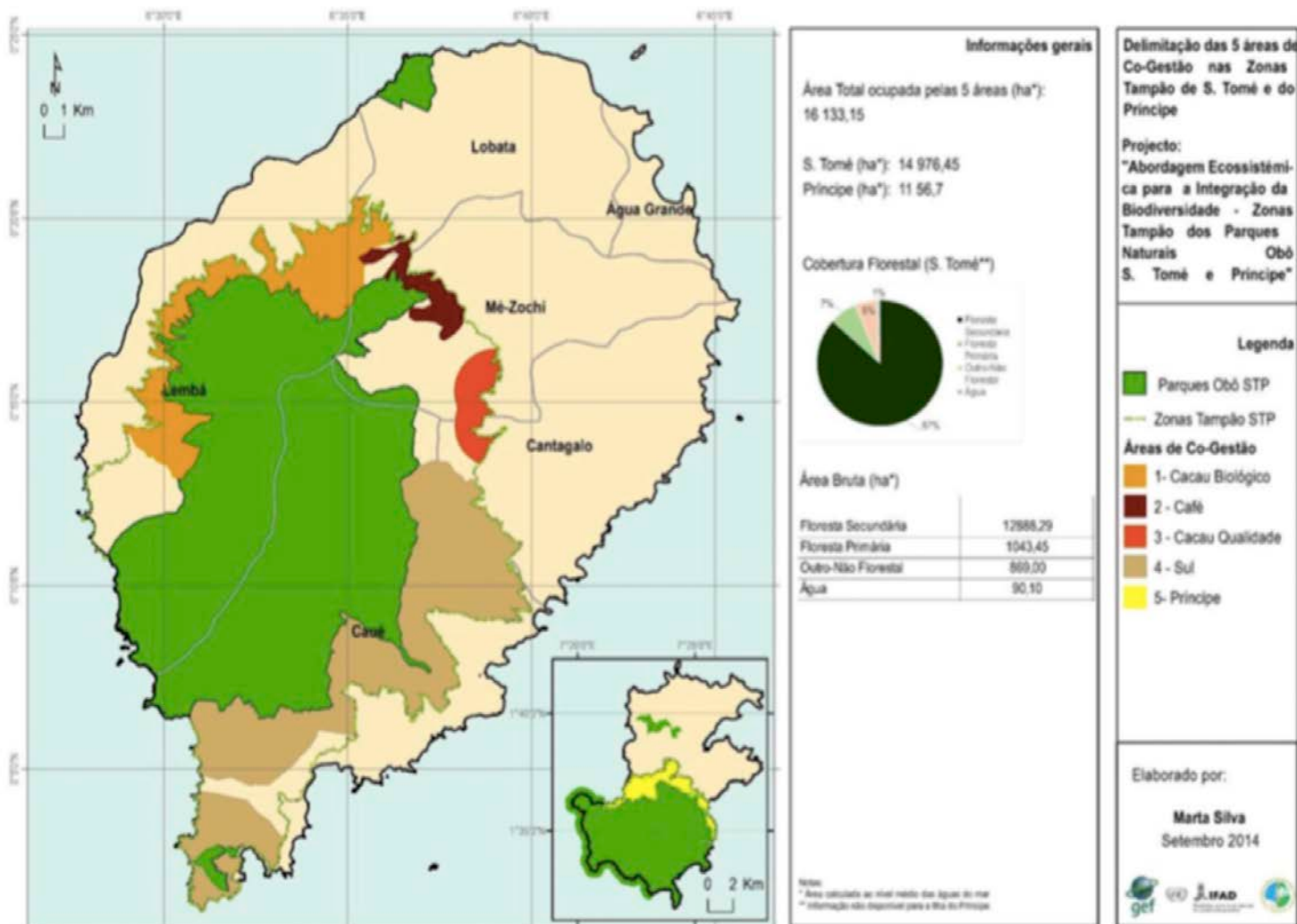
ANNEE FISCALE

1^{er} janvier – 31 décembre

SIGLES ET ACRONYMES

AGR	Activité génératrice de revenus
AMG	Aire marine gérée
CADR	Centre d'appui au développement rural
CDB	Convention des Nations Unies sur la biodiversité
CECAB	Coopérative d'exportation de cacao biologique
CECAFEB	Coopérative d'exportation de café biologique
CECAQ11	Cooperativa de Exportação de Cacao de Qualidade
CIAT	Centre de recherche en agronomie tropicale (STP)
CNP	Comité national de pilotage
DPD	Demande de paiement direct
DRF	Demande de retrait de fonds
ECD	Etat certifié des dépenses
EUR	Euro
FEM	Fonds pour l'environnement mondial (<i>Global Environment Facility</i>)
FENAPA	Fédération nationale des petits agriculteurs
FIDA	Fonds international de développement agricole
GEF	Global Environment Facility (Fonds pour l'environnement mondial)
GTB	Groupe de travail sur la biodiversité
MADR	Ministère de l'agriculture et du développement rural
MIRNA	Ministère des infrastructures, des ressources naturelles et de l'environnement
MP	Microprojet
OIA	Observatoire d'information sur l'environnement
PAPAC	Projet d'appui à la petite agriculture commerciale
PAPAFPA	Programme participatif d'appui à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale
PNOST	Parc naturel Obô de São Tomé
PNP	Parc naturel de Príncipe
PPM	Plan de passation des marchés
PTBA	Programme de travail et budget annuels
PTF	Partenaire technique et financier
PTRS	Plateforme de tourisme responsable et durable
RAF	Responsable administratif et financier
REDD+	Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation de la forêt
SE	Suivi-évaluation
SIG	Système d'information de gestion
SSE	Système de suivi-évaluation
STD	Dobra (<i>monnaie de STP</i>)
STP	São Tomé e Príncipe
SYGRI	Système de gestion des résultats et impacts (<i>Results and impact management system</i>)
TdR	Termes de référence
UCP	Unité de coordination de Projet
USD	Dollar des Etats Unis d'Amérique (<i>United States Dollar</i>)
ZT	Zone tampon (des Parcs naturels de STP)

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



COUP D'ŒIL SUR LE PROJET

Pays	République démocratique de São Tomé et Príncipe
Nom du Projet	Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampons des parcs naturels Obô de São Tomé et Príncipe

Dates clés

Approbation du FIDA	Signature	Entrée en vigueur	Examen à mi-parcours	Achèvement (date initiale)	Achèvement effective (date effective)
			28/10 – 8/11/2014	06/12/2015	06/06/2016
Examen à mi-parcours	Évaluation intermédiaire	Clôture du prêt (date initiale)	Clôture du prêt (date effective)		
28/10 – 8/11/2014	/	06/06/2016	06/12/2016		

Financement du FIDA

Prêt	en millions USD		% décaissé		
Don FEM	en millions USD	2,42	% décaissé	71,7%	

Coût effectif et financement (en milliers d'USD) – au 31/08/2016

Composante	Don FEM			Gouvernement			Bénéficiaires			Total		
	Prévu	Réal.	%	Prévu	Réal.	%	Prévu	Réal.	%	Prévu	Réal.	%
Appui institutionnel pour l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles	227	101	44%	55	-	0%	30	nr	nr	312	101	32%
Gestion intégrée des écosystèmes pour la biodiversité	1816	1231	68%	174	-	0%	45	nr	nr	2035	1231	60%
Suivi et évaluation	207	179	86%	-	-	-	25	nr	nr	232	179	77%
Gestion du projet	168	220	131%	61	3	4,9%	0	nr	nr	229	223	98%
Total	2418	1730	72%	290	3	1%	100	nr	nr	2808	1733	62%

Nombre de bénéficiaires

	Total	Directs	Indirects	Femmes	Autres	Autres
Prévu	n.r.	n.r.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Fin projet	6 275	1 255	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Objectif du Projet

Réhabiliter des écosystèmes dégradés pour fournir des services écosystémiques et un habitat pour les espèces endémiques de la flore et la faune, d'importance mondiale.

Partenaires dans le pays

Organisme d'exécution	Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR)
------------------------------	---

RESUME ANALYTIQUE

VUE D'ENSEMBLE DU PROJET

Le projet "Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans la zone tampon (ZT) des Parcs Naturels "Obô" de São Tomé et Príncipe", financé par un don du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) de 2,418 millions USD, a été formulé dans le but de réduire la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes en cherchant à favoriser le développement des chaînes de valeur traditionnelles (café et cacao) et non-traditionnelles (élevage, cultures alimentaires), à garantir une utilisation durable des forêts et à favoriser le développement de l'éco-tourisme, notamment dans les zones du nord-ouest de São Tomé.

Le Projet a été conçu, pour une durée de 3 ans, comme un financement additionnel et une composante intégrée au Programme participatif d'appui à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale (PAPAFPA). Il ciblait, en liaison avec les activités du PAPAFPA, 44 communautés, ayant un impact direct sur l'exploitation des ressources naturelles de la ZT des Parcs naturels de São Tomé et Príncipe. Le Projet est entré en vigueur le 6 décembre 2012 et suite à une prorogation de 6 mois s'est achevé au 6 juin 2016.

L'**objectif global** du Projet est de réhabiliter des écosystèmes dégradés pour fournir des services écosystémiques et un habitat pour les espèces endémiques de la flore et la faune, d'importance mondiale". Cet objectif est décliné en:

- Objectif environnemental, qui est de promouvoir l'intégration de la biodiversité et de la gestion intégrée des écosystèmes dans les ZT dans les parcs naturels d'Obo de São Tomé et de Príncipe; et
- Objectif de développement qui est d'augmenter les sources de revenus grâce à des productions respectueuses de la biodiversité et des activités durables.

En termes **d'impact**, le Projet visait la gestion durable de 7 200 ha d'écosystèmes riches en biodiversité: (i) environ 5 000 ha de forêts ombrophiles dans la ZT; (ii) 2 000 ha d'écosystèmes marins; et (iii) 200 ha de mangroves côtières.

Le Projet est articulé autour de 3 composantes: (i) Appui institutionnel pour l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles du pays; (ii) Gestion intégrée des écosystèmes et préservation de la biodiversité dans les ZT des aires protégées; et (iii) Suivi-évaluation, environnemental et des résultats du Projet.

PERTINENCE DU PROJET

Les activités du Projet, telles qu'identifiées dans le document de conception du Projet (DCP) sont pertinentes, car elles répondent bien aux priorités de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité dans un pays où les Parcs naturels sont menacés par la croissance des espaces agricoles. Les nombreux retards et les faiblesses méthodologiques d'intervention du Projet (gestion des partenariats, appui institutionnel, choix technico-économique, suivi des réalisations non fonctionnel, etc....) ont dans la plupart des cas conduit à des résultats en demi teinte et moyennement à peu pertinents. Ils n'ont pas permis d'atteindre les objectifs visés, qui certes étaient ambitieux pour le contexte institutionnel de São Tomé et Príncipe. Les principales insuffisances touchent à l'appropriation (institutions, comités de gestion), à la reproductibilité et à la durabilité (microprojets (MP), appui conseil aux bénéficiaires) des réalisations et à la production d'outils de gestion peu pertinents pour faire face aux enjeux identifiés et mettre en place des actions structurées à grande échelle. De manière générale, la pertinence du Projet peut être considérée comme **moyennement satisfaisante (4/6)**.

COÛTS ET FINANCEMENT DU PROJET

Le coût total prévisionnel du Projet était de 2,8 millions USD dont: (i) un don de 2,42 millions du FEM; (ii) une contribution du Gouvernement évaluée à 290 000 USD; et (iii) une contribution des bénéficiaires évaluée à 102 000 USD

Le déboursement global, tous financements confondus, s'élève à 1,736 million USD soit un taux de d'exécution financière globale de 61,8%, qui avec les engagements prévus jusqu'à la clôture du Projet devrait atteindre le taux **modérément insuffisant (3/6)** de 64,8%.

Le taux de décaissement du don FEM a atteint de 71,7% au 31 août 2016. Avec les dépenses prévus jusqu'à la clôture, ce taux pourrait atteindre un taux **moyennement satisfaisant (4/6)** d'environ 75,1%. Le taux de décaissement par catégorie est respectivement de: 58,6% pour la catégorie I "Ateliers, voyages d'études et formation"; 73,4% pour la catégorie II "Assistance technique"; 72,9% pour la catégorie "Equipements; et 78,6% pour la catégorie "Salaires, Opérations et maintenance.

La contribution du Gouvernement (droits et taxes) n'a représenté que 1,0% du montant prévu (**très insuffisant (1/6)**) et celle des bénéficiaires n'a pas été valorisée. Les dépenses devant être prises en charge par le Gouvernement ont pratiquement toutes été imputées sur le Don.

Au 31 août 2016, le déboursement par composante pour le don FEM est respectivement de: 100 800 USD (44,4%) pour la composante 1; 1,23 million USD (67,8%) pour la composante 2; 178 800 USD (86,3%) pour la composante 3 et 220 500 USD (131,3%) pour la coordination du Projet. Si on mesure les déboursements par rapport à l'ensemble des financements¹, les taux baissent en moyenne de 10 points, mais de 30 points pour les dépenses de gestion du Projet, du fait que la contribution du Gouvernement n'a représenté qu'à 1% du montant prévu. Le niveau de déboursement par composante peut être qualifié de: **plutôt satisfaisant** pour les composantes 3 et 2; et **insuffisant** pour la composante 1.

Le taux de réalisation financière moyen des PTBA sur toute la période du Projet est de 41,4%, et peut être jugé **modérément insuffisant**.

ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET

Efficiences du Projet

La gestion financière du Projet a été peu efficace, comme le montrent les grandes différences entre les taux d'exécution financière des composantes techniques et de la coordination générale du Projet. Les coûts de coordination ont dépassé, pour les fonds FEM, de 30% les coûts prévisionnels, alors que les taux de décaissement des deux premières composantes techniques atteignent respectivement 44 et 68%. Le taux de décaissement de la composante suivi-évaluation atteint 86%, mais le SSE n'a pas produit de données qui pouvaient aider à mieux piloter le Projet et à en améliorer les performances.

Malgré un large appel à des prestataires privés, on ne peut pas dire que cela amené une grande efficacité technique dans la réalisation des activités. Le niveau d'achèvement et la qualité de nombreuses réalisations ne sont pas satisfaisants. Elles sont peu ou pas reproductibles et de ce fait ne peuvent apporter les bénéfices escomptés. Par ailleurs, l'additionnalité et la complémentarité avec le PAPAFA/PAPAC n'ont pas entièrement été exploitées. La période additionnelle de 6 mois a permis de compléter beaucoup d'activités qui étaient juste en phase de démarrage à la date prévue initialement pour l'achèvement du Projet, sans pour autant renforcer les acquis du Projet. Ceci a permis de relever avant tout le taux d'exécution financière du Projet, mais les bénéfices de ces dépenses posent question.

L'analyse de l'efficacité technico-économique du Projet ne peut être réalisée à cause de l'absence de comptabilité analytique et de manque de données économiques sur les réalisations du Projet, en particulier les MP. Compte tenu de toutes ces considérations, l'efficacité du Projet peut être considérée comme **insuffisante (2/6)**.

Produits du Projet

Les produits et réalisations du Projet par composante et par résultat sont les suivants:

Composante 1. Appui institutionnel pour intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles (réalisation moyennement satisfaisante (4/6)).

Résultat 1.1. Capacités et sensibilisation sur l'intégration de biodiversité et de la gestion intégrée des écosystèmes renforcées

- Convention de partenariat signée avec la Direction de la pêche;
- Etude sur les ressources halieutiques réalisée en avril 2015;
- Groupe de travail sur la biodiversité mis en place et ayant bénéficié de formation et visites d'échange;
- Manuel d'éducation environnementale réalisé en septembre 2014 et utilisé dans le cadre de l'éducation scolaire.

Résultat 1.2. Cadre juridique et coordination institutionnelle pour l'intégration de la biodiversité renforcés

- Décret loi sur la chasse élaboré et adopté par le Parlement en avril 2015, mais non publié au Journal officiel;
- Etude du secteur de la pêche et de son cadre réglementaire réalisée;
- Proposition d'un décret loi sur la pêche et d'un texte portant organisation et mission des services de la pêche élaboré mais non validé.

Composante 2. Gestion intégrée des écosystèmes et préservation de la biodiversité dans les zones tampons et aires protégées (réalisation modérément insuffisante (3/6)).

Résultat 2.1. Les capacités pour maintenir les services de la biodiversité des forêts et des écosystèmes sont établies et les outils acquis

- Cartographie d'ensemble réalisée, mais les cartes détaillées ne sont pas disponibles;

¹ Le fait que les contributions des bénéficiaires ne soient pas prises en compte, introduit un biais dans ces taux de réalisation.

- 5 études (une par zone de cogestion) réalisées, faisant l'objet d'un seul document, mais ne pouvant tenir lieu de plans de cogestion;
- 9 formateurs formés sur les pratiques agroforestières durables et dotés d'un manuel de formateur;
- 1 090 paysans formés sur les pratiques agroforestières;
- Superficie ayant bénéficié de mesures de conservation des sols non documentée.

Résultat 2.2. La pression sur les ressources naturelles est réduite grâce à la diversification des activités génératrices de revenus et de soutien aux activités respectant la biodiversité.

- Associations communautaires constituées, mais ne disposant pas de statut formel, pour gérer les 26 MP mis en place;
- Plateforme de tourisme responsable et durable (PTRS) officiellement établie et disposant de statuts, d'une charte et d'un plan d'action pour 2016;
- Catalogue sur les meilleures pratiques pour une gestion durable des ZT, non élaborées.

Résultat 2.3. La conservation et la gestion intégrée des écosystèmes marins et des mangroves sont promues

- Cartographie et propositions de mode de gestion pour 2 aires marines gérées (AMG) élaborées;
- Loi sur la création officielle des deux AMG non élaborée;
- Plans d'action pour la gestion des AMG non officiellement approuvés;
- Plans de gestion (2015-2017) des mangroves élaborés;
- Formation des utilisateurs de la mangrove non réalisée.

Résultat 2.4. Les intervenants pour la mise en œuvre de REDD+ sont renforcés.

- 18 cadres des services publics et de la société civile formés sur l'initiative REDD+;
- Aucune initiative institutionnelle pour rejoindre le programme REDD + initiée.

Composante 3. Suivi et évaluation (réalisation insuffisante (2/6)).

Résultat 3.1. Suivi-évaluation du Projet

- Système de suivi-évaluation établi mais ne fournissant pas de données sur les réalisations et le niveau d'atteinte des indicateurs.

Résultat 3.2. Les informations sur les ressources de la biodiversité sont produites.

- Base de données pour le suivi de la biodiversité établie et transmise à l'Observatoire de l'environnement, mais les informations ne sont pas produites.

Efficacité du Projet

De nombreux indicateurs de résultats du cadre logique n'ont pas été quantifiés (7 sur 13) au départ, ni en cours d'exécution du Projet. Un cadre des résultats, qui aurait permis de suivre plus attentivement l'efficacité du Projet n'a pas été mis en place. Peu d'indicateurs quantifiés ont été atteints pleinement et la qualité des produits est rarement du niveau attendu. Certains produits du Projet constituaient de plus des préalables pour la réalisation d'autres activités (plans de cogestion débouchant sur l'élaboration et la mise en œuvre de MP). Compte tenu des objectifs très ambitieux et des retards importants qui ont caractérisé la mise en œuvre des activités, certains produits d'importance stratégique ne sont pas conformes à ce qui était attendu (plans de cogestion, entre autres) et ne peuvent donc pas vraiment servir de base pertinente pour le développement d'activités structurantes de préservation de l'environnement et de la biodiversité. Par ailleurs, aucune stratégie de désengagement n'a été préparée, ce qui risque de limiter la suite et la portée des initiatives développées par le Projet. Des documents devant nourrir le dialogue institutionnel sur la gestion des ressources naturelles dans la ZT des Parcs ou dans les AMG ont été élaborés, mais un faible nombre a été validé. L'efficacité du Projet peut être considéré comme **modérément insatisfaisante (3/6)** mais varie beaucoup selon les volets d'activités.

Impact du Projet

Les réalisations du Projet sont dans l'ensemble trop récentes (investissements concentrés dans l'avant dernière et dernière année de mise en œuvre) pour pouvoir conclure actuellement à un véritable impact du Projet, en particulier au niveau des communautés des ZT. A travers la mise en œuvre des MP, le Projet a contribué directement à augmenter les actifs d'environ 1 060 ménages, mais l'impact réel des ces investissements reste incertain. Les études, les actions de sensibilisation, d'animation et de formation ont participé à un changement de vision des acteurs institutionnels et de terrain sur leur environnement. Il faut cependant regretter que le Projet ne soit pas parvenu à développer des plans de (co)gestion comme outils de gestion territoriale participative des ressources, orienté vers la conservation de la biodiversité. Les indicateurs d'impacts ne sont en majorité pas atteints. Les impacts du Projet peuvent être jugés comme **modérément insatisfaisants (3/6)**.

Durabilité des acquis

Le Projet ne s'est pas doté d'une stratégie de désengagement et n'a donc pas porté une attention particulière sur le transfert approprié des acquis et réalisations aux entités concernées qui devait et pouvait assurer la poursuite et la pérennité des nombreux processus et actions engagés. Le renforcement des capacités des bénéficiaires a été trop faible pour initier des changements à grande échelle dans les pratiques d'exploitation des ressources naturelles. A l'exception de la Direction des pêches, le Projet n'a pas impliqué assez les institutions concernées, pour qu'elles portent et s'approprient pleinement les évolutions institutionnelles envisagées. Pour toutes ces raisons, la durabilité des résultats du Projet peut être considérée comme **modérément insatisfaisante (3/6)**.

Innovation et reproduction à plus grande d'échelle

La principale innovation du Projet c'est d'avoir la notion de cogestion des ressources naturelles dans les ZT avec l'objectif d'augmenter les sources de revenus grâce à des productions respectueuses de la biodiversité et des activités durables. Les plans de cogestion, la création d'une plate-forme du tourisme durable, la mise en place d'AMG sont autant d'innovations, mais qui malheureusement n'ont pas pu être menées assez loin pour produire des résultats concrets significatifs et reproductibles. Le potentiel de réplication à grande échelle peut être considéré comme **modérément insatisfaisant (3/6)**.

Performances des partenaires

Les performances des partenaires institutionnels potentiels ne peuvent pas être évaluées vraiment, car dans la majorité des cas leur responsabilité n'a pas été formellement engagée dans les activités relevant en particulier de leur domaine de compétence institutionnelle. Force est de constater cependant que les cadres formés sur la mise en œuvre de projets REDD+, ainsi que le Groupe de travail sur la biodiversité n'ont pas utilisés les nouvelles connaissances acquises pour développer des initiatives susceptibles de promouvoir les objectifs du Projet dans leurs sphères d'intervention, notamment sur le plan institutionnel. Le recours aux coopératives de producteurs (café et cacao) pour la mise en œuvre des MP a permis des réalisations intéressantes et pertinentes, car elles apportaient, entre autres, une vision structurante et des compétences techniques dans la mise en œuvre des MP. Les compétences et l'expertise apportées par les ONG partenaires et autres prestataires privés étaient d'un niveau très variable. Les plus compétents auraient pu être impliqués et responsabilisés davantage en tant que partenaire stratégique. Les performances des partenaires peuvent être jugés comme **modérément insatisfaisantes (3/6)**.

Enseignements tirés

Les principales leçons apprises et les expériences à retenir et/ou à éviter pour l'avenir sont les suivantes:

- L'approche participative et inclusive développée par le Programme et son institutionnalisation ont été fortement appréciées par les communautés et permettent d'améliorer significativement la durabilité.
- Les contraintes du milieu et les risques doivent être bien analysées et ensuite bien pris en compte concrètement dans le design d'un projet. Dans des contextes peu structurés, avec des difficultés d'accès à des services de proximité efficace, il faudrait éviter les projets trop complexes ou trop ambitieux; limiter le nombre de partenaires d'exécution, veiller à l'opérationnalité des concepts.
- Dans une approche MP, il faudrait veiller à mettre en place: (i) des MP facilement reproductibles et adaptés au milieu; (ii) des MP de taille et d'un niveau technique répondant à la demande des bénéficiaires et non à des paramètres de technocrate; (iii) des MP favorisant l'apprentissage et la maîtrise progressive des paramètres techniques et économiques de l'activité plutôt que des MP "clés en main", et (iv) un dispositif d'accompagnement efficace.
- Les institutions nationales concernées devraient être impliquées pleinement et dès le début dans les activités visant l'amélioration du cadre institutionnel. Les projets doivent veiller à renforcer leur capacité et les institutions comme les projets peuvent tirer des avantages mutuels en collaborant étroitement.

INTRODUCTION

1. Le gouvernement de la République démocratique de São Tomé et Príncipe et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont signé le 6 décembre 2012 un Accord de financement pour la mise en œuvre du projet "Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans la zone tampon (ZT) des Parcs Naturels "Obô" de São Tomé et Príncipe", financé par un don du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).
2. Le projet FEM a été conçu comme un financement additionnel et une composante intégrée au Programme participatif d'appui à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale (PAPAFPA).
3. Le coût total prévisionnel du Projet était d'environ 2,8 millions USD financé par: (i) un don de 2,42 millions du FEM (GEF-FSP-29-ST); (ii) une contribution du Gouvernement évaluée à 290 000 USD; et (iii) une contribution 102 000 USD fournie par les bénéficiaires.
4. Le Projet avait pour but de réduire la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes en cherchant à favoriser le développement des chaînes de valeur traditionnelles (café et cacao) et non-traditionnelles (élevage, cultures alimentaires), à garantir une utilisation durable des forêts et à favoriser le développement de l'éco-tourisme, notamment dans les zones du nord-ouest de São Tomé.
5. La maîtrise d'ouvrage du Projet était assurée par le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR) et la maîtrise d'œuvre par le PAPAFPA.
6. La mission de revue d'achèvement du projet s'est déroulée à São Tomé et Príncipe du 13 au 23 septembre 2016. Dans le pays, le travail de l'équipe de RAP a été facilité par l'Unité de Gestion du PAPAC (UGP). Le processus s'est basé sur le cadre méthodologique défini dans le Manuel de Revue d'Achèvement des Projets financés par le FIDA et complété par les exigences du FEM au sujet des rapports d'étude finaux des projets (voir annexes 1 et 2 de l'appendice 6 pour plus de détail sur la méthodologie adoptée par la mission). En ligne avec la méthodologie proposée par le FIDA et les propositions de notations définies par le FEM pour rapports d'étude finaux des projets, des notations ont été attribuées à la performance globale du projet, la pertinence, l'efficacité (y compris l'efficacité des composantes prises individuellement), l'efficience, la durabilité, les différents types d'impacts du projet, la performance des partenaires, et différents critères d'évaluation additionnels (genre, ciblage, innovation, etc.). Les critères d'évaluation spécifique que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et le suivi-évaluation ont fait l'objet d'une appréciation plus détaillée (appendice 6), conformément à la méthodologie proposée par le FEM.

A. DESCRIPTION DU PROJET ET DISPOSITIONS RELATIVES A L'EXECUTION

1. VUE D'ENSEMBLE DU PROJET

7. Le Projet s'est fixé des objectifs à la fois environnementaux et centrés sur le développement, dans un contexte de dégradation des écosystèmes et de réduction de la biodiversité, phénomènes aggravés par la déforestation, l'augmentation des superficies agricoles et les sécheresses récurrentes de ces dernières années.
8. **L'objectif global** du Projet est de *réhabiliter des écosystèmes dégradés pour fournir des services écosystémiques et un habitat pour les espèces endémiques de la flore et la faune, d'importance mondiale*. Cet objectif est décliné en:
 - Objectif environnemental, qui est de *promouvoir l'intégration de la biodiversité et de la gestion intégrée des écosystèmes dans les ZT dans les parcs naturels d'Obô de São Tomé et de Príncipe*; et
 - Objectif de développement qui est de *augmenter les sources de revenus grâce à des productions respectueuses de la biodiversité et des activités durables*.
9. En termes d'impact, le Projet visait la gestion durable de 7 200 ha d'écosystèmes riches en biodiversité: (i) environ 5 000 ha de forêts ombrophiles dans la ZT; (ii) 2 000 ha d'écosystèmes marins; et (iii) 200 ha de mangroves côtières.

10. **Durée.** Le Projet, prévu pour une durée de 3 ans, est entré en vigueur le 6 décembre 2012 et devait s'achever le 6 décembre 2015. Un amendement de l'Accord de financement, signé le 13 mai 2015, a prorogé le Projet de 6 mois et porté la date d'achèvement au 6 juin 2016 et la date de clôture au 6 décembre 2016.

11. **Zone d'intervention.** Le Projet ciblait, en liaison avec les activités du PAPAFA, 44 communautés², ayant un impact direct sur l'exploitation des ressources naturelles de la ZT du Parc naturel Obô de São Tomé (PNOST) et du Parc naturel de Príncipe (PNP). La zone d'intervention dans la ZT était répartie en 5 zones de cogestion, représentant un total de 16 133 ha, et réparties comme le montre le tableau suivant (voir également carte).

Tableau 1: Liste des 5 zones de cogestion dans la zone tampon des Parcs naturels

Zone	Coopérative / île	District	Potentialités
1	CECAB: caco biologique	Lembá	Cacao et banane
2	CECAFEB: café Biologique	Mé-Zochi	Café et banane
3	CECAQ 11, caco de qualité	Cantagalo - Mé-Zochi	Cacao et banane
4	Cultures vivrières et zone d'extension du café Robusta	Cantagalo - Caué	Milho et banane
5	Région autonome de Príncipe	Pagué	Cacao et banane

12. En plus, il était envisagé l'établissement de 2 aires marines gérées (AMG), d'environ 1 000 ha chacune: l'une au large de la côte sud-est de São Tomé et l'autre au nord de Príncipe.

13. **Bénéficiaires.** Les principaux bénéficiaires et groupes ciblés du Projet étaient les agriculteurs pauvres et les pêcheurs des communautés côtières/rurales dans et autour de la ZT Parcs de São Tomé et Príncipe. Une autre catégorie importante de bénéficiaires ciblés était les représentants des institutions nationales et des administrations impliquées dans la première composante du Projet.

14. **Composantes.** Le Projet est articulé autour de 3 composantes: (i) Appui institutionnel pour l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles du pays; (ii) Gestion intégrée des écosystèmes et préservation de la biodiversité dans les ZT des aires protégées; et (iii) Suivi-évaluation, environnemental et des résultats du Projet. Les résultats visés par les 3 composantes étaient les suivants:

- La composante 1 vise l'intégration de la biodiversité dans le cadre institutionnel existant et l'amélioration de la coordination entre les différents secteurs de l'administration en: améliorant le cadre législatif et réglementaire; renforçant les capacités des acteurs clés du Gouvernement et les parties prenantes de la société civile; et en promouvant une approche participative dans le cadre de la planification et la gestion des ressources naturelles.
- La composante 2 entend mettre en œuvre avec les communautés concernées des activités et investissements favorisant la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité dans la ZT des Parcs naturels de São Tomé et Príncipe:
 - Dans et autour des ZT, le Projet prévoit de mettre en place 5 aires de cogestion. Des plans de gestion participative doivent être développés pour chaque aire, permettant de conduire des investissements visant à assurer la conservation d'au-moins 5 000 ha de forêts ombrophiles. Les interventions de gestion intégrée touchent: la promotion de filières agricoles durables (cacao, café, poivre, etc.); les mesures agro-forestières (y compris le reboisement); le développement des produits forestiers non-ligneux (PFNL); l'amélioration de cultures biologiques; l'utilisation de co-produits forestiers et le tourisme. Le Projet vise des solutions innovantes, comme la création d'une plateforme pour promouvoir le tourisme, durable, incluant les institutions, le secteur privé et la société civile; et le développement d'un paquet de nouveaux services touristiques.
 - Dans le domaine maritime, le Projet prévoit la création de deux AMG - une première dans le pays - couvrant environ 2 000 ha, où les ressources halieutiques et autres ressources naturelles doivent être gérées de façon durable avec la participation conjointe des autorités concernées et des associations de pêcheurs.

² La population de ces communautés était estimée dans le DCP, à environ 9 279 personnes, dont 8 607 à São Tomé et 672 à Príncipe. Elles dépendent totalement ou en partie de l'exploitation des ressources naturelles des ZT.

- Le Projet doit également intervenir pour la gestion durable d'environ 200 ha de mangroves.
- La composante 3 a pour but d'établir un système de suivi-évaluation (SE) intégrée dans la structure d'exécution du PAPAFA, pour générer des informations sur le statut et la distribution des espèces endémiques clés de la flore et de la faune et alimenter la première base de données et le site internet du pays sur la biodiversité.

15. **Budget.** Le budget total prévisionnel, de 2,8 millions USD à la conception du Projet, était réparti comme suit: 312 400 USD (11,1%) pour la composante 1 "Appui institutionnel intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles"; 2,03 millions USD (72,5%) pour la composante 2 "Gestion intégrée des écosystèmes et préservation de la biodiversité"; 231 900 USD (8,3%) pour la composante 3 "Suivi-évaluation"; et 229 100 USD (8,2%) pour la coordination du Projet.

16. **Les changements significatifs** qui sont survenus durant la période d'exécution du Projet sont le changement de maître d'œuvre du Projet à l'achèvement du PAPAFA, le 31 mars 2015 (voir historique en annexe 1). Le Projet d'appui à la petite agriculture commerciale (PAPAC), faisant suite au PAPAFA, a été désigné comme nouveau maître d'œuvre du Projet. L'amendement de l'Accord de financement, signé le 13 mai 2015, a acté ce changement de maître d'œuvre et en même temps, compte tenu du faible taux de décaissement et du retard important de certaines activités, a prorogé la date d'achèvement du Projet de 6 mois, portant ainsi la période d'exécution du Projet de 36 à 42 mois (voir synthèse des amendements apportés à l'Accord de financement en appendice 3).

2. DISPOSITIFS D'EXECUTION

17. **Coordination et exécution.** Le Projet était intégré au départ dans le dispositif institutionnel du PAPAFA pour réaliser des économies d'échelle au niveau de la mise en œuvre et créer des complémentarités et des synergies entre les deux interventions. La coordination générale du Projet était ainsi assurée par la Coordinatrice du PAPAFA. L'Unité de coordination au Projet (UCP) était constitué d'un personnel spécifique additionnel, au nombre de 5, comprenant: (i) un Coordinateur du projet FEM; (ii) un assistant technique (AT); un technicien SE; (iv) un Coordinateur de la Plate-forme de tourisme durable; et (v) une assistante administrative et financière (AAF). Seul le changement de l'AAF a eu lieu au cours de la période d'exécution du Projet (voir données du personnel en 5.1). Ce personnel était placé sous la tutelle hiérarchique de la Coordinatrice du PAPAFA, l'AAF étant supervisée par le Responsable administratif et financier (RAF) du PAPAFA. A l'achèvement du PAPAFA, c'est le Projet d'appui à la petite agriculture commerciale (PAPAC) qui a pris le relais en adoptant le même dispositif institutionnel. Le personnel clé du PAPAFA a été transféré au PAPAC et la transition de tutelle s'est passée sans heurts.

18. **Pilotage.** Comme prévu dans l'Accord de financement, le Comité national de pilotage (CNP) du Projet était le même que celui du PAPAFA et ensuite du PAPAC. Il était composé de 20 membres (voir détails en annexe 5.2). Le CNP du PAPAFA n'a pas fonctionné et celui du PAPAC n'a fonctionné qu'à partir de 2015. 3 réunions se sont tenues en 2015 pour le démarrage du PAPAC, la réunion de constitution et les 2 réunions statutaires, et une en 2016.

19. **Supervision.** Les missions de supervision du Projet, conjointement par le Gouvernement et le FIDA se sont faites, au rythme d'une mission par année, en même temps que celles du PAPAFA puis du PAPAC. Ces missions étaient composées d'équipes de trois à cinq experts (voir récapitulatif des missions en appendice 2), permettant de couvrir les différents domaines thématiques (agriculture, environnement, pêche, genre, etc.), ainsi que les questions fiduciaires et de suivi-évaluation. Les rapports de supervision recouvraient l'ensemble des activités exécutées sur financement FIDA et FEM, à l'exception de l'année 2016, où un rapport de supervision spécifique au projet FEM a été produit.

20. **Revue à mi-parcours du Projet (RMP).** Elle a été réalisée du 28 octobre au 8 novembre 2014 et a jugé l'exécution du financement modérément satisfaisante (voir détails plus loin).

21. **Une mission de suivi technique** de 11 jours a été réalisée en juin 2015, afin de passer en revue, avec l'équipe de Projet, les différents volets d'activités et convenir des mesures à prendre pour accélérer et améliorer les réalisations.

22. **Les principales difficultés et contraintes** rencontrées par le Projet sont:

- La période de mise en œuvre relativement courte du Projet (36 mois au départ) par rapport à certaines activités nécessitant un travail préalable important de sensibilisation et de concertation au niveau des communautés pour obtenir leur adhésion aux approches et principes de cogestion conservatrice des ressources naturelles.
- Un document de conception de projet (DCP) ambitieux, mais flou sur les dispositifs institutionnels à mettre en œuvre et ne tenant pas assez compte de la faiblesse des institutions locales pour développer des plans innovateurs en matière de cogestion des ressources naturelles et de la biodiversité.
- Le démarrage tardif des activités: l'Accord de financement a été signé par le FIDA en novembre 2012 et contresigné par le Gouvernement le 6 décembre 2012. Cependant, bien que le Coordonnateur du Projet ait été recruté en mars 2013, l'ensemble du personnel affecté au Projet n'était complet qu'en début 2014. Cela a entraîné une année de retard dans la mise en place du dispositif opérationnel complet et partant du démarrage effectif des activités.

B. STRATEGIE ET APPROCHES RETENUES POUR LE PROJET

1. STRATEGIE ET APPROCHE INITIALE

23. Le Projet s'inscrit dans la stratégie sur la biodiversité du FEM-5 en termes d'intégration de la conservation de la biodiversité et de l'utilisation durable aux paysages marins et terrestres de production (DB2).

24. Le Projet devait soutenir les mesures visant à réduire les impacts négatifs que les secteurs productifs exercent sur la biodiversité dans la ZT des Parcs naturels, en mettant l'accent sur les activités qui affectent les ressources environnementales cruciales, les services écosystémiques et les espèces floristiques et faunistiques endémiques.

25. Le Projet devait:

- s'efforcer de renforcer les capacités du secteur public à gérer et réglementer l'utilisation de la diversité biologique dans les paysages productifs marins et terrestres, et appuyer la création de partenariats stratégiques avec le secteur privé et la société civile;
- promouvoir l'élaboration, le renforcement et l'application des cadres politique et réglementaire, qui prennent en considération la gouvernance et la gestion des ressources naturelles;
- inciter les communautés rurales et le secteur privé à aligner leurs pratiques et comportements sur les principes de durabilité et de commerce respectueux de l'environnement.

26. La valeur additionnelle du Projet par rapport au PAPAFA était d'appuyer, à travers des organisations locales, la diversification de l'économie rurale en utilisant des méthodes de production, de traitement et de commerce écologiques et équitables, permettant aux ruraux pauvres d'améliorer leurs moyens d'existence tout en réduisant la pression sur les ressources des ZT et des Parcs.

2. REORIENTATION A MI-PARCOURS

27. La RMP du Projet, réalisée du 28 octobre au 8 novembre 2014, n'a pas remis en question l'approche, les activités ou les valeurs-cibles du Projet, malgré l'important retard et les faiblesses constatés dans la mise en œuvre de certaines activités. La RMP a jugé l'exécution du financement modérément satisfaisante en particulier du fait d'une efficacité de la mise en œuvre jugée insuffisante³, mais il n'y a pas eu de réorientation à mi-parcours.

28. La RMP a désigné comme succès notable du Projet: (i) la mise en place du Groupe de travail sur la biodiversité (GTB); (ii) la mise en place de la Plateforme de tourisme responsable et durable

³ Le taux de décaissement du don FEM était de 26,5% (hors avance initiale) au 31/08/2015. Rapport de supervision 15/09/2015.

(PTRS); (iii) le travail sur l'écosystème des mangroves; et (iv) l'éducation en matière environnementale. Elle a souligné trois points faibles: (i) les retards importants dans la finalisation des plans de cogestion, avec comme conséquence la non-réalisation d'investissements concrets pour les communautés dans les ZT; (ii) les blocages rencontrés avec la Direction des pêches, retardant le travail au niveau des AMG; et (iii) les retards dans les activités de tourisme liés en particulier à la négociation sur la création d'un fonds spécial pour la gestion des Parcs naturels.

29. La RMP a fait 9 recommandations pour permettre d'améliorer les performances du Projet:

1. Augmenter la visibilité du Projet, l'ouvrir jusqu'aux parties prenantes nationales, mettre en place un comité de pilotage spécifique et améliorer l'interaction avec les partenaires institutionnels, les consultants, et d'autres projets.
2. Accélérer les dépenses, les investissements et la passation de marchés.
3. Former sur le tas l'équipe du Projet.
4. Identifier les meilleures options d'investissement dans les 5 zones de cogestion et rationaliser les dépenses dans les collectivités, avec l'appui technique du PAPAFA.
5. Évaluer l'état de partenariat avec la Direction des pêches et prendre une décision finale concernant la mise en œuvre du travail conjoint prévu.
6. Mettre un effort particulier pour la livraison des produits relatifs au tourisme durable et la création d'un fonds spécial pour la gestion des Parcs.
7. Finaliser et affiner les résultats attendus de l'assistance technique internationale.
8. Concevoir un système efficace pour la collecte des données de SE et la mesure des indicateurs.
9. Veiller à la capture des bénéfices environnementaux globaux apportés par le Projet et les faire ressortir dans les résultats du Projet.

30. Ces recommandations, sommes toutes assez générales, n'ont pour la plupart pas été suivies de beaucoup d'effet en matière d'amélioration de l'efficacité des activités.

C. EVALUATION DE LA PERTINENCE DU PROJET

31. Les activités du Projet, telles qu'identifiées dans le DCP sont pertinentes, car elles répondent bien aux priorités de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité dans un pays où les Parcs naturels sont menacés par la croissance des espaces agricoles, en particulier sur l'île de São Tomé. Les initiatives envisagées par le Projet sont en ligne avec les différentes dispositions législatives⁴ et conventions internationales⁵ adoptées par le pays en matière de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

32. Dans l'ensemble, le principal obstacle institutionnel à la mise en œuvre efficace de politiques environnementales réside dans: (i) la coordination insuffisante entre les différents départements techniques et les échelons nationaux et locaux du Gouvernement vis-à-vis des questions environnementales; et (ii) l'absence d'intégration de la protection de la biodiversité et de l'environnement dans la législation touchant à l'utilisation des terres, au développement rural et urbain, à la décentralisation, etc. Ces contraintes, identifiées dans le DCP, n'ont malheureusement pas été suffisamment intégrées dans les dispositifs de mise en œuvre des activités du Projet, avec pour résultat que les activités réalisées sur le terrain manquaient pour la plupart d'un ancrage institutionnel pérenne. Si l'on excepte l'élaboration des textes législatifs et réglementaires et l'étude sur les ressources halieutiques et sur les aires marines, l'appropriation des autres activités par les institutions ou les communautés concernées est très faible. Elle ne garantit ni la pérennité des actions entreprises, ni le recours durable aux documents produits et aux instances mises en place. On peut aussi regretter que l'action "Elaboration et diffusion de directives sur les meilleures pratiques pour une gestion durable des ZT" n'ait pas été mise en œuvre car elle aurait pu, dans le cadre d'une convention avec le MADR, permettre de définir une stratégie d'intervention en matière de

⁴ Loi-cadre nationale sur l'environnement (10/1999); lois sur la conservation de la flore, de la faune et des zones protégées (11/1999); lois sur la création des Parcs naturels d'Obo (6/2006) et Príncipe (7/2006); etc.

⁵ Conventions des Nations Unies sur la mer, la diversité biologique, le changement climatique; Convention sur la lutte contre la désertification; Convention RAMSAR; etc.

développement rural pour ces zones spécifiques après avoir mené une large concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

33. **Ciblage et portée.** Bien qu'une véritable stratégie de ciblage ne semble pas avoir été utilisée, de nombreux microprojets (élevage en particulier, et dans le cas des microprojets mis en œuvre par la CECAFEB) ont été portés par des groupements composés essentiellement de jeunes, qui ont un faible accès à la terre et peu d'opportunités de revenus. La pertinence du ciblage demeure cependant mitigée: un certain nombre de communautés pré-identifiées à la conception bénéficiait déjà de revenus alternatifs à l'exploitation des ressources écosystémiques de la ZT: travail de journalier auprès de AgriPalma ou Satocao dans le cas des communautés de Ribeira Peixe, Dona Augusta et communautés riveraines de Santa Josefina; dans le cas des microprojets mis en œuvre par la CECAB et la CECAQ-11, les communautés ciblées bénéficiaient déjà de l'appui du FIDA; dans le cas des initiatives Robusta, le FIDA prévoyait de financer ces activités même en l'absence du FEM.

34. Concernant les institutions et les administrations du pays, les implications ont été très inégales. La Direction des pêches a été fortement impliquée et a bénéficié de nombreux appuis, malgré les difficultés de collaboration observées par la RMP. D'autres acteurs essentiels, comme la Direction des forêts, la Direction de l'environnement ont été beaucoup moins impliqués directement par le Projet, voire pas du tout dans le cas de la Direction des parcs. Le fait d'appuyer un groupe technique sur la biodiversité (formations, voyages, rencontres) est très positif mais il aurait été plus pertinent d'appuyer et de renforcer l'efficacité de la plate-forme déjà existante plutôt que d'en créer une nouvelle.

35. La portée des actions et l'estimation quantitative et qualitative des bénéficiaires (nombre et profil socio-économique) n'a pas été suivie par le Projet. A l'achèvement, la mission est parvenue à estimer le nombre de bénéficiaires directs du Projet à près de 1 255 (formations et microprojets, sans double comptage), soit près de 6 275 bénéficiaires indirects. Cette estimation demeure grossière et n'a pas été précisée par l'étude d'impact finale⁶.

36. **Besoins des ruraux pauvres.** Les investissements en direction des ruraux pauvres ont démarré très tardivement, à partir d'août 2015, sous forme de MP, à l'exception de la fourniture de 5000 plants de cacao en 2014 à Santa Catarina. Comme mentionné plus loin, les procédures de sélection et de mise en œuvre des MP, les problèmes enregistrés pour fournir le matériel et les intrants ont entaché la pertinence de ces investissements. Arrivés trop tard, les investissements productifs ont pour le moment peu profité aux communautés et leur effet en matière de réduction de la pression sur les ressources naturelles est très difficile à estimer.

37. **Genre.** Les questions de genre n'ont pas été spécifiquement prises en compte, ni dans le DCP ni par le Projet. Il n'existe pas, par exemple, de données désagrégées sur la participation des femmes et des jeunes au niveau des réalisations du Projet.

38. **Cadre logique.** Le cadre logique élaboré lors de la conception était bien structuré, mais ne contenait que peu d'indicateurs quantifiés (voir appendice 1). Un grand nombre de produits prévus était l'élaboration de documents ou d'outils (études, manuels, textes législatif et réglementaires, stratégie, plan, base de données, etc.). D'autres produits concernaient le nombre de personnes ou de superficies touchées par les activités et certains sont plutôt des effets des activités (exemple: Augmentation de 20% des revenus dans les ménages dont le revenu est partiellement ou totalement lié aux activités respectant la biodiversité. Le Projet, malgré la mise en place d'une base de données, n'a pas fait un suivi et une évaluation rigoureux des indicateurs. La mesure des produits en quantité et en qualité n'a pas été faite comme il se devait. Le manque de chiffrage de certains indicateurs dans le cadre logique et l'absence de mesures régulières et précises des produits et résultats (en quantité et en qualité) du Projet par l'UCP rendent aujourd'hui l'évaluation précise des performances du Projet très difficile.

39. **Gestion du Projet.** La mise en œuvre du Projet, prévoyait une UCP légère, placée sous la coordination générale de la Coordinatrice du PAPAFA/PAPAC. Ce montage était pertinent dans la mesure, où il permettait de mutualiser ou renforcer certaines fonctions avec l'équipe du PAPAFA/PAPAC, d'établir des complémentarités avec les activités productives liées aux 4 coopératives soutenues par le PAPAFA/PAPAC ; dans les faits, cette synergie ne s'est jamais vraiment développée et l'ajout du FEM a constitué pour le PAPAC une lourdeur administrative

⁶ L'étude d'impact finale n'a pas documenté ces aspects.

additionnelle difficile à gérer. La maîtrise d'ouvrage confiée au MADR, limitait par contre quelque peu les capacités du Projet à jouer un rôle transversal sur les questions d'environnement et de biodiversité. Ceci était aggravé par le fait que les Ministères en charge de ces secteurs ainsi que des pêches et du tourisme n'étaient pas représentés dans le CNP (malgré la recommandation de la RMP). Le Projet est finalement resté dans l'ombre du PAPAFA/PAPAC, n'a pas su se donner une visibilité propre sur les questions environnementales, et mobiliser efficacement, à travers des conventions, les départements techniques en charge des questions d'environnement et de la biodiversité. Ceci a été préjudiciable pour une intégration forte des aspects de préservation de la biodiversité dans le PAPAFA/PAPAC et dans les différents départements techniques concernés par les activités du Projet.

40. Compte tenu de toutes ces considérations, la pertinence du Projet peut être considérée comme **moyennement satisfaisante (4/6)**.

D. COUTS ET FINANCEMENT DU PROJET

1. PREVISIONS BUDGETAIRES

41. **Coût total du Projet.** Le coût total prévisionnel du Projet était de 2,8 millions USD, dont le financement était réparti comme suit: (i) 2 418 182 USD provenant du fonds FEM; (ii) 290 000 USD comme contrepartie du Gouvernement sous forme d'exonération de droits et taxes sur les acquisitions faites par le Projet; et (iii) 100 000 USD comme contribution en nature par les bénéficiaires.

42. **Effets de l'évolution du taux de change.** Le taux de change pour un USD était de 18 180 Dobras (STD) à la conception du Projet en 2012. Le taux de change moyen pondéré par rapport aux différents versements de fonds reçus durant la période d'exécution du Projet a été de 21 701 STD pour un USD. Le Projet a ainsi bénéficié d'un gain de change.

2. EXECUTION FINANCIERE ET ASPECTS FIDUCIAIRES

43. **Exécution financière globale.** Le déboursement effectif au 31 août 2016, toutes sources de financement confondues, s'élève à 1,736 million d'USD, soit un taux global d'exécution financière de 61,8%. En ajoutant les montants prévus d'être dépensés jusqu'à la clôture du Projet en décembre 2016, ce taux atteindra environ 64,8%, qui peut être qualifié de modérément insuffisant. Le fait que le Projet n'ait pas valorisé et enregistré les contributions des bénéficiaires, pénalise le taux d'exécution financière globale.

Tableau 2: Montant alloué et décaissé par source de financement ('000 USD)

Source de financement	Budget prévu (DCP)	Montant dépensé au 31/08/16	% dépensé	Montant engagé	Total dépens. + engagé	% dépens. + engagé
FEM	2 418,2	1 733,3	71,7%	94,4	1 816,9	75,1%
Gouv	290,0	3,0	1,0%		3,0	1,0%
Bénéf.	100,0	0,0	0,0%		0,0	0,0%
Total	2 808,2	1 736,2	61,8%	94,4	1 819,9	64,8%

NB. Les chiffres de décaissement pour les bénéficiaires ne reflètent pas la réalité, car ils n'ont pas été valorisés et enregistrés par le Projet

44. **Taux de décaissement des fonds FEM.** Le don du FEM a été décaissé au 31 août 2016 à hauteur de 1 733 259 USD, soit un taux de décaissement de 71,7%. Les paiements restant à faire sur les activités achevées et pour les dépenses de clôture sont estimés à environ 94 364 USD, ce qui portera le taux de décaissement final à environ 75,1%, qui peut être qualifié de moyennement satisfaisant.

Tableau 3: Montant alloué et décaissé par catégorie du don FEM ('000 USD)

Catégorie de dépenses	Allocation initiale	Budget réalloué	Décaissé au 31/08/16	% décais.	Engagement	Décais. + engag.	% décais.
I Ateliers ,voyages d'études et formations	376,8	415,2	243,2	58,6%	54,0	297,2	71,6%
II Assistance technique	763,4	647,6	475,1	73,4%	17,2	492,3	76,0%
III Equipements	933,3	1 067,3	777,8	72,9%	5,0	782,8	73,3%
IV Salaires opérations et maintenance	102,9	288,0	226,5	78,6%	18,1	244,6	84,9%
Non alloué	241,8						
Montant initial			10,7		-10,7		
Total	2 418,2	2 418,2	1 733,3	71,7%	83,7	1 816,9	75,1%

45. **Décaissements par catégorie de dépenses.** Le taux de décaissement par catégorie est respectivement est de: 58,6% pour la catégorie I "Ateliers, voyages d'études et formation"; 73,4% pour la catégorie II "Assistance technique"; 72,9% pour la catégorie "Equipements; et 78,6% pour la catégorie "Salaires, Opérations et maintenance. Avec les engagements à payer d'ici la clôture du Projet, les taux devraient atteindre respectivement 71,6%; 76,0%; 73,3% et 84,9% pour les catégories I à IV.

46. Il faut noter cependant que les MP ont été imputés à la catégorie III "Equipements". Une catégorie spécifique aurait dû être introduite à travers une demande d'amendement de l'Accord de don, au moment où il a été décidé de financer des microprojets.

47. Par ailleurs, dans la DRF de justification de la première avance datée du 12 avril 2014, une erreur d'imputation a été faite par l'ancienne AAF sur la catégorie IV "Salaires, opérations et maintenance" pour un montant de 30 360 USD, représentant la valeur du véhicule et de la moto qui devaient être imputés sur la catégorie III "Equipements".

48. **Contrepartie du Gouvernement.** Le DCP avait détaillé la contrepartie du Gouvernement comme suit: (i) 55 000 USD pour les ateliers; (ii) 183 000 USD représentant 15% de droits et taxes sur les équipements prévus; et (iii) un montant supplémentaire de 52 000 USD. Le Projet n'a pas valorisé la contrepartie en nature sur les ateliers organisés. Pour les acquisitions d'équipements, seuls des taxes et droits de douane, pour un montant de 2 963 USD⁷, ont été acquittés par la Gouvernement. D'autres dépenses n'ont pas été acquittées par le gouvernement (la contrepartie en numéraire n'a pas été mobilisée). Le taux de décaissement de la contrepartie du Gouvernement ne représente ainsi que 1,0%, les dépenses devant être prises en charge par le Gouvernement ont pratiquement toutes été imputées sur le Don. Ce taux de réalisation qui peut être qualifié de très insuffisant.

49. **Contribution des bénéficiaires.** Elle a porté sur des apports en nature, mais n'a pas été valorisée et enregistrée sur le plan comptable par Le Projet. Les données de réalisation pour les bénéficiaires apparaissant dans les tableaux financiers ne reflètent donc pas la réalité et ne sont pas exploitables.

50. **Déboursement par composante.** Au 31 août 2016, le montant déboursé par composante sur le don FEM est respectivement de: 100 800 USD (44,4%) pour la composante 1. Appui institutionnel intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles; 1,23 million USD (67,8%) pour la composante 2. Gestion intégrée des écosystèmes et préservation de la biodiversité; 178 800 USD (86,3%) pour la composante 3. Suivi-évaluation; et 220 500 USD (131,3%) pour la coordination du Projet. Les contributions des bénéficiaires n'ont pas été évaluées et enregistrées sur le plan comptable. Pour le financement FEM: (i) le déboursement de la composante 1 n'atteint même pas la moitié du montant prévu; (ii) celui de la composante 2 atteint les 2/3 du montant prévu; et (iii) pour la composante 3, le déboursement dépasse les 4/5). Si on mesure les déboursements par rapport à

⁷ Ce montant représente environ 10% du coût d'acquisition du véhicule double cabine et de la moto.

l'ensemble des financements⁸, les taux baissent en moyenne de 10 points, mais de 30 points pour les dépenses de gestion du Projet, du fait que la contribution du Gouvernement n'a représenté qu'à 1% du montant prévu.

Tableau 4: Montant alloué et déboursé par composante au 31/082016 ('000 USD)

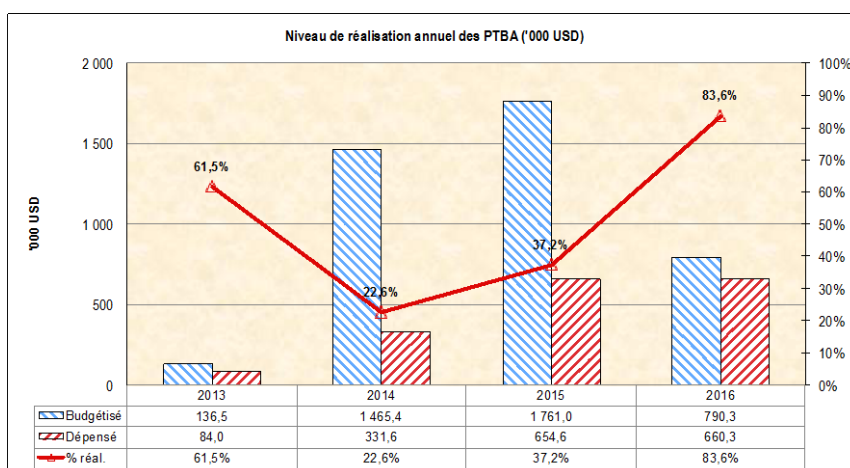
Composantes	Don FEM			Gouvernement			Bénéficiaires			Total		
	Prévu	Réalisé	% réal.	Prévu	Réal.	% réal.	Prévu	Réal.	% réal.	Prévu	Réalisé	% réal.
Appui institutionnel pour l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles	227,4	100,8	44,3%	55,0		0,0%	30,0		0,0%	312,4	100,8	32,3%
Gestion intégrée des écosystèmes et préservation de la biodiversité	1 815,8	1 230,6	67,8%	174,0		0,0%	45,0		0,0%	2 034,8	1 230,6	60,5%
Suivi-évaluation	206,9	178,6	86,3%				25,0			231,9	178,6	77,0%
Gestion du Projet	168,1	220,5	131,2%	61,0	3,0	4,9%	0,0			229,1	223,5	97,6%
Total	2 418,2	1 730,5	71,6%	290,0	3,0	1,0%	100,0	0,0	0,0%	2 808,2	1 733,5	61,7%

* Montants non enregistrés.

51. Contrairement aux dépenses des composantes techniques qui toutes restent en-dessous des prévisions, celles liées à la coordination dépassent de 31% les montants prévus lors de la conception. Le niveau de déboursement par composante peut être qualifié de: plutôt satisfaisant pour les composantes 3 et 2; et **insuffisant (2/6)** pour la composante 1.

52. **Niveau de réalisation financière des PTBA.** Le taux de réalisation financière moyen des PTBA sur toute la période du Projet est de 41,4%, et peut être jugé modérément insuffisant. Comme le montre le tableau ci-dessous, les taux de réalisation les plus faibles, observés en 2014 (22,6%) et en 2015 (37,2%), ont fortement tiré les performances de réalisation financière vers le bas, car les budgets prévisionnels ont été trop ambitieux. Le taux de réalisation du PTBA 2016 est satisfaisant, le montant de dépenses programmées est d'environ la moitié du montant programmé en 2014 ou 2015. Le meilleur niveau de dépenses est observé au cours des deux dernières années avec un montant de déboursement réel compris entre 600 000 et 700 00 USD par année.

Tableau 5: Niveau de réalisation financière annuel des PTBA ('000 USD)



53. **Demandes de paiement.** Le Projet s'est limité à la procédure d'avance au compte spécial en faisant 4 demandes de retrait de fonds (DRF), soit une par année. Il n'a pas utilisé la procédure de demande de paiement direct (DPD) par le FIDA durant la phase d'exécution. Cependant, pendant la phase de clôture, la plupart des paiements seront faits en DPD du fait du manque de trésorerie actuel au niveau du Projet.

⁸ Le fait que les contributions des bénéficiaires ne soient pas prises en compte, introduit un biais dans ces taux de réalisation.

54. **Passation de marchés.** Le manuel de procédures prévoyait une mise en concurrence pour tous les achats supérieurs à 1 000 euros. Les dossiers de passation des marchés comportent tous les documents de la procédure depuis les termes de référence et les demandes de proposition jusqu'au procès-verbal d'évaluation. Le Comité d'évaluation du projet FEM était composé de cinq agents: Coordonnateur, AT, AAF, technicien SE et un technicien SE du PAPAC. Le RAF ou le RPM du PAPADFA/PAPAC s'ajoutait à ce comité, selon l'importance du dossier.

55. **Opérations de clôture.** Le solde de trésorerie au niveau du Projet au 31 août 2016 est d'environ 30 000 USD: 2 000 USD au niveau du compte d'opérations et 28 000 USD de reliquat reversé par la coopérative CECAFEB. Le tableau en appendice 4.4 indique le plan d'utilisation de ces ressources: salaires du 1^{er} septembre au 6 décembre 2016; frais de fonctionnement pour la même période, perdiem des consultants devant réaliser les études de clôture; avance de démarrage pour l'audit de clôture. Les dépenses suivantes devront être payées directement par le FIDA (DPD), à la réception des rapports finaux: (i) étude d'impact sur la biodiversité; (ii) étude d'impact sur le stockage de carbone dans le cadre du REDD+; (iii) ONG ADAPPA; (iv) ONG Monte Pico; (v) audit de clôture des comptes.

56. **Transfert des véhicules et biens du Projet.** La liste des immobilisations acquises dans le cadre du financement FEM est jointe en annexe 6. A la clôture du Projet, tous les biens (véhicule, moto, mobiliers et matériel de bureau) devront être transférés au PAPAC, par procès-verbal, sous la supervision d'un représentant du MADR et du Ministère des finances. Ce transfert devra être constaté par l'audit final.

E. EVALUATION DE L'EFFICIENCE DU PROJET

57. Les ressources financières ont été mises à disposition dans les délais convenus. Le Projet n'a effectivement démarré qu'environ 3 mois après son entrée en vigueur (voir annexe 1), après le recrutement des personnes-clés du Projet. La gestion financière du Projet a cependant été peu efficiente, comme le montrent les grandes différences entre les taux d'exécution financière des composantes techniques et de la coordination générale du Projet.

58. En première année, il n'y a eu très peu d'activités, le taux de décaissement du don FEM n'était que de 6% au 30 avril 2014, un an après le démarrage du Projet. Ce retard sur le calendrier des réalisations a perduré tout au long du Projet. Les 6 mois de prolongation du Projet ont permis d'améliorer significativement le taux de décaissement et l'étendue des réalisations du Projet, mais n'ont pas permis, en définitive, d'améliorer grandement la qualité des réalisations, leur durabilité et leur impact sur la gestion durable des ressources naturelles dans la ZT. Les activités et les investissements au niveau des communautés pour favoriser la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité ont été mis en œuvre beaucoup trop tard pour entraîner des bénéfices visibles à la fin du Projet.

59. **Efficiences budgétaires.** La gestion comptable et l'exécution budgétaire ont été très peu efficaces, dans la mesure où le Projet n'a pas utilisé de logiciel de comptabilité qui lui aurait permis d'optimiser la gestion comptable et financière du Projet. Le Projet a utilisé deux logiciels (Acces et Excel) pour tenir la comptabilité et effectuer les DRF au FIDA, avec toutes les sources d'erreurs que cela peut induire. Une simple comptabilité de trésorerie a été tenue au lieu d'une comptabilité analytique qui aurait permis un suivi plus efficace et complet des mouvements de fonds. Beaucoup d'énergie et de temps ont ainsi été gaspillés pour établir les états comptables, qui finalement ne permettent aucune analyse financière des coûts du Projet.

60. La faiblesse de l'efficacité transparaît également au travers des coûts de coordination qui, pour les fonds FEM, ont dépassé de 30% les coûts prévisionnels, alors que les taux de décaissements des deux premières composantes techniques atteignent respectivement 44 et 68%. (La troisième composante, qui atteint 86%, regroupe à la fois le SE du Projet et le SE environnemental, ce qui a certainement entraîné un taux de décaissement plus élevé que pour les deux premières composantes techniques). Les taux des réalisations physiques qui ne peuvent pas être vraiment quantifiées (voir chapitre efficacité), sont certainement en-dessous de ces pourcentages.

61. **Efficiences techniques.** Le Projet a fait largement appel à des prestataires privés pour l'appuyer dans la réalisation des activités. La qualité de ces prestations est très variable, mais dans de nombreux cas, le recours aux prestataires privés n'a pas permis d'effectuer dans les temps des

réalisations de bonne qualité et reproductibles. La période additionnelle de 6 mois a permis de compléter beaucoup d'activités qui étaient juste en phase de démarrage à la date prévue initialement pour l'achèvement du Projet, sans pour autant renforcer les acquis du Projet. La mission d'achèvement a pu constater que les MP d'élevage, qui sont les plus nombreux, montrent beaucoup de défauts au niveau de la qualité de construction des bâtiments (crépi de mauvaise qualité, portes arrachées, etc.), mais également des choix techniques qui ne sont pas appropriés pour les communautés visées.

62. Par ailleurs, l'additionnalité et la complémentarité avec le PAPAFA/PAPAC n'ont pas entièrement été exploitées. En dehors de la mutualisation d'une partie des coûts de gestion et l'utilisation des coopératives comme structure de mise en œuvre de certaines activités dans la ZT, il n'y a pas eu d'autres synergies importantes. Cette intégration n'était pas possible pour les activités, de la composante 1 et en partie de la composante 3, mais cela aurait dû être systématique pour tous les MP et surtout pour les activités relatives à la lutte antiérosive et à la promotion des bonnes pratiques agricoles et agroforestières dans les ZT. Ces activités, intéressant plus largement l'ensemble des exploitations agricoles du pays, et des partenariats auraient pu être menées, sous l'égide du MADR, les techniciens des Délégations agricoles, les projets de la FAO et de la Coopération taiwanaise, pour, sans engager plus de moyens, toucher un nombre plus important de personnes.

63. **Efficience économique.** L'évaluation de l'efficience technico-économique du Projet est difficile à réaliser pour deux raisons principales: (i) l'absence de comptabilité analytique qui n'a pas permis de ventiler les dépenses du Projet par activités; et (ii) l'insuffisance de données chiffrées sur les réalisations du Projet.

64. L'analyse économique et financière du Projet qui repose principalement sur l'analyse des investissements au niveau des communautés à travers les MP ne peut être faite, car le suivi technico-économique qui était prévu n'a pas été fait. Il est aujourd'hui impossible d'avoir les résultats économiques des MP de production végétale ou animale.

65. **Performance financière.** Le budget global du Projet a été décaissé à environ 62% dans une période de temps légèrement plus longue (6 mois) que celle prévue initialement. La contribution des bénéficiaires n'a pas été valorisée, ce qui bien sûr pénalise le calcul du taux de décaissement global du Projet. Le Gouvernement n'a honoré que 1% de ses engagements financiers prévus dans le tableau de financement du Projet. La performance financière du Projet peut être considérée comme moyennement satisfaisante dans l'ensemble, mais très insuffisante pour le Gouvernement.

66. **Gestion financière** Bien que des points forts existent sur le plan du classement des pièces comptables avec la liasse complète de pièces justificatives et l'existence d'un logiciel de suivi budgétaire, la gestion financière du Projet montre de nombreuses faiblesses. En effet, le Projet ne tient pas de comptabilité d'engagement, mais seulement une comptabilité de trésorerie, basée sur les encaissements et décaissements effectués. Ainsi, les outils d'exploitation des données comptables de base tels que le grand livre et la balance ne sont pas disponibles. Les états financiers de synthèse tels que le bilan (situation patrimoniale) ne sont pas établis, seuls les états d'exécution budgétaires sont disponibles. L'inventaire des immobilisations est tenu sur Word, sans mention des valeurs d'acquisition. L'élaboration des DRF, réalisée sur tableur Excel, est très lente, avec la production d'une DRF par année. L'absence d'une comptabilité d'engagement ne permet pas au Projet de bien cerner les avances non justifiées et de ne pas les inclure dans les DRF. Cette pratique n'est pas efficace, elle est source d'imprécisions voire d'erreurs, et finalement en dessous des standards comptables exigés par le FIDA.

67. En ce qui concerne la vérification des états certifiés de dépenses, les résultats sont satisfaisants pour la plupart des échantillons vérifiés. Cependant, le processus de réception des biens et fournitures pour certification des factures avant paiement a connu des faiblesses au moment de l'achèvement.

68. **Suivi-évaluation.** La qualité du SSE du Projet s'est montrée très insuffisante dans la mesure où il n'a pas su, sur la base du cadre logique, mettre en place un cadre de résultats, collecter et produire régulièrement les informations nécessaires pour le suivi des résultats du Projet. En ce qui concerne l'appui à la mise en place d'un dispositif national de suivi de la biodiversité, un important travail a été réalisé en termes d'étude ainsi qu'un renforcement des capacités de l'Observatoire national de l'environnement. On peut toutefois regretter que cet appui et la dotation en matériel informatique soient intervenus très tardivement, à l'achèvement du Projet. La mise en place de la base de données

et sa consolidation, avec l'appui du prestataire recruté par le Projet, aurait dû se faire dès le début, en utilisant des bases de données harmonisées et ainsi améliorer l'appropriation des outils par le personnel de l'Observatoire.

69. Compte tenu de toutes ces considérations, l'appréciation de l'efficacité du Projet peut être considérée comme **insuffisante (2/6)**.

F. EXAMEN DES PRODUITS DU PROJET

70. Les produits du Projet FEM sont présentés ci-dessous de manière consolidée par composante et résultats. Des tableaux détaillés sur les réalisations physiques sont présentés en appendice 5.

1. COMPOSANTE 1. APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'INTEGRATION DE LA BIODIVERSITE DANS LES POLITIQUES SECTORIELLES

71. La composante 1 vise l'intégration de la biodiversité dans le cadre institutionnel et juridique existant et l'amélioration de la coordination entre les différents secteurs de l'administration en promouvant une approche participative dans le cadre de la planification et la gestion des ressources naturelles. De manière générale, les réalisations de la composante 1 peuvent être considérées **comme moyennement satisfaisante (4/6)**.

1.1. Résultat 1.1. Capacités et sensibilisation sur l'intégration de biodiversité et de la gestion intégrée des écosystèmes renforcées

72. **Groupe de travail sur la biodiversité (GTB).** Le GTB qui a été mis en place dans le cadre du Projet réunissait des cadres des administrations centrales et décentralisées, ainsi que des représentants d'ONG et d'organisation professionnelles. Il avait pour vocation d'accompagner le Projet dans la conduite de ses activités autour de la ZT des Parcs. Le GTB a bénéficié de renforcement des capacités à travers des voyages d'études et de l'animation d'une réflexion, avec l'appui d'experts, qui a abouti à la réalisation d'une étude sur la gouvernance de la biodiversité, réalisée en mai 2016. Cette étude contient des recommandations pour une meilleure intégration de cette question dans les politiques nationales. Le travail de la GTB a indirectement contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale sur la biodiversité dans la mesure où les mêmes institutions ont participé à ce processus.

73. Si le principe d'une coordination intersectorielle sur la question de la biodiversité, et au-delà sur l'articulation entre des zones de préservations de la nature et des zones de mise en valeur agricole et agro forestières durables, est totalement pertinente, la durabilité et l'efficacité du GTB sont très incertaines dans la mesure où: (i) il s'arrêtera certainement avec la fin du Projet; et (ii) il n'a pas permis d'atteindre les résultats essentiels qui étaient attendus en terme de gestion durable de la biodiversité dans les ZT, à savoir l'élaboration de documents de stratégies et de plans d'actions de qualités et la mise en place de structures pérennes de cogestion.

74. Cette insuffisance dans les résultats obtenus, et l'absence de durabilité de l'organisation mise en place, s'expliquent certainement pour partie par le fait que la mission dévolue au GTB était uniquement centrée sur les objectifs du Projet et qu'il a été considéré comme un instrument de ce dernier. Il aurait fallu que le Projet accompagne les Ministères du secteur rural et de l'économie dans la mise en place d'une instance de dialogue et de coordination interministérielle permanente, ouverte à des représentants de la société civile, dont les objectifs dépassent ceux du Projet tout en les englobant. Le Projet aurait pu accompagner la mise en place de cette instance et sa montée en puissance à travers des renforcements des capacités, un appui à son fonctionnement et le financement de travaux répondant à la fois aux besoins du Projet et aux priorités de l'instance interministérielle.

75. **Etude sur les ressources halieutiques.** Cette étude réalisée en avril 2015 par la Direction des pêches avec l'appui technique d'un expert a été restituée et validée lors d'un atelier financé par le Projet. Cette étude s'est inscrite dans le cadre d'une convention avec la Direction des pêches qui en a assuré la coordination et qui a pu, à travers les financements du Projet, mobiliser des acteurs du secteur des pêches pour assurer la collecte des données de base. Cette activité a été correctement

menée avec une implication forte et directe de l'institution en charge du secteur et elle a abouti à un produit conforme aux attentes.

76. **Manuel d'éducation environnementale.** Celui-ci a été réalisé en septembre 2014 par les ONG MARAPA et ASPEA. Il est destiné à l'enseignement en huitième classe, il s'agit donc à priori d'un manuel scolaire à caractère officiel et qui serait effectivement utilisé par les enseignants. 40 enseignants ont d'ailleurs été formés, toujours par les même ONG, sur l'utilisation du manuel. Cette activité a fait l'objet d'un contrat de prestation de service entre l'ONG MARAPA et le Projet. En revanche aucune convention n'a été passée avec le Ministère de l'éducation, même si celui-ci a été associé au processus d'élaboration du manuel. Les ouvrages édités portent uniquement les logos des deux ONG et ceux du FIDA et du FEM en tant que bailleurs. Il est regrettable que le document produit ne revête pas un caractère plus officiel avec un logo et un avant-propos du Ministère de l'éducation et éventuellement de celui de l'environnement.

1.2. Résultat 1.2. Cadre juridique et coordination institutionnelle pour l'intégration de la biodiversité renforcés

77. **Loi sur la chasse.** Un projet de loi sur la chasse a été élaboré par un juriste pour le compte du Ministère en charge de l'environnement. Le Décret loi a été adopté en avril 2015, mais est en attente de publication au journal officiel. Cette activité a été réalisée sur la base d'un contrat entre ce juriste et le Projet sans aucune référence au Ministère de l'environnement et sans qu'aucune convention ne soit passée par ailleurs avec ce dernier. La Direction générale de l'environnement a tout de même suivi cette activité de bout en bout, y compris en mettant en place un groupe de travail avec les acteurs du secteur.

78. **Loi et textes sur le secteur des pêches.** Une étude sur le secteur des pêches et sa législation a été réalisée par un consultant juriste dans le cadre d'un contrat avec le Projet. Celui-ci a également élaboré un projet de décret loi sur la pêche et une proposition d'évolution du cadre institutionnel de l'administration des pêches (mission, organisation). Ces documents ne sont pas encore adoptés officiellement. Dans le cadre de cette activité, le projet, comme pour les activités mentionnées plus haut, n'a pas signé de convention avec le Ministère de l'économie, en charge des pêches, qui aurait pu donner un ancrage institutionnel plus solide à cette exercice. Néanmoins le Ministère, à travers la Direction des pêches, a été très impliqué dans le processus d'élaboration et d'animation d'un groupe de travail et l'on peut considérer qu'il y a eu une appropriation effective du travail du consultant par l'administration compétente.

2. COMPOSANTE 2. GESTION INTEGREE DES ECOSYSTEMES ET PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE DANS LES ZT ET AIRES PROTEGEES

79. Cette composante vise à mettre en place 5 zones de cogestion dans la ZT des Parcs, 2 AMG et un site de gestion de la mangrove, pour y conduire avec les communautés concernées des activités et investissements favorisant la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité. De manière générale, les réalisations de la composante 2 peuvent être considérées comme **modérément insuffisantes (3/6)**.

2.1. Résultat 2.1. Capacité développée et outils acquis pour conserver les services de la biodiversité des forêts et des écosystèmes

80. **Délimitation des zones des 5 zones cogérées (44 communautés et 5 000 ha de forêts ombrophiles).** Le DCP avait identifié 5 aires de cogestion, concentrées dans la ZT du PNOT mais couvrant aussi des communautés hors ZT, identifiées pour leur impact négatif sur cette zone (voir cartes en annexe 3). Le Projet a fait réaliser de nouvelles cartes à l'échelle 1/25 000 dans lesquelles les zones de cogestion (correspondant pour trois d'entre elles aux zones d'action des coopératives CECAB, CECAQ-11 et CECAFEB⁹) sont circonscrites à la ZT et ne couvrent plus l'intégralité des communautés ayant un impact négatif sur cette zone (voir annexe 3). Les cartes réalisées par le Projet pour un montant de 18 000 USD ne présentent pas le niveau de détail prévu à la conception:

⁹ Respectivement: Coopérative d'exportation de cacao biologique; Cooperativa de Exportação de Cacao de Qualidade et Coopérative d'exportation de café biologique.

paysages productifs, récoltes, mesures existantes relatives à l'agroforesterie et filières; infrastructures (routes, pistes, équipements communautaires, équipements touristiques); zones menacées par l'impact humain; zones dont la valeur naturelle est élevée; distribution des espèces endémiques ou menacées. Le principe de cogestion n'est pas clairement défini dans le DCP, dans la mesure où l'identification des parties prenantes n'est pas formalisée et que par conséquent aucune définition des rôles et responsabilités des parties n'a pu être entreprise. Les zones de cogestion identifiées n'ont donc pas de reconnaissance légale, et aucune instance de cogestion, même informelle, n'a été mise en place.

81. Il était prévu de faire la délimitation des limites entre les zones de cogestion et les Parcs, afin notamment de faire prendre conscience aux populations de la limite à respecter pour la coupe d'arbres et l'extension des zones de culture. Cette activité a consisté à borner les limites physiques des Parcs, avec 125 bornes installées (19 à Príncipe et 106 à São Tomé). Contrairement à ce qui était prévu dans le DCP, le Projet n'a impliqué l'Autorité des parcs ni les populations locales dans cette activité. Le bornage a connu des retards importants, suite à un litige avec l'entreprise CAO, en charge de l'activité, qui a refusé de finaliser l'installation des bornes, à cause de la difficulté à atteindre certaines zones. Il a fallu recourir à une prestation rémunérée de l'ONG Monte Pico pour terminer le bornage (activité poursuivie jusqu'à début septembre 2016, soit trois mois après l'achèvement). Au total, l'activité a représenté un coût d'environ 460 USD par borne installée.

82. **Mesures pour une utilisation durable des ressources naturelles et services des écosystèmes dans chacune des 5 aires cogérées** Le DCP prévoyait que la définition des zones de cogestion s'accompagne d'une évaluation détaillée de chaque zone par une équipe d'expert, détaillant la biodiversité et les services écosystémiques de la zone; les parties prenantes et communautés de chaque zone; les activités potentiellement rémunératrices pouvant être ciblées par les investissements (sélectionnées sur des critères environnementaux, économiques et commerciaux). Cette étude de base devait servir à l'animation d'un processus participatif (prévu pour une durée de 12 à 18 mois) auprès des communautés ciblées, afin d'identifier les éléments-clés pour chaque plan de cogestion. Les plans finaux devaient prévoir: (i) les mesures de gestion nécessaires à la conservation de la biodiversité de chaque zone; (ii) les activités génératrices de revenus pertinentes (avec plan d'affaires); et (iii) un plan de travail et un budget détaillés.

83. Au vu de la courte durée du Projet, la consultante recrutée pour la réalisation des plans de cogestion a mené d'emblée la phase d'identification et le processus d'animation permettant de faire émerger les plans. Les insuffisances constatées dans le document final ont reporté sa validation d'un an environ. Les plans ont été remis aux communautés lors d'ateliers de validation en mai 2016, à un mois de l'achèvement du Projet. La formation des leaders communautaires pour la mise en œuvre de ces plans n'a pas pu être réalisée.

84. Le document final, de 176 pages, rassemble les cinq plans de cogestion; il se limite à un descriptif peu approfondi des contraintes de chaque zone et à un ensemble de 47 fiches de MP à mettre en œuvre dans les communautés des zones de cogestion. Aucune vision stratégique n'est développée et aucune mesure de gestion commune du territoire de la zone de cogestion ou de conservation de la biodiversité n'est proposée dans ces plans, constat aggravé par le fait que la redéfinition des aires de cogestion au démarrage du Projet exclut certaines communautés ciblées de ces zones. Les plans n'ont pas été validés au niveau institutionnel et aucune tutelle n'a été identifiée pour leur mise en œuvre.

85. Les MP présentés ne comportent pas de plans d'affaire ni de justification environnementale et économique détaillée; ils présentent de façon très sommaire la justification et le budget prévisionnel. Leur montant varie entre 4 000 et 51 000 USD contre 30 000 à 35 000 USD prévu dans le DCP. 51 000 USD représente un montant très élevé pour des communautés, peu familières et formées à gérer des investissements aussi importants. Les entretiens de terrain avec des associations ayant bénéficié de MP ont par ailleurs révélé que le MP mis en œuvre n'était souvent pas le premier choix de la communauté. Le document final est donc loin de l'outil de gestion prévu à la conception. Il est peu pertinent et peu utilisable comme outil de gestion, que ce soit par les communautés ou les institutions.

86. **Formation en pratiques agroforestières durables assurant la réduction de l'érosion du sol.** La mise en œuvre de cette activité s'est traduite par: (i) la réalisation d'une étude, d'un manuel de formateurs; (ii) la formation de 19 formateurs sur les pratiques agro forestières durables et la lutte contre l'érosion; et (iii) la formation d'agriculteurs sur ces techniques. L'étude-diagnostic des

phénomènes d'érosion dans la ZT du Parc, incluant des recommandations pour des actions de formation et l'ingénierie de formation, a été confiée à l'ONG ALISEI. Des personnes issues des administrations déconcentrées du MADR, des organisations agricoles ou des communautés ont été formées comme formateurs, qui ont ensuite été recrutés par le Projet pour assurer la formation des agriculteurs à l'échelle des communautés. La qualité du travail réalisé est bonne et cette activité est particulièrement pertinente dans le contexte agricole des ZT, qui se caractérise par du défrichage sur des terres accidentées et soumises à de fortes précipitations. Au total, 1 090 paysans ont été formés sur les 2 000 prévus (*taux de réalisation: 54,5%*) ; l'équipe du projet indiquant l'impossibilité de trouver plus de paysans à former. Une évaluation des formations des agriculteurs doit être réalisée par l'ONG ADAPPA durant la phase d'achèvement du Projet.

87. Une implication formelle du MADR, au-delà de ses techniciens qui ont été recrutés à titre individuel, aurait permis de renforcer le dispositif d'appui-conseil naissant de ce dernier. En effet, depuis 2012, le MADR a mis en place des Délégations de l'agriculture dans les districts, avec l'appui de la Coopération taiwanaise. Les techniciens de ces délégations sont chargés de la vulgarisation et du conseil agricole dans toutes les communautés. Une convention, avec le Centre d'appui au développement rural (CADR) aurait également permis de transférer les outils pédagogiques produits pour la formation de l'ensemble des techniciens et aurait mieux assuré la pérennité et la diffusion de ces formations. Des organisations professionnelles agricoles, comme la Fédération nationale des petits agriculteurs (FENAPA) ou les coopératives, auraient pu également être parties prenantes d'une telle convention. Une mise à l'échelle de cette activité, notamment à travers la diffusion des outils pédagogiques, devrait être envisagée dans le cadre du PAPAC, ou d'autres projets du MADR, en associant les Délégations de l'agriculture, le CADR et les organisations professionnelles.

88. Toujours dans le cadre de cette activité, des études pédologiques ont été réalisées par le Centre de recherche en agronomie tropicale (CIAT), sur la base d'échantillons qui lui ont été remis par le Projet.

2.2. Résultat 2.2. Pression sur les ressources naturelles réduite grâce à la diversification des activités génératrices de revenus et de soutien aux activités respectant la biodiversité

89. Ce volet visait la formalisation de 30 associations chargées de mettre en œuvre des plans d'aménagement pour le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) dans les zones de cogestion, avec un montant moyen de 30 000 à 35 000 USD prévu pour chaque plan d'aménagement (identifié sur la base du plan de cogestion). Des AGR pouvant être incluses dans les plans de gestion avaient été identifiées à la conception: (i) nouveaux produits agricoles (épices comme le poivre sauvage et le gingembre, plantes médicinales, champignons); (ii) produits forestiers non ligneux; (iii) production d'engrais et de pesticides biologiques; (iv) mesures d'agroforesterie; (v) utilisation de produits dérivés de la foresterie; etc. Avec un total d'investissements atteignant environ 851 500 USD sur 975 000 USD prévu dans le DCP, ce volet concentrait l'essentiel des investissements du Projet, représentant près de 50% du total décaissé.

90. Comme le montre le tableau ci-dessous, le montant moyen par MP était de 31 540 USD, avec un maximum pour le développement des cultures commerciales, liés à un projet important de plantation de cacao à Santa Catarina. Tous les montants prévus n'ont pas été décaissés, suite à des retards dans la mise en œuvre des MP. A l'achèvement du Projet, le taux moyen de décaissement des fonds pour les MP était de 73%, avec des bons taux pour le développement des cultures commerciales (café, cacao), l'élevage, le tourisme et l'apiculture. Les taux les plus bas sont observés dans les MP de foresterie, de transformation des produits agricoles et le développement des productions alimentaires (voir détails en annexe 4.2).

Tableau 6: Coûts et taux de décaissement par type de MP

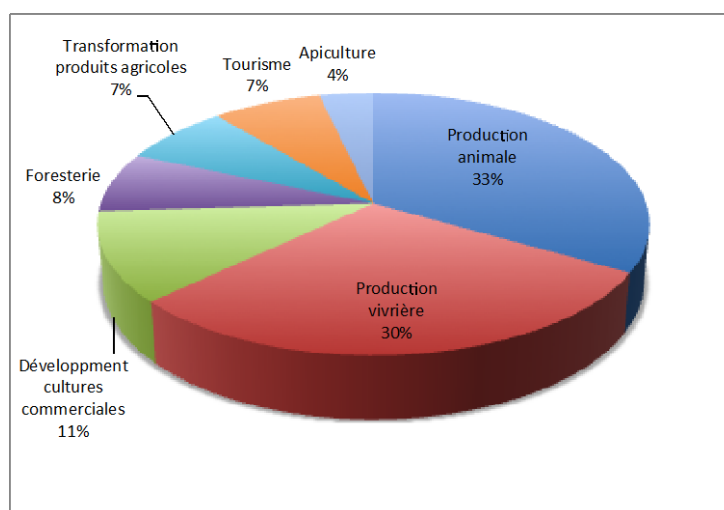
Type MP	USD			% décais. moyen/MP
	Montant (USD)	Décaissé à l'achèvement	Montant moyen / MP	
Cultures commerciales	247 201	219 208	82 400	89%
Transformation produits agricoles	44 170	20 430	22 085	46%
Tourisme	70 000	55 880	35 000	80%
Elevage	234 996	192 480	23 500	82%
Production vivrière	149 902	70 892	21 415	47%
Foresterie	53 692	22 076	26 846	41%
Apiculture	51 603	40 868	51 603	79%
Total	851 563	621 833	31 539	73%

91. Le Projet n'est finalement pas intervenu en matière d'appui à la formalisation des associations bénéficiaires des MP. Il a simplement été demandé aux groupements informels constitués pour bénéficier de l'opportunité de financement apporté par le Projet de s'engager dans une démarche d'officialisation sans qu'il y ait eu de véritable appui ou suivi par le Projet. Toute la réflexion et le dialogue sur un projet viable, avec ses implications et bénéfices sur la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, n'ont donc pas été vraiment menés avec les bénéficiaires avant la validation des MP.

92. Le Projet prévoyait d'accompagner les communautés vers la mise en place de structures (associations) formelles porteuses des MP et bénéficiant d'une reconnaissance officielle. Ce processus n'a finalement pas été engagé, faute de temps, et les "associations" se sont créées autour de l'opportunité d'accéder à un MP plutôt qu'autour d'une réflexion sur un projet viable, avec un lien fort avec des objectifs de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité du Projet

93. Suite aux importants retards pris dans le développement des plans de cogestion, le Projet a opté pour une approche MP, mise en œuvre au niveau des communautés ciblées de la ZT, perdant ainsi la vision territoriale de mise en œuvre de plans d'aménagement. Sur 30 MP prévus par le Projet, un total de 26 MP a été mis en place (voir détails en annexe 4.1), sur la base des fiches proposées par la consultante chargée de définir les plans de cogestion; ils impliquent une quarantaine de communautés des 5 zones de cogestion. Les MP ont atteint des niveaux d'exécution extrêmement variables et présentent une grande disparité du point de vue de leurs montants, de leurs cibles, du type d'investissements financés et du mode de mise en œuvre.

Tableau 7: Répartition des MP par type



94. **Douze MP** (33 communautés touchées) sont mis en œuvre à travers 5 conventions passées avec les coopératives:

- Une convention avec la CECAB, ayant permis, au niveau de 8 communautés appartenant à la CECAB, la plantation par communauté de 5 000 plants de cacao (soit 40 000 plants) et 400 plants forestiers d'ombrage à la fin 2015; avec un taux de survie proche de 90%. En avril 2016, 400 plants d'ombrage supplémentaires ont été plantés dans chaque communauté (soit un total de 6 400 plantes d'ombrage toute communauté confondue, sur 968 ha).
- Une convention avec la CECAQ-11, pour un projet de valorisation de la pulpe de cacao (sous-produit), transformée en gelée. Seule la première tranche du MP a pu être mise à disposition, et a permis la construction et l'aménagement d'une cuisine pour la transformation des produits, la formation de 15 producteurs, des tests de production de gelée et un test d'appréciation auprès des consommateurs. Ces gelées sont actuellement produites par quatre femmes de la coopérative et commercialisées à la foire organisée chaque quinzaine dans la capitale; le coût élevé des bœufs ne permet pas de dégager une marge satisfaisante, la CECAQ-11 envisage une commercialisation auprès des cantines scolaires et éventuellement au niveau de magasins d'artisanat local visités par les touristes.
- Trois conventions avec la CECAFEB: (i) la première pour la mise en œuvre de MP dans 8 communautés – la CECAFEB a identifié en priorité des MP élevage (6) et deux MP en lien avec les cultures alimentaires, ces MP prévoient tous la valorisation de 5% des bénéfices au profit de la communauté; (ii) la seconde pour le développement de la culture de café Robusta dans la zone de Colonia (10 communautés) – le MP a bien progressé avec la formation des producteurs sur les techniques de culture et de transformation, la mise à disposition d'une unité de traitement humide avec du matériel, ainsi que le défrichage des parcelles, et la préparation de pépinières et un démarrage de plantation (l'activité se poursuivra avec le PAPAC pour une seconde phase de plantation prévue en septembre); (iii) la troisième pour le développement de la culture de café Robusta dans la zone de Santa Catarina (six communautés) – le projet a connu des retards du fait des difficultés de la CECAB à fournir les pièces justificatives permettant la mise à disposition des fonds par le Projet. Il a été procédé à la création d'une association de 50 membres, à des formations et à la construction et l'équipement d'une unité de traitement humide, dont les travaux n'étaient pas achevés lors de la mission d'achèvement (septembre 2016; trois mois après la date d'achèvement).

95. **Quatorze autres MP** mis en œuvre sur la base de contrats directement passés avec les associations de producteurs: 2 MP à Príncipe; 4 MP dans la zone sud de São Tomé; et 8 MP dans le reste de l'île de São Tomé. Les Délégations régionales de l'agriculture n'ont pas été impliquées directement dans la mise en œuvre de ces MP. Les MP ont atteint des stades d'exécution variables et touchent aux domaines suivants:

- Cultures alimentaires: 6 MP sur les cultures vivrières (1 MP sur le maïs – taux d'exécution financière de 1%, 3 MP sur le maraîchage et 2 MP sur les cultures vivrières telles que le taro, la banane, etc.). Les MP se sont concentrés sur la mise à disposition de matériel végétal (semences ou plants) et des formations sur le compostage. Ces activités ont été renforcées par la formation sur la lutte contre l'érosion déployée par le Projet.
- Elevage de porcs (1 MP) et de poules pondeuses (2 MP), suivis par un technicien recruté pour assistance technique par le projet et dont le domaine d'expertise est en réalité l'apiculture. Ces MP posent d'importantes questions en termes de durabilité: leurs modèles techniques et économiques paraissent discutables ou au moins fragiles et ils ne sont pas adossés à un partenaire technique durable (pas d'implication des services de l'Etat par le Projet). Le circuit d'approvisionnement en aliment, produits vétérinaires (absence de services vétérinaires de proximité) et poussins n'a ni été conçu, ni mis en place; les bénéficiaires témoignant de leurs difficultés sur ces aspects spécifiques. La conduite des MP pose beaucoup de questions, avec un manque de clarté sur la mise à disposition des animaux (800 constatés contre 2 000 prévus, échange ou reprise de porcs par l'équipe du Projet sans justification); la faiblesse des compétences du technicien recruté pour encadrer les activités; la non-implication des services de l'Etat; la faible appropriation par les associations bénéficiaires auxquelles les MP n'avaient toujours pas été remis au moment de la mission d'achèvement.
- Reboisement: 2 MP (Santa Josefina et Praia das Conchas). A Santa Josefina, la préparation du terrain a eu lieu un an avant l'acquisition des plants (café robusta, espèces d'ombrage ou

des espèces choisies pour leur valeur commerciale – Cedrela, cocotier, etc.); la communauté ne compte qu'un habitant (chef de l'association composée de riverains basés dans d'autres communautés éloignées), riche propriétaire jouissant des terrains de la communauté. Le MP de Praia das Conchas prévoyait le reboisement de 25 ha à travers un contrat avec la Direction des forêts. L'implication de cette Direction a été abandonnée au démarrage du MP, une entreprise privée a été recrutée pour la préparation du terrain (défrichage, piquetage, ouverture de trous – travail initialement prévu comme la contribution de la communauté). 2 000 plants ont été livrés mais, faute de pluie, n'ont pu être plantés et sont morts. 3 900 plants supplémentaires devaient encore être livrés au moment de la mission d'achèvement.

- Tourisme avec la réhabilitation d'un bâtiment pour établissement d'un centre touristique à Nova Moca et la réhabilitation prévue du jardin botanique (Bom Sucesso). A Nova Moca, le centre a été rénové mais la cuisine n'a pas été équipée et la communauté ne peut donc développer l'activité qui l'intéressait le plus: ouverture d'un petit restaurant pour les touristes de passage. La PTRS (voir plus bas) a profité de la rénovation pour y installer ses bureaux et entend prendre en charge la gestion du site. Concernant le jardin botanique, les travaux de réhabilitation se sont limités à la rénovation des bâtiments d'accueil des touristes et à un éclaircissage du site (coupe d'arbres). Le jardin botanique en lui-même est resté dans un état de délabrement avancé (pas d'entretien de l'abri des orchidées endémiques; pas de rénovation des panneaux et étiquettes). Ce MP a été développé sans impliquer la Direction du parc, gestionnaire du Jardin.
- Transformation de produits agricoles: les deux derniers MP concernent la transformation de produits agricoles (achat d'un moulin pour le maïs à Porto Alegre contrairement à la demande de la communauté qui avait exprimé le besoin d'une broyeuse à manioc) et l'apiculture à Príncipe, ayant connu d'importants retards de mise en œuvre.

96. Le tableau présenté en annexe 4.1 résume l'ensemble des MP mis en place par le Projet, leur budget et la situation de leur avancement physique et financier. La mission d'achèvement a constaté un suivi approximatif de ces dossiers par l'équipe de mise en œuvre qui était rarement à même de fournir des informations précises sur l'avancement des activités pour chaque MP. Le constat global est que les MP mis en œuvre par les coopératives et directement liés aux activités des coopératives ont eu des résultats plus satisfaisants et ont plus de chances de se développer de façon durable. Certains autres MP bénéficient d'un contexte favorisant légèrement leur durabilité: c'est le cas des MP élevage dans la zone de la CECAFEB qui, si ils fonctionnent, pourront constituer une opportunité pour la coopérative de renforcer ses sources de matière organique et pour les jeunes sans terre d'accéder à des opportunités de revenus. C'est le cas aussi du MP en partenariat avec les apiculteurs de Príncipe qui bénéficie déjà de l'accompagnement permanent d'un biologiste expert des abeilles (présent à Príncipe pour trois ans) dans le cadre de l'accord entre le Parc et Príncipe Trust (travail centré sur la conservation des pollinisateurs).

97. Un nombre important de MP présentait cependant une situation très préoccupante avec de faibles perspectives de durabilité au moment de la mission d'achèvement, se traduisant essentiellement par la faible appropriation par les bénéficiaires en lien avec: la faible pertinence de certains MP (dimensionnement, choix techniques notamment en matière de races et d'alimentation, deuxième ou troisième choix de l'association); le faible accompagnement technique par le Projet et la non-implication des services décentralisés de l'Etat (durabilité); la non formalisation des associations, qui ne peuvent disposer ainsi d'un compte bancaire; l'absence de stratégie de désengagement du Projet, aggravée par la poursuite des activités après l'achèvement et l'absence de transfert officiel des MP à leurs bénéficiaires.

98. **Tourisme durable.** La PTRS est en place (statut constitutif disponible depuis février 2016), elle rassemble 40 opérateurs et associations liées au tourisme de São Tomé (voir liste des membres fondateurs en annexe 5.3). Elle dispose d'un plan d'action pour l'année 2016 mais peine à trouver des ressources financières hors du Projet pour financer son fonctionnement. Depuis septembre 2015, la PTRS a engagé plusieurs actions, elle a: (i) participé à l'Expo Milano 2015; (ii) produit une charte sur le tourisme durable, signée par tous ses membres; (iii) formulé un projet de route du cacao à Ponte Figo qui faute d'approbation par le Gouvernement n'a pas pu être mené à bien; (iv) elle a par ailleurs été impliquée dans la réhabilitation du jardin botanique et a profité indirectement de la mise en place du centre touristique à Nova Moca, où elle a installé ses bureaux, et a dans ce cadre bénéficié du matériel informatique destiné au centre. Quatre membres de la plateforme ont par ailleurs bénéficié d'un voyage d'étude en Equateur organisé par le partenaire ICEA. Le projet de route du café et

d'autres itinéraires touristiques à Príncipe n'ont pas été développés. Enfin, le plan marketing prévu pour la commercialisation des paquets touristiques développés n'a pas été élaboré.

99. **Meilleures pratiques pour une gestion durable des ZT.** Ce volet prévoyait la collecte des exemples de réussites, des informations et des données sur les activités poursuivies durant la durée de vie du PAPAFA et du PAPAC, et de l'initiative FIDA/FEM, dans le but de produire un ensemble de directives sur les meilleures pratiques pour la gestion durable des ressources naturelles à São Tomé et Príncipe. Ce volet n'a pas été mis en œuvre par le Projet.

2.3. Résultat 2.3. Conservation et gestion intégrée des écosystèmes marins et de mangrove promues

100. **Aires marines gérées (AMG).** Le Projet a contribué à l'identification de 2 AMG: "Sete Pedras" à São Tomé (740 ha) et une au nord de Príncipe (1 000 ha). Cette identification a été réalisée sur la base d'une étude de l'ONG italienne MEDSEA (mai 2016) comprenant la cartographie et des propositions de mode de gestion. Du fait du caractère très récent de l'étude, les AMG ne sont pas encore officialisées et les modalités et instances de gestion encore en cours de réflexion. Cette activité était portée par la Direction des pêches même si aucune convention formelle n'a été passée avec le Projet sur cette question. Les conditions techniques de création de ces AMG sont aujourd'hui réunies, en revanche la question du fonctionnement des instances de concertation et de cogestion reste posée. Pour cela, la mobilisation de la Direction des pêches est indispensable, notamment pour assurer leur financement que ce soit sur le budget de l'Etat ou à travers des projets.

101. **Mangroves.** En ce qui concerne les zones de mangroves, des plans de gestion (2015-2017) ont été élaborés par l'ONG Alisei et CE3C pour les mangroves de Malanza et de Praia das Conchas. Les responsables du Comité de gestion de la mangrove de Malanza ne se souvenaient pas spontanément de ce plan de gestion ce qui dénote le manque d'appropriation par les premiers utilisateurs et démontre le peu d'utilité de ce type de documents en l'absence d'accompagnement sur la durée et de moyens pour mettre en œuvre les activités prévues.

102. Le Projet a apporté un appui au Comité de gestion de la mangrove de Malanza à travers le financement de mesures prioritaires (bloc sanitaire et barques¹⁰). En revanche il n'y a pas eu d'activités au niveau de la mangrove de Praia das Conchas, car celle-ci a pratiquement disparue. Le Comité de gestion de Malanza existait avant le Projet, il assure une sensibilisation des usagers de la mangrove et des fonctions de guide pour les touristes. Le Comité sert également d'interlocuteur aux administrations et aux structures (scientifiques notamment) qui s'intéressent à la mangrove. Le Projet aurait pu renforcer la dimension "cogestion" en formalisant davantage les relations entre les membres des communautés appartenant au Comité de gestion et les institutions publiques, en donnant un caractère plus officiel au plan de gestion et en inscrivant le Comité dans une relation contractuelle avec la Direction des parcs par exemple.

2.4. Résultat 2.4. Renforcement des intervenants pour la mise en œuvre du REDD+

103. Le Projet a financé la formation de 18 cadres nationaux des services publics et de la société civile sur l'initiative REDD+ et sur les modalités de conception de projets REDD+ en septembre 2014. Cette formation devait être suivie par la formulation de projets REDD+, à l'initiative des institutions d'où sont issues des personnes formées. Jusqu'à présent aucun projet n'a été élaboré et des besoins en formations complémentaires ont été soulevés par les cadres formés, lors de la mission d'achèvement.

¹⁰ Fournis au comité de gestion après la date d'achèvement: mi août pour la construction des sanitaires et début septembre pour les barques.

3. COMPOSANTE 3. SUIVI-EVALUATION

104. La composante 3 a pour but d'établir un système de suivi-évaluation (SE) intégré dans la structure d'exécution du PAPAFA/PAPAC, de fournir des informations sur le niveau de richesse et l'évolution de la biodiversité et des écosystèmes et leur évolution et enfin alimenter la première base de données et site internet du pays sur la biodiversité. De manière générale, les réalisations de la composante 3 peuvent être considérées comme **insuffisantes (2/6)**.

105. Le DCP a encouragé le développement d'un système de suivi-évaluation (SSE) du projet FEM, complémentaire à celui du PAPAFA, avec des indicateurs et des méthodes SE ciblées sur la mesure des résultats du Projet en termes de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes. Une liste d'indicateurs de suivi environnemental (en plus de ceux du cadre logique) était proposée dans le DCP (voir tableau ci-dessous), mais n'a pas été prise en compte dans le suivi-évaluation des réalisations du Projet.

Tableau 8: Tableaux des indicateurs du suivi environnemental

Sujet d'étude	Indicateur clé
État et tendances de la biodiversité	Tendances en termes d'étendue, de densité et qualité des forêts ombrophiles et des mangroves dans la zone du projet.
	Évolution démographique et distribution d'un nombre choisi d'espèces ornithologiques et botaniques endémiques/menacées dans les ZT.
	Niveau réduit de conflits en bordure des zones protégées et respect au niveau local des plans de gestion des ZT.
	Les pratiques de chasse durable sont réglementées par des lois qui sont appliquées.
	La collecte durable du bois est réglementée par des lois qui sont appliquées.
Utilisation durable	Les mesures politiques et la planification sont basées sur l'intégration de la biodiversité.
	Il existe des instruments efficaces de coordination intersectorielle relatifs à l'utilisation des terres et à leur gestion.
	Les aires de paysages terrestres et marins sont gérées durablement.
	Proportion de produits dérivés de sources durables (certification).
	Les systèmes et les équipements de récolte sont prescrits en fonction des conditions forestières afin de réduire les impacts.
Intégrité de l'écosystème	Des plans de gestion des déchets sont formulés et mis en œuvre par des chaînes de valeur qui gèrent l'utilisation durable des déchets organiques.
	Pourcentage de paysages productifs fertilisés au moyen de compost naturel.
	L'érosion et autres formes de dégradation des sols sont réduites dans les paysages productifs.
	La connectivité du paysage est maintenue dans les ZT.
	Les tailles des populations et les structures démographiques d'espèces d'arbres sélectionnées dans les forêts ombrophiles n'enregistrent aucun changement significatif.
Connaissances traditionnelles, innovations et pratiques	Les plans de gestion des paysages productifs font preuve de respect à l'égard des questions et des connaissances culturelles locales.
	Les enfants sont sensibilisés (formellement et informellement) à la gestion des ressources naturelles.
Accès aux bénéfices et à leur partage	Les communautés locales considèrent que les mécanismes de partage des bénéfices sont justes.
	Les populations locales ont la possibilité de trouver des emplois et d'être formées aux techniques de production et d'utilisation durable des ressources.

106. **SSE du Projet.** Un spécialiste en SE (expert en informatique et bases de données) a été recruté pour le SE du Projet (à mi-temps sur le projet FIDA). Il a mis en place un ensemble de bases de données sur logiciel "Acces", qui devaient permettre le suivi des réalisations du Projet. Les tâches spécifiques suivantes prévues dans le DCP n'ont pas été réalisées: (i) organiser un processus participatif incluant les bénéficiaires du Projet pour choisir et affiner les indicateurs, collecter des informations de base, et approuver une méthodologie pour le travail de suivi; (ii) évaluer le système de SE du PAPAFA et l'adapter aux exigences du Projet, en intégrant les éléments spécifiques identifiés pour le suivi de la biodiversité et de la santé de l'écosystème.

107. Les données n'ont pas été collectées de façon régulière, il n'y a donc pas eu d'analyse de l'état d'avancement du Projet sur la base des indicateurs du cadre logique ou des données COSTAB.

108. En dehors du suivi de quelques espèces d'oiseaux et plantes endémiques (voir ci-dessous), aucun indicateur spécifique environnemental n'a été défini ou suivi par le Projet. Les indicateurs de premier niveau du Projet n'ont pas été renseignés ou suivis. Dans le cas des MP, tous les contrats spécifiaient la responsabilité de la communauté pour le rapportage hebdomadaire à mensuel à l'aide de fiches. Un seul MP visité par la mission d'achèvement disposait de fiches renseignées et aucune fiche n'a été centralisée au niveau de l'UCP. Les visites de terrain par les responsables du Projet n'ont pas toujours été très régulières.

109. Au passage de la mission d'achèvement, il n'existait pas de bilan exhaustif des réalisations et le Projet n'était pas en mesure de donner des informations précises et cohérentes sur l'état d'avancement physique et financier des différentes activités (nombreuses contradictions entre les données de la comptabilité, les informations fournies par l'équipe du Projet et les constats de terrain). Les rapports d'activités semestriels du Projet sont très sommaires et ne contiennent aucune quantification des réalisations. Aucun tableau de bord des activités n'a été mis en place et il n'existe pas de données consolidées sur la mise en œuvre¹¹. Le manque de données physiques et financières quantifiées à la fin du Projet rend difficile voire impossible aujourd'hui d'évaluer de manière objective les résultats du Projet, en particulier celui des MP.

110. **Collecte et mise à disposition d'information sur le statut et la distribution des espèces clés endémiques de flore et de faune.** Un système de données sur la diversité biologique a été élaboré et rendu opérationnel par le recrutement d'un consultant international. Le système s'est concentré sur le suivi de plusieurs espèces d'oiseaux (cinq à São Tomé: *Treron sanctithomae*; *Terpsiphone atrochalybeia*; *Anabathmys newtonii*; *Zosterops [ficedulinus] feae*; *Oriolus crassirostris* et deux à Príncipe: *Psittacus erithacus princeps*; *Treron calva virescens*) et a abandonné le suivi d'espèces végétales prévu à la formulation: pin de São Tomé (*Afrocarpus manii*), anciennement appelé *Podocarpus manii*). Les indicateurs sur la biodiversité sont suivis par l'ONG Monte Pico (transects pour le suivi des oiseaux), avec laquelle le Projet a travaillé ponctuellement pour la fourniture de données supplémentaires. La base de données Access contenant les données et gérée par l'informaticien du Projet, a été transférée en mai 2016 à l'Observatoire national sur l'environnement, la direction des forêts et l'ONG Monte Pico à l'occasion d'une cérémonie officielle, qui s'est accompagnée de la livraison de trois lots de petit matériel informatique et du logiciel ArcGIS (aux deux institutions et à l'ONG).

111. L'Observatoire est chargé de la mise à jour de la base de données qui nécessite encore d'être intégrée dans la base de données principale de l'Observatoire. Aucune mesure n'a été prise pour le renseignement des indicateurs sur le long terme et le système proposé est très loin de ce qui avait été imaginé à la formulation (*un système moderne de gestion des connaissances qui deviendra le cadre et l'outil fondamental pour les prochains travaux de conservation et de recherche, et une source d'informations pour la planification et la mise en œuvre de la gestion de la biodiversité*).

112. **Site internet du Projet.** Un site internet du Projet a été élaboré par l'entreprise informatique santoméenne Empresa YBITE en avril 2016. Le site était géré par l'expert suivi-évaluation et sa gestion devrait être reprise par le PAPAC à travers les coopératives, en collaboration avec la Direction de l'environnement.

113. **Gestion des savoirs.** Le Projet ne s'est pas engagé dans un processus construit de gestion des savoirs (production et diffusion). Le volet prévu à cet effet lors de la conception (Volet 2.2.3: Élaboration et diffusion de directives sur les meilleures pratiques pour une gestion durable des ZT) n'a pas été mis en œuvre. Malgré ce manque d'implication sur ce volet, le Projet a contribué tout de même de manière significative à générer des savoirs au cours de sa mise en œuvre, en particulier en produisant: (i) des études sur la biodiversité marine, les ressources halieutiques et terrestres, les phénomènes d'érosion dans les ZT; (ii) un manuel d'éducation environnementale; (iii) un manuel sur la lutte contre l'érosion, pour ne citer que les plus importants.

114. Si l'étude sur les ressources halieutiques a été très bien appropriée par la Direction des pêches, les autres documents produits n'ont pas été remis officiellement aux institutions concernées. Ceci a limité quelque peu l'envergure du processus de diffusion des savoirs. Cependant dans le cas spécifique de la lutte anti-érosive, l'étude détaillée réalisée a conduit à des actions de formation de

¹¹ Les MP n'ont été suivis individuellement ni sur le plan des réalisations physiques, ni sur celui des réalisations économiques; les données sur le nombre de personnes formées par le Projet ont dû être produites au cours de la mission d'achèvement sur la base des listes de présence des formations réalisées au cours de la mise en œuvre du Projet.

formateurs (y compris l'élaboration d'un manuel de formation) et à de la formation "aux champs" au sein des communautés par ces mêmes formateurs.

G. EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROJET

115. Résultats physiques du Projet. L'analyse du niveau de réalisation des indicateurs du cadre logique (voir appendice 5) ne peut être fait de manière très précise car de nombreux indicateurs de résultats (7 sur 13) du cadre logique n'ont pas été quantifiés au départ, ni en cours d'exécution du Projet. Par ailleurs le SSE du Projet ne fournit guère de données sur l'avancement des activités et encore moins sur les niveaux de réalisation atteints. Au niveau des objectifs, seul l'indicateur du suivi d'espèces endémiques est à peu près atteint (voir plus loin la chapitre impact). Les autres indicateurs n'ont pas été suivis et ne peuvent donc être analysés. Le tableau ci-dessous présente le niveau d'atteinte des résultats du Projet.

Tableau 9: Réalisation des indicateurs de résultats du Projet

Résultats	Indicateurs (* SYGRI)	Niveau de réalisation
Composante 1. Appui institutionnel pour l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles du pays		
Résultat 1.1. Les capacités et la sensibilité pour l'intégration de la biodiversité et la gestion intégrée des écosystèmes sont augmentées.	- Toutes les institutions gouvernementales concernées adoptent les directives et règlements d'intégration de la biodiversité. - Au moins 50% des membres des groupes de la communauté cible accroisse leur sensibilité à l'environnement.	- L'état des lieux sur l'adoption de directives et règlements d'intégration de la biodiversité n'est pas fait. - Une enquête reste à faire pour déterminer l'augmentation de la sensibilité des communautés à l'environnement.
Résultat 1.2. Le cadre juridique et la coordination institutionnelle pour la l'intégration de la biodiversité sont renforcés.	- Nombre de protocoles d'accord sur la coordination de l'intégration de la biodiversité signés entre les institutions gouvernementales. - Nombre de nouvelles lois et réglementations.	- Deux décrets lois proposés dont un adopté mais non publié au Journal officiel. - Une proposition d'évolution du cadre institutionnel de l'administration de la pêche a été faite.
Composante 2. Gestion intégrée des écosystèmes et préservation de la biodiversité dans les zones tampons et aires protégées		
Résultat 2.1. Les capacités pour maintenir les services de la biodiversité des forêts et des écosystèmes sont établies et les outils acquis.	75% de zone forestière à haute valeur de biodiversité inclus dans les zones tampons des deux aires protégées ciblées par les 5 plans de cogestion. 50 initiatives pilotes de conservation des sols, menées dans les zones tampons des deux aires protégées.	Ces données n'ont pas été documentées par le Projet.
Résultat 2.2. La pression sur les ressources naturelles est réduite grâce à la diversification des activités génératrices de revenus et de soutien aux activités respectant la biodiversité.	- Augmentation de 25% des cultures certifiées (café, cacao, poivre, etc.) dans les zones tampons des deux aires protégées. - Au moins 80% des produits nouvellement certifiés est vendu à travers de nouveaux accords et de contrats entre les producteurs et les acheteurs de produits qui opèrent actuellement avec le PAPAFA.	Ces données n'ont pas été documentées par le Projet.
Résultat 2.3. La conservation et la gestion intégrée des écosystèmes marins et des mangroves sont promues.	2 200 ha d'écosystèmes marins et de mangroves, riches en biodiversité, protégées et gérées de façon durable. - Mise en place de projets communautaires encadrés dans les plans de gestion.	Des données précises sur la superficie d'écosystèmes marins et de mangroves (69 ha à Malanza) effectivement gérée de façon durable ne sont pas disponibles.
Résultat 2.4. Les intervenants pour la mise en œuvre de REDD+ sont renforcés.	Initiative institutionnelle pour rejoindre le programme REDD + initiée par le Gouvernement.	Aucune initiative institutionnelle pour rejoindre le programme REDD + n'a été initiée.
Composante 3. Suivi et évaluation (SE)		
Résultat 3.1. Suivi-évaluation du Projet.	SE du Projet pleinement intégré dans le système et le plan de travail du PAPAFA.	Le SSE est établi mais ne fournit pas de données sur les réalisations et le niveau d'atteinte des indicateurs.
Résultat 3.2. Les informations sur les ressources de la biodiversité sont produites.	Informations fiables, fondées sur la science sont sur l'état et l'évolution des espèces clés sélectionnées et des indicateurs de biodiversité sont mis à jour et produits.	La base de données pour le suivi de la biodiversité est établie au niveau de l'Observatoire de l'environnement, mais les informations ne sont pas produites.

116. Le niveau d'atteinte des résultats peut être résumé comme suit:

- **Composante 1.** Elle présente les meilleurs niveaux de réalisation: (i) les capacités et la sensibilité pour l'intégration de la biodiversité et la gestion intégrée des écosystèmes sont certainement augmentées, mais il est impossible de dire dans quelle mesure; (ii) Deux décrets lois (Chasse et Pêche) ont été proposés dont un (Chasse) a été adopté par le Parlement; (iii) une proposition d'évolution du cadre institutionnel de l'administration des pêches a été réalisée mais reste à adopter.
- **Composante 2.** Le niveau de réalisation des indicateurs des résultats n'a pas été suivi et documenté par le Projet: (i) les capacités pour maintenir les services de la biodiversité des forêts ont certainement été améliorées, mais l'incidence sur les superficies de ZT effectivement mieux (co)gérées n'est pas évaluée; (ii) l'incidence sur l'augmentation des produits certifiés des ZT n'est pas connu; (iii) le Projet est bien intervenu sur 2 200 ha d'écosystèmes marins et de mangroves, mais il est impossible de dire combien sont effectivement gérés de façon durable; et (iv) concernant le programme REDD+, les formations ont bien eu lieu, mais aucune initiative institutionnelle pour rejoindre le programme REDD + n'a été initiée.
- **Composante 3.** Le niveau de réalisation est très faible: (i) Le SSE du Projet et une base de données pour le SE ont été établis, mais la production régulières de données sur le niveau de réalisation des indicateurs du cadre logique n'est pas réalisée; (ii) La base de données pour le suivi de la biodiversité a été établie et transmise à l'Observatoire de l'environnement, mais l'observatoire utilise une autre base de données, ce qui nécessite de faire une migration des données entre la base de données du Projet et celle de l'Observatoire. Par ailleurs, les informations sur l'état de la biodiversité ne sont pas produites.

117. Compte tenu de toutes ces considérations, l'efficacité du Projet est à considérer comme ***modérément insatisfaisante (3/6)***.

H. EVALUATION DE L'IMPACT

118. Les études d'impact prévues par le Projet n'avaient pas été réalisées au passage de la mission d'achèvement.¹² En outre, les réalisations du Projet sont dans l'ensemble trop récentes (investissements concentrés dans l'avant dernière et dernière année de mise en œuvre) pour pouvoir conclure actuellement à un véritable impact du Projet, en particulier au niveau des communautés des ZT. Les analyses qualitatives suivantes peuvent cependant être réalisées.

119. **Actifs des ménages.** A travers la mise en œuvre des MP, axés sur la mise à disposition d'outils agricoles, de matériel végétal et d'animaux d'élevage aux associations, le Projet a contribué directement à augmenter les actifs d'environ 1 060 ménages. Il faut souligner que les MP élevage sont majoritairement mis en œuvre par des jeunes, qui de manière générale ont de grandes difficultés à accéder à la terre. Ces MP leur permettent donc de s'investir dans une activité économique qui améliore leur statut social et leur donne des revenus propres.

120. **Productivité agricole et sécurité alimentaire.** Les formations à la lutte contre l'érosion et le développement de MP sur les productions vivrières et l'élevage devraient permettre aux ménages touchés par le Projet (environ 1 090 ménages concernés) d'augmenter les productions et les revenus, et par conséquent leur sécurité alimentaire, en particulier dans le cas des MP "élevage", qui ont un impact direct sur la diversification du régime alimentaire (les carences principales étant liées à un accès aux protéines limité à São Tomé).

121. **Accès aux marchés.** Le Projet n'a pas apporté d'appuis particuliers pour améliorer l'accès aux marchés pour les bénéficiaires. Ceci constitue un frein à l'expansion et à la durabilité des actions entreprises, en particulier dans le cas des MP caractérisés par le développement d'une nouvelle activité dans la communauté, ou d'une forte hausse de productivité, qui nécessitent la recherche de marchés rémunérateurs.

¹² Trois études d'impact ont été réalisées : « rapport d'impact du projet sur la qualité de la biodiversité » ; « étude sur le stockage du carbone dans la zone tampon » ; « rapport de diagnostic sur l'impact de la formation des agriculteurs l'érosion » ; mais aucune ne fournit d'information sur l'impact global du projet et l'atteinte de ses objectifs.

122. Impact sur l'environnement. A travers les actions qu'il a entrepris, le Projet a permis d'amener une prise de conscience, au niveau institutionnel comme au niveau des populations locales, sur la nécessité de mettre en place une ZT¹³ pour mieux protéger les Parcs. Les actions de sensibilisation et d'animation préalables au développement des plans de cogestion ainsi que le développement de nouveaux décrets (loi sur la chasse; loi régionale sur l'apiculture à Príncipe; définition des AMG) ont participé à un changement de vision des acteurs institutionnels et de terrain sur leur environnement. L'appui au Comité de gestion de la mangrove de Malanza (fourniture de barques) va permettre à ce dernier de poursuivre ses activités touristiques, qui peuvent stimuler les mesures de conservation de la mangrove.

123. Il faut cependant regretter que le Projet ne soit pas parvenu à développer les plans d'aménagement tels que prévus dans le DCP, avec une véritable vision territoriale orientée vers la conservation de la biodiversité. Les initiatives économiques développées, bien que certaines procurent des sources de revenus alternatifs et limitent ainsi l'exploitation anarchique des ressources naturelles, sont assez déconnectées des problématiques environnementales et de conservation de la biodiversité. Dans de nombreux cas, la question de l'impact négatif de certaines activités peut même se poser (fourniture d'aliment et de poussins importés du Portugal; introduction de races peu adaptées aux écosystèmes santoméens; utilisation de sable de dragage pour les constructions; abandon de 2 000 plants de pépinières en sachet plastique sur le terrain; etc.).

124. Adaptation au changement climatique. Le Projet a cherché à adresser les défis de l'adaptation au changement climatique à travers la réalisation de formations à la lutte contre l'érosion, faisant la promotion d'un éventail de bonnes pratiques agricoles, et souvent associées aux formations sur le compostage (exploitation plus durable des terres). Les résultats de l'évaluation des formations que doit encore faire l'ONG ADAPPA permettront de préciser les impacts des formations¹⁴.

125. Equité de genre et autonomisation des femmes. Si aucune stratégie spécifique n'a été mise en œuvre par le Projet pour l'inclusion et l'autonomisation des femmes, la mission d'achèvement a permis de constater que les femmes ont bien participé aux activités du Projet, avec un engagement réel dans les MP, et la présence de femmes à la tête ou comme membre de bureau de certaines associations. Les jeunes sans terres ont particulièrement bénéficié des MP élevage, qui leur ont donné une opportunité d'occupation et de revenus.

126. Institutions et politiques. Les réalisations les plus abouties du Projet se concentrent dans la composante 1, en matière d'amélioration du cadre institutionnel en particulier dans le sous-secteur des pêches. Comme mentionné précédemment, le Projet a permis de faire évoluer le cadre législatif lié à la biodiversité (bien que la plupart des décrets doivent encore être approuvés). Cependant, l'implication des institutions concernées par le Projet, à travers par exemple la mise en œuvre de conventions cadres (à l'exception notable de la Direction des pêches) est restée très faible tout au long de la mise en œuvre, en particulier celle de la Direction des parcs et de la Direction des forêts.

127. Atteinte des indicateurs d'objectifs. Les valeurs cibles des indicateurs d'objectifs, présentés dans le tableau ci-dessous, n'ont été fixées que pour l'indicateur de: superficies d'écosystèmes riches en biodiversité gérés durablement; nombre d'espèces endémiques suivies; niveau d'augmentation des produits certifiés biologiques et commerce équitable; et niveau de revenus des ménages. Une étude de référence n'ayant pas été réalisée au démarrage du Projet¹⁵, il est difficile de mesurer l'évolution d'indicateurs depuis le début du Projet, entre autres: l'étendue des écosystèmes sélectionnés; l'abondance et la répartition des espèces sélectionnées; l'évolution du patrimoine et des revenus des ménages. Parmi les indicateurs connus aujourd'hui, on peut dire que: (i) le Projet est certainement intervenu sur 7 200 ha, mais on ne peut pas dire qu'ils sont gérés de manière durable; (ii) 5 espèces d'oiseaux sont suivies, mais le niveau et l'évolution de la population ne sont pas connus. L'étude d'impact qui restait à faire lors de la mission d'évaluation finale du projet devait renseigner autant que faire se peut les indicateurs manquants. Après réalisation de l'enquête, il a été constaté que les données présentées par le rapport ne renseignaient pas en détail les indicateurs manquants.

¹³ Cette zone a été définie lors de la création des parcs mais son existence ainsi que son rôle est restée peu connue du public et des institutions.

¹⁴ L'enquête a démontré la bonne appropriation de la formation par les producteurs.

¹⁵ La revue à mi-parcours avait recommandé la réalisation de l'étude. Cette recommandation n'a pas été prise en compte par l'équipe du projet.

128. Le tableau et les commentaires ci-dessous fournissent des éléments d'appréciation de la situation actuelle par rapport aux indicateurs d'objectifs global et spécifiques.

Tableau 10: Réalisation des indicateurs d'objectifs du Projet

Objectifs	Indicateurs (* SYGRI)	Niveau de réalisation
Objectif: Les écosystèmes dégradés sont réhabilités pour fournir des services écosystémiques et un habitat pour les espèces endémiques, floristiques et faunistiques, d'importance mondiale.	- Tendances de l'étendue des écosystèmes sélectionnés et de l'abondance et la répartition des espèces sélectionnées. - Personnes recevant des services du Projet. * - Inventaire du patrimoine des ménages. *	- Les enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages restent à effectuer. - Les questionnaires des enquêtes d'impact SYGRI ne sont pas disponibles.
Objectif environnemental: L'intégration de la biodiversité et la gestion intégrée des écosystèmes sont promues dans les zones tampons des parcs naturels Obô de São Tomé et Príncipe.	- Environ 7 200 ha d'écosystèmes riches en biodiversité gérés durablement (forêts, marins, mangroves) dans la zone du Projet. - Au-moins 4 espèces endémiques clés d'arbres et d'oiseaux dans l'écosystème forestier ombrophile ont une population connue et maintenue. - Augmentation de 25% de cacao, café, poivre certifiés et autres PFNL d'ici la fin du Projet (ECOCERT + FLOCERT).	- Le Projet est certainement intervenu sur 7 200 ha, voire même davantage, mais on ne peut pas dire qu'ils sont gérés de manière durable, ni même délimités de manière précise. 5 espèces d'oiseaux sont suivies, mais le niveau et l'évolution de la population ne sont pas connus. Aucune espèce forestière n'est suivie. - Ces données n'ont pas été documentées par le Projet.
Objectif de développement: Les sources de revenus sont augmentées grâce à des productions respectueuses de la biodiversité et des activités durables.	- Augmentation de 20% dans les ménages dont le revenu est partiellement ou totalement liés à des activités productives respectant la biodiversité. 10 entreprises et organisations locales et internationales, faisant des affaires dans la zone du Projet, ont signé une charte de développement durable.	- Les enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages restent à effectuer. - Ces données n'ont pas été documentées par le Projet.

129. De manière générale, les impacts du Projet peuvent être appréciés comme **modérément insatisfaisants (3/6)**.

I. EVALUATION DE LA DURABILITE

130. **Stratégie de désengagement.** Le Projet ne s'est pas doté d'une stratégie de désengagement et n'a donc pas porté une attention particulière sur le transfert approprié des acquis et réalisations aux entités concernées qui devait et pouvait assurer la poursuite et la pérennité des nombreux processus et actions engagés, en particulier pour la bonne gestion des ressources naturelles et de la préservation de la biodiversité. La poursuite de nombreuses activités après la date d'achèvement, attestée sur le terrain par de nombreux acteurs (mais non vérifiée par des paiements après la date d'achèvement dans les documents comptables) a contribué à créer un climat d'ambiguïté dans lequel les bénéficiaires des MP en particulier ont développé une certaine passivité et une attente de nouveaux appuis de la part du Projet. L'absence de remise officielle des MP aux bénéficiaires a été justifiée par la Coordination par le fait que ceux-ci n'étaient "pas prêts" à s'autonomiser, encourageant ainsi leur attentisme et la non-appropriation des MP.

131. **Durabilité sociale.** Le renforcement des capacités des bénéficiaires de MP s'est fait de manière très inégale, mais trop faible en général. Les MP en lien avec le maraîchage ont pu être renforcés par les formations sur la lutte antiérosive et le compostage, garantissant ainsi une meilleure appropriation et une plus grande durabilité des investissements. Dans le cas des MP élevage, des formations sommaires sur la conduite des élevages ont été réalisées (dans le meilleur des cas), associées à un accompagnement par un technicien recruté par le Projet. L'appropriation des MP à l'achèvement était faible dans la plupart des cas, à l'exception des MP mis en œuvre par les coopératives et directement en lien avec leur activité principale. Ce constat est aussi valable pour le Comité de gestion de la mangrove de Malanza, dont les membres n'avaient pas mémoire du plan de gestion qu'il devait mettre en œuvre. Dans certaines communautés (zone de cogestion n° 2 en particulier) les MP ont offert une opportunité de génération de revenus à des jeunes sans terres et il faut espérer que cette motivation les engage à poursuivre le MP; mais le constat général demeure que les capacités à poursuivre ou répliquer l'activité telle qu'elle a été conçue par le Projet sont très faibles. Les investissements en durs vont rester mais les modèles économiques proposés seront au

mieux adaptés par les communautés, car les charges de nombreux MP sont trop élevées pour leurs capacités financières.

132. Durabilité financière et économique. L'essentiel des investissements du Projet se concentre sur le volet MP. Aucun des dossiers de MP développés ne propose d'analyse de rentabilité (des études préalables avaient été réalisées dans certains cas mais les MP mis en œuvre n'ont pas respecté ces modèles). Pour tous les MP d'élevage, les estimations rapides réalisées par la mission démontrent que les MP pourront difficilement être rentabilisés du fait du coût des infrastructures très élevé; des taux de mortalité importants (beaucoup plus élevé que les 15% retenus dans les modèles); de la difficulté et des coûts d'accès aux soins vétérinaires, fragilité des races choisies); du coût prohibitif de certains intrants (aliment composé en particulier); ou des difficultés à accéder à des marchés rémunérateurs. Dans le cas du projet de production de gelée de cacao (CECAQ-11), le coût des bœufs de conditionnement est tel que l'association ne parvient pas à payer de salaires, et ne parvient pas à amortir l'investissement réalisé.

133. Durabilité technique. Les MP élevage, pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment, ne présentent pas de bonne durabilité technique, car ils font appel à beaucoup de ressources externes qui nécessitent une bonne gestion de trésorerie. Les modèles techniques construits sur l'optimisation des ressources disponibles dans le milieu ont de meilleures chances d'être adoptés par les populations rurales. L'encadrement technique de long terme (avec une implication dès le départ des services techniques de proximité) n'a été prévu pour aucun des MP hors coopératives (dans le cas des MP élevage, le PAPAC propose de poursuivre l'accompagnement par le technicien). Dans le cas des MP sur les cultures alimentaires, il faut espérer que l'appropriation de la formation sur l'érosion soit suffisante¹⁶ pour garantir une meilleure durabilité des investissements.

134. Durabilité institutionnelle. A l'exception de la Direction des pêches, le Projet n'a pas impliqué assez les institutions concernées, pour qu'elles portent et s'approprient pleinement les évolutions institutionnelles envisagées. Concernant les plans de cogestions, une copie de ces plans a été remise à certaines directions (environnement, agriculture), cependant les zones de cogestion qu'ils encadrent n'ont pas de reconnaissance légale par les institutions et les parties qui sont responsables de la cogestion n'ont pas été désignées. Dans le cas du système de suivi-évaluation de la biodiversité, le dispositif a été remis aux institutions et placé sous l'égide de l'Observatoire de l'environnement à l'achèvement du Projet sans que cette institution n'ait jamais été impliquée dans la démarche au préalable. De même, la plupart des documents produits par le Projet n'ont pas été élaborés de façon conjointe avec les institutions (plans de cogestion, manuel d'éducation environnemental; manuel sur l'érosion; etc.). Le Projet a participé au renforcement du cadre législatif sur les questions environnementales mais aucun des textes législatifs, à part celui sur la chasse, ou réglementaires préparés avec l'appui du Projet (AMG, loi sur la pêche, loi sur l'apiculture à Príncipe) n'a encore été adopté officiellement. Le Projet n'a pas créé toutes les conditions pour une bonne appropriation de ses acquis par les institutions nationales, et l'engagement du Gouvernement pour poursuivre les initiatives démarrées pour le Projet demeure très faible, faute de ressources propres.

135. Durabilité environnementale. Les approches et investissements promus par le Projet avaient pour objectif de réduire la pression sur les ressources naturelles et la biodiversité. Si les actions du Projet ont permis un changement de regard des acteurs institutionnels et de terrain qu'il a touchés (prise de conscience de l'importance d'une ZT), aucune approche de gestion durable des territoires telle que promue par le DCP n'a réellement été mise en œuvre (les plans de gestion des AMG n'ont pas été développés; les plans de cogestion ne proposent pas de vision territoriale pour la gestion des zones de cogestion; le Comité de gestion de la mangrove de Malanza ne se sent pas acteur du plan de gestion formulé par le Projet). Les MP sont déconnectés les uns des autres et n'ont pas de vocation environnementale à proprement parler, sauf les MP apiculture et reboisement, qui ont malheureusement connu d'importants retards de mise en œuvre, ce qui risque de diminuer leur durabilité.

136. Changement climatique. Le Projet n'a pas particulièrement été développé selon une optique d'adaptation au changement climatique, mais des activités comme la plantation d'arbres et arbustes ont des effets pour réduire les effets négatifs du changement climatique.

¹⁶ Le rapport de diagnostic sur l'impact de la formation des agriculteurs l'érosion démontre une bonne appropriation de la formation par ceux-ci.

137. La durabilité des résultats du Projet peut être considérée comme ***modérément insatisfaisante (3/6)***.

J. INNOVATION, TRANSPOSITION, REPRODUCTION A PLUS GRANDE D'ECHELLE ET EFFETS DE CHANGEMENT

138. La principale innovation du Projet c'est d'avoir introduit dans la ZT des Parcs naturels de São Tomé et Príncipe la notion de cogestion des ressources naturelles avec l'objectif d'augmenter les sources de revenus grâce à des productions respectueuses de la biodiversité et des activités durables. L'idée de s'appuyer sur les coopératives qui structurent les activités agricoles dans la ZT était judicieuse, car les coopératives étaient certainement les acteurs locaux les plus indiqués pour atteindre facilement les producteurs et mener des actions structurantes à grande échelle, qui pouvait avoir un impact fort et visible sur l'amélioration des pratiques de cultures et l'entretien de l'environnement spécifique indispensable à des cultures comme le café ou le cacao. Cette vision n'a pas été pleinement comprise et exploitée par le PAPAFA/PAPAC, qui aurait dû mettre en œuvre des partenariats forts et axés sur des résultats concrets d'investissements structurants en matière de gestion durable de superficies agricoles dans la ZT.

139. La mise en place d'un Groupe de travail institutionnel, et multisectoriel pour l'intégration et la gestion de la biodiversité, n'était pas une innovation, mais une approche intéressante et pertinente pour sensibiliser et faire adopter par les différentes directions techniques et institutions des mesures de gestion durable des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité au niveau de leurs directives et textes réglementaires. Cette activité n'a cependant eu qu'un impact limité car le Projet au lieu de s'appuyer et renforcer un groupe interministériel existant, en a créé un autre qui finalement a peu pesé sur la prise en compte plus large et plus systématique des questions environnementales.

140. Les plans de cogestion plans pour l'utilisation durable des ressources naturelles et des services écosystémiques dans la ZT était une véritable innovation à São Tomé. C'est peut être pour cette raison que leur élaboration a été très laborieuse et que finalement les documents produits ne sont pas vraiment des instruments de gestion. Le fait qu'à aucun moment on n'ait précisé quels étaient les cogestionnaires de ces zones a été un véritable point faible. Néanmoins ces documents peuvent servir de base pour préciser les parties prenantes et les règles de cogestion, fixer des objectifs à court et moyen terme ainsi que des plans d'action. Les coopératives devraient être associées étroitement à l'élaboration et la mise en œuvre de ces plans.

141. La création d'AMG est une première à São Tomé. Les études et les propositions de gestion ont été élaborées. Il est nécessaire maintenant que le Gouvernement, appuyé éventuellement par des projets, valident et mette en œuvre les textes réglementaires et des plans d'actions qui permettent une gestion durable de ces zones tout en garantissant des revenus aux populations tirant des revenus de ces zones.

142. La création d'une Plate-forme pour promouvoir le tourisme responsable et durable représente une autre innovation du Projet. Comme pour le point précédent, un travail important de concertation a été effectué et un plan d'action est disponible. La Plateforme est constituée en majorité de professionnels privés du tourisme et le dialogue semble bloqué avec la Direction du tourisme. IL est important que tous les aspects du tourisme responsable puissent être pris en compte et que la plateforme constitue un véritable lieu d'échange permettant d'aboutir à la définition de produits touristiques qui répondent aux intérêts de toutes les parties concernés et à celle d'une filière de tourisme de qualité.

143. L Le potentiel de réplication à grande échelle peut être considéré comme ***modérément insatisfaisant (3/6)***.

K. PERFORMANCE DES PARTENAIRES

144. Le Projet était placé sous la maîtrise d'ouvrage du MADR et exécuté d'abord dans le cadre du PAPAFA puis du PAPAC. De nombreuses activités menées par le Projet relevaient toutefois des attributions d'autres départements ministériels: Ministère de l'environnement pour les questions liées à la législation et aux politiques sur l'environnement, la chasse ou la biodiversité; Ministère de l'économie, en charge des pêches et du tourisme, pour les activités dans le sous-secteur des pêches

et du tourisme; Ministère de l'éducation, pour les activités d'éducation environnementale. L'implication de ces institutions, pour qu'elle soit pleine et effective, aurait dû être formalisée à travers l'établissement de conventions cadres permettant aux départements techniques respectifs d'exercer leurs missions de coordination et suivi, de renforcer leurs expertise et capacités d'intervention et d'assurer ainsi une appropriation maximale des processus et résultats attendus dans le cadre du Projet.

145. **Partenaires institutionnels.** Aucune convention n'a été établie dans ce sens, y compris avec les directions techniques du MADR, à l'exception notable d'un accord-cadre avec la Direction des pêches, qui ne portait cependant que sur une partie des activités qui devaient être mises en œuvre dans ce domaine. En règle générale, l'intervention du Projet a été réalisée à travers l'établissement de contrats avec des prestataires de services, qui ont mis en œuvre des activités, dont celles de la composante 1 et en partie de la composante 3 relevaient de missions d'institutions publiques.

146. Les performances de ces partenaires institutionnels potentiels ne peuvent donc pas être évaluées vraiment, car dans la majorité des cas leur responsabilité n'a pas été formellement engagée dans les activités relevant en particulier de leur domaine de compétence institutionnelle. Force est de constater cependant que les cadres formés sur la mise en œuvre de projets REDD+, ainsi que le GTB n'ont pas utilisé les nouvelles connaissances acquises pour développer des initiatives susceptibles de promouvoir les objectifs du Projet dans leurs sphères d'intervention, notamment sur le plan institutionnel.

147. **GTB.** Il a été mis en place à l'initiative du Projet dans le but de répondre au besoin d'échange et de coordination mais il n'est pas parvenu à la mise en place d'instance durable de coordination et de concertation ni même à la réalisation de véritables documents stratégiques et de planification. L'existence même du GTB est menacée avec la fin du Projet. Celui-ci prenait en charge tous ses coûts de fonctionnement.

148. **Coopératives.** Le recours aux coopératives de producteurs (café et cacao) pour la mise en œuvre des MP a permis des réalisations intéressantes et pertinentes dans la mesure où: (i) les coopératives connaissent bien les communautés et leurs membres et ont tissé des relations commerciales étroites avec eux; et (ii) les activités proposées tiennent compte de leur plan de développement, notamment en ce qui concerne la régénération et l'extension des plantations, la valorisation des produits (transformation) et même l'appui à la diversification de activités des producteurs dans le cas de la CECAFEB. On peut d'ailleurs constater que d'une manière générale, que les MP mis en œuvre à travers un "contrat-cadre" avec une coopérative se sont mieux déroulés que ceux mis en œuvre dans le cadre d'un contrat direct avec les communautés. Cela peut s'expliquer par le manque de préparation correcte des MP avec les populations (notamment par la faiblesse des études technico-économiques), le manque de structuration et de responsabilisation des associations bénéficiaires qui ont été constituées de manière ad hoc et le manque d'accompagnement organisationnel et technique de ces dernières associations par le Projet.

149. **Associations communautaires.** Les capacités d'initiatives et d'intervention des associations qui ont mis en œuvre des MP sont restées très faibles. Pressé par le temps, le Projet a fait l'impasse sur la structuration formelle et le renforcement des capacités d'organisation et de gestion des associations. Les changements de nature de MP opérés par le Projet ont joué sur le niveau d'engagement et d'initiatives des associations. Les options d'investissement, en particulier dans le domaine des MP d'élevage, ont été largement décidées par les techniciens et ne sont pas appropriées aux contraintes du milieu rural et aux capacités techniques et de gestion des bénéficiaires. Les formations techniques, en matière de gestion et de commercialisation ont été insuffisantes, voire inexistantes pour permettre aux membres des associations de développer de véritables compétences en liaison avec la mise en œuvre des MP.

150. **Les ONG, et autres structures de la société civiles**¹⁷, ont été essentiellement associées en tant que prestataires (études, formation, animation, etc.) et elles ont généralement fourni des services de qualité au Projet. Certaines d'entre elles, dont les compétences, l'expertise, sont reconnues au niveau national, auraient pu être impliquées et responsabilisées en tant que partenaire stratégique dans la mise en œuvre du Projet. A ce titre elles auraient pu signer des conventions globales avec le

¹⁷ Monte Pico, Alisei, MEDSEA, ADAPPA, MARAPA, ASPEA.

Projet pour couvrir les différents aspects nécessaires et fédérer les compétences nationales autour des objectifs du Projet, pour atteindre des résultats durables.

151. Comité national de pilotage (CNP). Le Projet n'était pas doté d'un comité de pilotage spécifique, mais son pilotage a été assuré par le CNP du PAPAFA puis celui du PAPAC. Le CNP n'a pas fonctionné régulièrement et surtout n'a pas pris en compte les spécificités du projet FEM, car il n'a pas intégré les départements en charge de l'environnement, des pêches et du tourisme. On note également l'absence de représentation des Districts et des directions techniques du MADR directement concernées par les activités du Projet (Direction des forêts et de la biodiversité, Direction des parcs naturels) qui devraient être présentes au moins à titre d'observateur.

152. FIDA. Le FIDA a mené chaque année, au moins, une mission de supervision du PAPAFA puis du PAPAC, qui suivaient également le projet FEM, avec plus ou moins d'attention, selon la composition des missions. Comme convenu, la mission de RMP a été réalisée en 2014. Elle a bien mis le doigt sur les retards dans le calendrier d'exécution et les blocages institutionnels, mais n'a pas fait de propositions concrètes et ciblées qui auraient permis au Projet de mieux répondre aux nombreuses difficultés et contraintes rencontrées sur le terrain. Des recommandations plus opérationnelles ou encore un réaménagement des activités auraient pu permettre d'améliorer le niveau des réalisations du Projet.

153. Cofinancement FIDA. Il est à noter que la réalisation du PAPAFA, projet d'ancrage du financement FEM, a permis de d'apporter un cofinancement total d'environ 15 millions USD¹⁸ sur 8 millions prévus initialement.

154. De manière générale, les performances des partenaires peuvent être jugés comme **modérément insatisfaisantes (3/6).**

L. ENSEIGNEMENTS TIRES

155. Faisabilité du projet. La mise en œuvre du Projet a souffert d'un DCP ambitieux, peu opérationnel avec un plan de mise en œuvre flou, des lacunes dans l'identification des partenaires de (co)gestion à mettre en place. Les indicateurs du cadre logique étaient parfois très généraux et pas toujours quantifiés. Ces insuffisances auraient dû être relevées au démarrage ou dans les premiers mois d'exécution du Projet, ce qui n'a pas été fait. Si le contexte et les risques ont été bien évalués au moment de la conception du Projet, ils ont été insuffisamment pris en compte dans la définition des activités et du calendrier des réalisations ainsi que la détermination des objectifs pouvant être atteints de manière réaliste dans la durée très courte de 3 ans de mise en œuvre du Projet. Par ailleurs, le Projet devait conduire des activités selon une approche participative dans des domaines très variés relevant de départements techniques différents, allant des aspects institutionnels au plus haut niveau à des investissements productifs au niveau des communautés.

➤ Ce type de difficulté se pose souvent dans le cadre de projet FEM présentant des activités très diverses à mettre en œuvre sur des périodes courtes (3 ans) ; il faut lors des formulations chercher à proposer des activités simples et réalistes à mettre en œuvre, et pour lesquelles de véritables opportunités de synergies avec la ligne de base existent.

156. Planification. Les objectifs très ambitieux, la complexité des tâches, la faiblesse des dispositifs et du dialogue interministériels sur les questions environnementales, le manque de maturité des acteurs locaux (association, district, services déconcentrés, ...) en matière de développement local et d'approche territoriale ont représenté des contraintes très lourdes dans la mise en œuvre et le bon déroulement des activités du Projet. Une planification cohérente et réaliste est donc indispensable pour mettre en œuvre des activités touchant des acteurs très variés, dans un contexte faiblement structuré et nécessitant au préalable une approche d'identification et de planification participative.

157. Accompagnement. Face à la complexité des tâches, l'équipe du Projet a eu du mal à développer une méthodologie et un plan de travail clairs pour atteindre les objectifs fixés. Le manque d'indications opérationnelles détaillées ainsi que la difficulté à mobiliser de l'expertise qualifiée ont entraîné d'importants retards dans l'élaboration des plans de cogestion, préalable pour la mise en œuvre de nouvelles activités rémunératrices et en même temps respectueuses de l'environnement.

¹⁸ Prêt FIDA d'un montant de 12,1 millions USD, suivi d'un don du FIDA d'un montant de 2,9 millions USD.

L'équipe n'a pas pu s'appuyer suffisamment sur le dispositif des projets PAPAFA puis PAPAC au sein desquels elle était insérée. Les équipes du Projet et des projets de tutelle ont finalement travaillé sans développer d'importantes collaborations et synergies. Des appuis externes plus conséquents auraient été nécessaires pour aider l'UCP à mieux opérationnaliser les activités prévues, les resserrer sur les structures les plus opérationnelles; renforcer les synergies entre les activités des projets FIDA et du projet FEM. En particulier, suite aux conclusions de la revue à mi-parcours et en lien avec la faible qualité des rapports semestriels, le FIDA aurait dû en plus des deux missions annuelles, mettre à la disposition du projet une assistance technique ponctuelle (ce qui aurait constitué une innovation pour ce portefeuille)..

➤ Dans le cas de projets complexes ou de capacité d'exécution limitée, un accompagnement rapproché et le renforcement des capacités des équipes en termes de planification sous forme d'assistance technique ponctuelle sont nécessaires pour permettre la mise en œuvre du projet – cet enseignement tiré a déjà été mis en œuvre à l'échelle du portefeuille FEM de la division Afrique de l'ouest et du Centre.

158. Pertinence des alternatives développées. Le recours aux MP a été en quelque sorte une stratégie d'urgence pour arriver à mettre en œuvre les investissements productifs au niveau des communautés avant l'achèvement imminent du Projet. L'approche MP n'est pas mauvaise en soi, mais il aurait fallu mettre l'accent sur la mise en place de: (i) MP facilement reproductibles et mieux adaptés aux conditions et ressources du milieu; (ii) d'un dispositif d'accompagnement technico-économique de proximité efficace et performant. Un montant par MP plus réduit aurait permis: (i) d'en augmenter le nombre et de toucher ainsi plus de bénéficiaires; (ii) de faire des MP dont la taille est davantage à la portée des capacités de gestions des communautés; (iii) de faciliter l'apprentissage de nouvelles techniques et la maîtrise progressive des paramètres techniques et économiques de l'activité; et (iv) de favoriser ensuite la mise à l'échelle des MP au niveau des communautés.

➤ Même lorsque les stratégies alternatives développées le sont « en urgence », leur pertinence (notamment du point de vue technico-économique) et leur faisabilité doit impérativement être évaluée. Dans ce cas, il est indispensable que le PAPAC tire les leçons de l'expérience du FEM et ne poursuive pas avec ce modèle de microprojets, en particulier pour l'appui au petit élevage.

159. Implication des institutions. Le Projet n'a pas par ailleurs suffisamment impliqué les institutions nationales dans la conduite des activités liées à l'amélioration du cadre institutionnel et l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles. Les services déconcentrés du MADR auraient pu fournir des services d'appui-conseil de proximité et ainsi continuer le suivi des activités dans les communautés après l'achèvement du Projet. Le manque de responsabilisation des institutions partenaires dans la mise en œuvre du Projet explique pour partie la faiblesse de certains résultats obtenus: le manque d'insertion dans le cadre institutionnel national a empêché l'opérationnalisation et la concrétisation des activités de dialogue politique du projet. Ainsi, les études et projets de loi produits dans le cadre du projet sont de qualité mais un seul a été adopté effectivement. Les prochaines interventions de ce type devront appuyer les institutions responsables des activités soutenues par le Projet en veillant à renforcer leur capacité sur les plans technique et d'intervention et en leur faisant jouer le rôle dont ils sont investis. Les projets comme les institutions peuvent tirer des avantages mutuels en collaborant étroitement.

➤ L'implication de l'ensemble des acteurs institutionnels pertinents est un gage de durabilité indispensable à la pérennité des actions des projets.

160. Professionnalisation des associations et OP. Les partenariats mis en place avec les organisations professionnelles ont permis de mettre en place des interventions (MP) dans de meilleures conditions d'appropriation et sans doute de durabilité car les appuis du Projet pouvaient être complémentaires et intégrés dans leurs propres programmes d'activités. Le soutien aux dynamiques locales a été encouragé mais il aurait dû être accompagné d'un appui technique significatif destiné à intégrer les dimensions environnementales et de biodiversité dans leurs programmes d'activités, en les appuyant notamment par de l'expertise et des études technico-économiques pour le choix des activités spécifiques à mener avec des financements à caractère environnemental. L'appui direct à des associations informelles - qui se mettent notamment en place pour accéder à des subventions de projet – est à éviter, car leur manque de structures et capacités de gestion sont un handicap pour aboutir à des réalisations viables et pérennes.

➤ Le développement de microprojets en appui à des associations doit comporter un volet de renforcement des capacités et formalisation des associations recevant les appuis afin de garantir la durabilité de l'investissement réalisé.

161. **Etude de référence.** L'étude de référence n'a pas été réalisée au démarrage du Projet, et il a donc été difficile de mesurer l'évolution d'indicateurs depuis le début du Projet. La revue à mi-parcours avait recommandé de réaliser cette étude ; recommandation qui n'a pas été suivie.

➤ La réalisation de l'étude de référence doit compter parmi les premières activités réalisées par un projet au démarrage. Dans le cas d'autres projets, l'expérience montre qu'un accompagnement des projets par l'équipe régionale environnement et climat peut permettre de faciliter cet exercice tout en garantissant un standard élevé de qualité de l'étude. En 2017, les nouveaux investissements GEF à WCA débutent tous avec une étude de référence spécifique afin de corriger le type d'insuffisance relevé dans FEM-PAPAC.

162. **Synergies.** Un meilleur dialogue entre le Projet et d'autres interventions en matière de développement rural aurait permis de mieux valoriser certaines actions, et notamment celle en matière de lutte anti-érosive, et de renforcer les services techniques de l'Agriculture dans le domaine de la vulgarisation et de l'appui-conseil. Pour cela, le Projet aurait dû accompagner le MADR dans la mise en place d'un cadre de dialogue et de coordination des projets intervenants dans les ZT.

➤ Les synergies d'actions et le dialogue entre projets et interventions intervenant dans la même zone et dans les mêmes domaines prioritaires au niveau national permettent une meilleure efficacité et une meilleure pertinence des investissements.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

163. Pour compléter le processus d'achèvement, le Projet devra réaliser rapidement l'étude d'impact permettant entre autre de renseigner tous les indicateurs d'impact du cadre logique, et l'atelier des parties prenantes pour partager et évaluer de manière participative les réalisations et effets obtenus par le Projet.

164. Une mise à l'échelle des formations en pratiques agroforestières durables assurant la réduction de l'érosion du sol, notamment à travers la diffusion des outils pédagogiques, devrait être envisagée dans le cadre du PAPAC ou d'autres projets du MADR en associant les Délégués de l'agriculture et les organisations professionnelles.

165. Une étude des MP financés par le Projet, et éventuellement d'autres MP financés par ailleurs, incluant les aspects technico-économique mais aussi les conditions de leur mise en place (processus d'identification, de sélection, d'accompagnement des bénéficiaires, etc.) devrait être engagée par le PAPAC afin d'établir des comptes d'exploitation réels et d'en tirer des leçons pour de futures interventions.

APPENDICES

APPENDICE 1. CADRE LOGIQUE DU PROJET

Hiérarchie	Indicateurs (* SYGRI)	Moyens de vérification	Hypothèses
Objectif: Les écosystèmes dégradés sont réhabilités pour fournir des services écosystémiques et un habitat pour les espèces endémiques, floristiques et faunistiques, d'importance mondiale.	- Tendances de l'étendue des écosystèmes sélectionnés et de l'abondance et la répartition des espèces sélectionnées. - Personnes recevant des services du Projet. * - Inventaire du patrimoine des ménages. *	- Enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages - Questionnaire des enquêtes d'impact SYGRI (enquête de base et finale)	
Objectif environnemental: L'intégration de la biodiversité et la gestion intégrée des écosystèmes sont promues dans les zones tampons des parcs naturels Obô de São Tomé et Príncipe.	- Environ 7 200 hectares d'écosystèmes riches en biodiversité gérés durablement (forêts, marins, mangroves) dans la zone du Projet. - Au moins 4 espèces endémiques clés d'arbres et d'oiseaux dans l'écosystème forestier ombrophile ont une population connue et maintenue. - Augmentation de 25% de cacao, café, poivre certifiés et autres PFNL d'ici la fin du Projet (ECOCERT + FLOCERT).	- Enquêtes de base et de suivi dans les écosystèmes de la zone du Projet. - Rapports de SE. - Échantillonnage périodique des espèces indicatrices clés. - Données de télédétection pour surveiller les conditions et l'écosystème forestiers. - Données provenant des coopératives de producteurs de cacao, de café et de poivre	- Le cadre institutionnel de STP est propice à la mise en œuvre du Projet. - Les décideurs publics sont prêts à adopter des recommandations politiques et de nouveaux accords et réglementations. - Les données de référence et des informations sont disponibles.
Objectif de développement: Les sources de revenus sont augmentées grâce à des productions respectueuses de la biodiversité et des activités durables.	- Augmentation de 20% dans les ménages dont le revenu est partiellement ou totalement liés à des activités productives respectant la biodiversité. 10 entreprises et organisations locales et internationales, faisant des affaires dans la zone du Projet, ont signé une charte de développement durable.	- Enquêtes de base et de suivi des moyens de subsistance ruraux, de la production respectueuse de la biodiversité, des entreprises partenaires et entreprises durables dans la zone du Projet. - Rapports de SE sur les activités génératrices de revenus.	- Le Projet développe et met en œuvre des mesures combinant la génération de revenus, la gestion durable des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité. - Les conflits potentiels entre la composante de conservation de la biodiversité et celle des moyens d'existence du Projet sont pris en compte et résolus.
Composante 1. Appui institutionnel pour l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles du pays			
Résultat 1.1. Les capacités et la sensibilité pour l'intégration de la biodiversité et la gestion intégrée des écosystèmes sont augmentées.	- Toutes les institutions gouvernementales concernées adoptent les directives et règlements d'intégration de la biodiversité. - Au moins 50% des membres des groupes de la communauté cible accroissent leur sensibilité à l'environnement.	- Rapports de Projet. - Articles de presse sur les initiatives prises par le Projet. - Publications. - Documents et accords officiels. - Outils de SE (questionnaires, interviews, reportages).	- L'environnement institutionnel à STP est favorable au Projet. - Capacité technique, savoir-faire, données et informations existent et sont facilement disponibles.
Produit 1.1.1. La capacité institutionnelle est établie et la coordination est améliorée pour assurer la gestion de la biodiversité dans des paysages productifs.	- Au moins 50% du personnel technique appartenant à la DG Environnement, DG Ressources naturelles, DG Agriculture et pêche, 100% du personnel technique du PNOT et du PNP, et des représentants clés des cinq districts de la Chambre des districts et de la Délégation régionale de Príncipe sont formées sur intégration de la biodiversité. - Protocoles de coopération institutionnelle entre les institutions citées ci-dessus sont convenus et mis en place.	- Documents incluant les guides et recommandations. - Accord de coopération signé par les services concernés de l'Administration.	Tous les services concernés de l'Administration sont disposés à coopérer et convenir de nouveaux mécanismes de coordination.
Produit 1.1.2. La capacité des organismes gouvernementaux et des associations dans le	Au moins 50% du personnel appartenant à la DG Pêche, 10% des membres des associations de pêcheurs, et les	Outils d'évaluation des capacités dans le cadre des enquêtes de base et de suivi.	Les bénéficiaires sont prêts à investir du temps dans l'amélioration de leur capacité.

Hiérarchie	Indicateurs (* SYGRI)	Moyens de vérification	Hypothèses
domaine de la gestion des ressources marines et halieutiques est améliorée.	- principaux représentants des ONG, de la Garde côtière et les institutions maritimes et portuaires formés sur les techniques de pêche durables. - Étude sur l'état des stocks de poissons démersaux publiée et accessible au public.	- Rapport sur l'état de la pêche à STP. - Rapports de visites au Cabo Verde.	
Produit 1.1.3. La sensibilité des citoyens à propos de l'importance de préserver le patrimoine naturel des parcs naturels est accrue.	Plus de 50% des étudiants et des membres de la communauté des zones tampons ont bénéficié de séances d'éducation à l'environnement.	- Matériel d'éducation et de sensibilisation. - Enquêtes de base et de suivi sur la sensibilisation aux les valeurs de biodiversité et les services environnementaux.	Les niveaux de sensibilité seront maintenus après la sensibilisation initiale grâce à l'intégration dans les programmes formels, comme un suivi par le projet "Escola Mais".
Résultat 1.2. Le cadre juridique et la coordination institutionnelle pour la l'intégration de la biodiversité sont renforcés.	- Nombre de protocoles d'accord sur la coordination de l'intégration de la biodiversité signés entre les institutions gouvernementales. - Nombre de nouvelles lois et réglementations.	- Documents officiels, bulletins. - Rapports de Projet. - Reportages dans médias, articles.	- L'environnement institutionnel à STP est favorable au Projet. - Des informations et des données de base existent et sont facilement disponibles.
Produit 1.2.1. La proposition de loi sur la chasse, intégrant les principes d'une approche écosystémique, est convenue et adressée aux autorités pour approbation.	Loi adoptée par le Parlement.	- Journal officiel. - Loi et réglementations.	- Les informations de base sont disponibles. - L'Administration est disposée à coopérer et convenir sur le nouveau cadre juridique.
Produit 1.2.2. Les régimes juridique et politique pour soutenir une approche écosystémique dans la de gestion des pêches sont établis.	Proposition révisée du cadre juridique et de gouvernance adoptée par les autorités compétentes.	- Accords-cadres sur la gouvernance, signés par les Services concernés de l'Administration. - Réglementation révisée de la loi sur les pêches. - Procès-verbaux des réunions du groupe de travail.	- L'Administration est disposée à coopérer et convenir sur le nouveau cadre de gouvernance. - Les informations de base pour l'amélioration de la réglementation sont disponibles.
Composante 2. Gestion intégrée des écosystèmes et préservation de la biodiversité dans les zones tampons et aires protégées			
Résultat 2.1. Les capacités pour maintenir les services de la biodiversité des forêts et des écosystèmes sont établies et les outils acquis.	75% de zone forestière à haute valeur de biodiversité inclus dans les zones tampons des deux aires protégées ciblées par les 5 plans de cogestion. 50 initiatives pilotes de conservation des sols, menées dans les zones tampons des deux aires protégées.	- Enquêtes de base et de suivi de mesure de la capacité locale. - Enquêtes de base et de suivi des paramètres environnementaux clés. - Plans de gestion	- Des informations et des données de base existent et sont facilement disponibles. - Les conflits potentiels liés à l'utilisation des ressources seront évités.
Produit 2.1.1. Les limites des cinq aires de cogestion (44 communautés et 5 000 hectares de forêt ombrophile) sont identifiées et cartographiées en utilisant un SIG.	5 cartes détaillées (une pour chaque aire) produites sur la base du SIG. 100% des agriculteurs impliqués dans le projet en tant que bénéficiaires et 50% des chefs de ménages inclus dans l'enquête de base et des enquêtes de suivi, connaissent les limites des parcs et leur zones tampons.	- Rapports des processus de consultation, formulaires d'interviews. - Jeu de cartes détaillées en format papier et électronique. - Enregistrements des enquêtes de base et de suivi communautaire couvrant les chefs de famille des 44 communautés cibles.	- Les informations de base et les données sont disponibles. - Les parties prenantes ont une attitude coopérative. - Des technologies et des outils adéquats sont disponibles.
Produit 2.1.2. Les plans pour la gestion et l'utilisation des ressources naturelles et des services écosystémiques durable développés dans chacune des 5 aires de cogestion sont développés.	5 plans de cogestion complets (un pour chaque aire) sont produits et disponibles. 50 représentants de la communauté sont formés sur la mise en œuvre du plan de gestion.	- Plans de gestion complets incluant un guide pour la mise en œuvre. - Outils d'évaluation des capacités dans le cadre des e Outils d'évaluation des capacités dans le cadre des enquêtes de base et de suivi.	- Le Projet est en mesure de garantir des services d'experts techniques. - Les communautés sont disposées à coopérer et s'engager dans de nouvelles gestion et activités économiques.
Produit 2.1.3. Les capacités de 2 000 agriculteurs dans le domaine les pratiques agro-forestières durables, assurant la réduction de l'érosion des sols,	2 000 agriculteurs sont formés sur les bonnes pratiques. 600 ha de terres bénéficient de mesures de conservation des sols.	- Rapports, reportages et articles de média, photos visualisant les programmes de formation. - Équipement et matériel fournis aux utilisateurs.	- Les agriculteurs sont prêts à coopérer et à suivre le plan de formation. - e Projet est en mesure de fournir une assistance

Hiérarchie	Indicateurs (* SYGRI)	Moyens de vérification	Hypothèses
sont renforcées.			technique adéquate.
Résultat 2.2. La pression sur les ressources naturelles est réduite grâce à la diversification des activités génératrices de revenus et de soutien aux activités respectant la biodiversité.	- Augmentation de 25% des cultures certifiées (café, cacao, poivre, etc.) dans les zones tampons des deux aires protégées. - Au moins 80% des produits nouvellement certifiés est vendu à travers de nouveaux accords et de contrats entre les producteurs et les acheteurs de produits qui opèrent actuellement avec le PAPAFA.	- Mesure des paramètres environnementaux clés dans les enquêtes de base et de suivi. - Evaluation des revenus et patrimoine des ménages. enquêtes de référence et de suivi.	- Les conflits potentiels liés à l'utilisation des ressources seront évités. - Les opportunités de marché pour de nouveaux produits et services continueront à se développer.
Produit 2.2.1. De nouvelles activités génératrices de revenus alternatives sont introduites dans les aires de cogestion, sur la base des plans de gestion.	- Au moins une association communautaire nouvelle établie dans chacune des 5 zones de cogestion. - Augmentation de 20% des revenus dans les ménages dont le revenu est partiellement ou totalement liés aux activités respectant la biodiversité.	- Rapports de mission. - Mesure des paramètres environnementaux clés dans les enquêtes de base et de suivi. - Statuts, contrats, accords réglementaires.	- Les communautés sont prêtes à coopérer et à se livrer à une nouvelle direction et les activités économiques. - Les marchés locaux et internationaux sont prêts à absorber de nouveaux produits
Produit 2.2.2. Une plate forme pour le développement, le marketing et la gestion des services liés au tourisme est créée et renforcée.	- Plateforme et charte établis. - Protocole d'accord entre la plateforme et les autorités concernées. - Au moins 50% des touristes qui visitent le PNOT et le PNP utilisent les services de la plateforme. - Au moins 3 agences basées à l'étranger vendent des produits de la plateforme.	- Statuts de la plateforme et Charte de développement durable. - Nouveaux paquets de services touristiques. - Outils et matériel de marketing. - Evaluation des flux touristiques dans la zone du Projet dans les enquêtes de base et de suivi.	- Les parties sont prêtes à participer à de nouvelles activités. - Les entrepreneurs sont en mesure d'atteindre le marché et les acheteurs potentiels. - Un marché potentiel pour les nouveaux produits existe. - Les capacités techniques et de savoir faire sont disponibles.
Produit 2.2.3. Un guide sur les bonnes pratiques pour la gestion des zones tampons est développé.	Dossier avec CD et un ensemble d'affiches produits et distribués.	Publications.	Les informations de base et les données sont disponibles.
Résultat 2.3. La conservation et la gestion intégrée des écosystèmes marins et des mangroves sont promues.	2 200 hectares d'écosystèmes marins et de mangroves, riches en biodiversité, protégées et gérées de façon durable. - Mise en place de projets communautaires encadrés dans les plans de gestion.	- Rapports de Projet. - Reportages dans médias, articles, photos. - Mesure des paramètres environnementaux clés dans les enquêtes de base et de suivi.	- Les conflits potentiels liés à l'utilisation des ressources seront évités. - L'environnement institutionnel à STP est favorable au Projet.
Produit 2.3.1. Deux aires pilotes marines, couvrant 2 000 ha sont identifiées, cartographiées et établies.	- Cartes détaillées sur la base du SIG produites pour chacune des deux aires marines. - Deux aires marines gérées officiellement établies.	- Cartes détaillées sur papier et format électronique. - Rapports techniques et données des experts. - Loi sur la création officielle des deux aires marines gérées.	- Le Projet est en mesure de garantir une capacité technique adéquate pour les activités. - La volonté politique d'établir des aires marines gérées existe.
Produit 2.3.2. Les plans de gestion des aires marines sont établis et la gouvernance est agréée.	- Plans de gestion participatifs produits. - Équipement requis livré.	- Plans de gestion officiellement approuvés. - Protocole d'accord et accords entre les différentes parties.	- Les acteurs désireux de participer à des plans de gestion. - Équipement, outils, et de l'assistance fournie.
Produit 2.3.3. Les écosystèmes de mangroves sur Sao Tomé sont gérés de manière durable.	- Plans d'action produits. - Tous les gestionnaires et au moins 50% des utilisateurs formés. 25% des mesures identifiées dans les plans d'actions et mis en œuvre sur 200 ha de mangroves.	- Plans d'action officiellement approuvés. - Protocole d'accord et accords entre les différentes parties. - Reportages dans médias, articles, photos. - Justificatifs d'achat d'équipement et de matériel.	- Les acteurs sont désireux de participer à des plans de gestion. - Équipement, outils et assistance technique sont fournis en temps opportun et de manière adéquate.
Résultat 2.4. Les intervenants pour la mise en œuvre de REDD+ sont renforcés.	Initiative institutionnelle pour rejoindre le programme REDD + initiée par le Gouvernement.	- Rapports de Projet. - Mesure des paramètres environnementaux clés dans les	L'accord de partenariat avec l'Agence spatiale européenne (ESA) et le FIDA est en place.

Hiérarchie	Indicateurs (* SYGRI)	Moyens de vérification	Hypothèses
		enquêtes de base et de suivi.	Le contexte de la politique internationale est favorable et supporte REDD +.
Produit 2.4.1. Le savoir-faire et les informations nécessaires pour appliquer programme REDD+ sont rendus disponibles.	- Informations, données et cartes remises aux autorités. - Cours de formation sur REDD+ réalisée pour 30 représentants des institutions concernées.	- Cartes satellites, ensembles de données, rapports et documents. - Protocole d'accord entre ESA et Projet. - Mesure des paramètres environnementaux clés dans les enquêtes de base et de suivi.	- ESA et le Projet s'accordent sur un cadre de collaboration. - Les bénéficiaires sont prêts à investir de leur temps.
Composante 3. Suivi et évaluation (SE)			
Résultat 3.1. Suivi-évaluation du Projet	SE du Projet pleinement intégré dans le système et le plan de travail du PAPAFA.	- Rapports de Projet. - Rapports d'évaluation.	- L'unité SE est pleinement opérationnelle dans PAPAFA. - Les informations techniques sont facilement disponibles.
Produit 3.1.1. Le système de suivi-évaluation (SSE) est établi.	- SSE mis en place au sein du PAPAFA. - Les indicateurs recommandés pour évaluer les progrès vers les objectifs CDB de 2010.	- Guide de SE, fiches de suivi, outils de suivi, rapports. - Fiches d'évaluation de la formation.	- Du personnel de Projet qualifié et approprié est embauché. - Les informations de base sont disponibles. - L'expertise internationale peut être exploitée.
Résultat 3.2. Les informations sur les ressources de la biodiversité sont produites.	Informations fiables, fondées sur la science sont sur l'état et l'évolution des espèces clés sélectionnées et des indicateurs de biodiversité sont mis à jour et produits.	- Rapports de Projet. - Rapports scientifiques et de recherche.	La capacité technique existe et est facilement disponible pour le Projet.
Produit 3.2.1. Les informations sur l'état et la distribution des espèces endémiques clés, floristiques et fauniques, sont collectées et mises à disposition.	- Liste des espèces indicatrices pour les écosystèmes forestiers des zones protégées. - Informations mises à jour sur l'état des espèces indicatrices clés de la flore et de la faune. - Base de données sur les espèces clés et la biodiversité.	- Site Web et base de données. - Rapports sur les travaux de recherche scientifique. - Mesures des espèces dans les enquêtes de base et de suivi.	- Les informations de base sont qualifiées sont disponibles. - Les autorités sont disposées à collaborer.

APPENDICE 2. RECAPITULATIF DES MISSIONS DE SUPERVISION ET DE SUIVI

Le Projet a bénéficié de 3 missions de supervision et d'une mission de suivi menées directement par le FIDA et dont le calendrier figure dans le tableau ci-dessous.

Année	Type de mission	Période	Membres de la mission
2014	Mission de supervision	15 mai - 6 juin 2014	A. Serpagli, CPM, FIDA; P.Y. Legal, B. Adrien, M. Peltier, S. Lili, consultants FIDA
	Mission de revue à mi-parcours	15 octobre – 8 novembre 2014	M. Pagliani, consultant FIDA
2015	Mission de suivi	23 juin – 3 juillet 2015	M. Pagliani, consultant FIDA
	Mission de supervision	1 - 15 septembre 2015	P.Y. Legal, M. Triquet, S. Lili, consultants FIDA
2016	Mission de supervision	6 -15 avril 2016	M. Peltier, FIDA
	Mission d'achèvement	14 – 23 septembre 2016	M. Peltier, FIDA; J.C. Heyd, C. Boulan, O. Touré, consultants FIDA

APPENDICE 3. SYNTHÈSE DES MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ACCORD DE FINANCEMENT

Le projet Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampons des parcs naturels Obô de São Tomé et Príncipe a bénéficié d'un don de 2 418 182 USD régi par l'Accord de financement Don N° GEF-FSP-29-ST, signé le 5 novembre 2012 par le Président du FIDA et le 6 décembre 2012 par le Ministre des finances et de la coopération internationale de la République démocratique de São Tomé et Príncipe.

L'Accord de financement est entré en vigueur le 6 décembre 2012.

Cet accord a été amendé le 24 avril 2015 pour y intégrer:

- l'extension de la date d'achèvement et de la date de clôture respectivement au 6 juin et au 6 décembre 2016;
- le remplacement du PAPAFA par le PAPAC comme structure d'exécution du Projet;
- l'allocation des fonds non alloués et la réallocation entre les catégories de dépenses.

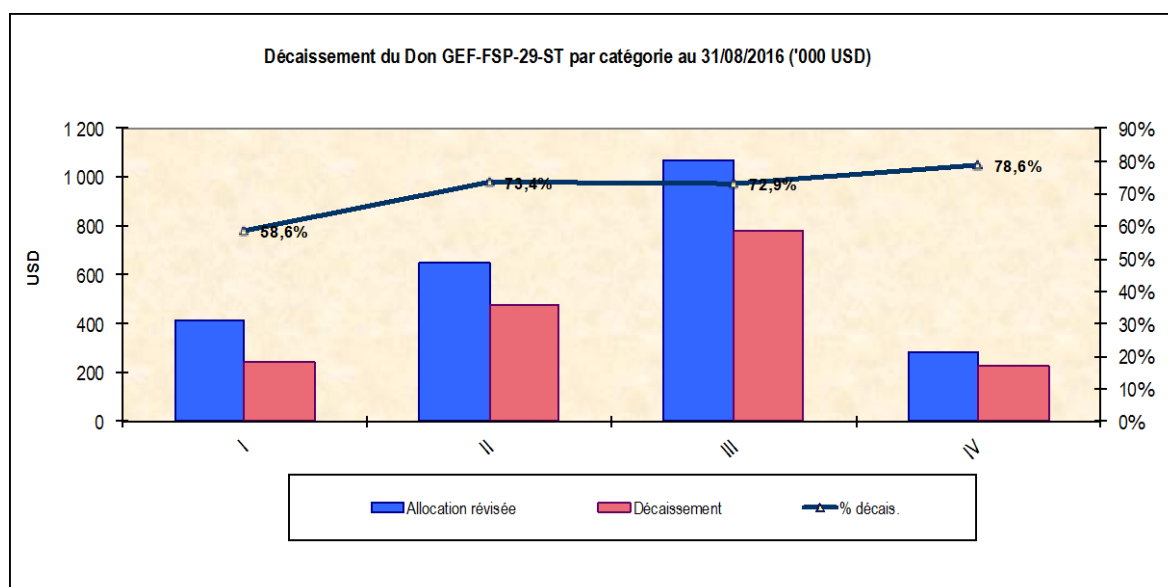
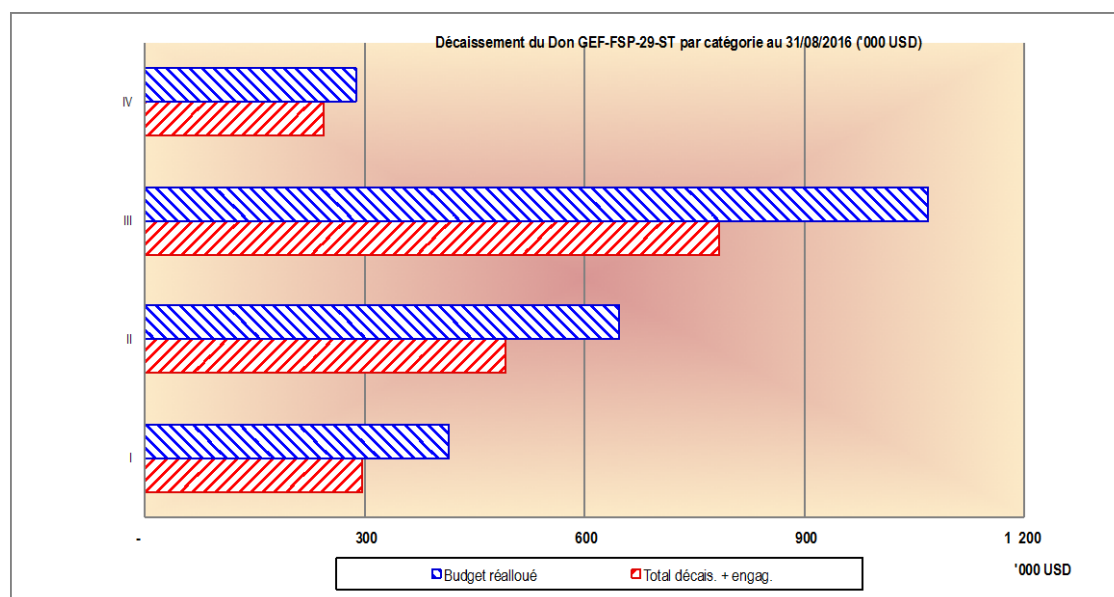
Tableau 11: Evolution de l'allocation des fonds du Don (USD)

Catégorie de dépenses		Allocation initiale	Budget réalloué
I	Ateliers ,voyages d'études et formations	376 761	415 223
II	Assistance technique	763 381	647 615
III	Equipements	933 294	1 067 330
IV	Salaires opérations et maintenance	102 928	288 014
	Non alloué	241 818	
Total		2 418 182	2 418 182

APPENDICE 4. COÛTS EFFECTIFS DU PROJET

4.1. Décaissement du Don FEM (USD) au 31/08/2016

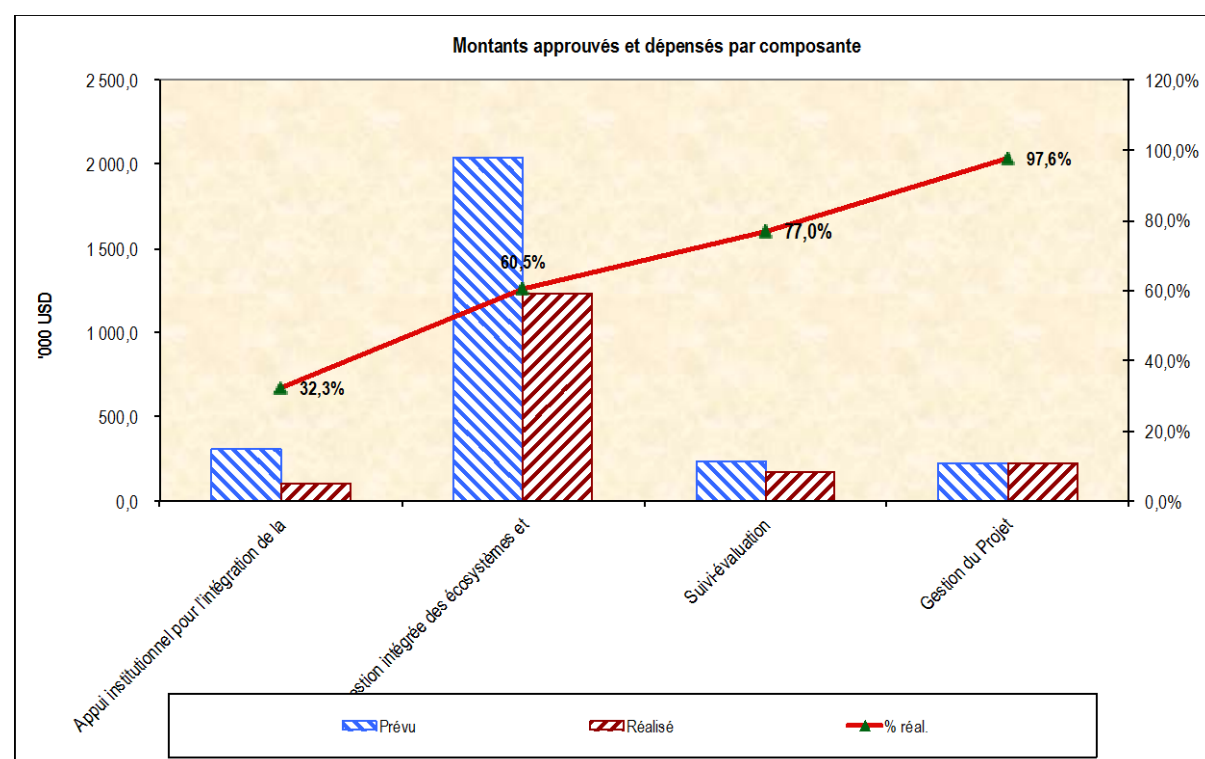
Catégorie de dépenses	Allocation initiale	Budget réalloué	Décaissé au 31/08/16	% décais.	Engagement	Total décais. + engag.	% décais.
I Ateliers ,voyages d'études et formations	376 761	415 223	243 218	58,6%	54 008	297 226	71,6%
II Assistance technique	763 381	647 615	475 119	73,4%	17 224	492 343	76,0%
III Equipements	933 294	1 067 330	777 756	72,9%	5 000	782 756	73,3%
IV Salaires opérations et maintenance	102 928	288 014	226 488	78,6%	18 132	244 620	84,9%
Non alloué	241 818						
Montant initial			10 677		-10 677		
Total	2 418 182	2 418 182	1 733 259	71,7%	83 686	1 816 945	75,1%



4.2. Déboursement par composante ('000 USD) au 31/08/2016

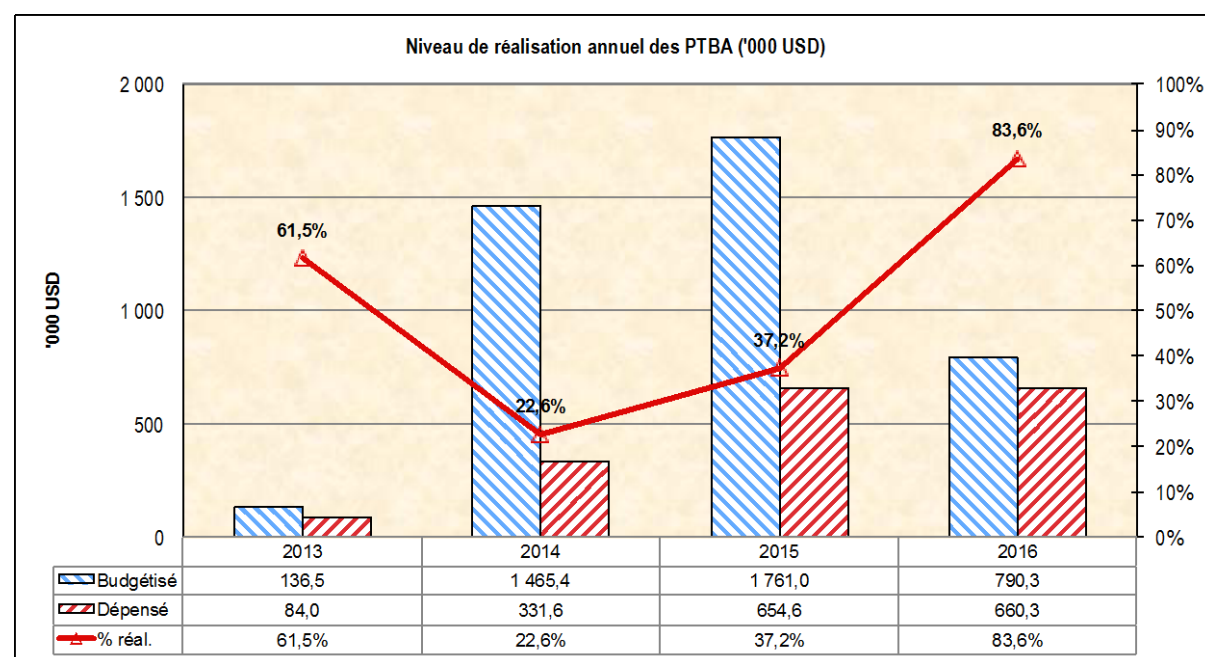
Composantes	Don FEM			Gouvernement			Bénéficiaires			Total		
	Prévu	Réalisé	% réal.	Prévu	Réal.	% réal.	Prévu	Réal.	% réal.	Prévu	Réalisé	% réal.
Appui institutionnel pour l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles	227,4	100,8	44,3%	55,0		0,0%	30,0		0,0%	312,4	100,8	32,3%
Gestion intégrée des écosystèmes et préservation de la biodiversité	1 815,8	1 230,6	67,8%	174,0		0,0%	45,0		0,0%	2 034,8	1 230,6	60,5%
Suivi-évaluation	206,9	178,6	86,3%				25,0			231,9	178,6	77,0%
Gestion du Projet	168,1	220,5	131,2%	61,0	3,0	4,9%	0,0			229,1	223,5	97,6%
Total	2 418,2	1 730,5	71,6%	290,0	3,0	1,0%	100,0	0,0	0,0%	2 808,2	1 733,5	61,7%

* Montants non enregistrés.



4.3. Niveau de réalisation des PTBA ('000 USD)

Année	Appui institutionnel intégration BD	Gestion intégrée des écosystèmes	Suivi-évaluation	Coordination	Total
2013	Budget	-	11,2	119,3	136,5
	Réel	-	3,0	81,0	84,0
	Taux d'exécution	0,0%	26,8%	67,9%	61,5%
2014	Budget	143,0	1 181,0	91,4	1 465,4
	Réel	71,4	121,2	94,4	331,6
	Taux d'exécution	49,9%	10,3%	103,3%	22,6%
2015	Budget	94,0	1 493,5	110,6	1 761,0
	Réel	14,9	534,4	47,1	654,6
	Taux d'exécution	15,9%	35,8%	42,6%	37,2%
2016 (au 31/08/16)	Budget	17,0	674,0	46,3	790,3
	Réel	14,5	575,0	34,1	660,3
	Taux d'exécution	85,3%	85,3%	73,7%	83,6%
Total 2013 - 2016	Budget	254,0	3 354,5	259,5	4 153,2
	Réel	100,8	1 230,6	178,6	1 730,5
	Taux d'exécution moyen	39,7%	36,7%	68,8%	41,7%



4.4. Liste des dépenses à payer avant clôture du Projet

Designation/Consultant		Despesas a efetuar pelo FEM em STP	Pag. Atraves de DPD
Contrat n° 87/UGP/PAPAC/GEF/2016- Assister le Projet /FIDA/PAPAC/GEF dans l'évaluation de l'impact du projet sur la biodiversité dans le cadre des activités d'achèvement du Projet.	Carlos Albuquerque	4 500,00	19 950 USD
Contrat n° 86/UGP/PAPAC/GEF/2016 -Réalisation de l'enquête d'évaluation des résultats de la formation de 2000 agriculteurs	ONG ADAPPA		4 097,42
Contrat n° 85/UGP/PAPAC/GEF/2016 -Réaliser une étude d'impact sur le stockage du carbone à STP dans le cadre du REDD* inséré dans les activités d'achèvement du projet	Igor Tola Kogadou		18 000,00
Préparation d'un rapport sur l'impact du projet sur la biodiversité dans la zone tampon inséré dans les activités d'achèvement du projet et 70% du contrat 67 UGP/PAPAC/2016	Monte Pico		4 900 USD + 89 950 000 STD
Réalisation d'une mission d'audit comptable et financier du projet d'approche par écosystème intégré de la conservation et la gestion de la biodiversité de la zone tampon des parcs naturels obo de STP	Tate e Associé	4 196,74	5 300 000 FCFA
Salaires (Coordenador, Assitente Técnico e Tec. Adm.Fin)	Concerne les mois de septembre à décembre 2016	13 560,00	
6% de sécurité sociale (compraticipation de l'Entreprise)	Concerne les mois de septembre à décembre 2016	813,60	
Opérations et maintenance	Concerne les mois de septembre à décembre 2016	2 277,16	
Réalisation de l'atelier des partenaires du projet GEF		5 063,00	
Total		30 410,50	

APPENDICE 5. ÉTAT D'AVANCEMENT MATERIEL DU PROJET ET EXTRAIT DU TRACKING TOOL

Hiérarchie	Indicateurs (* SYGRI)	Niveau de réalisation
Objectif: Les écosystèmes dégradés sont réhabilités pour fournir des services écosystémiques et un habitat pour les espèces endémiques, floristiques et faunistiques, d'importance mondiale.	- Tendances de l'étendue des écosystèmes sélectionnés et de l'abondance et la répartition des espèces sélectionnées. - Personnes recevant des services du Projet. * - Inventaire du patrimoine des ménages. *	- Les enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages restent à effectuer. - Les questionnaires des enquêtes d'impact SYGRI ne sont pas disponibles.
Objectif environnemental: L'intégration de la biodiversité et la gestion intégrée des écosystèmes sont promues dans les zones tampons des parcs naturels Obô de São Tomé et Príncipe.	- Environ 7 200 ha d'écosystèmes riches en biodiversité gérés durablement (forêts, marins, mangroves) dans la zone du Projet. - Au moins 4 espèces endémiques clés d'arbres et d'oiseaux dans l'écosystème forestier ombrophile ont une population connue et maintenue. - Augmentation de 25% de cacao, café, poivre certifiés et autres PFNL d'ici la fin du Projet (ECOCERT + FLOCERT).	- Le Projet est certainement intervenu sur 7 200 ha, voire même davantage, mais on ne peut pas dire qu'ils sont gérés de manière durable, ni même délimités de manière précise. 5 espèces d'oiseaux sont suivies, mais le niveau et l'évolution de la population ne sont pas connus. Aucune espèce forestière n'est suivie. - Ces données n'ont pas été documentées par le Projet.
Objectif de développement: Les sources de revenus sont augmentées grâce à des productions respectueuses de la biodiversité et des activités durables.	- Augmentation de 20% dans les ménages dont le revenu est partiellement ou totalement liés à des activités productives respectant la biodiversité. 10 entreprises et organisations locales et internationales, faisant des affaires dans la zone du Projet, ont signé une charte de développement durable.	- Les enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages restent à effectuer. - Ces données n'ont pas été documentées par le Projet.
Composante 1. Appui institutionnel pour l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles du pays		
Résultat 1.1. Les capacités et la sensibilité pour l'intégration de la biodiversité et la gestion intégrée des écosystèmes sont augmentées.	- Toutes les institutions gouvernementales concernées adoptent les directives et règlements d'intégration de la biodiversité. - Au moins 50% des membres des groupes de la communauté cible accroissent leur sensibilité à l'environnement.	- L'état des lieux sur l'adoption de directives et règlements d'intégration de la biodiversité n'est pas fait. - Une enquête reste à faire pour déterminer l'augmentation de la sensibilité des communautés à l'environnement.
Produit 1.1.1. La capacité institutionnelle est établie et la coordination est améliorée pour assurer la gestion de la biodiversité dans des paysages productifs.	- Au moins 50% du personnel technique appartenant à la DG Environnement, DG Ressources naturelles, DG Agriculture et pêche, 100% du personnel technique du PNOT et du PNP, et des représentants clés des cinq districts de la Chambre des districts et de la Délégation régionale de Príncipe sont formés sur l'intégration de la biodiversité. - Protocoles de coopération institutionnelle entre les institutions citées ci-dessus sont convenus et mis en place.	- Ces données n'ont pas été documentées par le Projet. L'effectif connu se limite aux membres du GTB. - Une convention a été signée avec la Direction de la pêche. - Un groupe de travail sur la biodiversité a été mis en place et a bénéficié de formation et visites d'échange.
Produit 1.1.2. La capacité des organismes gouvernementaux et des associations dans le domaine de la gestion des ressources marines et halieutiques est améliorée.	- Au moins 50% du personnel appartenant à la DG Pêche, 10% des membres des associations de pêcheurs, et les principaux représentants des ONG, de la Garde côtière et les institutions maritimes et portuaires formés sur les techniques de pêche durables. - Étude sur l'état des stocks de poissons démersaux publiée et accessible au public.	- Ces données n'ont pas été documentées par le Projet. - Cette étude a été réalisée et validée (100%).
Produit 1.1.3. La sensibilité des citoyens à propos de l'importance de préserver le patrimoine naturel des parcs naturels est accrue.	Plus de 50% des étudiants et des membres de la communauté des zones tampons ont bénéficié de séances d'éducation à l'environnement.	- Un manuel d'éducation environnementale a été réalisé en septembre 2014. Il est utilisé dans le cadre de l'éducation scolaire (collège). - Le nombre de personnes bénéficiaires de séances d'éducation n'est pas connu.
Résultat 1.2. Le cadre juridique et la coordination institutionnelle pour la l'intégration de la biodiversité sont renforcés.	- Nombre de protocoles d'accord sur la coordination de l'intégration de la biodiversité signés entre les institutions gouvernementales. - Nombre de nouvelles lois et réglementations.	- Deux décrets lois proposés dont un adopté mais non publié au Journal officiel. - Une proposition d'évolution du cadre institutionnel de l'administration de la pêche a été faite.
Produit 1.2.1. La proposition de loi sur la chasse, intégrant les principes d'une approche écosystémique, est convenue et adressée aux autorités pour approbation.	Loi adoptée par le Parlement.	Le Décret loi sur la chasse a été adopté par le Parlement en avril 2015, mais non publié au Journal officiel.
Produit 1.2.2. Les régimes juridique et politique pour soutenir une approche écosystémique dans la de gestion des	Proposition révisée du cadre juridique et de gouvernance adoptée par les autorités compétentes.	L'étude du secteur de la pêche et de son cadre réglementaire est réalisée. Une proposition d'un décret loi sur la pêche et d'un texte

Hierarchie	Indicateurs (* SYGRI)	Niveau de réalisation
pêches sont établis.		portant organisation et mission des services de la pêche a été faite.
Composante 2. Gestion intégrée des écosystèmes et préservation de la biodiversité dans les ZT et aires protégées		
Résultat 2.1. Les capacités pour maintenir les services de la biodiversité des forêts et des écosystèmes sont établies et les outils acquis.	75% de zone forestière à haute valeur de biodiversité inclus dans les zones tampons des deux aires protégées ciblées par les 5 plans de cogestion. 50 initiatives pilotes de conservation des sols, menées dans les zones tampons des deux aires protégées.	Ces données n'ont pas été documentées par le Projet.
Produit 2.1.1. Les limites des cinq aires de cogestion (44 communautés et 5 000 ha de forêt ombrophile) sont identifiées et cartographiées en utilisant un SIG.	5 cartes détaillées (une pour chaque aire) produites sur la base du SIG. 100% des agriculteurs impliqués dans le projet en tant que bénéficiaires et 50% des chefs de ménages inclus dans l'enquête de base et des enquêtes de suivi, connaissent les limites des parcs et leur zones tampons.	- Il existe une cartographie d'ensemble et un relevé de points GPS, mais les cartes détaillées ne sont pas disponibles. - L'enquête d'impact devrait renseigner ces données.
Produit 2.1.2. Les plans pour la gestion et l'utilisation des ressources naturelles et des services écosystémiques durable développés dans chacune des 5 aires de cogestion sont développés.	5 plans de cogestion complets (un pour chaque aire) sont produits et disponibles. 50 représentants de la communauté sont formés sur la mise en œuvre du plan de gestion.	5 études (une par zone de cogestion) ont été réalisées, faisant l'objet d'un seul document, mais ne peuvent tenir lieu de plans de cogestion. Le document ne contient aucune vision, aucun objectif, aucune proposition de mode de gestion (dispositif, parties prenantes, ...) et aucune activité stratégique développée et argumentée. - La formation des communautés sur la mise en œuvre du plan de cogestion n'a pas été réalisée.
Produit 2.1.3. Les capacités de 2 000 agriculteurs dans le domaine les pratiques agroforestières durables, assurant la réduction de l'érosion des sols, sont renforcées.	2 000 agriculteurs sont formés sur les bonnes pratiques. 600 ha de terres bénéficient de mesures de conservation des sols.	19 formateurs ont été formés. 1 090 paysans ont été formés sur les pratiques agroforestières (54,5%). - Une étude sur les phénomènes d'érosion dans les ZT et un manuel de formation pour les formateurs ont été réalisés. - La superficie ayant bénéficié de mesures de conservation des sols n'est pas documentée.
Résultat 2.2. La pression sur les ressources naturelles est réduite grâce à la diversification des activités génératrices de revenus et de soutien aux activités respectant la biodiversité.	- Augmentation de 25% des cultures certifiées (café, cacao, poivre, etc.) dans les zones tampons des deux aires protégées. - Au moins 80% des produits nouvellement certifiés est vendu à travers de nouveaux accords et de contrats entre les producteurs et les acheteurs de produits qui opèrent actuellement avec le PAPAFPA.	Ces données n'ont pas été documentées par le Projet.
Produit 2.2.1. De nouvelles activités génératrices de revenus alternatives sont introduites dans les aires de cogestion, sur la base des plans de gestion.	- Au moins une association communautaire nouvelle établie dans chacune des 5 zones de cogestion. - Augmentation de 20% des revenus dans les ménages dont le revenu est partiellement ou totalement liés aux activités respectant la biodiversité.	- Des associations se sont constituées, mais sans statut formel, pour gérer les 26 MP mis en place. - Ces données n'ont pas été documentées par le Projet.
Produit 2.2.2. Une plate forme pour le développement, le marketing et la gestion des services liés au tourisme est créée et renforcée.	- Plateforme et charte établis. - Protocole d'accord entre la plateforme et les autorités concernées. - Au moins 50% des touristes qui visitent le PNOT et le PNP utilisent les services de la plateforme. - Au moins 3 agences basées à l'étranger vendent des produits de la plateforme.	- La Plateforme de tourisme responsable et durable (PTRS) est officiellement établie. - La PTRS dispose de statuts, d'une charte sur le tourisme durable et d'un plan d'action pour 2016. - La Plateforme ne fournit pas directement de services touristiques.
Produit 2.2.3. Un guide sur les bonnes pratiques pour la gestion des zones tampons est développé.	Dossier avec CD et un ensemble d'affiches produits et distribués.	Non réalisé
Résultat 2.3. La conservation et la gestion intégrée des écosystèmes marins et des mangroves sont promues.	2 200 ha d'écosystèmes marins et de mangroves, riches en biodiversité, protégées et gérées de façon durable. - Mise en place de projets communautaires encadrés dans les plans de gestion.	Des données précises sur la superficie d'écosystèmes marins et de mangroves (69 ha à Malanza) effectivement gérée de façon durable ne sont pas disponibles.
Produit 2.3.1. Deux aires pilotes marines, couvrant 2 000 ha sont identifiées, cartographiées et établies.	- Cartes détaillées sur la base du SIG produites pour chacune des deux aires marines. - Deux aires marines gérées officiellement établies.	- La cartographie et des propositions de mode de gestion sont élaborées - La loi sur la création officielle des deux AMG n'est pas élaborée.

Hiérarchie	Indicateurs (* SYGRI)	Niveau de réalisation
Produit 2.3.2. Les plans de gestion des aires marines sont établis et la gouvernance est agréée.	- Plans de gestion participatifs produits. - Equipelement requis livré.	Des plans d'action ne sont pas officiellement approuvés.
Produit 2.3.3. Les écosystèmes de mangroves sur Sao Tomé sont gérés de manière durable.	- Plans d'action produits. - Tous les gestionnaires et au moins 50% des utilisateurs formés. 25% des mesures identifiées dans les plans d'actions et mis en œuvre sur 200 ha de mangroves.	- Les plans de gestion (2015-2017) ont été élaborés. - Les utilisateurs n'ont pas été formés et les plans de gestion ne sont pas utilisés. - L'estimation initiale de 200 hectares de mangroves est erronée, les deux zones de mangrove couvrent moins de 70 ha.
Résultat 2.4. Les intervenants pour la mise en œuvre de REDD+ sont renforcés.	Initiative institutionnelle pour rejoindre le programme REDD + initiée par le Gouvernement.	Aucune initiative institutionnelle pour rejoindre le programme REDD + n'a été initiée.
Produit 2.4.1. Le savoir-faire et les informations nécessaires pour appliquer programme REDD+ sont rendus disponibles.	- Informations, données et cartes remises aux autorités. - Cours de formation sur REDD+ réalisée pour 30 représentants des institutions concernées.	18 cadres des services publics et de la société civile formés sur l'initiative REDD+ (60%).
Composante 3. Suivi et évaluation (SE)		
Résultat 3.1. Suivi-évaluation du Projet	SE du Projet pleinement intégré dans le système et le plan de travail du PAPAFA.	Le SSE est établi mais ne fournit pas de données sur les réalisations et le niveau d'atteinte des indicateurs.
Produit 3.1.1. Le système de suivi-évaluation (SSE) est établi.	- SSE mis en place au sein du PAPAFA. - Les indicateurs recommandés pour évaluer les progrès vers les objectifs CDB de 2010.	- Ensemble des bases de données établies sur logiciel "Acces". - Les indicateurs ne sont pas renseignés régulièrement.
Résultat 3.2. Les informations sur les ressources de la biodiversité sont produites.	Informations fiables, fondées sur la science sont sur l'état et l'évolution des espèces clés sélectionnées et des indicateurs de biodiversité sont mis à jour et produits.	La base de données pour le suivi de la biodiversité est établie au niveau de l'Observatoire de l'environnement, mais les informations ne sont pas produites.
Produit 3.2.1. Les informations sur l'état et la distribution des espèces endémiques clés, floristiques et faunistiques, sont collectées et mises à disposition.	- Liste des espèces indicatrices pour les écosystèmes forestiers des zones protégées. - Informations mises à jour sur l'état des espèces indicatrices clés de la flore et de la faune. - Base de données sur les espèces clés et la biodiversité.	- Site Web et base de données sont établis. - Le suivi est réalisé pour 5 espèces d'oiseaux. - Le suivi des espèces floristiques est abandonné.



Tracking Tool for Biodiversity Projects in GEF-3, GEF-4, and

Objective 2: Mainstreaming Biodiversity Conservation in Production Landscapes/Seascapes and Sectors		
Objective: To measure progress in achieving the impacts and outcomes established at the portfolio level under the biodiversity focal area. Rationale: Project data from the GEF-3, GEF-4, and GEF-5 project cohort will be aggregated for analysis of directional trends and patterns at a portfolio-wide level to inform the development of future GEF strategies and to report to GEF Council on portfolio-level performance in the biodiversity focal area. Structure of Tracking Tool: Each tracking tool requests background and coverage information on the project and specific information required to track portfolio level indicators in the GEF-3, GEF-4, and GEF-5 strategy. Guidance in Applying GEF Tracking Tools: GEF tracking tools are applied three times: at CEO endorsement, at project mid-term, and at project completion. Submission: The finalized tracking tool will be cleared by the GEF Agencies as being correctly completed. Important: Please read the Guidelines posted on the GEF website before entering your data		
I. General Data	Please indicate your answer here	Notes
Project Title	Integrated ecosystem approach to biodiversity mainstreaming and conservation in the buffer zones of the Obo National Park	
GEF Project ID	4494	
Agency Project ID		
Implementing Agency	IFAD	
Project Type	FSP	FSP or MSP
Country	Sao Tomé e Príncipe	
Region	AFR	
Date of submission of the tracking tool	26, June, 2012	Month DD, YYYY (e.g., May 12, 2010)
Name of reviewers completing tracking tool and completion date	06, December, 2016	Completion Date
Planned project duration	3	years
Actual project duration	3.5	years
Lead Project Executing Agency (ies)		
Date of Council/CEO Approval	July 17, 2012	Month DD, YYYY (e.g., May 12, 2010)
GEF Grant (US\$)	2 418 000	
Cofinancing expected (US\$)	8,390,000	
Please identify production sectors and/or ecosystem services directly targeted by project:		
Agriculture	1	1: Primarily and directly targeted by the project 2: Secondary or incidentally affected by the project
Fisheries	1	1: Primarily and directly targeted by the project 2: Secondary or incidentally affected by the project
Forestry	1	1: Primarily and directly targeted by the project 2: Secondary or incidentally affected by the project
Tourism	2	1: Primarily and directly targeted by the project 2: Secondary or incidentally affected by the project
Mining		1: Primarily and directly targeted by the project 2: Secondary or incidentally affected by the project
Oil		1: Primarily and directly targeted by the project 2: Secondary or incidentally affected by the project
Transportation		1: Primarily and directly targeted by the project 2: Secondary or incidentally affected by the project
Hunting	1	

II. Project Landscape/Seascape Coverage		
1. What is the extent (in hectares) of the landscape or seascape where the project will directly or indirectly contribute to biodiversity conservation or sustainable use of its components? An example is provided in the table below.		
Foreseen at project start (to be completed at CEO approval or endorsement)		
Landscape/seascape ^[1] area <u>directly</u> ^[2] covered by the project (ha)	7 200	
Landscape/seascape area indirectly ^[3] covered by the project (ha)	32 279	
Explanation for indirect coverage numbers:	The change in the second figure (previous = 28,000) is due to the more accurate measures promoted by the project through GIS work	Please indicate reasons
Actual at mid-term		
Landscape/seascape ^[1] area <u>directly</u> ^[2] covered by the project (ha)	345	
Landscape/seascape area indirectly ^[3] covered by the project (ha)	54 145	
Explanation for indirect coverage numbers:	The direct cover figure includes 200 hectares of mangroves where the development of management plans has already started, plus 145 hectares of co-management areas in the BZ of ONP, where sustainable development project are being started. The direct figure is susceptible to shap increase over the next months, as the project enters more operational phase	Please indicate reasons
Actual at project closure		
Landscape/seascape ^[1] area <u>directly</u> ^[2] covered by the project (ha)	N/R	
Landscape/seascape area indirectly ^[3] covered by the project (ha)	5 069	
Explanation for indirect coverage numbers:	The direct cover has not been documented by the project team; the indirect cover regards includes a maximum of 5 000 ha of co-managed area and 69 ha of mangroves	Please indicate reasons

[1] For projects working in seascapes (large marine ecosystems, fisheries etc.) please provide coverage figures and include explanatory text as necessary if reporting in hectares is not applicable or feasible.

[2] Direct coverage refers to the area that is targeted by the project's site intervention. For example, a project may be mainstreaming biodiversity into floodplain management in a pilot area of 1,000 hectares that is part of a much larger floodplain of 10,000 hectares.

[3] Using the example in footnote 2 above, the same project may, for example, "indirectly" cover or influence the remaining 9,000 hectares of the floodplain through promoting learning exchanges and training at the project site as part of an awareness raising and capacity building strategy for the rest of the floodplain. Please explain the basis for extrapolation of indirect coverage when completing this part of the table.

2. Are there Protected Areas within the landscape/seascape covered by the project? If so, names these PAs, their IUCN or national PA category, and their extent in hectares		
Name of Protected Areas	IUCN and/or national category of PA	Extent in hectares of PA
1 Obo Sao Tomé Natural Park	Parque Natural (Proposed as National Park, category II, IUCN)	19500
2 Obo Principe Natural Park	Parque Natural (Proposed as National Park, category II, IUCN)	8500
3. Within the landscape/seascape covered by the project, is the project implementing payment for environmental service schemes? If so, please complete the table below. Example is provided.		
<i>e.g. Foreseen at Project Start</i>	<i>e.g. Water provision</i>	<i>Please Indicate Environmental Service</i>
	<i>e.g. 40,000 hectares</i>	<i>Extent in hectares</i>
	<i>e.g. \$ 10 per hectare per year</i>	<i>Payments generated (US\$/ha/yr if known at time of CEO endorsement)</i>
Foreseen at project start (to be completed at CEO approval or endorsement)	NA	Please Indicate Environmental Service
	NA	Extent in hectares
	NA	Payments generated (US\$/ha/yr)
Actual at mid-term		Please Indicate Environmental Service
		Extent in hectares
		Payments generated (US\$/ha/yr)
Actual at project closure	No	Please Indicate Environmental Service
	No	Extent in hectares
	No	Payments generated (US\$/ha/yr)
Part III. Management Practices Applied		
4. Within the scope and objectives of the project, please identify in the table below the management practices employed by project beneficiaries that integrate biodiversity considerations and the area of coverage of these management practices. Please also note if a certification system is being applied and identify the certification system being used. Note: this could range from farmers applying organic agricultural practices, forest management agencies managing forests per Forest Stewardship Council (FSC) guidelines or other forest certification schemes, artisanal fisherfolk practicing sustainable fisheries management, or industries satisfying other similar agreed international standards, etc.		
<i>e.g. Foreseen at Project Start</i>	<i>E.g., Sustainable management of pine forests</i>	<i>Please indicate specific management practices that integrate BD</i>
	<i>FSC</i>	<i>Name of certification system being used (insert NA if no certification system is being applied)</i>
	<i>120,000 hectares</i>	<i>Area of coverage</i>
Foreseen at project start (to be completed at CEO approval or endorsement)	Organic Cocoa; Organic Coffee; Fair Trade Cocoa; Organic Pepper and Spices	Please indicate specific management practices that integrate BD
	For organic: ECOCERT (www.ecocert.com); for fair trade: FLO-CERT	Name of certification system being used (insert NA if no certification system is being applied)
	3,961.4; 417; 1,016; 1	Area of coverage
Actual at mid-term	maintenance of shade forest through restoration with endemic tree species and conservation of existing specimens; implementation of soil conservation procedures, no use of chemicals, strict enforcement of hunting law; environmental education and awareness delivered to communities	Please indicate specific management practices that integrate BD
	ECOCERT FLOCERT	Name of certification system being used (insert NA if no certification system is being applied)
	5395	Area of coverage
Actual at project closure	maintenance of shade forest through restoration with endemic tree species and conservation of existing specimens; implementation of soil conservation procedures, no use of chemicals, strict enforcement of hunting law; environmental education and awareness delivered to communities	Please indicate specific management practices that integrate BD
	ECOCERT FLOCERT	Name of certification system being used (insert NA if no certification system is being applied)
	5395	Area of coverage

Part IV. Market Transformation		
Foreseen at project start		
Name of the market that the project seeks to affect (sector and sub-sector)	E.g., Sustainable agriculture (Fruit production: apples)	Unit of measure of market impact E.g., US\$ of sales of certified apple products / year
	E.g., Sustainable forestry (timber processing)	E.g., cubic meters of sustainably produced wood processed per year
	NA	Unit of measure of market impact
Actual at mid-term		
Name of the market that the project seeks to affect (sector and sub-sector)	NA	Unit of measure of market impact
Actual at project closure		
Name of the market that the project seeks to affect (sector and sub-sector)	Cocoa	Increased production (not measured) and pilot for subproducts
	Coffee	Increased surfaces and installation of 2 new production units; no entry in production at project closure
	Horticulture	Sustainable production practices promoted and 5 microprojects with specific investments - no evaluation of production evolution
	Livestock (pork & poultry)	10 microprojects promoted but limited to no results
	Apiculture	1 microproject on apiculture in Principe, with training of traditional beekeepers on more sustainable practices
Part V. Policy and Regulatory frameworks		
Biodiversity considerations are mentioned in sector policy		
Agriculture	1	Yes = 1, No = 0
Fisheries	1	Yes = 1, No = 0
Forestry	1	Yes = 1, No = 0
Tourism	1	Yes = 1, No = 0
Hunting	1	Yes = 1, No = 0
Land use planning (both national and local)	1	Yes = 1, No = 0
Biodiversity considerations are mentioned in sector policy through specific legislation		
Agriculture	0	Yes = 1, No = 0
Fisheries	1	Yes = 1, No = 0
Forestry	1	Yes = 1, No = 0
Tourism	1	Yes = 1, No = 0
Hunting	1	Yes = 1, No = 0
Regulations are in place to implement the legislation		
Agriculture	0	Yes = 1, No = 0
Fisheries	0	Yes = 1, No = 0
Forestry	1	Yes = 1, No = 0
Tourism	1	Yes = 1, No = 0
Hunting	0	Yes = 1, No = 0
The regulations are under implementation		
Agriculture	0	Yes = 1, No = 0
Fisheries	0	Yes = 1, No = 0
Forestry	1	Yes = 1, No = 0
Tourism	1	Yes = 1, No = 0
Hunting	0	Yes = 1, No = 0
The implementation of regulations is enforced		
Agriculture	0	Yes = 1, No = 0
Fisheries	0	Yes = 1, No = 0
Forestry	0	Yes = 1, No = 0
Tourism	0	Yes = 1, No = 0
Hunting	0	Yes = 1, No = 0
Enforcement of regulations is monitored		
Agriculture	0	Yes = 1, No = 0
Fisheries	0	Yes = 1, No = 0
Forestry	0	Yes = 1, No = 0
Tourism	0	Yes = 1, No = 0
Other (please specify)	0	Yes = 1, No = 0

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE SÃO TOME ET PRINCIPE: Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampons des parcs naturels Obô de São Tomé et Príncipe
Rapport d'achèvement de projet - Appendices

Type de microprojet (tel que prévu dans le contrat)	Partenaire d'exécution	Zone	Lieu	Financement (USD)		% déc.	Nombre de bénéficiaires		Résultats à l'achèvement	Constats
				Prévu	Décaissé		Prévus	Réels		
Développement durable de cultures de cacao dans la zone tampon (District de Lembá)	CECAB	Zone 1 (nord-ouest)	Santa Catarina	125 115	125 115	100%	N/R	452	5 000 plans de cacao par communauté (40 000 plants) pour densification des plantations en 2015 800 plantes d'ombrage plantées entre novembre 2015 et avril 2016 dans chaque communauté (soit un total de 6 400 plantes d'ombrage toute communauté confondue, sur 968 ha) Avenant au contrat pour prolongation des activités en 2016.	- Efficacité de la mise en oeuvre en lien avec le financement d'activités habituelle de la coopérative, mise en oeuvre par la coopérative - Pertinence limitée par le fait que ces activités auraient pu être financées aussi bien par le FIDA ou la coopérative elle même - Bonne pertinence du point de vue environnemental
Transformation des sous-produits du cacao dans la filière cacao de la communauté de Claudino Faro	CECAQ-11	Zone 3 (est)	Claudino Faro	24 675	12 338	50%	63	23	Formation au profit de 18 producteurs de la communauté de Claudino Faro et transformation réalisée par une équipe de 3 femmes de la coopérative (n'appartenant pas à la communauté) appuyées par deux techniciens. Petite unité de transformation en place et équipée (à Mestre Antonio, siège de la CECAQ-11), personnel formé et tests marketing effectués. Entrée en production en août 2016 et commercialisation au niveau de la foire bimensuelle. Coût élevé des baux empêche de dégager une marge (compte d'exploitation réalisé par les gestionnaires de l'activité). Autres partenaires commerciaux potentiels identifiés. Encadrement dynamique par le gestionnaire de la CECAQ-11.	- Pertinence du ciblage limitée: seuls 3 personnes (équipe formée à la transformation) bénéficient véritablement du microprojet, et elles n'appartiennent pas à la communauté ciblée; - Expérience innovante et bonnes perspectives de durabilité de part l'intérêt de la CECAQ-11 à porter le projet et identifier des partenaires commerciaux
Développement de la culture de Robusta dans la communauté de Colonia Açoriana	CECAFEB	Zone 3 (est) et 4 (sud)	Colonia Açoriana	99 086	71 136	72%	N/R	100	Association de 100 producteurs ayant bénéficié de petit matériel et d'une formation sur la taille. Construction d'un centre de traitement humide du café. Mise en place de 5 pépinières de Robusta et trois magasins de stockage; défrichage de 50 ha et démarrage des replantations (10 000 plants déjà plantés). Les activités seront poursuivies avec l'appui du PAPAC à la CECAFEB. L'appui du PROPAC prévu (106 249 USD) n'a pas été mobilisé ce qui explique qu'une grande partie des objectifs du contrat ne soient pas atteints.	- Documentation administrative très mal préparée (le contrat ne fait pas la distinction entre les activités à financer par le PROPAC et par le FEM) - Activités en retard mais bonne perspective de durabilité du fait de l'appui de long terme par la CECAFEB et de son intérêt à diversifier ses productions (Robusta) pour toucher le marché national - Pertinence limitée par le fait que ces activités auraient été financées par le FIDA en l'absence du FEM (non additionalité)
Développement de la culture de Robusta dans la communauté de Santa Catarina	CECAFEB	Zone 1 (nord-ouest)	Six communautés:	23 000	22 957	100%	N/R	50	50 producteurs dans l'association constituée (en cours de formalisation - service notarial). Réglage de l'ombrage (défrichage) sur 50ha; formation sur la taille et la cueillette de qualité au profit de 30 producteurs; construction d'un centre de traitement humide du café (CECAFEB est propriétaire du terrain) et structuration des organisations de producteurs de Santa Catarina. Cueillette et traitement du café (environ 9T en cerises pour la campagne 2016); augmentation du potentiel de production (plus de 60 000 pieds de caféier dans la zone).	- Retards importants dans la mise en oeuvre du microprojet mais bonne perspective de durabilité du fait de l'appui de long terme par la CECAFEB et de son intérêt à diversifier ses productions (Robusta) pour toucher le marché national - Pertinence limitée par le fait que ces activités auraient été financées par le FIDA en l'absence du FEM (non additionalité)

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE SÃO TOME ET PRINCIPE: Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampons des parcs naturels Obô de São Tomé et Príncipe
Rapport d'achèvement de projet - Appendices

Microprojets au profit des communautés de la CECAFEB	CECAFEB	Zone 2 (centre nord)	TOTAL DU CONTRAT	180 804	164 721	91%	548	175	CECAFEB a recommandé de passer à une approche collective plutôt que l'approche individuelle proposée initialement. Tous les microprojets prévoient une utilisation des bénéfices selon une clé de répartition réservant 5 à 10% pour la communauté (social) (ex: 60% pour l'association; 5% pour le social ; 10% amortissement; 25% investissements), sur la base du modèle développé par la communauté de San José (80% pour l'investissement, 10% pour la communauté, 10% pour l'amortissement). Tous les microprojets élevage ont reçu une formation en zootechnie complétée par la remise d'un manuel technique et bénéficient d' un appui vétérinaire (médicaments, vaccins) fourni par la CECAFEB, qui a aussi fourni l'aliment importé en continu au cours du microprojet. Aucun des microprojets a été remis de façon formelle à la communauté/association bénéficiaire.	- Dans l'ensemble, pertinence des activités et meilleures perspectives de durabilité du fait de la disponibilité de la CECAFEB à accompagner les microprojets sur le long terme; disponibilité de matière organique pour la CECAFEB - Pertinence du ciblage (groupements de jeunes sans terre ayant des difficultés à s'insérer dans la filière café) - Risque pour la durabilité et l'appropriation en lien avec l'absence de remise officielle des microprojets - Faible qualité du suivi administratif (justificatifs) du portefeuille de microprojets (aucune cohérence de chiffres entre l'équipe du projet et la CECAFEB) - Aspect innovant et pertinence du système d'investissement d'une partie des bénéfices au profit de la communauté
Cultures alimentaires & arbres fruitiers			San Jose	31 308	14 759	47%	27	64	Abandon du projet de cultures alimentaires et arbres fruitiers au profit de la construction d'un magasin de vente d'intrants et matériel agricole. Le magasin est construit et équipé (réfrigérateur pour la conservation des semences) et ouvre un jour sur deux. Les produits vendus sont acquis en ville et revendus avec application d'un surcoût de 5 000 Dobras par produit, ce qui ne semble pas suffisant pour dégager une marge. Le magasin est géré par un comité de gestion de 4 personnes et bénéficie à l'association communautaire de 64 personnes (contribution initiale de 100 000 DB et mensuelle de 20 000 DB).	- Faible pertinence du magasin du fait de son absence de rentabilité (prix trop bas pour dégager une marge); le magasin sert en fait à centraliser les contributions de la communauté
Elevage de porcs			Novo Destino	35 064	27 194	78%	28	22	Deux porcheries; 22 porcs livrés en mai. 22 personnes dans l'association (communauté d'environ 300 personnes). Aliment fourni en continu.	Pour tous les microprojets d'élevage porcin: - faiblesse de l'accompagnement technique - manque de pertinence du modèle technico-économique (choix de la race; choix de nourrir les animaux avec de l'aliment importé; choix du matériau pour le bâtiment
Elevage de porcs			Bemposta	26 491	22 457	85%	14	11	Association non formalisée de 11 jeunes (familles) pour une communauté de 47 familles. Porcherie et animaux livrés en octobre 2015 (11 porcs). Un cycle de reproduction effectué avec de nombreuses mortalités. Malfaçons constatées et dégradation rapide de l'aménagement (sel dans le béton). Coûts additionnels dus au soins vétérinaires (mouches); chute d'un arbre; utilisation de matériaux "légaux" chers (béton obtenu à partir de sable de dragage). Manque de formation et accompagnement technique selon le groupement.	- pertinence du ciblage (groupements de jeunes sans terre)
Elevage de porcs			San Carlos	15 207	17 668	116%	16	10	Association de 10 personnes (familles) pour une communauté de 14 familles. Porcherie et animaux livrés en 2015 (11 porcs); reproduction non encore réalisée. Formation en gestion prévue par la CECAFEB. Dégradation déjà visible de l'aménagement; nombreux problèmes sanitaires (mouches); pas d'intention d'acheter de l'aliment après la fin du stock.	
Cultures alimentaires & apiculture			Monte Café	26 437	10 365	39%	142	14	Association de 14 jeunes non formalisée, mais dotée d'un règlement (communauté de 1 000 personnes). Construction d'une porcherie avec 10 box, utilisée pour éviter la divagation des animaux de la communauté (pas de porcs livrés). Construction d'un poulailler et mise à disposition de 500 poules (volaille de chair) importées (sur 1000 reçues; 500 ayant été laissées chez le fournisseur).	- Elevage porcin: voir précédent - Volaille: question de l'adaptation de la race (mortalité importante en lien avec l'humidité)
Elevage de porcs et poules			Aldeia	18 921	10 641	56%	186	40	4 groupements de 10 personnes de la même famille (40 personnes), choisies parmi de jeunes familles intéressées (communauté de 300 personnes soit environ 60 familles). Constructions individuelles (4 box, un par famille) réalisées par l'association (mise à disposition du matériel par la CECAFEB). Mise à disposition en mai 2016 de 40 porcs à engraisser (10 par groupement) et d'aliment. (initialement prévu: 200 poules au profit de deux familles; 18 porcs au profit de 3 familles).	Voir ci dessus
Elevage de porcs			Mongo	10 569	7 562	72%	76	7	Association de 7 personnes. Construction d'une petite porcherie accueillant 10 porcs contre 6 prévus initialement, livrés fin mai 2016.	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE SÃO TOME ET PRINCIPE: Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampons des parcs naturels Obô de São Tomé et Príncipe
Rapport d'achèvement de projet - Appendices

Élevage de canards			San Nicolau	16 807	10 830	64%	59	7	Association de 7 personnes (6 familles; 3 femmes) pour une communauté de 20 à 30 familles. Espace aménagé (grillagé + 2 cabanes + mare); 88 canards locaux mis à disposition de l'association en 3 vagues (au lieu de 100), pour un projet initialement prévu comme élevage porcin (trop cher) puis volaille (conditions sanitaires non réunies). Aucune formation reçue. Mortalité de près de 50% (40 décès); réduite après la vaccination des individus restants.	- Faible appropriation du fait de l'attribution d'un microprojet ne correspondant pas à la demande formulée initialement - Faible pertinence du modèle technico-économique promu (coût des intrants et forte mortalité) - Question des débouchés
Élevage de porcs	Contrat avec la communauté	Zone 4 (sud)	Ribeira Peixe	30 000	30 131	100%	52	9	Association de 9 personnes (non formalisée), dans une communauté de 150 familles dont les occupations se répartissent entre la pêche et le travail journalier pour l'entreprise AgriPalma. Porcherie et 15 porcs livrés le fin octobre 2015 (14 restants après échange de deux jeunes mâles contre un plus âgé par le projet). Un cycle de reproduction réalisé. Constat de défauts dans les travaux (dégradation importante des installations après seulement 6 mois; non reprises par l'entreprise). Livraison d'aliment continue. Appui technique réalisé par le technicien recruté par le projet (faibles capacités; constats d'erreurs dans la conduite de l'élevage avec notamment castration très tardive à plus de trois mois). Projet non remis et malaise des bénéficiaires qui n'osent pas vendre les animaux; ingérence du PAPAC.	- Faible pertinence du ciblage: tous les membres de l'association (non formalisée) sont engagés dans d'autres activités (enseignement; travail avec AgriPalma)- Faible pertinence du ciblage géographique: Zone hors de la zone tampon et à opportunités de revenus (AgriPalma)- Faible pertinence du modèle technico-économique (accès au marché, manque d'appui technique, faible qualité de l'aménagement déjà en grande partie dégradé, choix d'une race non adaptée, coût et disponibilité de l'aliment, etc.)- Mécontentement des membres de l'association et manque d'appropriation du microprojet (l'association ne sait pas combien a coûté le projet et n'a pas le document du contrat)- Risque pour la durabilité avec l'absence de remise officielle des microprojets
Élevage de poules pondeuses	Contrat avec la communauté	Zone 4 (sud)	Dona Augusta	21 500	21 301	99%	28	12	Association de 12 personnes dont 6 femmes (communauté de 50 familles travaillant en grande partie avec l'entreprise Satocao). 120 poules pondeuses livrées en juin 2015 (87 survivantes); 450 poules livrées le 11 juillet 2016 (430 survivantes); 206 poules livrées le 09 août 2016 (183 restantes suite à 21 ventes et 2 décès). Bâtiment avec sol en béton et grillage; sol couvert et mangeoires; livraison d'aliment en continu. Formation sur la gestion technique reçue en 2015 et manuel de conduite + fiches de suivi reçus. Appui technique réalisé par le technicien recruté par le projet (faibles capacités; constats d'erreurs dans la conduite de l'élevage sur le plan de la vaccination notamment). Appui complémentaire fourni par le technicien du CADR. Difficultés importantes d'accès à l'aliment et aux poussins importés (coût prohibitif et distance de la capitale) et faiblesse d'accès aux marchés signalés par la communauté.	- Faible pertinence du ciblage géographique: Zone hors de la zone tampon et à opportunités de revenus (Satocao) - Faible pertinence du modèle technico-économique (coût et accès aux poussins et à l'aliment; absence de marché; forte mortalité); modification du modèle proposé (fourniture de poules pondeuses puis de volaille d'éclair) - Faiblesse de l'appui technique (compensée par la présence d'un vétérinaire des services techniques de l'état dans la zone) - Motivation visible de l'association (début de commercialisation des volailles de chair et fiches de suivi remplies et utilisées) - Risque pour la durabilité avec l'absence de remise officielle des microprojets
Élevage de poules pondeuses	Contrat avec la communauté	Zone 5 (Principe)	Porto Real	34 000	34 333	101%	19	13	Association de 13 personnes en place (principalement des femmes) mais peu expérimentée (extension du poulailler réalisée dans un deuxième temps). 200 poules pondeuses livrées en poulailler avec matériel en avril 2016. 800 poules supplémentaires devaient être livrées, mais il semble que cela n'a pas été fait. Livraison de 468 sacs de ration pour donner une certaine autonomie à l'association en vue de l'achèvement et dépenser l'intégralité du budget alloué au microprojet (soit plus de 14 tonnes d'aliment, importé du Portugal puis expédié par avion à Principe).	- Faible pertinence du modèle technico-économique (coût et accès aux poussins et à l'aliment; taille démesurée du microprojet; absence de marché) - Faiblesse de l'appui technique - Risque pour la durabilité avec l'absence de remise officielle des microprojets

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE SÃO TOME ET PRINCEPE: Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampons des parcs naturels Obô de São Tomé et Príncipe
Rapport d'achèvement de projet - Appendices

Cultures alimentaires (compost et production de bananes, etc.)	Contrat avec la communauté	Zone 1 (nord-ouest)	Moropeixe	19 090	194	1%	58	66	Association de 66 personnes (communauté de 150 personnes riveraine de la mangrove de Praia das Conchas menacée - presque disparue). Livraison de semences de variété améliorée de maïs (quantité faible au vu du montant dépensé pour le microprojet) mais échec de la campagne. Pas de réalisation de la formation sur le compostage prévue par le projet. Fourniture de compost en fin de projet.	- Echec du microprojet
Cultures alimentaires (compost et production de bananes, etc.)	Contrat avec la communauté	Zone 1 (nord-ouest)	Monte Carmo	19 292	11 171	58%	17	20	Association de 20 personnes dans une communauté de 25 familles. Fourniture à l'association de plants de taro et 53 boîtes de 100g de semences de chou, carotte et oignon. Formation sur le compostage et la lutte contre l'érosion (paillage, cultures en niveaux, rotation de cultures, etc.) en 2016. La comptabilité du projet fait état de la fourniture de semences de haricot, tomate et piment mais les personnes rencontrées sur le terrain n'ont pas mentionné la réception de ces semences lors de l'état des lieux exhaustif des appuis du projet. Fourniture de compost en fin de projet.	- Pertinence du couplage de la formation sur l'érosion à la mise en oeuvre du microprojet - Absence d'implication des services techniques - Difficultés constatées dans la mise en oeuvre du microprojet (mésententes sur le système de mise à disposition des semences au sein de l'association)
Cultures alimentaires (compost et production de bananes, etc.)	Contrat avec la communauté	Zone 2 (centre nord)	Bom sucesso/Terra Batata	21 090	10 226	48%	30	20 (250 exploitants sur le site)	Association de 20 personnes représentant les 250 exploitants du site. Fourniture de semences de carotte, chou, tomate et piment ainsi que 28kg de semences de haricots (présence de ces spéculations constatée sur le terrain et apparaissant dans la comptabilité mais contestée par l'assistant technique du projet qui n'a mémoire que de la fourniture de semences de carotte et chou). Formation à la lutte contre l'érosion et sur le compostage réalisée au niveau du site et constatée dans la conduite du site (association de cultures, présence de compost). Fourniture de compost en fin de projet.	- Faiblesse du suivi du microprojet par l'équipe - Pertinence du couplage de la formation sur l'érosion à la mise en oeuvre du microprojet (la visite de terrain a montré que les techniques enseignées étaient mises en oeuvre sur le site) - Absence d'implication des services techniques
Cultures alimentaires (compost et production de bananes, etc.)	Contrat avec la communauté	Zone 2 (centre nord)	Saudade	21 030	7 405	35%	79	21	Association de 21 personnes ayant reçu des semences de carotte, de chou, de haricot, de piment et de tomate.	N/R (pas de visite)
Cultures alimentaires (compost et production de bananes, etc.)	Contrat avec la communauté	Zone 2 (centre nord)	Água das Bellas	20 000	8 770	44%	14	40	Association de 40 personnes. Fourniture à l'association de bananiers (30% plantés); de plants de taro (30% plantés), 500 plants de poivre (un seul bénéficiaire a reçu tous les plants), 400 plants de café (75% plantés); semences de maïs, d'arachide et de soja (renseignées sur la comptabilité mais non dans l'état des lieux fait par l'équipe). L'équipe du projet a indiqué que des plants de cacao ont été plantés mais ceux-ci sont absents de la comptabilité. Fourniture de compost en fin de projet.	- Pas de visite de terrain - Microprojet démesuré et trop complexe - Pertinence faible de l'appui à la culture de cacao, café et poivre en l'absence d'implication des coopératives au cours de la mise en oeuvre
Cultures alimentaires (compost et production de bananes, etc.)	Contrat avec la communauté	Zone 2 (centre nord)	Santa Adelaide	18 092	18 367	102%	31	30	Association de 30 personnes. Fourniture de plantules de taro, café, banane (banana paio), citronnier, goyave et 14 900 plants de poivre et tuteurs; 140 kg de gingembre; semences de carotte et chou. Réalisation de pépinières par les communautés (taux de plantation de 90% d'après l'équipe du projet). Formation sur le compostage et agriculture de conservation. Fourniture de compost en fin de projet.	- Pas de visite de terrain - Pertinence du couplage de la formation sur l'érosion à la mise en oeuvre du microprojet - Microprojet trop complexe - Pertinence faible de l'appui à la culture de cacao, café et poivre en l'absence d'implication des coopératives au cours de la mise en oeuvre
Production de pépinières (ombrage, fruits, etc.)	Contrat avec la communauté	Zone 2 (centre nord)	Abade	N/R	-	0%	-	-	Projet non réalisé (oubli de transmission de la DNO au FIDA)	-

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE SÃO TOME ET PRINCIPE: Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampons des parcs naturels Obô de São Tomé et Príncipe
Rapport d'achèvement de projet - Appendices

Transformation alimentaire: production de farine de manioc	Contrat avec la communauté	Zone 4 (sud)	Porta Alegre	19 495	8 092	42%	49	105	L'association communautaire de Porto Alegre avait demandé un appui à la transformation du manioc (femmes rappent encore à la main, occasionnant des délais très importants de production de farine). Faute de disponibilité de broyeuses à manioc et sous la pression de l'approche de l'achèvement, le projet a fait effectuer quelques travaux dans le bâtiment (presque neuf) de l'association de producteurs (105, principalement des hommes) de maïs et leur a remis un moulin à maïs (identique au modèle dont ils disposaient déjà). Les femmes qui travaillent dans un bâtiment très délabré n'ont bénéficié d'aucun appui.	- Microprojet non pertinent: les activités mises en oeuvre ne correspondaient ni à la demande ni aux besoins de la communauté - La réorientation a exclus les femmes qui allaient être les bénéficiaires principales - Déception visible du président de la communauté lors de la visite de terrain - Erreur illustrée par le panneau du microprojet qui mentionne un appui à la transformation du manioc (demandé) alors que c'est un appui à la transformation du maïs (non demandé et redondant) qui a été fourni
Reboisement	Contrat avec Direction Forestière	Zone 1 (nord-ouest)	Praia das conchas	33 292	13 212	40%	90	53	Association de 53 personnes pour une communauté de 500 personnes environ. Préparation d'un terrain communautaire pour des activités de reboisement (contractualisation d'une entreprise privée qui a sous traité en payant la communauté pour la réalisation du travail). Défrichage et installation de piquets sur 20 ha. 2000 plants à haute valeur commerciale livrés en octobre 2015 mais non plantés faute de pluies-zone la plus sèche de l'île (2000 sachets plastiques et arbres morts abandonnés sur le terrain). 3 915 plants supplémentaires sont disponibles auprès du pépiniériste mais ne peuvent être livrés. Implication de la direction des forêts prévue pour la production d'espèces forestières, mais abandonné suite au choix de faire réaliser les pépinières par un entrepreneur privé. Recrutement d'un technicien pour l'appui à la mise en oeuvre du microprojet (d'octobre 2015 à avril 2016 - inutile puisque pas de plantation); faible intérêt de la communauté qui avait demandé un projet d'élevage (porcin ou avicole).	- Echec du microprojet en lien avec: (i) le manque d'intérêt de la communauté pour un investissement de reboisement sur des terres communautaires (faiblesse de la sensibilisation et réorientation du microprojet qui ne correspond pas à la demande initiale de la communauté); (ii) la faiblesse de la planification (livraison des plants en l'absence de terrain complètement préparé; non anticipation du risque climatique)- Conduite déconstruite du microprojet: la préparation du terrain a été faite par un entrepreneur alors qu'elle revenait à la communauté; un assistant technique pour l'accompagnement a été recruté mais n'a fourni aucun appui; aucun conseil pour sauver les plants non-plantés n'a été fourni- La direction des forêts, impliquée au départ du microprojet ne l'a plus été par la suite
Reboisement	Contrat avec la communauté	Zone 4 (sud)	Santa Josefina	20 400	8 864	43%	12	12	Association de 12 personnes pour une communauté de 1 personne (riche propriétaire généralement basé en capitale). Le projet a fourni du matériel à l'association et financé le défrichage de 10 ha (sur les 20 prévus); le défrichage a été réalisé en 2015. Des plantations de coco, cédrilat et café robusta auraient été réalisées (entre mai et septembre 2016) mais la visite de terrain n'a pas permis d'observer un site de reboisement entretenu (suite à la repousse sur les parcelles défrichées: plants "cachés" sous les fougères). Le projet a déclaré que les plants avaient été préparés au niveau de pépinières gérées par l'association, mais la comptabilité du projet référence l'achat de plantes de grande taille et de petits plants pour ce microprojet.	- Faible pertinence du ciblage: communauté ne compte qu'un seul habitant, riche propriétaire - Aucun reboisement effectif constaté lors de la visite de terrain (plants non visibles et absence de piquets pour marquer leur emplacement) - Faiblesse de la planification et du suivi (terrain aurait été préparé un an avant la plantation effective des plants - plants qui n'ont pu être observés - à l'exception de quelques coco - lors de la visite de terrain) - Faiblesse planification et ciblage

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE SÃO TOME ET PRINCEPE: Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampons des parcs naturels Obô de São Tomé et Príncipe
Rapport d'achèvement de projet - Appendices

Apiculture	Contrat avec la communauté	Zone 5 (Príncipe)	Ferreiro Velho (Príncipe)	51 603	40 868	79%	44	32	Association de 32 apiculteurs formés aux techniques d'apiculture durables (1 cycle de formation effectué par un expert brésilien présent à Príncipe suite au manque de préparation du technicien du projet chargé de réaliser la formation; second cycle non effectué suite à la livraison trop tardive du matériel). Livraison d'équipement spécifiques mais en quantité insuffisante pour tous les apiculteurs de l'association; livraison de 10 ruches fabriquées à São Tomé (une vingtaine supplémentaire sont au siège du projet et n'ont pas été livrées) mais inutilisables du fait de leur mauvaise qualité (problèmes dans la structure et bois à l'odeur trop forte pour les abeilles); travaux de réhabilitation pour création d'un centre de transformation réalisés entre mai et septembre 2016 à dire d'acteurs (malgré un PV de réception signé juste avant l'achèvement). Qualité des travaux très insuffisante; bâtiment non équipé de portes et fenêtres au moment de la mission. Expert recruté et payé pour un appui au développement de l'apiculture, mais aucune mission réalisée. Préparation d'une loi régionale/décret sur l'apiculture à Príncipe (le document a été finalisé mais non encore validé).	- Accompagnement très faible par l'équipe de mise en œuvre (mauvaise planification; faiblesse de l'appui technique; manque de qualité du matériel) - Bonnes perspectives de durabilité grâce à l'appui d'un expert local de Príncipe Trust & transmission du microprojet à Príncipe Trust formalisée par un MoU - Prestataire pour les aspects marketing recruté et payé mais aucun appui fourni
Etablissement d'un centre touristique	Contrat communautaire et prestataire	Zone 2 (nord)	Nova Moca	48 000	45 222	94%	30	42	Association communautaire intégrant les 42 familles de la communauté. Centre touristique établi dans un bâtiment réhabilité. Travaux terminés, et meubles (tables et chaises) et vaisselle livrés mais raccordement de l'eau et équipement de la cuisine non réalisés. Accaparement par la PTRS d'une partie du bâtiment (pour y installer son siège) et du matériel informatique livré. 22 personnes se relaient pour l'entretien du site; formation en gestion et écotourisme au profit de 20 personnes (du 15 au 30 juin - après l'achèvement). Déception de la communauté dont le projet principal était l'ouverture d'un petit restaurant pour les touristes; projet incomplet selon l'association, qui envisage de laisser le centre en gestion.	- Faible pertinence du microprojet (la demande principale de la communauté: pouvoir ouvrir un petit restaurant n'est pas satisfaite) - Accaparement par la PTRS
Réhabilitation du jardin botanique	PTRS	Zone 2 (nord)	Bom sucesso	22 000	10 658	48%	N/A	N/A	Travaux de réhabilitation concentrés sur le bureau et le bâtiment d'accueil du jardin botanique, réhabilité pour l'accueil de touristes (trois chambres et une cuisine). Défrichage et coupe d'arbres effectué dans le jardin. Aucun remplacement des étiquettes ni entretien des aspects les plus dégradés (collection d'orchidées endémiques notamment). Pas d'implication par le projet de la direction du Parc dans l'activité.	- Pas d'implication des communautés locales, ni des institutions pertinentes (direction du parc notamment) - Faible pertinence des réalisations: aucune réhabilitation du jardin en lui-même, ce qui aurait été particulièrement pertinent du point de vue du mandat du projet
TOTAL				851 563	665 079	78%	-	1 255		

APPENDICE 6. NOTATIONS POUR LES PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION ET LES QUESTIONS D'EVALUATION DE LA PERFORMANCE

Matrice d'évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et du SSE du Projet

Aspect évalué	Notation attribuée et justification
Pertinence	Moyennement satisfaisante (4/6) Les activités du Projet, telles qu'identifiées dans le DCP sont pertinentes, car elles répondent bien aux priorités de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité dans un pays où les Parcs naturels sont menacés par la croissance des espaces agricoles, en particulier sur l'île de São Tomé. La méthodologie utilisée et les pratiques du Projet (gestion des partenariats, appui institutionnel, choix technico-économique, suivi des réalisations non fonctionnel, etc....) ont dans la plupart des cas conduit à des résultats en demi teinte et moyennement à peu pertinents. Ils n'ont pas permis d'atteindre les objectifs visés, qui certes étaient très ambitieux pour le contexte institutionnel de São Tomé et Príncipe. Les principales insuffisances touchent à l'appropriation (institutions, comités de gestion), à la reproductibilité et à la durabilité (MP, appui conseil aux bénéficiaires) des réalisations et à la production d'outils de gestion peu pertinents pour faire face aux enjeux identifiés et mettre en place des actions structurées à grande échelle.
Efficacité	Modérément insatisfaisante (3/6) De nombreux indicateurs de résultats du cadre logique n'ont pas été quantifiés (7 sur 13) au départ, ni en cours d'exécution du Projet. Un cadre des résultats, qui aurait permis de suivre plus attentivement l'efficacité du Projet n'a pas été mis en place. Peu d'indicateurs quantifiés ont été atteints pleinement et la qualité des produits est rarement du niveau attendu. Certains produits du Projet constituaient de plus des préalables pour la réalisation d'autres activités (plans de cogestion débouchant sur l'élaboration et la mise en œuvre de MP). Compte tenu des objectifs très ambitieux et des retards importants qui ont caractérisé la mise en œuvre des activités, certains produits d'importance stratégique ne sont pas conformes à ce qui était attendu (plans de cogestion, entre autres) et ne peuvent donc pas vraiment servir de base pertinente pour le développement d'activités structurantes de préservation de l'environnement et de la biodiversité. Par ailleurs, aucune stratégie de désengagement n'a été préparée, ce qui risque d'avoir des conséquences défavorables sur la suite et la portée des initiatives développées par Projet. Les avancées sur les questions de dialogue institutionnel autour des problématiques environnementales ou sur une réflexion nationale à propos de la mise en valeur agricole (et son encadrement) de la ZT des Parcs restent sommes toutes assez faibles.
Efficience	Insuffisante (2/6) Le niveau d'exécution financier du Projet est peu efficient. Les coûts de coordination ont dépassé de 30% les coûts prévisionnels, alors que les taux de décaissement des deux premières composantes techniques atteignent respectivement 44 et 68%. Le taux de décaissement de la composante suivi-évaluation atteint 86%, mais le SSE n'a pas produit de données qui pouvaient aider à mieux piloter le Projet à en améliorer les performances. Il a fallu une période additionnelle de 6 mois pour essayer de compléter beaucoup d'activités qui étaient juste en phase de démarrage à la date prévue initialement pour l'achèvement du Projet, sans pour autant renforcer les acquis du Projet. Ceci a permis de relever avant tout le taux d'exécution financière du Projet, mais les bénéfices de ces dépenses posent question. D'une manière générale on constate que les coûts unitaires des activités sont élevés à très élevés et l'on peut craindre que les activités pilotes entreprises (MP, études, appui au fonctionnement de groupes d'acteurs, ...) soient peu ou pas reproductibles. L'analyse de l'efficience technico-économique du Projet ne peut être réalisée à cause de l'absence de comptabilité analytique et de manque de données économiques sur les réalisations du Projet, en particulier les MP
Système de suivi-évaluation (SSE)	Insuffisant (2/6) Le SSE du Projet est quasiment inopérant bien que des bases de données, sous logiciel "Acces", aient été mises en place par l'UCP. Les données n'ayant pas été collectées de façon régulière, le Projet n'a donc pas fait une analyse et un suivi pertinent de l'état d'avancement des activités et du niveau de réalisation des indicateurs du cadre logique.

Matrice d'évaluation des risques pouvant compromettre la durabilité du Projet

Dimension de la durabilité	Probabilité de réalisation de cette dimension et description du risque posé
Durabilité d'ordre financier	Modérément improbable. Les modèles technico-économiques promus par le Projet pour les MP (élevage en particulier) ne sont pas adaptés aux capacités des groupes cibles. Le niveau de mortalité est beaucoup plus élevé que dans le modèle économique retenu et rend la rentabilité des MP très aléatoire. Les MP élevage ont bénéficié d'un fonds de roulement important (stock d'aliment) sur lequel la plupart des MP fonctionne encore. Lorsque ce fonds de roulement sera épuisé, les MP devront s'adapter aux capacités financières de leurs membres et ne pourront suivre les modèles économiques proposés initialement par le Projet.
Durabilité d'ordre socio-politique	Modérément improbable. Un certain nombre de textes réglementaires ont été développés par le Projet et doivent pour la plupart encore être validés au niveau officiel. Les mesures n'ont pas été prises pour une bonne appropriation par les bénéficiaires des dispositifs réglementaires et institutionnels liés à la préservation de la biodiversité. Les institutions pertinentes n'ont pas été pleinement impliquées dans la mise en œuvre du Projet.
Durabilité institutionnelle/gouvernance	Modérément improbable. Rien dans les structures et processus de gouvernance ne menace particulièrement les acquis du Projet. Les textes réglementaires et les dispositifs développés par le Projet en faveur de la préservation de l'environnement sont des avancées qui permettent aux institutions de mieux prendre en compte la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Cependant le niveau d'intégration de ces éléments dans les directives et règlements des différentes institutions gouvernementales concernées reste à vérifier. Les bénéficiaires se sont très mal appropriés les MP, car le Projet ne les a pas transmis officiellement aux bénéficiaires. Ceci a une incidence négative sur la gestion responsable des MP et leur durabilité institutionnelle.
Durabilité environnementale	Modérément probable. Les actions de formation et les mesures antiérosives vont certainement avoir un impact en matière environnementale. Les investissements faits dans le cadre des MP procurent des revenus aux bénéficiaires et diminuent donc indirectement la pression sur les ressources naturelles. Les travaux d'infrastructures réalisés ne présentent pas de risques particuliers pour l'environnement.
Durabilité globale	Modérément improbable. Le nombre et l'impact des activités menées est trop faible et d'envergure trop limitée pour pouvoir prétendre à une durabilité globale des réalisations du Projet.

Matrice de notation du RAP

Critères	Proposition de Notation
Performance du projet	
– Pertinence	4
– Efficacité	3
– Efficience	2
– Durabilité	3
Impact du projet	
– Revenus et actifs des ménages	n.r.
– Capital humain et social et <i>empowerment</i>	4
– Sécurité alimentaire	n.a.
– Productivité agricole	3
– Institutions et politiques publiques:	3
– Impact global sur la pauvreté rurale	3
Critères d'évaluation additionnels	
– Equité des genres et autonomisation des femmes	4
– Accès aux marchés	2
– Innovation	4
– Potentiel de réplication et de <i>scaling up</i>	3
– Ressources naturelles et environnement	4
– Adaptation au changement climatique	3
– Ciblage et portée:	3
Performance des partenaires	
– Performance du FIDA	3
– Performance du gouvernement	3
Performance globale du projet	3

Notation des composantes

Composantes	Proposition de Notation
– Composante 1. appui institutionnel pour l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles	4
– Composante 2. gestion intégrée des écosystèmes et préservation de la biodiversité dans les Zones Tampons et aires protégées	3
– Composante 3. Suivi-Evaluation	2

Annexe 1 – Termes de référence de la mission d'achèvement

TO: Jean-Charles Heyd
Cédric Boulan
Oumou Touré
Maëlle Peltier

FROM: Naoufel Telahigue, Responsable Régional Environnement et Climat

DATE: 30 March 2017

SUBJECT: Termes de référence pour l'achèvement du Projet Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampon des Parcs Naturels Obô de São Tomé et Príncipe (FEM/PAPAFPA-PAPAC) à Sao Tomé et Príncipe

INTRODUCTION

1. La Revue d'Achèvement du Projet (RAP) du FEM/PAPAFPA-PAPAC est menée conjointement par le FIDA et le Gouvernement de Sao Tomé et Príncipe. Son objectif principal est de rendre compte des résultats obtenus à travers les interventions du projet à des fins de reddition de comptes et d'apprentissage. Le processus doit également aider à évaluer la performance, tirer des leçons et définir une transition ou une stratégie de l'après projet appropriée.

2. La Mission d'Achèvement du Projet se déroulera du 13 au 23 septembre 2016. Le processus est basé sur le cadre méthodologique défini dans le Manuel de Revue d'Achèvement des Projets financés par le FIDA et complété par les exigences du FEM au sujet des rapports d'étude finaux des projets (voir annexe 1). Les présents termes de référence décrivent de manière détaillée les objectifs, le calendrier et les produits attendus de la mission de revue d'achèvement. Dans le pays, le travail de l'équipe de RAP sera facilité par l'Unité de Gestion du PAPAC (UGP).

CONTEXTE DU PROJET

3. Le projet FEM « *Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampon des Parcs Naturels Obô de São Tomé et Príncipe* » a intégré le projet PAPAFPA du FIDA en décembre 2012. Ce financement additionnel d'un montant de 2,42 millions de USD devait s'achever le 6 décembre 2015, et a été prorogé jusqu'au 6 juin 2016, sa mise en œuvre s'étant poursuivie dans le cadre du PAPAC à partir du 13 mai 2015.

4. Le financement FEM « *Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampon des Parcs Naturels Obô de São Tomé et Príncipe* » a été formulé dans le but de réduire la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes dans le pays, par une approche intégrée combinant un appui aux acteurs pertinents, des investissements concrets pour un développement durable depuis la base, et la mise en place de systèmes de Suivi-Evaluation fondés sur les connaissances et technologies modernes. Il vise à favoriser le développement des chaînes de valeur traditionnelles (café et cacao) et non-traditionnelles en garantissant une utilisation durable des forêts et en favorisant le développement de l'éco-tourisme, notamment dans les zones cibles du nord-ouest de São Tomé. Le projet a ciblé 44 communautés de la zone tampon ; sa mise en œuvre s'est faite sous la forme d'une composante intégrée au PAPAFPA, puis au PAPAC.

5. La composante FEM du PAPAC vise ainsi à atteindre le double objectif d'accroître les capacités techniques et institutionnelles des personnes et institutions impliquées dans la gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes de São Tomé et Príncipe, et de promouvoir des investissements dans la production agricole, la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité marine et terrestre. La composante FEM s'articule autour de trois sous-composantes:

- Sous-composante 1: Appui institutionnel pour l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles du pays ;

- Sous-composante 2: Gestion intégrée des écosystèmes et préservation de la biodiversité dans les zones tampon des aires protégées, y compris à travers la promulgation d'activités génératrices de revenus ; et
- Sous-composante 3: Suivi et Evaluation (S&E).

6. Le projet a défini des objectifs à la fois environnementaux et centrés sur le développement, dans un contexte de dégradation des écosystèmes et de réduction de la biodiversité, phénomènes aggravés par la déforestation, l'augmentation des superficies agricoles et les sécheresses récurrentes de ces dernières années. En termes d'impact, le projet vise à améliorer la gestion des écosystèmes sur environ 5 000 hectares de forêt secondaire, 2 000 hectares d'écosystème marin et 240 hectares de mangrove.

OBJECTIFS

7. L'objectif global de la RAP du projet FEM/PAPAC-PAPAFPA est d'évaluer et de documenter la performance d'exécution globale du projet et les résultats atteints, et de tirer ainsi les leçons utiles à l'amélioration de la formulation et la mise en œuvre des projets FEM. Ce processus requiert une évaluation informée de la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des acquis du projet. Plus précisément, les objectifs spécifiques du processus d'achèvement comprennent ce qui suit:

- Apprécier la pertinence des interventions du projet au moment de la formulation et dans le contexte actuel ;
- Evaluer l'efficacité de l'exécution du projet ou dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints, et documenter les résultats et les impacts immédiats des interventions du projet ;
- Passer en revue les coûts et bénéfices du projet ainsi que l'efficience du processus d'exécution d'ensemble du projet, en incluant la performance du FIDA et des autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet;
- Analyser les perspectives de la durabilité des acquis du projet après son achèvement ;
- Identifier et documenter des leçons utiles apprises de l'exécution du projet qui contribueront à l'amélioration des programmations et des formulations des interventions futures du FEM/FIDA et du Gouvernement ;
- Identifier les potentialités de multiplication, diffusion et mise à l'échelle des bonnes pratiques développées par le projet ;
- Evaluer la pertinence des stratégies et des approches mises en œuvre ainsi que leur contribution à l'atteinte ou non des objectifs de développement poursuivis par le projet;
- Apprécier les modalités et conditions de mise en œuvre du projet notamment celles relatives à l'interaction entre le projet/les bénéficiaires/ les partenaires.

METHODOLOGIE

8. La méthodologie de travail de la mission comprendra, entre autres, (i) l'analyse en profondeur de la documentation du projet existante ; (ii) des visites de terrain et des discussions avec les parties prenantes (bénéficiaires, partenaires nationaux, prestataires, plateformes, etc.) sur l'ensemble des activités mises en œuvre par le projet ; (iii) discussions en profondeur avec l'équipe du projet et enfin (iv) partage des principaux constats et recommandations de la mission avec l'équipe du projet et les autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet.

9. La mission utilisera un ensemble d'instruments quantitatifs et qualitatifs afin de former un jugement informé sur la performance d'ensemble et les résultats du projet. Pour des questions de transparence et de reddition de comptes, il est important que la consultation des parties prenantes du projet soit la plus large et la plus inclusive possible et que la liste des personnes rencontrées par la mission soit étudiée avec rigueur.

10. Les sources primaires d'information incluront les rapports et documents de projet (rapports de supervision, de revue à mi-parcours, de progrès, PTBA, etc.), les données de SE et du SGI (données SYGRI incluses), toutes enquêtes ou études spécifiques conduites par le projet (enquête d'impact SYGRI incluse), les archives de l'UCP, des prestataires de services et des groupes ou groupements appuyés par le projet. Ses sources seront largement utilisées afin de générer des informations quantitatives sur les résultats du projet ou pour estimer l'efficience du projet.

11. En plus des sources d'information primaire, la mission collectera des données pertinentes de sources secondaires, telles que les statistiques nationales, locales, d'autres bailleurs de fonds, de la société civile ou des entités du secteur privé (associations de commerce, universités, etc.). Elles

seront surtout utilisées pour pallier le manque d'information sur certains aspects ou pour contrevérifier les données générées par d'autres sources.

12. Si des données d'impact suffisantes et fiables ne sont pas disponibles, la mission pourra conduire une mini-enquête sur le terrain pour collecter des informations basiques auprès d'un petit échantillon de personnes interrogées (à sélectionner selon la méthode de sélection de l'échantillon la plus appropriée). Un questionnaire doit être développé à cette fin avant que le travail de terrain ne commence.

13. Afin d'assurer une bonne compréhension de certains aspects, de collecter les opinions et perceptions des parties prenantes et de générer des observations importantes, la mission utilisera une variété d'instruments qualitatifs, tels que les entretiens des informateurs clés, les discussions de focus groupes et les cas d'étude rapides. Avant de commencer le travail de terrain, la mission devra dédier suffisamment de temps pour préparer les guides d'entretien à utiliser.

14. La méthode de l'observation directe sera également utilisée par la mission. Un large échantillon de sites du projet ou localité où le projet est intervenu seront donc visités pour collecter des perceptions et des opinions, vérifier que les interventions reportées ont eu lieu, confirmer qu'elles ont respecté les standards de qualité attendus et les besoins des bénéficiaires, ou prendre note du contexte extérieur de l'exécution du projet. La sélection des sites de projet sera effectuée avec précaution pour éviter les biais.

15. Si cela est nécessaire, un atelier des parties prenantes pourra être organisé avant le travail de terrain ou à la fin de la mission pour collecter les perceptions initiales sur la performance du projet et les observations initiales de la mission.

DUREE DE LA MISSION ET LIVRABLES

16. La mission est prévue pour une durée de 10 jours à Sao Tomé et Principe. Si les conditions le permettent, une partie de la mission se rendra sur l'île de Principe pour une durée de deux jours afin d'y échanger avec les bénéficiaires.

17. L'équipe de la mission préparera un rapport de Revue d'Achèvement du Projet sur la base des recommandations fournies en annexe 1 des présents termes de référence. Un premier document sous forme d'aide-mémoire sera présenté à la fin de la mission de RAP. La rédaction du document technique du rapport de chaque consultant selon l'expertise se fera à domicile. Chaque consultant aura 6 jours de rédaction du document technique du rapport et la version électronique dudit rapport technique sera transmise au RCES et au responsable du portefeuille au plus tard le 30 septembre 2016. Ensuite, le brouillon du rapport de RAP sera transmis aux différentes parties prenantes pour revue. Les commentaires seront intégrés au niveau du FIDA.

TACHES SPECIFIQUES DES MEMBRES DE LA MISSION

18. **Jean-Charles Heyd, chef de mission** assurera la coordination générale de la mission, il sera responsable de la prise de contact avec le gouvernement et les partenaires, et conduira les discussions avec ces derniers. Il sera, avec la contribution des autres membres de l'équipe, responsable de la rédaction du rapport complet de la RAP.

19. Ses tâches spécifiques sont de : (i) coordonner l'ensemble des tâches de la mission ; (ii) discuter et préparer les plans d'élaboration des différents documents de travail à fournir par chaque membre de la mission ; et (iii) préparer le rapport complet de la RAP, suivant le format du FIDA et les indications fournies dans les présents Termes de Référence et le manuel pour l'achèvement des projets. Le rapport complet de la RAP comportera, outre le document principal, une annexe comportant les principaux documents de travail, préparés par les membres de la mission. Un accent sera porté sur la mesure quantitative des résultats atteints et de l'impact du projet sur le groupe cible. (iv) Le chef de mission sera aussi responsable de l'analyse de rentabilité du projet (analyse coûts/bénéfices) et (v) d'une revue de la performance (y compris économique et financière) et des perspectives de durabilité des microprojets financés par le FEM à Sao Tomé. Il évaluera enfin (vi) les aspects d'innovation ; et (vii) effets de changement/potentiel de mise à l'échelle. Le consultant recevra un contrat d'une durée de 15 jours pour cette mission.

20. **Maëlle Peltier, environnementaliste** sera responsable notamment de la coordination technique de la mission, du programme de visites de terrain, de l'identification et la prise de contact avec les acteurs concernés par le projet. Elle couvrira par ailleurs les aspects de Suivi & Evaluation (y compris

le ciblage et portée et production et partage des connaissances), revue des produits du projet, durabilité (voir annexe 3 en particulier) et impact, notamment sur l'environnement mondial.

21. Cédrick Boulan, expert institutionnel. Il sera aussi responsable de l'analyse du cadre institutionnel et des mécanismes opérationnels et organisationnels mis en œuvre pendant l'exécution du projet, avec notamment une évaluation de la performance des partenaires d'exécution du projet. Il analysera par ailleurs la performance du projet selon les critères établis par le FEM (très satisfaisant, satisfaisant, moyennement satisfaisant, moyennement insatisfaisant, insatisfaisant, hautement insatisfaisant) pour les aspects de pertinence, efficacité et efficience du projet (voir annexe 2 du présent document). Il analysera enfin les éléments ayant affecté l'atteinte des résultats au cours de la mise en œuvre et tirera les leçons de cette analyse pour les projets futurs.

22. Oumou Touré, expert fiduciaire aura pour tâches d'évaluer la qualité de la gestion administrative financière et comptable du projet et d'évaluer la qualité des procédures d'acquisition de biens, travaux et services. Ses tâches spécifiques sont de :

- (i) Vérifier la conformité et le respect des dispositions de l'Accord de Financement et de la Lettre à l'emprunteur;
- (ii) Réaliser une analyse de l'État des engagements (dépenses/charges diverses, dettes/encours à payer, etc.) en relation avec les ressources à dispositions – Analyser dans ce sens l'état d'utilisation de l'avance et déterminer le montant du reliquat devant être remboursé au FIDA ;
- (iii) Faire le point sur les dépenses/activités recevables dans le cadre de l'achèvement et, si besoin, établir un agrégat détaillé des dépenses inéligibles;
- (iv) Analyser la cohérence du taux d'exécution physique en rapport avec l'exécution financière (en collaboration avec les collègues);
- (v) À partir du registre de contrats, prendre un échantillon de dossiers et apprécier les procédures de passation des marchés – S'assurer du renseignement du plan de passation des marchés et de la conformité des transactions ;
- (vi) Analyser avec l'ensemble de l'équipe du projet et les partenaires, les difficultés et contraintes rencontrées dans la mise en place des ressources à la disposition des partenaires et définir les leçons utiles qui contribueront à l'amélioration de la gestion de ressources par des projets futurs ;
- (vii) Apprécier la gestion financière (et l'efficacité financière également) du projet et mettre en relief les problèmes rencontrés en ce qui concerne les apports de fonds, la comptabilité et le système de contrôle;
- (viii) Examiner un échantillon de dépenses (agrégat d'au moins 50%), à partir des demandes de décaissement et des relevés de dépenses et vérifier l'adéquation, l'exhaustivité et la validité des états de dépense, en utilisant la liste de contrôle fournie par CFS de cette note (l'examen des documents doit être combiné avec la visite de terrain qui prendra en compte les risques sous-jacents et en accord avec le reste de l'équipe) ;
- (ix) Effectuer une visite de terrain, en coopération/cohérence avec les collègues de la mission, afin de vérifier la réalité de certaines dépenses contrôlées lors de la revue des ECD.

La consultante recevra un contrat d'une durée de 10 jours pour cette mission.

Annexe 1. Principales questions d'évaluation de la performance

1. L'équipe de revue d'achèvement du projet répondra à chacune des questions suivantes regroupées selon des critères à utiliser lors de l'évaluation.

a. Pertinence du projet

2. De façon générale, la mission évaluera dans quelle mesure les objectifs du projet étaient en ligne avec les priorités des pauvres ruraux et de leur perception de leurs besoins et de leur potentiel; avec les priorités ainsi que les politiques et stratégies de réduction de la pauvreté du pays; avec les politiques et priorités nationales en lien avec l'environnement, le changement climatique et la biodiversité ; avec le mandat et les politiques du FIDA ; et avec les domaines de concentration (focal areas) et stratégies opérationnelles du FEM identifiées à la formulation. Plus précisément, la mission répondra à chacune des questions suivantes:

- Est-ce que la formulation du projet s'est concentrée sur les besoins et priorités des pauvres ruraux et que les objectifs étaient en phase avec ceux-ci? Le processus de formulation a-t-il été participatif et a-t-il pris en compte les besoins, le potentiel, les moyens d'existence, les bases d'actifs et les opportunités de développement des pauvres ruraux au moment de la formulation du projet? Ces caractéristiques, contraintes et opportunités sont-elles les mêmes aujourd'hui?
- Les approches promues étaient-elles cohérentes avec les conditions socio-politico-économiques au moment de la formulation et avec les conditions environnementales et climatiques qui prévalaient alors? Les objectifs, approches et activités étaient-ils en ligne avec les objectifs du FIDA d'augmenter les actifs et les revenus des ménages ruraux pauvres et d'améliorer leur sécurité alimentaire?
- Les objectifs du projet étaient-ils réalistes et alignés sur les plans de développement nationaux ainsi que les stratégies de réduction de la pauvreté, les stratégies de développement agricole et rural et les autres priorités sectorielles? En particulier, la formulation du projet était-elle en ligne avec *LES POLITIQUES NATIONALES LIEES AUX THEMATIQUES ABORDEES PAR LE PROJET (EN PARTICULIER LES POLITIQUES ET STRATEGIES LIEES A L'ENVIRONNEMENT, AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET A LA BIODIVERSITE)* ? Ces documents sont-ils toujours pertinents aujourd'hui ou y a-t-il eu des changements importants dans le contexte des politiques publiques et stratégique?
- Les objectifs du projet étaient-ils en ligne avec le mandat du FIDA, son Cadre Stratégique et la stratégie du FIDA pour le pays telle que décrite dans le COSOP? Les préoccupations du FIDA en termes de politiques (telles que reflétées dans les politiques et stratégies en matière de ciblage, d'innovation, de finance rurales, de secteur privé, etc.) ont-elles été intégrées de façon adéquates dans le projet?
- Les objectifs et la mise en œuvre du projet ont-ils respecté les domaines de concentration (focal areas) et stratégies opérationnelles du FEM identifiées à la formulation. Le projet, au cours de sa mise en œuvre, a-t-il pris en compte les priorités du FEM en termes de ciblage, environnement, etc.
- Le Document de Formulation du Projet incluait-il un cadre logique ou cadre des résultats bien défini et clairement articulé? Toutes les activités et produits identifiés étaient-ils cohérents et en mesure avec le but et les objectifs proposés à atteindre? Les risques externes (ou hypothèses) étaient-ils clairement identifiés? Les indicateurs proposés étaient-ils pertinents et adaptés pour le suivi de l'exécution et des résultats du projet?
- Les arrangements d'exécution initiaux étaient-ils bien définis et adaptés de façon à assurer une mise en œuvre fluide et efficiente du projet? Y a-t-il eu des changements importants au niveau de ces arrangements, et si tel fut le cas, furent-ils opportuns et sont-ils intervenus à temps?
- Y a-t-il eu des modifications importantes dans l'environnement externes du projet (i. e. politiques publiques, conditions socio-économiques, changements politiques, crises, etc.) depuis que le projet a été formulé et que l'exécution a commencé? Les objectifs du projet ont-ils été ajustés pour prendre en compte ces évolutions lors de l'exécution? Les objectifs du projet initiaux (ou révisés) sont-ils toujours valides?
- Quels furent les principaux facteurs ayant contribué à définir une évaluation positive ou moins positive de la pertinence du projet?

Les questions liées à la pertinence du projet feront l'objet d'une évaluation présentée en appendice sous forme d'un tableau justifiant une notation parmi les suivantes : très satisfaisant, satisfaisant, modérément satisfaisant, modérément insatisfaisant, insatisfaisant, très insatisfaisant. (voir annexe 2)

b. Efficacité du projet

3. La mission évaluera dans quelle mesure tous les objectifs du projet ont été atteints en termes quantitatifs et qualitatifs. Cela requerra la description minutieuse des principales activités entreprises par le

projet depuis son début ainsi qu'une analyse en profondeur des résultats atteints au niveau des produits, des résultats et des impacts. Les différentiels entre objectifs initiaux et effectivement atteints seront soulignés et les facteurs externes qui ont eu un impact sur l'efficacité du projet seront expliqués. Plus précisément, la mission répondra aux questions suivantes:

- Toutes les activités ont-elles été mises en œuvre comme prévu? Si non, pour quelles raisons? Tous les produits attendus ont-ils été atteints au niveau quantitatif et qualitatif? Ont-ils débouché sur les résultats attendus et ceux-ci correctement mesurés et documentés? Y a-t-il des différences significatives entre les objectifs initiaux et les résultats effectivement atteints, et si tel est le cas pour quelles raisons?
- Le projet a-t-il atteint son objectif général et ces objectifs spécifiques?
- Le suivi de l'exécution du projet a-t-il été correctement effectué? Tous les résultats à tous les niveaux ont-ils été correctement mesurés, quantifiés et documentés? L'information est-elle fiable?
- Tous les résultats ont-ils respecté les standards de qualité? Si non, quels ont été les problèmes rencontrés?
- Tous les résultats ont-ils été atteints selon le budget et calendrier prévus?
- Le projet a-t-il généré tous les bénéfices prévus pour tous les groupes cibles? Les résultats et réalisations remplissent-ils de façon adéquate les besoins de ces groupes cibles?
- Quels sont les facteurs externes qui ont facilité ou limité la réalisation des produits et l'atteinte des objectifs du projet?
- Quels facteurs de la formulation et de l'exécution du projet ont-ils le plus contribué aux résultats estimés en terme d'efficacité?

Les questions liées à l'efficacité du projet feront l'objet d'une évaluation présentée en appendice sous forme d'un tableau justifiant une notation parmi les suivantes : très satisfaisant, satisfaisant, modérément satisfaisant, modérément insatisfaisant, insatisfaisant, très insatisfaisant. (voir annexe 2)

c. Efficience du projet

4. La mission évaluera comment les apports et ressources du projet (fonds, expertise, temps, etc.) ont-ils été économiquement convertis en résultats. Cette analyse complexe suppose de passer en revue les éléments suivants:

Utilisation des ressources:

- Quels ont été les principaux types de dépense? Les ressources financières et budgétaires initiales ont-elles été dépensées comme cela avait été anticipé? Y a-t-il eu des écarts avec les coûts estimés, et si oui pour quelles raisons? Le budget a-t-il été amendé de façon significative pendant l'exécution?
- Les contributions financières de tous les financiers du projet ont-elles été effectuées à temps et de façon adéquate, contributions en nature des bénéficiaires incluses?
- Par rapport aux ressources dépensées, le nombre (et la qualité) des produits était-il optimal? Le projet aurait-il pu produire davantage avec les mêmes ressources, ou les mêmes résultats avec moins d'argent? D'autres approches auraient-elles pu produire des résultats de façon plus efficiente en termes de coûts, temps et ressources?

Qualité de la gestion du projet:

- Comment l'unité de gestion du projet a-t-elle coordonné et géré les activités du projet? Le calendrier d'exécution a-t-il été respecté? La direction du projet a-t-elle été réactive aux changements ayant survécu dans l'environnement ou aux recommandations des missions de supervision ou du Comité de Pilotage du projet? L'UGP était-elle correctement pourvue en personnel avec des employés motivés? Dans quelle mesure les divers instruments de gestion du projet (PTBA, plan de passation des marchés, plan de SE) et le Système de Gestion de l'Information (SGI) ont-ils été utiles? Étaient-ils utilisés correctement par l'équipe de gestion du projet?
- Des arrangements adaptés étaient-ils en place pour une bonne gestion financière, des flux de fonds, la comptabilité financière et la préparation en temps et en heure des rapports financiers? Y a-t-il eu des problèmes?
- Le Système de SE a-t-il été conçu de manière pertinente ; une étude de référence a-t-elle été prévue et réalisée ; les indicateurs respectaient-ils les critères « SMART » (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et opportuns du point de vue temporel) ; le SE ou le système de gestion de l'information du projet étaient-ils efficaces pour fournir une information fiable et à temps sur les produits délivrés, les résultats et les impacts? L'information de SE était-elle correctement analysée et utilisée par la coordination du projet à des fins de planification et de prise de décision ; le SSE a-t-il suffisamment été budgétisé lors de la planification du projet et le SSE a-t-il été financé de manière adéquate au cours de la mise en œuvre? (une matrice de notation du SSE sera fournie en annexe du RAP – voir annexe 2)

- Le projet a-t-il permis la mise en place d'un système de suivi-évaluation permettant d'évaluer l'impact du projet sur le long terme ?
- Le Comité de pilotage du projet était-il utile et pro actif pour aider à résoudre les problèmes et pour guider l'exécution du projet?

Qualité de la supervision du FIDA et de l'appui à la mise en œuvre / l'exécution:

- Dans quelle mesure les services et l'appui fournis par le FIDA ont assuré une bonne formulation et une exécution efficiente du projet? Le FIDA a-t-il mobilisé l'expertise technique et les ressources adéquates pour la formulation et l'exécution du projet?
- Le FIDA a-t-il fourni un appui adéquat à travers les supervisions directes et/ou sa présence dans le pays? Les missions de supervision étaient-elles utiles et intervenaient-elles au bon moment? Le FIDA a-t-il assuré une identification des problèmes pro active, un suivi et leur résolution?
- Le FIDA était-il efficient dans l'administration du prêt, la révision des passations de marché et des PTBA? Y a-t-il eu des délais dans le transfert des fonds?
- Le FIDA était-il implique de façon pro active dans des activités de dialogue politique à différents niveaux afin d'assurer inter alia la reproduction et le scaling-up des innovations en faveur des pauvres? Etait-il actif en termes de mise en place de partenariats effectifs?

Analyse coûts-bénéfices (cette analyse suffit dans le cas des projets FEM : il n'est pas nécessaire d'effectuer une analyse économique et financière complète):

- Pour chacun des principaux investissements du projet, quels furent: (a) les coûts et valeurs réels des apports (inputs) mobilisés (en incluant les coûts du capital, les coûts opérationnels et de maintenance, les coûts de la main d'œuvre, les taxes) ; (b) les bénéfices économiques estimés (en incluant les revenus issus des ventes, salaires, valeur de la production autoconsommée) ; et (c) les bénéfices sociaux estimés ?
- Quel est le ratio apports (inputs) / produits et est-il comparable aux références locales, nationales et régionales (benchmark) ? Quel est le coût du prêt par bénéficiaire ? Quelles sont les conclusions de la mission quant à cette analyse coûts-bénéfices ? Quels sont les principaux facteurs internes et externes qui ont pu avoir un impact positif ou négatif sur les coûts ou les bénéfices ?
- Quand il est disponible, comment est le taux de rentabilité interne du projet réel en comparaison avec le taux estimé lors de la formulation du projet ?

Les questions liées à l'efficacité du projet feront l'objet d'une évaluation présentée en appendice sous forme d'un tableau justifiant une notation parmi les suivantes : très satisfaisant, satisfaisant, modérément satisfaisant, modérément insatisfaisant, insatisfaisant, très insatisfaisant. (voir annexe 2)

d. Impacts du projet

5. L'impact des interventions du projet sera présenté minutieusement en termes quantitatifs et qualitatifs en utilisant les domaines de classification d'impact standards du FIDA. La mission examinera en particulier les points suivants :

- **Actifs des ménages:** Le projet a-t-il contribué à des changements positifs au niveau des actifs des ménages ? La composition des revenus a-t-elle changée ou y a-t-il eu une diversification des moyens d'existence ? Le projet a-t-il amélioré la propriété ou la sécurité d'accès aux ressources foncières, en eau et productives ? Y a-t-il eu des changements positifs au niveau des actifs des ménages, et si oui, quels sont les principales évolutions ? Y a-t-il eu une augmentation des actifs financiers des ménages ?
- **Sécurité alimentaire :** Le projet a-t-il amélioré la disponibilité en aliments, qu'ils soient autoproduits ou achetés, afin d'assurer les apports minimaux nécessaires pour tous les membres du ménage ? Les bénéficiaires du projet ont-ils un accès amélioré et davantage régulier à suffisamment d'aliments et plus nutritifs ? Y a-t-il une réduction dans l'occurrence ou la durée des périodes de soudure ? Le statut nutritionnel des enfants a-t-il changé (statuts de retard de croissance, dégénérescence et de sous poids) ? Dans quelle mesure les pauvres ruraux ont-ils amélioré leur accès aux marchés d'intrants et de produits qui peuvent les aider à améliorer leur productivité et leur accès à la nourriture ? Dans quelle mesure les pauvres ruraux ont-ils été en mesure de faire face à la volatilité des marchés ou les changements climatiques pour assurer leur sécurité alimentaire tout au long de l'année ?
- **Productivité agricole :** Le projet a-t-il contribué à l'augmentation de la productivité agricole, de l'élevage et de la pêche, mesurée en termes d'intensité de culture, de rendements et de productivité de la terre ? Y a-t-il des changements au niveau de la production locale ? Les agriculteurs appliquent-ils les techniques agricoles améliorées ou davantage durables ? Le projet a-t-il assuré que les petits propriétaires bénéficient de l'augmentation de production agricole et qu'il leurs a

permis de gérer les fluctuations de marché et les changements relatifs aux conditions climatiques et des ressources naturelles ?

- **Accès aux marchés** : Y a-t-il des changements dans l'accès physique des agriculteurs aux marchés (i. e. routes et centres de commercialisation), dans leur accès à l'information des prix de marchés ou dans leur pouvoir de négociation avec les commerçants ? Le projet a-t-il eu un impact en termes d'accès opportun à des intrants agricoles de qualité (fertilisants, vaccins, semences) et de capacités des groupements de producteurs/de commercialisation?
- **Impact sur l'environnement mondial** :
 - o **Ressources naturelles et environnement** : Les approches de préservation de l'environnement et de gestion des ressources naturelles étaient-elles adaptées au contexte local et ont-elles été efficaces pour faire face aux problèmes locaux ? Y a-t-il des changements positifs ou négatifs au niveau des ressources naturelles (forêts, ressources marines /de pêche, pâturages, eau) qui puissent être attribuables aux interventions du projet ? Le projet a-t-il eu des changements positifs ou négatifs – intentionnés ou non intentionnés – sur l'environnement ? A-t-il contribué à la protection ou réhabilitation des ressources naturelles et communautaires (terres, eau, forêts et pâturages) ? Le degré de vulnérabilité environnemental a-t-il changé ?
 - o **Conservation de la biodiversité** : L'objectif principal du projet était de conserver la biodiversité (marine et terrestre) d'importance mondiale. Il faut évaluer l'effet du projet sur la conservation de ces ressources notamment au niveau de la zone tampon du Parc National de l'Obo.
- **Adaptation au changement climatique** : Les approches d'adaptation au changement climatiques promues par le projet étaient-elles adaptées au contexte local et étaient-elles efficaces ? Le projet est-il parvenu à responsabiliser et permettre (*empower*) aux communautés locales de faire face, d'atténuer ou de prévenir les effets du changement climatique et des catastrophes naturelles ? Les communautés agricoles sont-elles davantage résilientes face à de telles catastrophes et les pratiques agricoles sont-elles mieux adaptées au changement climatique ? Les capacités des systèmes naturels vulnérables pour y faire face ont-elles été rétablies ?
- **Équité de genre et autonomisation des femmes** : Le projet a-t-il généré des changements au niveau des rôles et relations de genre ? Y a-t-il des changements au niveau du statut des femmes au niveau communautaire (participation aux élections locales ou processus de prise de décision, représentation dans les groupements de producteurs ruraux) ou au niveau du ménage (charge de travail, statut nutritif, influence sur la prise de décision) ? Quel est l'impact des activités de renforcement des capacités sur les femmes individuelles ou sur les groupements féminins / de femmes ? Y a-t-il eu des changements dans le cadre institutionnel ou légal en faveur des femmes résultant des activités de dialogue politique conduites par le projet ?
- **Institutions et politiques** : Y a-t-il eu des changements en termes de capacités des divers groupes de base appuyés pendant l'exécution du projet (tels que les groupements de producteurs, groupements d'intérêt, associations d'usagers) ? Y a-t-il eu des changements au niveau des capacités institutionnelles des principales institutions impliquées dans l'exécution du projet ? Y a-t-il eu des changements dans la qualité ou l'éventail de services destiné aux pauvres ruraux ? Y a-t-il des changements dans la gouvernance locale ou les comportements des institutions locales ? Y a-t-il eu des changements dans le cadre de politique publique ou institutionnel résultant des activités de dialogue politique menées par le projet (i. e. lois, statuts, règles, régulations, procédures, standards ou normes nationaux de qualité)?

e. Durabilité

6. La mission évaluera la probabilité que les bénéfices issus de l'intervention du projet perdureront après l'achèvement du projet. Elle évaluer également la probabilité que les résultats réels anticipés soient résilients aux risques, notamment les risques liés au climat, après la durée de vie du projet. La pertinence de la stratégie d'après-projet, telle que formulée et/ou exécutée, sera également examinée. Plus précisément, la mission étudiera les éléments suivants :

- Une stratégie d'après-projet adéquate avait-elle été développée et mise en œuvre depuis le début du projet ?
- **Durabilité sociale (*empowerment*)** : Les bénéficiaires du projet ont-ils les capacités et compétences nécessaires, individuellement ou collectivement, pour poursuivre les approches ou gérer les investissements promus par le projet ? Sont-ils socialement acceptables ? Y a-t-il suffisamment d'appropriation (*ownership*) locale de ces approches ou investissements ? Y a-t-il eu une participation adéquate des bénéficiaires pendant la mise en œuvre du projet ? Y a-t-il un intérêt et la volonté, parmi les communautés concernées, de poursuivre les approches promues ou les investissements après l'achèvement du projet ?
- **Durabilité économique et financière** : Les investissements du projet génèrent-ils suffisamment de cash-flow (entrée d'argent) et de revenus pour compenser les investissements ou les coûts

d'opération et de maintenance futurs ? Les investissements du projet sont-ils économiquement et financièrement viables ? Si non, quelles sont les contraintes ?

- **Durabilité technique** : Les approches promues par le projet sont-elles viables d'un point de vue technique ? Les pièces de rechange pour les machines et équipements promus sont-elles disponibles localement à l'achat ? Les bénéficiaires ont-ils les capacités techniques nécessaires pour gérer et maintenir les investissements promus par le projet ? Ont-ils accès aux fonds suffisants pour l'opération et la maintenance ?
- **Durabilité institutionnelle** : Les institutions appuyées par le projet sont-elles autonomes et viables ? Des capacités opérationnelles ont-elles été créées et/ou renforcées au niveau des partenaires locaux et nationaux ? Les nouvelles approches ou pratiques promues par le projet sont-elles diffusées / généralisées / normalisées au sein des opérations normales du gouvernement ? Y a-t-il un signe clair de l'engagement du gouvernement après la clôture du prêt en termes d'actions de suivi, de mise à disposition de fonds pour l'entretien et la maintenance, etc. ?
- **Durabilité environnementale** : Les approches et investissements promus par le projet sont-ils respectueux de l'environnement ? Aident-ils à réduire la pression sur les ressources naturelles de base ? Ont-ils eu un quelconque impact négatif sur l'environnement ou les ressources naturelles ? Ont-ils pris en compte les questions relatives au changement climatique ? Promeuvent-ils des adaptations au changement climatique ? Les catastrophes naturelles récurrentes peuvent-elles mettre en danger les perspectives de durabilité ?
- **Changement climatique**: Les pratiques agricoles promues par le projet sont-elles adaptées à un contexte caractérisé par un changement climatique rapide ? Comment des changements en termes de conditions climatiques pourraient affecter la durabilité des interventions sur le long terme ? Quels prérequis sont essentiels pour générer des impacts de long terme ?

Cette analyse de la durabilité sera assortie d'une annexe évaluant les risques posés à la durabilité réelle des résultats du projet (risques financiers, risques sociaux politiques, risques institutionnels et liés à la gouvernance, et risques environnementaux). Ces risques seront évalués selon la classification de niveaux suivante : probable ; modérément probable ; modérément improbable ; improbable. (voir annexe 3)

f. Ciblage et portée

7. La mission évaluera dans quelle mesure les interventions du projet ont atteint les groupes cibles, c'est-à-dire les individuels et organisations spécifiques pour lesquels des interventions particulières leur générant des bénéfices avaient été formulées et mise en œuvre. La mission évaluera également l'efficacité de la stratégie de ciblage du projet. Plus précisément, la mission examinera les aspects suivants :

- Le projet a-t-il touché le nombre de bénéficiaires prévu de la manière voulue ? Le projet a-t-il généré tous les bénéfices anticipés en faveur des groupes socio-économiques spécifiques identifiés dans le Document de Formulation du Projet ? Y a-t-il eu des écarts vis-à-vis des cibles initiales, et si oui, pour quelles raisons ?
- La portée a-t-elle fait l'objet d'un suivi adéquat au niveau quantitatif (i. e. nombre de bénéficiaires directs et indirects) et qualitatif (i. e. profil socio-économique des bénéficiaires) ?
- Le projet a-t-il mis en œuvre une bonne stratégie de ciblage ? Le projet a-t-il analysé régulièrement les besoins, potentiels et priorités des groupes ciblés et les dynamiques de pauvreté dans la zone cible du projet, et développé des stratégies de ciblage spécifique en conséquence ?
- Y a-t-il eu des mesures prises pour assurer que les groupes pauvres et vulnérables ne seraient pas exclus de l'exécution du projet et en bénéficieraient ; et que les non pauvres ne captureraient par les bénéfices du projet ?
- Le projet a-t-il mis en œuvre des approches d'exécution prenant en compte l'égalité des genres ? Le projet a-t-il assuré la participation égale des hommes et des femmes dans l'exécution ? Des mesures spécifiques ont-elles été conduites afin de promouvoir la participation des femmes dans les activités du projet ? Le système de SE du projet a-t-il suivi des données et informations désagrégées par genre ?

g. Innovation

8. La mission évaluera dans quelle mesure les interventions du projet ont introduit et testé des approches de réduction de la pauvreté innovantes. Il s'agit de tout processus, instrument ou pratique qui ajoute de la valeur ou solutionne un problème d'une façon novatrice. Plus précisément, la mission examinera les aspects suivants :

- Le projet a-t-il été formulé spécialement pour tester ou favoriser l'innovation, par exemple en testant de nouveaux concepts ou technologies ? Le projet a-t-il testé ou introduit des idées novatrices dans la zone cible du projet ? Quelles sont les caractéristiques de ces innovations ? Sont-elles en ligne avec la définition du FIDA du concept d'innovation ? Comment ces innovations ont émergé et ont-elles été adaptées d'une façon quelconque pendant la formulation du projet ? Ces approches sont-elles véritablement innovantes au regard du contexte local et national ?
- Ces approches innovantes ont-elles fait l'objet d'un suivi rapproché et ont-elles été documentées ? Ont-elles été discutées avec le gouvernement ou un autre acteur ? Ont-elles été réussies ? Ont-elles pris en compte les besoins des pauvres ruraux et sont-elles viables ?
- Ont-elles été adoptées par les pauvres ruraux, les partenaires d'exécution locaux, les institutions gouvernementales ou tout autre acteur ?

h. Production et partage des connaissances

9. La mission évaluera la qualité du système de gestion des connaissances du projet établi pendant l'exécution pour produire et partager des connaissances pouvant être utiles à d'autres. De telles connaissances peuvent être relatives aux résultats des innovations du projet ou de toute autre approche de mise en œuvre / d'exécution qui ont été réussies ou non dans le domaine de la réduction de la pauvreté. Plus précisément, la mission répondra aux questions suivantes :

- La formulation du projet incluait-elle une stratégie de gestion des connaissances adéquate ? A-t-elle été effectivement mise en œuvre ? Le projet a-t-il généré des savoirs (*knowledge generation*) ? A-t-il organisé des événements ou des activités de partage des connaissances ? Si oui, quels ont été la qualité, l'utilité et les résultats de ces événements ?
- Le processus d'exécution du projet a-t-il généré des connaissances nouvelles et pertinentes en termes d'approche d'exécution favorables aux pauvres (pro-poor) ou de questions de développement rural ? Ces savoirs peuvent-ils être appliqués dans d'autres contextes ?

i. Potentiel de scaling-up et effets de changement

10. La mission évaluera les effets de changement apportés par le projet. La mission évaluera ensuite dans quelle mesure certaines approches, technologies ou éléments innovants testés à travers des pilotes ou exécutés avec succès par le projet sont susceptibles d'être étendus à une plus grande échelle. Elle évaluera également la probabilité que certaines approches du projet soient répliquées dans d'autres zones géographiques. Plus précisément, la mission étudiera les aspects suivants :

- Quels sont les éléments successifs qui ont permis au projet d'atteindre les succès constatés (le cas échéant) ; ou les difficultés qui ont entravé l'atteinte de ces succès.
- Dans quelle mesure le projet – ou certaines de ses activités, approches ou technologies innovantes – sont susceptibles d'être répliqués dans d'autres localités ou au niveau national par le gouvernement ou d'autres bailleurs de fonds ? Certaines composantes ou activités du projet ont-elles été déjà répliquées en dehors de la zone ou des groupes cibles ?
- La gestion/coordination du projet ou d'autres parties prenantes ont-elles été proactives pour discuter d'un scaling-up futur avec le gouvernement ou d'autres partenaires du développement ? Quels sont les perspectives ou les obstacles ?

j. Performance des partenaires d'exécution

11. La mission évaluera la performance de chacun des partenaires impliqués dans l'exécution du projet (autres que le FIDA). Il s'agit des organisations ou entités directement responsables de l'exécution du projet, de délivrer des conseils stratégiques et de superviser ou de fournir des services essentiels. La mission déterminera si tous ces partenaires se sont acquittés correctement de leurs rôles et responsabilités respectives et étudiera plus précisément les points suivants :

- **Prestataires de service:** Quelle fut la performance des principaux prestataires de service (ONG, instituts de formation, prestataires de service de développement d'affaire, institutions financières, contractuels privés ou agences de gouvernements contractualisées) impliqués dans les services délivrés ? Les services délivrés l'ont-ils été au moment propice ? Les prestataires ont-ils fournis un bon rapport coût-bénéfice et ont-ils respecté les calendriers et les contrats ?
- **Institutions de base :** Quelles furent la performance, les capacités, les motivations, les forces et les faiblesses des institutions de base (organisations communautaires, groupements de producteurs, associations des usagers de l'eau, etc.) impliquées dans les activités quotidiennes du projet ? Ont-elles participé activement dans l'exécution du projet ? Quelle fut la performance des agences gouvernementales locales ou décentralisées impliquées dans l'exécution du projet ?

- **Agences gouvernementales centralisées** : l'Agence d'Exécution ou de Mise en Œuvre a-t-elle respecté les obligations de l'accord de prêt et les dispositions du Document de Formulation de projet ? Ont-elles été proactives dans son soutien à l'exécution du projet et dans l'identification de solutions aux problèmes ? Le Comité de Pilotage du projet a-t-il joué correctement son rôle ?
- **Co-financiers** : Quelle fut la performance des co-financiers du projet ? Les fonds ont-ils été délivrés à temps et selon les sommes prévues ? Les partenaires de co-financement ont-ils correctement appuyé l'exécution, la supervision et le suivi du projet ? L'ensemble de leurs procédures (par exemple, le compte-rendu financier, la préparation des rapports de progrès, etc.) étaient-ils harmonisés entre eux et avec les procédures du gouvernement ? Le cofinancement prévu par le FIDA au moment de la formulation a-t-il été mobilisé dans son intégralité ?

k. Leçons apprises

12. La mission présentera les principales leçons apprises de l'exécution du projet sur la base de l'analyse des apprentissages qui pourraient être répliquables à une situation générique. Ce faisant, la mission évitera d'exposer des platitudes en gardant à l'esprit la définition suivante des leçons apprises : *« connaissances ou compréhensions issues de l'expérience qui peuvent être positives, comme dans une expérimentation réussie, ou négative, comme dans le cas d'un incident ou d'un échec ».*

13. Toutes les leçons apprises présentées doivent être importantes/significatives, au sens où elles ont eu un impact réel ou supposé sur les opérations ; valides, au sens où elles sont factuellement et techniquement correctes ; et appliquées, au sens où elles identifient un design, un processus ou une décision spécifiques qui réduisent ou éliminent les incidents ou échecs potentiels, ou renforcent les résultats positifs.

14. En particulier, la mission se concentrera sur l'évaluation des processus ayant affecté l'atteinte des résultats visés par le projet, en termes notamment de : préparation (formulation, structure du projet, capacité, etc.) ; appropriation et rôle moteur du pays ; implication des parties prenantes ; planification financière ; supervision et appuis fournis par l'agence d'exécution (FIDA) ; impact du cofinancement sur les résultats et durabilité du projet (causes du décalage entre les objectifs fixés à la formulation et les résultats constatés à l'achèvement) ; impacts des retards sur les résultats et la durabilité du projet (des retards dans la mise en œuvre et l'achèvement ont-ils été constatés ; pourquoi ; cela a-t-il affecté l'atteinte des résultats ?).

15. Afin d'identifier ces leçons apprises, la mission examinera les éléments suivants :

- Quels enseignements ou leçon spécifiques qui pourraient être utilisés dans des contextes futurs similaires ou différents peut-on tirer de l'exécution du projet ?
- Quelles ont été les principales forces et faiblesses du projet ? Quelles ont été les principales opportunités ou menaces de l'environnement qui ont facilité ou contraint l'exécution du projet ?
- Avec le bénéfice de la prise de recul, quelles ont été les choses qui pourraient avoir été faites différemment ? Quelles sont les dimensions spécifiques du design du projet qui ne doivent jamais être répétées dans des contextes ou circonstances similaires ?
- Quels sont les aspects spécifiques de l'exécution du projet qu'il serait bon de répliquer dans de futures interventions dans le pays ou ailleurs du fait de leur intérêt particulier ou de leur réussite ? Dans le contexte extérieur, quelles seront les conditions importantes requises pour que des interventions similaires débouchent sur des résultats similaires ailleurs ou dans le futur ?

l. Conclusions et recommandations

16. La mission présentera ses conclusions globales sur la performance d'exécution et les résultats du projet en soulignant les éléments centraux et l'impact global sur la réduction de la pauvreté.

17. La mission émettra un certain nombre de recommandations pour le Gouvernement, le FEM et le FIDA relatives aux éléments clés relatifs à la durabilité d'après-projet ou les programmations et formulations de projet futures ; en fondant notamment l'analyse sur l'évaluation préalable (voir ci-dessus) des processus ayant affecté l'atteinte des résultats visés par le projet.

Annexe 2 – Matrice d'évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et du système de Suivi-Evaluation du projet.

Les niveaux d'évaluation sont les suivants : très satisfaisant (le projet n'a rencontré aucune limite à la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, efficacité ou efficience) ; satisfaisant (le projet a rencontré des difficultés mineures dans l'atteinte de ses objectifs en termes de pertinence, efficacité ou efficience) ; modérément satisfaisant (le projet a rencontré un certain nombre de difficultés ayant entravé l'atteinte de ses objectifs en termes de pertinence, efficacité ou efficience) ; modérément insatisfaisant (le projet a rencontré des difficultés importantes qui ont entravé l'atteinte de ses objectifs en termes de pertinence, efficacité ou efficience) ; insatisfaisant (le projet a rencontré des difficultés majeures ayant entravé l'atteinte de ses objectifs en termes de pertinence, efficacité ou efficience) ; très insatisfaisant (le projet a rencontré de graves difficultés qui ont fortement entravé l'atteinte de ses objectifs en termes de pertinence, efficacité ou efficience).

Aspect évalué	Notation attribuée et justification
Pertinence	
Efficacité	
Efficience	
Système de Suivi-Evaluation	

Annexe 3 – Evaluation des risques pouvant compromettre la durabilité du projet

Les risques évalués sont les suivants :

- Risques d'ordre financier** : Quelle est la probabilité que les ressources économiques indispensables à la bonne poursuite des activités ne soient plus disponibles après l'achèvement du projet (ces ressources peuvent concerner des sources diverses : secteurs publics et privés ou activités génératrices de revenus) ;
- Risques d'ordre socio-politique** : Quel est le risque que le niveau d'appropriation par les parties prenantes (y compris le gouvernement et autres acteurs clés) soit trop faible pour garantir la durabilité des résultats et acquis du projet ? Les acteurs concernés voient-ils leur intérêt à ce que les résultats du projet se poursuivent dans la durée ? Y a-t-il suffisamment de sensibilisation des parties prenantes pour garantir les objectifs de long terme du projet ;
- Risques liés au cadre institutionnel et à la gouvernance** : Les cadres légaux, les politiques et les structures et processus de gouvernance dans lesquels le projet opère posent-ils un risque pouvant menacer la durabilité des acquis du projet ? Les systèmes nécessaires de suivi et de transparence, ainsi que l'expertise technique requise sont-ils en place ?
- Risques d'ordre environnemental** : L'évaluation doit estimer si certaines activités peuvent présenter un danger pour la durabilité des acquis du projet. Par exemple, la construction d'un barrage dans une zone habitée peut inonder une surface importante et ainsi neutraliser les gains en biodiversité apportés par le projet.

Chacun des risques posés à la durabilité et présentés ci-dessus sera évalué sur la base d'une appréciation globale de la probabilité et de l'amplitude de ses effets potentiels. Les notations suivantes pourront être appliquées à chaque type de risque :

[Durabilité] Probable. Il n'y a pas ou très peu de risques affectant cette dimension de la durabilité.

[Durabilité] modérément probable. Il y a peu de risques affectant cette dimension de la durabilité.

[Durabilité] modérément improbable. Des risques significatifs affectent cette dimension de la durabilité.

[Durabilité] improbable. De graves risques affectent cette dimension de la durabilité.

Toutes les dimensions de risques de la durabilité sont critiques. Par conséquent, la notation globale de la durabilité ne pourra pas être plus élevée que la plus basse note attribuée. La matrice suivante réunissant les informations présentées ci-dessus sera fournie en annexe du document :

Dimension de la durabilité	Probabilité de réalisation de cette dimension et description du risque posé
Durabilité d'ordre financier	
Durabilité d'ordre socio-politique	
Durabilité institutionnelle/gouvernance	

Durabilité environnementale	
Durabilité globale	

Annexe 4. Matrice de notation du RAP (format) et description des notations

En utilisant les descriptions des notations présentées dans les paragraphes suivants, le RAP inclura dans l'Annexe III un tableau qui synthétise les notations fournies par l'équipe de revue d'achèvement pour les principaux critères d'évaluation et les questions d'évaluation de la performance, comme suit :

Critères	Notation RAP
Principaux critères d'évaluation	
– Pertinence:	
– Efficacité:	
– Efficience:	
– Durabilité:	
Critères d'évaluation additionnels	
– Ciblage et portée:	
– Accent sur le genre dans l'exécution :	
– Innovation:	
– Potentiel de reproduction et de <i>scaling up</i> :	
Impact du projet	
– Revenus et actifs des ménages:	
– Sécurité alimentaire:	
– Capital humain et social et autonomisation:	
– Productivité agricole:	
– Accès aux marchés:	
– Ressources naturelles et environnement:	
– Adaptation au changement climatique :	
– Egalité de genre et autonomisation des femmes:	
– Institutions and politiques publiques:	
Performance des partenaires	
– Performance du FIDA:	
– Performance du gouvernement:	
– Performance des prestataires de service:	
– Performance des organisations de base:	
– Performance des co-financiers:	
Performance globale du projet:	
Impact global du projet sur la pauvreté rurale:	

Annexe 2 – Description des notations du rapport d'achèvement (en anglais)

Relevance: The rating measures the consistency of project design and objectives with the needs of target groups, IFAD policies and government policies or priorities, both at the time of project appraisal and in today's context. The rating is also based on the analysis of the coherence and quality of the project internal logic and on the adequacy of the changes that may have been brought to the initial design in the course of implementation to respond to changes in the external environment.

- (6) **Highly satisfactory.** The initial design was highly consistent with the needs of the target groups as well as IFAD and Government policies and national priorities. Proposed interventions and implementation modalities were highly appropriate given the context and the internal project logic was well thought through and fully coherent. The design has remained highly relevant until project completion, or the necessary adaptations were timely adopted in order to reflect changes in the environment.
- (5) **Satisfactory.** The initial design was mostly consistent with the needs of the target groups as well as IFAD and Government policies and national priorities. Proposed interventions and implementation modalities were largely appropriate given the context and the internal project logic was coherent. The design has remained relevant until project completion, or the necessary adaptations were adopted in order to reflect changes in the environment.
- (4) **Moderately satisfactory.** The initial design was not always consistent with the needs of the target groups or IFAD and Government policies and national priorities. Proposed interventions or implementation modalities were not always appropriate given the context and the internal project logic lacked coherence. The necessary adaptations were eventually brought to the initial design, but with delays.
- (3) **Moderately unsatisfactory.** The initial design lacked consistency with the needs of the target groups or IFAD and Government policies and national priorities. Some proposed interventions or implementation modalities were inappropriate given the context and the internal project logic lacked coherence. Few adaptations were eventually brought to the initial design or with lots of delays.
- (2) **Unsatisfactory.** The initial design was largely inconsistent with the needs of the target groups or IFAD and Government policies and national priorities. Many of the proposed interventions or implementation modalities were inappropriate given the context and the internal project logic was incoherent. No adaptations were eventually brought to the initial design to correct these deficiencies.
- (1) **Highly unsatisfactory.** The initial design was fully inconsistent with the needs of the target groups or IFAD and Government policies and national priorities. None of the proposed interventions or implementation modalities was appropriate given the context and the internal project logic was fully incoherent. No adaptations were eventually brought to the initial design or partners opposed design changes.

Effectiveness: The rating summarizes conclusions regarding the extent to which the project has met its broad and detailed objectives. It takes into account the performance under each Component in terms of outputs delivery, and outcomes and impact attainment. The rating also assesses adherence with the initial implementation schedule.

- (6) **Highly satisfactory.** All project objectives were met or surpassed. Implementation of all components exceeds all physical targets. Over 100% of all outputs were achieved and have led to the realization of all desired outcomes. All results were achieved on time, or earlier than anticipated.
- (5) **Satisfactory.** Most project objectives were met and most important output targets were achieved (over 90% of physical targets met). Most outputs have led to the desired outcomes and most results were achieved on time.
- (4) **Moderately satisfactory.** Some project objectives were met, but some components are lagging behind. Only 70% the main outputs physical targets were met. Some important outcomes were not achieved and there were some delays in implementation.
- (3) **Moderately unsatisfactory.** Few project objectives were met – or are likely to be met – and implementation of many components is below target (less than 60% of the main physical outputs targets were met). Few outcomes are likely to be realized and there were lots of delays in implementation.
- (2) **Unsatisfactory.** Project objectives were not met and less than 50% of physical targets were met. Implementation of all components has been significantly delayed throughout project implementation.
- (1) **Highly unsatisfactory.** The project has failed to reach any all of its objectives and has achieved less than 40% of outputs/physical targets.

Efficiency. The rating measures how economically project resources and inputs were converted into results and the extent to which the project was implemented smoothly. The analysis takes into account the cost ratio of inputs to outputs and the internal rate of return of project investments, and it compares the costs per beneficiary with local, national or regional benchmarks.

- (6) **Highly satisfactory.** Project implementation was highly efficient and the project investments represented excellent value for money or achieved more than anticipated. All project activities were implemented within schedule or ahead of time and within budget, or using fewer budgets than anticipated. The internal rate of return was commensurate, or better, than the one calculated at design stage. Project implementation arrangements and procedures were highly efficient and output delivery was problem-free.
- (5) **Satisfactory.** Project implementation was efficient and the project investments represented good value for money. Most project activities were implemented within schedule, and certain ahead of time and within budget. The internal rate of return was commensurate with the one calculated at design stage. Project implementation arrangements and procedures were efficient and output delivery was largely problem-free.
- (4) **Moderately satisfactory.** Project implementation was somewhat efficient. Some project activities were implemented with delays or exceeded anticipated budget and the internal rate of return was lower than the one calculated at design stage. Project implementation arrangements and procedures were not all efficient and output delivery was sometimes problematic.

- (3) **Moderately unsatisfactory.** Project implementation was not efficient. Many project activities were implemented with delays or exceeded anticipated budget and the internal rate of return was lower than the one calculated at design stage. Many project implementation arrangements and procedures were inefficient and output delivery was often problematic.
- (2) **Unsatisfactory.** Project implementation was inefficient. Most project activities were implemented with large delays or exceeded anticipated budget. The internal rate of return was much lower than the one calculated at design stage and shows no value for money. Most project implementation arrangements and procedures were inefficient and output delivery was problematic throughout implementation.
- (1) **Highly unsatisfactory.** Project implementation was highly inefficient. Most project activities were implemented with significant delays or exceeded by far the anticipated budget, leading to project extension or budget amendments. The internal rate of return was extremely low, showing negative value for money. Project implementation arrangements and procedures were highly inefficient, severely impeding output delivery throughout implementation.

Sustainability. The rating measures the extent to which the stream of benefits resulting from project implementation is likely to continue after project completion. It takes into account the various dimensions of sustainability (political, social, environmental, technical, economic) and the level of beneficiary ownership and government commitment as well as availability of funding (e.g. for operation and maintenance). It also assesses the extent to which a sound post-project sustainability strategy had been designed and implemented.

- (6) **Highly satisfactory.** The continuation of all project benefits is ensured beyond project completion, with all dimensions of sustainability being positively assessed. There is a high degree of beneficiaries' ownership of project interventions and full government support and commitment. A realistic post-project sustainability strategy supported by all project stakeholders had been in place since the outset. The strategy details institutional arrangements, legal aspects, ownership and post-project funding.
- (5) **Satisfactory.** The continuation of most project benefits is most likely ensured beyond project completion, with most important dimensions of sustainability being positively assessed. There is full beneficiaries' ownership of project interventions and full government support and commitment. A realistic post-project sustainability strategy supported by all project stakeholders had been defined in the course of implementation. The strategy details most institutional arrangements, legal aspects, ownership and post-project funding.
- (4) **Moderately satisfactory.** The continuation of some project benefits is likely to be ensured beyond project completion, but some important dimensions of sustainability were not positively assessed. There is some degree of beneficiaries' ownership of project interventions and government support and commitment. A post-project sustainability strategy had not been developed in the course of implementation and stakeholders' agreement is still required.
- (3) **Moderately unsatisfactory.** The continuation of most project benefits is not ensured beyond project completion and there are significant issues related to the institutional, technical, environmental, social or economic sustainability of project activities/results. There is little beneficiaries' ownership of project interventions or government support and commitment. Only cursory consideration has been given to the post-project sustainability strategy and stakeholders' support still needs to be obtained for key elements.
- (2) **Unsatisfactory.** Project benefits are not likely to be sustained due to considerable problems related to the institutional, technical, environmental, social or economic sustainability of project activities or results. There is no beneficiaries' ownership of project interventions or government support and commitment. A post-project sustainability strategy has never been considered and does not appear feasible.
- (1) **Highly unsatisfactory.** The project has achieved little; or project benefits cannot and will not be sustained due to considerable and unsolvable, problems related to the institutional, technical, environmental, social or economic sustainability of project activities or results. Beneficiaries or the government do not support project interventions or oppose them. Given these fundamental problems, a post-project sustainability strategy is not feasible.

Targeting and outreach. The rating measures the extent to which the project has reached out to its intended target groups, as identified in the Project Design Document. It includes a review of the quality of the targeting strategy and mechanisms adopted and implemented by the project. The rating also assesses the quality of the data and information available regarding outreach and beneficiaries.

- (6) **Highly satisfactory.** The project has effectively reached out to the intended target group(s) and has exceeded quantitative outreach targets, as demonstrated by clear and reliable information on beneficiaries. Concrete and effective targeting mechanisms were used during implementation. Targeting performance was pro-actively monitored and, when needed, corrective measures taken.
- (5) **Satisfactory.** The project has effectively reached out to the intended target group(s), although quantitative outreach targets may not have been fully reached or reliable documentation on outreach may be lacking. Targeting performance was monitored with adequate corrective measures taken when necessary.
- (4) **Moderately satisfactory.** The project has somehow reached out to the intended target group(s), but not for all components and quantitative outreach targets were not fully reached. Targeting performance was sporadically monitored and reliable information on outreach and beneficiaries is missing.
- (3) **Moderately unsatisfactory.** The project has not reached out to its intended target group(s). Hardly any targeting measures were in place, negligible monitoring of targeting performance was performed and few reliable on outreach are available. The mission however did not find any evidence of mistargeting.
- (2) **Unsatisfactory.** The project has not reached out to its intended target group(s). No targeting measures were in place, monitoring of targeting performance was not performed and data on outreach and beneficiaries are not reliable. In the field, the mission found some evidence of mistargeting or elite capture of project benefits.
- (1) **Highly unsatisfactory.** The project has not reached out to its intended target group(s). No targeting measures were in place and monitoring of targeting performance was not performed. Although there are no reliable data on outreach and beneficiaries, the mission found strong evidence of mistargeting or elite capture of project benefits at the grassroots level.

Gender focus in implementation. The rating measures how well the project has addressed gender and women empowerment issues in line with IFAD's *Framework for Gender Mainstreaming*. In particular, it measures the extent to which enough emphasis was placed on gender issues in the project design and during project implementation, and the level of resources dedicated to these dimensions. It also assesses the quality of information collected regarding gender issues, for example the availability of gender-disaggregated data and information of gender roles.

- (6) **Highly satisfactory.** The concept of gender mainstreaming was well understood and promoted by all partners. Operational measures and procedures for ensuring equal participation and opportunities to women were in place, including adequate resources - human and financial. The project consistently monitored gender-differentiated participation, evolution of gender roles and benefits to women, and utilized this information to make the project gender-responsive. As a result, the project benefited highly to both men and women and it has significantly contributed to alleviate women burden or to empower them.
- (5) **Satisfactory.** The concept of gender mainstreaming was understood by most partners. Operational measures and procedures for ensuring equal participation and opportunities to women were in place, including sufficient resources - human and financial. The project has monitored gender-differentiated participation, evolution of gender roles and benefits to women, and utilized this information to make the project gender-responsive. As a result, the project benefited equally to men and women.
- (4) **Moderately satisfactory.** The concept of gender mainstreaming was not well understood among partners or applied consistently. Some operational measures and procedures for ensuring equal participation and opportunities to women were in place, but resources were not adequate - human and financial. The project did not monitor well gender-differentiated participation, evolution of gender roles and benefits to women, and made little use of this information to make the project gender-responsive. As a result, the project benefited men more than women.
- (3) **Moderately unsatisfactory.** The concept of gender mainstreaming was not understood among partners or applied. Few operational measures and procedures for ensuring equal participation and opportunities to women were in place, and resources were insufficient - human and financial. The project did not monitor well gender-differentiated participation, evolution of gender roles and benefits to women, and made little use of this information to make the project gender-responsive. As a result, the project benefited men more than women.
- (2) **Unsatisfactory.** Most partners were opposed to the concept of gender mainstreaming. Operational measures and procedures did not foster equal participation and opportunities to women. The project did not monitor gender-disaggregated data and the implementation process was not gender-responsive. As a result, women did not benefit from project implementation.
- (1) **Highly unsatisfactory.** All partners were strongly opposed to the concept of gender mainstreaming. Operational measures and procedures prevented women from participating in project activities and many project activities have had a negative impact on women workload. The project did not monitor gender-disaggregated data and the implementation process was not gender-responsive. As a result, women suffered from project implementation.

Innovation. Many IFAD interventions were designed to innovate in certain domains, by exploring methodologies, institutional arrangements or technologies that are new in the context in which they are applied or in the country. In case the project design included such innovative features, the rating measures the extent to which the project has successfully tested and implemented these pilot activities, if the process was properly documented and if adequate learning systems were in place.

- (6) **Highly satisfactory.** The project has successfully piloted and introduced innovative approaches to rural poverty reduction. Model learning systems were in place at the grassroots level with explicit mechanisms to feed the lessons learned to higher levels. These innovative approaches are well documented and are of interest for the Government or other partners.
 - (5) **Satisfactory.** The project has tested some new innovative approaches to rural poverty reduction, but these were mainly adaptations of existing practices. Learning systems were satisfactory and lessons learned often brought to higher levels. Project experience with the testing of these adaptations was well documented and there is some interest from the side of the Government or other partners.
 - (4) **Moderately satisfactory.** The innovations proposed in the project design were not properly tested or implemented. Learning systems were project-centric and lessons learned rarely brought to higher levels. Project experience is not sufficiently well documented and there is little interest from the Government or other partners.
 - (3) **Moderately unsatisfactory.** The innovations proposed in the project design were not properly tested or implemented. Learning systems were inadequate and there is rudimentary documentation of experience. There was no interest from the Government or other partners in these innovations.
 - (2) **Unsatisfactory.** The innovations proposed in the project design were hardly tested or implemented although they could have been relevant. Learning systems were rudimentary and there is no documentation of project experience.
 - (1) **Highly unsatisfactory.** The innovations proposed in the project design were not implemented although they could have been relevant.
- (NR) **Not relevant.** The original project design did not contain any innovative features.

Potential for replication. The rating measures the extent to which the project is positioned to have some of its approach and/or innovations implemented on a larger scale or replicated elsewhere by the government or other partners. The rating also assesses whether steps were already taken in this regard.

- (6) **Highly satisfactory.** Development partners have already started to scale-up or replicate certain elements of the project implementation strategy, project initiatives or innovations.
- (5) **Satisfactory.** Development partners have shown strong interest in certain elements of the project implementation strategy and good potential for scaling-up and replication exists.
- (4) **Moderately satisfactory.** Development partners have shown some interest in selected project initiatives. Some potential for scaling-up or replication exists within the country.

- (3) **Moderately unsatisfactory.** Development partners have shown little interest in project approaches and initiatives. Limited potential for scaling-up or replication exists at the local level only or on a very limited scale.
- (2) **Unsatisfactory.** Slight potential for scaling-up or replication may have existed at the local level only or on a very limited scale, but no concrete action was taken to promote it.
- (1) **Highly unsatisfactory.** There is no potential for scaling up or replication. This particular area did not receive any attention in the course of implementation.

Households' incomes and assets. The rating measures the extent to which the project had increased households' incomes and assets, as measured by the RIMS impact surveys or other surveys. A physical asset is anything that can be used, without being used-up, to increase returns from labour, whether hired or self-employed, and thus helps to enhance production, income and consumption. Financial assets are resources accumulated for investment and consumption smoothing, or borrowed, and are essential to enable the rural poor to work their way out of poverty.

- (6) **Highly Satisfactory.** The project has generated a substantial increase in the physical and financial assets owned by rural poor women and men and these increases were generally in excess of targets. Such impact is well measured, quantified and documented.
- (5) **Satisfactory.** The project has generated an increase in the physical and financial assets owned by rural poor women and men and most targets were met. Such impact is measured, quantified and documented.
- (4) **Moderately Satisfactory** The project has generated a modest increase in the physical and financial assets owned by rural poor women and men; somewhat more than 50% of targets were met.
- (3) **Moderately Unsatisfactory.** The project has produced only a marginal change in the physical and financial assets owned by rural poor women and men; fewer than 50% of targets were met according to data that may not be reliable.
- (2) **Unsatisfactory.** The project did not produce any change in the physical and financial assets owned by rural poor women and men; or there is no data to measure such impact.
- (1) **Highly unsatisfactory.** The project had a negative effect on the physical and financial assets owned by rural poor women and men.

Improved food security. Ensuring the food security of poor rural men and women is another operational outcome of IFAD. The rating measures key elements of food security: availability (production and trade), access to food (income, markets and prices) and stability of access (storage and other marketing arrangement at household and local level). Food security may be enhanced through technological interventions to improve productivity or through interventions designed to generate additional income.

- (6) **Highly Satisfactory.** The project generated a substantial increase in the food security of rural poor men and women, in excess of targets.
- (5) **Satisfactory.** The project generated an increase in the food security of rural poor men and women; most targets were met.
- (4) **Moderately Satisfactory** The project generated a modest increase in the food security of rural poor men and women; somewhat more than 50% of targets were met.
- (3) **Moderately Unsatisfactory.** The project produced only a marginal change in the food security of rural poor men and women; fewer than 50% of targets were met.
- (2) **Unsatisfactory.** The project did not produce any change in the food security.
- (1) **Highly unsatisfactory.** The project had a negative effect on food security.

Human and social capital and empowerment. The rating measures the extent to which the capacities of poor women and men, individually and collectively, have been built and their capabilities expanded or strengthened in the course of project implementation.

- (6) **Highly satisfactory.** The capacities of poor rural women and men have been greatly developed and enhanced and their organizations and communities greatly strengthened by the project. The poor and vulnerable, or their organizations, now have a voice and they can influence policy making or gain access to essential social and productive services. A strong social capital was created that will help ensure post-project sustainability.
- (5) **Satisfactory.** Poor rural women and men have been supported to develop and their organizations were strengthened. They have gained some control over economic relations and institutions and actively participate in local decision-making processes. They are now in a better position to gain access to essential social and productive services.
- (4) **Moderately satisfactory.** The capacities of poor rural women and men, and of their organizations, have been only marginally improved and they have gained limited control over economic relations and institutions. They now have some say in local decision-making processes, but their voice is seldom heard.
- (3) **Moderately unsatisfactory.** Poor rural women and men have received inadequate support to develop their capacities and/or strengthen their organizations. They have very limited control over economic relations and institutions and hardly participate in any local-level decision-making processes.
- (2) **Unsatisfactory.** Poor rural women and men have received little support to develop their capacities or to strengthen their organizations, which are not existent or extremely weak. They have no voice and no control over economic relations and institutions.
- (1) **Highly unsatisfactory.** No efforts were made to support poor rural women and men to develop their capacities or strengthen their organizations, which are non-existent or extremely weak. They have no control over economic relations and institutions, they are excluded from local decision-making processes and this situation has worsened since project start.

Agricultural productivity. The rating measures project results in terms of increasing the productivity or production of crops, livestock, non-timber forest resources or fisheries in the project area.

- (6) **Highly Satisfactory.** Project activities have led to a substantial increase in agricultural productivity or production in the project target area. Such increase is well measured, quantified and documented and exceeds targets.
- (5) **Satisfactory.** Project activities have led to a good increase in agricultural productivity or production in the project target area. Such increase is well measured, quantified and documented and meets targets.
- (4) **Moderately Satisfactory.** Project activities have led to a moderate increase in agricultural productivity or production in the project target area. Only 50% of the targets were met.
- (3) **Moderately Unsatisfactory.** Project activities have led to a marginal increase in agricultural productivity or production in the project target area. Less than 50% of the targets were met.
- (2) **Unsatisfactory.** There was no increase in agricultural productivity or production in the project target area.
- (1) **Highly unsatisfactory.** The project had a negative effect on agricultural productivity or production.
- (NR) **Not relevant.** The project was not involved in crop, livestock or fisheries production.

Access to markets. When relevant, the rating measures the changes in farmers' physical access to markets (e.g. availability of roads and marketing outlets), in their access to market prices and information or in their bargaining power with traders. Project impact on timely access to quality agricultural inputs (fertilizers, vaccines, seeds) and on the capacities of Producers/Marketing Groups is also included where relevant.

- (6) **Highly Satisfactory.** There is a substantial increase in farmers' physical access to markets or in their access to market prices and information. They have significantly increased their bargaining power over traders and their access to quality inputs. The project has also significantly enhanced the capacities of rural producers' groups.
- (5) **Satisfactory.** The project has increased farmers' physical access to markets or their access to market prices and information. Farmers have improved their bargaining power over traders and their access to quality inputs. The project has also enhanced the capacities of rural producers' groups.
- (4) **Moderately Satisfactory.** The project has moderately increased farmers' physical access to markets or their access to market prices and information. They have little bargaining power over traders and their access to quality inputs has remained limited. The project has also moderately enhanced the capacities of rural producers' groups.
- (3) **Moderately Unsatisfactory.** There is little evidence of an increase in farmers' physical access to markets or in access to market prices and information. Farmers have limited bargaining power over traders and their access to quality inputs is poor. The project has marginally enhanced the capacities of rural producers' groups.
- (2) **Unsatisfactory.** There is no increase in farmers' physical access to markets or in access to market prices and information. Farmers have no bargaining power over traders and no access to quality inputs is poor. The project has not enhanced the capacities of rural producers' groups.
- (1) **Highly unsatisfactory.** The project has had a negative effect on farmers' physical access to markets or in access to market prices and information. Farmers have less bargaining power over traders and less access to quality inputs than before project start. The capacities of rural producers' groups have declined.
- (NR) **Not relevant.** The project was not involved in market access activities.

Natural resources and the environment. The rating measures the positive or negative changes that have taken place in the natural resources base as a result of project interventions. The extent to which the project has contributed to a reduction of harmful agricultural practices is also reviewed. The rating also assesses the extent to which high-standard environmental norms were followed during project implementation or if the project has had any negative impact on the environment.

- (6) **Highly Satisfactory.** There is a substantial improvement in the environment or in the natural resource base in the project target area due to project interventions. The pressure on the natural resource base has been significantly reduced and the natural resource base has been restored or is now used in a sustainable manner. High environmental norms were followed for all project activities and there was no negative impact on the environment.
- (5) **Satisfactory.** The environment or the natural resource base have improved in the project target area. The pressure on the natural resource base has been reduced and the natural resource base is now used in a more sustainable manner. High-standard environmental norms were followed for most project activities and there was no negative impact on the environment.
- (4) **Moderately Satisfactory.** There has been some moderate improvement in the environment or the natural resource base in the project target area. The pressure on the natural resource base has been slightly reduced but there are no significant changes in current harmful agricultural practices. High-standard environmental norms were followed for most project activities and there was no negative impact on the environment.
- (3) **Moderately Unsatisfactory.** There has been negligible improvement in the environment or the natural resource base in the project target area. The pressure on the natural resource base is still high and there are no significant changes in harmful agricultural practices. High-standard environmental norms were not followed during project implementation and some activities may have had a negative impact on the environment.
- (2) **Unsatisfactory.** There has been no improvement in the environment or the natural resource base in the project target area. The pressure on the natural resource base has remained unsustainable and harmful agricultural practices are the norm. High-standard environmental norms were not followed during project implementation and many activities may have led to a negative impact on the environment or the natural resource base.
- (1) **Highly unsatisfactory.** There has been deterioration in the environment or the natural resource base in the project target area. The pressure on the natural resource base has increased and harmful agricultural practices are more widespread. High-standard environmental norms were not followed during project implementation and project activities have had a negative impact on the environment or the natural resource base.

Climate change adaptation. For projects implemented in areas prone to natural disasters (such as cyclones, flooding, droughts, frost) and/or affected by climate change, the rating measures the extent to which project beneficiaries and local communities were empowered to mitigate and prevent the effects of such disasters or climate change effects. It also measures the extent to which local communities have increased their resilience to such external shocks.

- (6) **Highly Satisfactory.** Adaptation to climate change was a core project objective and the project has considerably improved the resilience of local communities *vis à vis* external shocks and natural disasters. These communities have also been fully empowered to mitigate and prevent the negative effects of climate change.
- (5) **Satisfactory.** Although adaptation to climate change was not an explicit project objective, the project has managed to strengthen the resilience of local communities *vis à vis* external shocks and natural disasters. Community members were also empowered to mitigate some of the negative effects of climate change.
- (4) **Moderately Satisfactory.** There has been some improvement in the resilience of local communities *vis à vis* external shocks and natural disasters; and/or these communities were somehow empowered to mitigate the negative effects of climate change, but much more needs to be done.
- (3) **Moderately Unsatisfactory.** Although climate change or natural disasters are a recurrent problem in the project area, the project has done little to empower local communities to mitigate the effects of climate change or to strengthen their resilience to external shocks. As a result, local communities have only marginally improved their resilience to external shocks.
- (2) **Unsatisfactory.** Although climate change or natural disasters are major problems in the project area, the project has done nothing to empower local communities to mitigate the effects of climate change or to strengthen their resilience. As a result, local communities - and in particular the most vulnerable segments of the population - are still unable to cope on their own with the devastating effects of external shocks.
- (1) **Highly unsatisfactory.** Although climate change or natural disasters are major problems in the project area, the project has done nothing to empower local communities to mitigate the effects of climate change or to strengthen their resilience. As a result, climate change and natural disasters continue to have devastating effects on all segments of the rural population.
- (NR) **Not relevant.** The project target area is not affected by climate change and/or is not prone to natural disasters.

Gender equality and women empowerment. The rating measures the changes in gender roles or gender relations induced by the project. The changes in the status of women within target communities is also assessed, together with changes promoted at the household level (workload, nutrition status, women influence on decision-making) or at the community level (participation in local elections or decision-making processes, representation in rural producers' groups). The impact of capacities-building activities on the capacities of individual women, or on the institutional capacities of Women Groups, is also taken into account.

- (6) **Highly satisfactory.** The project has significantly improved the capacities and decision-making influence of women at the household and community levels. It has brought about many positive changes in gender roles and gender relations in the project target area or targeted communities. Women now enjoy more rights than before and they participate almost equally in decision-making processes at the individual and community levels. Many traditions or cultural norms that were an obstacle to gender equity were overcome.
- (5) **Satisfactory.** The project has improved the capacities and decision-making influence of women at the household and community levels. It has brought about some positive changes in gender roles or gender relations in the project target area or targeted communities. Women now enjoy more rights than before and they participate in decision-making processes at the households and community levels. Many traditions or cultural norms that were an obstacle to gender equity are being overcome.
- (4) **Moderately satisfactory.** The project has implemented some activities in order to improve the capacities or decision-making influence of women, but with limited impact. It has brought about limited changes in gender roles or gender relations in the project target area or targeted communities. Women participation in decision-making processes at the individual and community levels remains limited. Some traditions or cultural norms that are an obstacle to gender equity still prevail.
- (3) **Moderately unsatisfactory.** There were limited efforts to promote gender equity, empower women or build their capacities. The project has not brought any positive changes in gender roles and gender relations in the project target area or targeted communities. Men still dominate local decision-making processes and there are many traditions or cultural norms that are an obstacle to gender equity.
- (2) **Unsatisfactory.** There were no efforts to promote gender equity, empower women or build their capacities. Women were hardly targeted or reached by project activities. Men still dominate local decision-making processes and most spheres of social and private life. Local norms and traditions or cultural norms are prejudicial to women rights.
- (1) **Highly unsatisfactory.** There were no efforts to promote gender equity, empower women or build their capacities and women were excluded from project implementation. Local norms and traditions are highly prejudicial to women rights and there are entrenched obstacles to their empowerment. Men dominate all spheres of social and private life and women are not considered as being equal to men.

Institutions and policies. This rating measures the changes in the capacities of the organizations and institutions supported during project implementation, such as Rural Producers' Groups, Interest Groups or Users' Associations. It also measures the changes that may have taken place in the policy or institutional framework as a result of project-led policy dialogue activities. This refers to changes in the broad sectorial, national or local policies affecting the rural poor, namely the laws, statutes, rules, regulations and norms that constitute the environment for economic and social activity.

- (6) **Highly satisfactory.** The institutions/ organizations supported under the project are self-managed, independent, transparent and without political interference. Their capacities have been highly strengthened and the services to clients/members will continue after project completion. The project has also managed to influence the policy or institutional framework at the highest level (laws and policies).

- (5) **Satisfactory.** The institutions/organizations supported under the project are self-managed, transparent and without political interference, but they still require support. Services to clients/members are likely to continue after project completion. The project has also managed to influence the policy or institutional framework (changes in important regulations).
- (4) **Moderately satisfactory.** The institutions/ organizations supported under the project still require support although there are no serious transparency or governance issues. Services to clients/members are not assured after project completion. The project did not yet have any influence on the policy or institutional framework even though it has managed to draw policy makers' attention on certain issues.
- (3) **Moderately unsatisfactory.** The institutions/ organizations supported under the project were only constituted to deliver project-related services and they still require significant support. There are some governance or transparency issues and services to clients/members are unlikely to continue after project support is withdrawn. The project has not influenced the policy or institutional framework.
- (2) **Unsatisfactory.** The performance of the institutions/organizations supported by the project is unsatisfactory in most regards. There are important transparency and governance issues. Services to clients/members were inadequate and unlikely to continue after project support is withdrawn. The project has mostly followed or promoted outdated policies that hold no potential for influencing the policy or institutional framework.
- (1) **Highly unsatisfactory.** The performance of the institutions/organizations supported by the project is highly unsatisfactory in all regards. There are significant transparency and governance issues. Services to clients/members were fully inadequate and highly unlikely to continue after project completion. The project has only followed outdated or inadequate policies that hold no potential for influencing the policy or institutional frameworks.

IFAD's performance. The rating measures the overall IFAD's performance while designing the project, supervising project implementation and providing implementation support. It also examines IFAD's performance for loan administration, procurement reviews, administering the project Grant/Loan Agreement or managing the MTR and/or PCR processes. It assesses the extent to which IFAD has mobilized adequate technical expertise and resources to support implementation effectively and if it has ensured pro-active problem identification and resolution.

- (6) **Highly satisfactory.** IFAD has provided an outstanding support during design and implementation, as recognized by all partners, and has accomplished more than could have been normally expected. The quality and timeliness of supervision missions was highly satisfactory and their recommendations always relevant. IFAD mobilized the adequate technical expertise and resources to support implementation or policy dialogue. Loan administration and procurement reviews were managed swiftly and with the highest professional standards. Funds' transfers were always rapid and timely. IFAD was pro-active in solving all implementation issues.
- (5) **Satisfactory.** IFAD has provided a strong support during design and implementation, as recognized by most partners. The quality and timeliness of supervision mission was satisfactory and their recommendations relevant. Adequate implementation support was provided when required, including in the area of policy dialogue. Loan administration and procurement reviews were managed swiftly and funds' transfers were mostly timely. IFAD was pro-active in solving most implementation issues.
- (4) **Moderately satisfactory.** IFAD has generally provided an adequate support during design and implementation but not always. The quality and timeliness of supervision mission was generally satisfactory, but there were exceptions and recommendations were not always relevant. More implementation support should have been provided. Loan administration and procurement reviews were not always managed swiftly and funds' transfers were sometimes not timely. IFAD was not always pro-active in solving implementation issues.
- (3) **Moderately unsatisfactory.** IFAD's support has been generally inadequate. Few supervision missions were of the required quality or timeliness and many recommendations made were irrelevant. Insufficient implementation support was provided. Loan administration, procurement reviews and funds' transfers were often delayed. IFAD was often delaying important decisions on important issues.
- (4) **Unsatisfactory.** IFAD's support has been inadequate throughout project implementation. The quality of supervision missions was poor and they were untimely or made contradictory or irrelevant recommendations. No implementation support was provided or the support provided was of poor quality or relevance. Loan administration, procurement reviews and funds' transfers were systematically delayed. IFAD was often an obstacle for smooth project implementation and delayed most important decisions on important issues.
- (1) **Highly unsatisfactory.** IFAD's support has been highly inadequate since project design. Supervision missions were of extremely poor quality and of no use, or they were not organized every year. No implementation support was provided. There were systematic and significant delays in loan administration, procurement reviews and funds' transfers, which negatively impacted on project performance. IFAD was systematically an obstacle for smooth project implementation and delayed all important decisions.

Government performance. The rating measures the overall Borrower's performance while implementing the project. This relates primarily to the performance of the main Implementing Agency (e.g. the line Ministry directly involved in implementation), of the Borrower's representative responsible for managing the Special Account (usually the Ministry of Finance), of the Project Steering Committee and of the national authority in charge of audit.

- (6) **Highly satisfactory.** The performance of the Implementing Agency was highly satisfactory throughout implementation. It was responsive to IFAD's recommendations and proactive in solving implementation issues. The performance of the Ministry of Finance in managing the Special Account and complying with IFAD's rules and regulations was also outstanding. The Project Steering Committee was proactive in providing the required directions and in steering project implementation. The audit report was always prepared on time and met the highest quality standards.
- (5) **Satisfactory.** The performance of the Implementing Agency was satisfactory throughout implementation. It was usually responsive to IFAD's recommendations and proactive in solving implementation issues. The performance of the Ministry

of Finance in managing the Special Account and complying with IFAD's rules and regulations was also satisfactory. The Project Steering Committee was usually proactive in providing the required directions and in steering project implementation. The audit report was usually prepared on time and met the required quality standards.

- (4) **Moderately satisfactory.** The performance of the Implementing Agency was moderately satisfactory throughout implementation. It was not always responsive to IFAD's recommendations or proactive in solving implementation issues. The performance of the Ministry of Finance in managing the Special Account and complying with IFAD rules and regulations was not always satisfactory and there were some delays. The Project Steering Committee was formed as required but provided limited directions to steer project implementation. The audit report was not always prepared on time or did not meet the required quality standards.
- (3) **Moderately unsatisfactory.** The performance of the Implementing Agency was largely unsatisfactory throughout implementation. It showed limited interest in the project, was largely irresponsible to IFAD's recommendations or was often an obstacle to solving implementation issues. The performance of the Ministry of Finance in managing the Special Account and complying with IFAD's rules and regulations was below standards and there were many delays. The Project Steering Committee did not meet as often as required and provided little directions to steer project implementation. The preparation of the audit report was often delayed or the report was below standards.
- (2) **Unsatisfactory.** The performance of the Implementing Agency was unsatisfactory throughout implementation. It showed no, or very limited, interest in the project, was mostly irresponsible to IFAD's recommendations or was an obstacle to smooth project implementation. There were many problems associated with the management of the Special Account, poor compliance with IFAD's rules and regulations and there were systematic delays. The Project Steering Committee did not meet, or did not provide any directions to steer project implementation. The preparation of the audit report was systematically delayed, causing suspensions, or the report was below standards.
- (1) **Highly unsatisfactory.** The performance of the Implementing Agency was highly unsatisfactory throughout implementation. It showed no interest in the project, or opposed its implementation, and was systematically irresponsible to IFAD's recommendations. There were significant problems associated with the management of the Special Account or poor compliance with IFAD's rules and regulations, leading to loan suspensions. The Project Steering Committee did not meet, or did not provide any directions to steer project implementation. The preparation of the audit report was systematically delayed, causing loan suspensions, or the report was significantly below standards.

Overall project performance. The rating assesses the overall implementation performance, considering the efficiency of the implementation processes, the quality of the results achieved, the performance of the main implementation partners and the prospects of sustainability. The analysis takes into account the most significant internal and external factors that have facilitated, or constrained, output delivery, achievement of initial objectives and prospects of sustainability.

- (6) **Highly satisfactory.** Implementation is above targets. The project has achieved, or exceeded, 90% of all major output targets and all major outcomes. Implementation processes were highly cost-efficient and partners' performance was outstanding. Prospects of sustainability of project benefits are high.
- (5) **Satisfactory.** Implementation is on target. The project has achieved, or exceeded, 80% of all major output targets and most major outcomes without significant delays. Implementation processes were largely cost-efficient and partners' performance was satisfactory. There are good prospects of sustainability of project benefits beyond project completion.
- (4) **Moderately satisfactory.** Implementation is somewhat below targets. The project has achieved, or exceeded, 70% of all major output targets and some, but not all, major outcomes, sometimes with delays. Implementation processes were moderately cost-efficient and partners' performance was not always satisfactory. There are some prospects of sustainability of project benefits beyond project completion.
- (3) **Moderately unsatisfactory.** Implementation is substantially below targets. The project has achieved less than 50% of its output targets and has achieved few important outcomes. Implementation processes were largely inefficient, costly and there were many delays. There are limited prospects of sustainability of project benefits beyond project completion.
- (2) **Unsatisfactory.** Implementation is significantly below targets and the project has not achieved any important outcomes. Implementation processes were cumbersome, very costly and created systematic delays. There are no prospects of sustainability of project benefits beyond project completion.
- (1) **Highly Unsatisfactory.** Implementation is significantly below targets and the project has not achieved any outcomes. Implementation processes were highly costly and inefficient and have created unrecoverable delays. Given the acute implementation problems, the project should have been completed before the planned completion date.

Overall rural poverty impact. The rating assesses the extent to which the project has contributed to reducing rural poverty. It also assesses the extent to which project activities and resources have targeted poor rural women and men and whether the rural poor have benefited from project implementation and improved their livelihoods means, food security or incomes. It also takes into account the magnitude and scope of project impact in all relevant impact domains.

- (6) **Highly satisfactory.** The project has had a significant contribution to reducing rural poverty in the project target area or beyond. It has effectively reached out to large numbers of poor rural women and men, exceeding targets. The rural poor, and their communities, have significantly benefited from project implementation and their incomes or livelihood means have improved significantly as a result of their participation in project activities.
- (5) **Satisfactory.** The project has had a good contribution to reducing rural poverty in the project target area. It has effectively reached out to large numbers of poor rural women and men, meeting targets. The rural poor, and their communities, have largely benefited from project implementation and their incomes, livelihood means or food security have improved as a result of their participation in project activities.
- (4) **Moderately satisfactory.** The project has had a moderate contribution to reducing rural poverty in the project target area. It has effectively reached out to poor rural women and men, but not in the manner expected. The rural poor, and

their communities, have somewhat benefited from project implementation and there was a moderate improvement in their incomes, livelihood means or food security.

- (3) **Moderately unsatisfactory.** The project did not have much contribution to reducing rural poverty in the project target area and it did not reached out to the poor rural women and men in the manner expected. The rural poor, and their communities, have not benefited from project implementation and there was not much improvement in their incomes, livelihood means or food security.
- (2) **Unsatisfactory.** The project did not have any contribution to reducing rural poverty in the project target area. It failed to reach out to poor rural women and men who were excluded from participation in project activities. As a result, the rural poor, and their communities, have not benefited from project implementation and there was no improvement in their incomes, livelihood means or food security.
- (1) **Highly unsatisfactory.** The project almost exclusively benefited the non-poor or did not have any impact on rural poverty. The poor rural women and men were excluded from participation in project activities. By benefiting the non-poor only, the project may have had some negative impact on poor rural men and women.

APPENDICE 7. CONCLUSIONS DE L'ATELIER DES PARTIES PRENANTES

1 - INTRODUÇÃO

De acordo com o programa de actividades (em anexo) e sob patrocínio do Fundo Global para o Ambiente (GEF), Fundo Internacional para o Desenvolvimento da Agricultura (FIDA) e São Tomé e Príncipe, realizou-se no dia 11 de Novembro de 2016, com início às 09h:25m e término às 17h:00m no Centro de Formação Politécnico Brasileiro, o Atelier Nacional das Partes Envolventes para o encerramento das actividades do Projecto “Abordagem Ecosistémica Integrada para a Conservação e a Gestão da Biodiversidade na Zona Tampão dos Parques Naturais Obô de S. Tomé e Príncipe.

Este atelier, teve como finalidade expor e/ou apresentar detalhadamente as realizações do projecto relativamente ao Plano de Acção estruturado das três (3) Componentes específicas e os resultados técnicos e financeiros atingidos durante a vigência do projecto, bem como recolher dos participantes, as lições aprendidas, as conclusões e recomendações para acções futuras.

Estiveram presentes no atelier um total aproximado de 50 participantes oriundos e/ou provenientes dos diversos sectores da vida nacional, (Lista de presenças em anexo), de entre as instituições da administração central do Estado, as Direcções técnicas, o representante da Região Autónoma do Príncipe, Delegações Regionais, Câmaras Distritais, ONG's, Representantes das Comunidades da Zona Tampão, representantes do Género, da Sociedade Civil, Privados, Comunicação Social e outros.

O atelier tem como objectivo o seguinte: auscultar as diversas partes envolvidas na execução do Projecto de modo a: (i) obter a sua apreciação sobre a execução do Projecto; (ii) apresentar um Relatório de Término das Actividades do Projecto; (iii) produzir um documento que resume as reacções, as lições apreendidas e as recomendações.

2 – PROGRAMA DE ACTIVIDADES

Horário	Actividade	Responsável	Moderador
8.00 - 8.30	Registo dos participantes	Assistente Administrativa do GEF	-
8.30 - 9.00	<u>Cerimónia de Abertura</u> Palavras de introdução Discurso da Directora do PAPAC Discurso de Abertura do Ministro da Agricultura e Desenvolvimento Rural	Coordenador GEF Directora do PAPAC Ministro do MADR	Assistente Técnico do GEF
9.00 - 9.30	Pausa-café	Todos	-
9.30 - 10.00	Apresentação das realizações do Projecto	Coordenador do Projecto	Assistente Técnico do GEF
10.00 - 11.00	Debate	Todos	Assistente Técnico do GEF
11.00 - 12.00	<u>Tema 1:</u> Avaliação dos produtos do Projecto	Grupos de Trabalho	Assistente Técnico do GEF
12.00 - 13.00	Plenária	Todos	Assistente Técnico do GEF
13.00 - 14.00	Almoço	Todos	
14.00 - 15.00	<u>Tema 2:</u> Avaliação dos objetivos específicos e gerais do Projecto	Grupos de Trabalho	Assistente Técnico do GEF
15.00 - 16.00	<u>Tema 3:</u> Identificação das lições aprendidas	Grupos de Trabalho	Assistente Técnico do GEF
16.00 - 17.00	<u>Plenária</u> • Conclusões e recomendações • Encerramento	Todos	Coordenador GEF

3 - PREOCUPAÇÕES LEVANTADAS PELOS PARTICIPANTES:

Depois da apresentação detalhada do Projecto, passou-se à fase de debates, exclusivamente ao tema apresentado, onde foram ressaltadas preocupações, dúvidas e esclarecimentos, que passamos a citar:

1. Fraco envolvimento/ participação das instituições públicas nas actividades do projecto (ex: *Pecuária, Florestas, Parques Naturais Obô de São Tomé e Príncipe, etc....*);
2. Qual seria o compromisso estabelecido entre o projecto e as comunidades da Zona Tampão?
3. Qual é o impacto real dos micro-projectos implementados junto das comunidades rurais?
4. Após a implementação dos micro-projectos, será que o PAPAC irá dar continuidade de assistências técnicas aos mesmos micro-projectos?
5. Projecto sobre áreas marinhas apresentado na Região Autónoma do Príncipe, está ou não relacionado/ interligado com o actual projecto Abordagem Ecosistémica das zonas tampão?
6. Dada a importância do projecto, lamenta-se a ausência do Director do PNOT (Parque natural Obô de São Tomé) e/ou da sua representação?
7. Falta de interligação com Delegações Regionais (CADR) e actores, uma vez verificada a distribuição de insumos/sementes, sem informações, consentimentos da CADR, implicando a duplicidades de acções?
8. Incumprimento da execução financeira, existência de falhas na planificação para atingir os objectivos esperados de acordo com o PRODOC do projecto?
9. Não houve prazos em relação a preparação financeira do projecto?
10. Propostas de números de formações iniciais e o projecto não atingir ao planificado nestas formações?
11. Esclarecer o porquê do não cumprimento de determinadas actividades do projecto, provocado pelo mecanismo de desbloqueamento financeiro tardio da parte dos financiadores?
12. Uma vez introduzido o manual ambiental no ensino, especificamente na 8ª Classe, porque não introduzir ou começar com as classes mais baixas, para permitir uma melhor sensibilização e mudança de comportamento para o futuro?
13. A comunidade de S. Francisco está na zona tampão e não beneficiou do projecto. Solicitação de esclarecimentos por parte da Assistência Técnica.
14. O projecto terminou e o micro-projecto de apicultura na Região Autónoma do Príncipe, não concluiu, ficou por executar, as diversas actividades previstas não funcionarão, a qualidade dos materiais, e as colmeias inadequadas.
15. Marcos de delimitação não colocados totalmente (na ilha de Príncipe) e como dar continuidade à essa colocação?
16. Delegação científica da REDE-BIO fez algumas investigações e descobriram novas espécies na ilha de Príncipe. Confirma-se?
17. Concepção do PRODOC do documento confuso e para arrancar o coordenador terá dificuldades de implementação?
18. O não enquadramento de PRODOC de projectos com as realidades nacionais?
19. Falta de apropriação de documentos/instrumentos, falta de coordenação de projectos com as questões da autoridade do Estado?
20. Exploração e armazenamento de inertes em locais impróprios?
21. Como será a sustentabilidade dos micro-projectos instalados nas comunidades e não se vê o número de animais nas comunidades?
22. Fazer projecto com importações não é viável a população das comunidades?

4 - RESPOSTAS ÀS PREOCUPAÇÕES LEVANTADAS PELOS PARTICIPANTES:

Dentre as questões levantadas pelos participantes, umas fazem parte das contribuições, outras inserem nas necessidades de esclarecimentos, e outras referem-se a pedidos de explicações pelo não cumprimento de certas actividades. Todas as preocupações foram bem anotadas pela Equipa de

Coordenação do Projecto e as respostas foram dadas e esclarecidas aos participantes em função de cada uma das preocupações expostas.

As preocupações de maior relevância incidiram nas actividades de apicultura e a colocação de marcos para a delimitação do Parque Natural do Príncipe (PNP), localizada na Região Autónoma.

O Director do PNP discorda com as informações prestadas pelos Assistentes técnicos do projecto, fundamentalmente para a área de Apicultura, em referência à má qualidade dos materiais enviados ao Príncipe, que eram indesejáveis e a necessidade de melhorias técnicas na produção do mel.

O Director do PNP, também discorda com a resposta do representante da Associação Monte Pico, relativamente às questões de planificação financeira e a colocação dos marcos que restam por concluir localmente.

Finalmente, após troca de informações entre as partes envolvidas, chegaram a um consenso, em que a Associação Monte Pico se responsabiliza pela continuidade da colocação dos marcos, e a Assistência técnica p/área de apicultura e a Direcção do PNP, analisarão as melhores técnicas de produção do mel e os materiais próprios para a construção das colmeias.

5 - SEGUNDA SESSÃO DO PLENÁRIO:

No segundo período do dia, deu-se continuidade às actividades com a constituição de três (3) Grupos de trabalho, de conformidade com o Programa do Atelier. Assim foram formados os Grupos I, II e III para trabalharem nos diferentes temas específicos, e apresentarem no plenário as conclusões e recomendações, como abaixo indicado:

O Grupo 1: Sobre a Avaliação dos produtos do projecto;

O Grupo 2: Sobre a Avaliação dos objectivos específicos e gerais do projecto;

O Grupo 3: Sobre a Identificação das lições aprendidas e recomendações.



6 - RESUMO DOS RESULTADOS DOS GRUPOS DE TRABALHO (I,II,III):

Grupo 1: Tema: A Avaliação dos produtos do projecto.

Nº	Nome	Instituição	Telefone	Constatações/ Resultados
01	Hermenegildo Santos	MADR	9905563	Na componente 1, no ponto 3, refere-se que a actividade foi realizada, mas não se pode afirmar que os objectivos foram atingidos, atendendo o período estipulado ser muito curto e não permitir que os objectivos fossem realmente cumpridos.
02	Graciano Costa	Dir. Pesca	9905909	
03	Martinho L. Costa	CADR	9933557	
04	Valdemiro Borge	A.P.Alegre	9986752	Resultado 1.1 – Na constituição do Grupo de Trabalho da BD, deve-se integrar o CADR dada a função específica que as Delegações regionais desempenham nas suas áreas de jurisdição.
05	Nilton Garido	MADR	9959500	
06	Edelei E. Santo	Associação	_____	
07	Osvaldo S. Mesquita	E. Malanza	9917602	Necessidade de fazer um levantamento prévio no terreno antes da elaboração do projecto de modo a evitar falha na programação das actividades, caso concreto de número de agricultores previstos para beneficiarem com a formação.
08	José L. Trindade	P.B. Sucesso	9944579	
09	Horácio F. Luis	Agricultor	9897411	
10	Silvestre Sousa	Saudade	9906652	Resultado 2.1, ponto 2, os marcos de delimitação foram colocados mas não conclusivos no Parque Natural do Príncipe / Região Autónoma do Príncipe
11	Outilio Tavares	Novo Destino	9943471	ConcERNENTES as actividades geradoras de rendimentos, não dispomos de elementos que nos permite avaliar o resultado do projecto, embora registamos algumas acções positivas.
12	José Antonio V. Cruz	GTBDTurismo	2228718	
13	Elisio Neto	MARAPA	9914510	Recomendação: Necessidade duma estrutura de seguimento externo do Ministério ao Projecto.

Grupo 2: Tema: A Avaliação dos objetivos específicos e gerais do projeto.

Nº	Nome	Instituição	Telefone	Constatações/ Resultados
01	Abnilde Lima	Obs. Ambint.	9971692	Objetivo Geral e visão do Projeto: Do modo geral tendo em conta os constrangimentos verificados, constatou-se que os objetivos do projeto foram ambiciosos. Considerando o tempo de execução do projeto acredita-se que os objetivos foram cumpridos.
02	Mirian Cravid	Dir. de Pesca	9850091	
03	Aida D'Almeida	Dir. de Pesca	9903396	
04	Artur Dias Varela	P. Nacional	9906005	Objetivos Específico nº1: Objetivo específico cumprido de acordo com o documento original do projeto, apesar de alguns constrangimentos apresentados pela equipa do projeto.
05	Amarildo de Brito	Ass. Abade	9921554	
06	Domingas	Agricultora Bemposta	9938271	
07	Gabriel	Nova Moca	9917602	Objetivos Específico nº2: De modo geral, reconhece-se que o objetivo foi cumprido de acordo com o documento original do projeto, apesar de alguns constrangimentos apresentados pela equipa do projeto.
08	Wilson Batista	Monte Café	9921789	
09	Anélcio Rodrigues	Santa Adelaide	9915430	
10	Maria L.	Maria Luísa	-----	Recomenda-se: - O envolvimento na fase inicial parte da sociedade civil, bem como a diferentes instituições envolvidas no projeto.
11	Izilda Leitão	Bom Sucesso	9967610	
12	Júlio d'Apresentação	Câmara Distrit de Mé-Zochi	9903391	
13	Francisca S. de Brito	Santa Catarina	-----	Recomenda-se: - Necessidade de voltar a fazer estudo de Avaliação dos recursos haliéuticos (espécies demersais) durante as duas (2) estações do ano, para efeito de estudos comparativos.
14	Luís Mário	CECAFEB	9911670	
15	Claudino Capela	Bombaim	9909343	
16	Ismael d'Alva	Sociedade Civil	9905654	Recomenda-se: - Mais divulgação perante as comunidades e sociedade civil sobre a Zona Tampão e continuação de actividades
17	Artur Costa	PAPAC	9904523	
18	Abílio V. Cruz	PAPAC	9903716	
19	Diamantino da Cruz	Água Bela	9800772	Recomenda-se: - Recomenda-se continuação de Seguimento e avaliação da flora e fauna da Zona Tampão.
20	Cláudio Fernandes	S. Francisco - Colónia	9940277	

Grupo 3: Tema: A Identificação das Lições Aprendidas do projeto.

Nº	Nome	Instituição	Telefone	Constatações/ Resultados
01	Daniel Ramos	PNP	9906269	1º- Envolvimento dos sectores vocacionados desde o princípio do projeto permite uma melhor apreensão e envolvimento. 2º- A actualização dos recursos humanos locais, é uma mais-valia, porque são conhecedores do meio e poderão executar o trabalho mais rapidamente e com menos custos e adaptados ao meio. 3º- A existência de condições básicas criadas pela população, isto é pela comunidade, tais como contribuindo com uma parte preparando o local, etc, permite um envolvimento da comunidade, e sustentabilidade da mesma. 4º- A formação é bem-vinda, porque se aprende a fazer coisas mas é necessário ter apoio ao micro créditos para o início de execução do Projeto. Senão fica-se com as ideias e como fazer, mas sem meios de o fazer. 5º- As acções desses projectos são possíveis nas comunidades organizadas e unidas 6º- As comunidades organizadas e disciplinadas devem ser divulgadas e premiadas
02	Américo Neto	Sta. Josefina	9905693	
03	Paulina Bonifácio	Sect. Privado	9983272	
04	Engrácia Borges	Claudino Faro	-----	
05	Benvindo F. Pereira	Generosa	9987476	
06	André Q. dos Santos	R. Peixe	9996202	
07	Ligia Barros	DGRNE	9808040	
08	Isabel Narciso	M.E.C / D.E.S	9906222	
09	Emílio Nascimento	DGTH-Turismo	9903508	
10	Joaquim A. Mendes	DGA-DCSQA	9922569	
11	Plácido A. Figueiredo	Monte Carmo	9985708	
12	Antónia Delgado	Roça Nova	-----	
13	Maurício Joaquim	Sta. Adelaide	9887719	
				Recomenda-se: - Intercâmbio entre as comunidades para tirar proveito a partir das boas acções. Recomenda-se: - Deve ficar estipulado que a nível de projectos podem estabelecer contratos de responsabilidades para atingir os resultados esperados

No final dos trabalhos de grupos, passou-se à fase de restituição das conclusões e recomendações, apresentadas pelos porta-vozes dos três (3) grupos na plenária.

7 - CONCLUSÕES E RECOMENDAÇÕES DO ATELIER

1. Conclusões/constatações

Em relação à avaliação dos produtos do Projecto, o atelier considera que, de uma forma geral, os objectivos gerais e específicos do Projecto foram cumpridos, embora não a 100%, tendo em conta os diversos constrangimentos;

O atelier considera por outro lado, que não tem elementos, nem tempo suficiente para fazer uma avaliação mais profunda dos produtos do Projecto, e constata algumas lacunas na execução do mesmo, mas faz uma apreciação global positiva dos resultados alcançados em todas as componentes. Porém, é de opinião que determinadas acções por terem sido implementadas muito tardiamente deveriam ser objecto de uma continuidade no terreno.

O atelier é de opinião ainda que as bases começaram a ser construídas para uma melhor gestão da biodiversidade na Zona Tampão dos Parques Naturais Obô, mas acha que deveria ter havido mais acções de sensibilização para que as comunidades pudessem estar mais conscientes do seu papel em relação à necessidade de proteger melhor a Zona Tampão.

Após uma análise profunda e diversas opiniões o atelier reconhece que o Projecto ficou efectivamente centrado no PAPAFA/PAPAC que, pese embora os resultados positivos alcançados ao longo deste programa e o surgimento do Projecto GEF como um complemento do PAPAFA, o raio de intervenção do projecto poderia ter sido estendido com maior incidência a outros organismos do Estado responsáveis pela gestão da biodiversidade.

Pelos motivos anteriormente citados, o atelier considera que o envolvimento das instituições públicas ao longo do Projecto não foi o mais desejado. Fica com o sentimento que deveria haver um maior envolvimento das Direcções e Ministérios que estão directamente ligados à governação da biodiversidade, desde o arranque do Projecto. Especificamente, é de opinião que instituições como o CADR poderiam e deveriam ser mais implicadas nas acções do Projecto devido à necessidade de dar continuidade às acções, na fase pós-projecto.

Relativamente às actividades geradoras de rendimentos, o atelier considera que não dispõe de elementos que lhe permita avaliar, de forma cabal, os resultados do projecto nessa matéria, embora registe com satisfação a realização de algumas acções positivas que merecem continuidade.

Em relação à avaliação dos recursos haliêuticos (espécies demersais) efectuados pela Direcção das Pescas com o apoio de uma assistência técnica internacional, o atelier considera que essas intervenções foram insuficientes e necessitam de continuidade por um período de pelo menos duas (2) estações do ano, para efeito de estudos comparativos.

Relativamente a actividade de colocação dos marcos de identificação dos Parques, o atelier considera uma acção bastante positiva que, no entanto, ficou por concluir na região Autónoma do Príncipe, o que pode por em causa a boa imagem do Projecto.

2. Principais recomendações

Tendo em conta as conclusões anteriores, o atelier recomenda o seguinte:

- Na constituição do Grupo de Trabalho da Biodiversidade é preciso integrar igualmente o CADR (Centro de Apoio ao Desenvolvimento Rural) do Ministério da Agricultura dada a sua função específica de apoio ao mundo rural, principalmente através das suas Delegações regionais que têm uma importância capital nas áreas de jurisdição em que o Projecto intervém.
- A necessidade de criação de uma estrutura de Seguimento e Avaliação externa ao Projecto, originária do Ministério de tutela.
- O envolvimento na fase inicial do Projecto de organizações da sociedade civil, particularmente as ONG e outras instituições que deverão estar envolvidas no Projecto.
- A necessidade de dar continuidade à acção dos diferentes microprojectos implementados e que estão a ser desenvolvidos pelas comunidades, mas também a alguns microprojectos identificados e não implementados.
- A necessidade de voltar a efectuar um estudo de Avaliação dos recursos haliêuticos (espécies demersais) durante as duas (2) estações do ano, para efeito de estudos comparativos.

- Maior divulgação das actividades do Projecto junto às comunidades e à sociedade civil sobre a Zona Tampão e continuação de actividades.

Necessidade de dar continuidade à acção de Seguimento e avaliação da flora e fauna da Zona Tampão.

Annexe 1 – Complément à la liste de présence

Projeto de Apoio à Pequena Agricultura Comercial (PAPAC)

Lista de Presença dos Participantes

ASSUNTO: Atividades das Parques Envolvendo para o Fomento da Pequena Agricultura Ecosistêmica Integrada para a Conservação e Gestão da Biodiversidade na Zona Tampão dos Parques Nacionais Obô STP Data: 11/11/16

Nº Ord	Nome / Apelido	Função/Sector	Contacto		Assinatura
			Tel: Mov	Email: @	
1	Luís Maria Almeida	Dir. Exe. CENHES	99911670	luismariaalmeida@hotmail.com	
2	Antónia Oliveira	E. Roca Nova			Antónia
3	Joaquim Mendes	DESGA-DGA	9922569	joaqui.mendes@gmail.com	
4	João Balança António	Diga Voz. st. do talão			
5	Mamela Conceição	Dona Argêta			Mamela
6	Francisco da Santa Catarina				
7	Engracia Barde claudino				
8	Valter do Espírito Santo				
9	Francisco Brício	Apiaulha			Francisco Brício
10	Rosário da Almeida	Dir. Adm. F. GEF	9909401	rosariod Almeida@gmail.com	Rosário
11	Victor Bonfim	Coordenador GEF	9907470	victorbonfim@hotmail.com	Victor Bonfim

ANNEXES

ANNEXE 1. HISTORIQUE DU PROJET

Date	Événement
Octobre – décembre 2011	Phase de conception du Projet
6 décembre 2012	Signature de l'Accord de financement et entrée en vigueur du Projet
Mars 2013	Démarrage du Projet
15 mai - 6 juin 2014	Mission de supervision du FIDA
2 – 12 septembre 2014	Atelier de formation sur les initiatives REDD++
29 septembre 2014	Entrée en vigueur du Projet PAPAC, structure succédant au PAPAFA pour l'exécution du Projet FEM
28 octobre – 8 novembre 2014	Revue à mi-parcours
19 mars 2015	Lettre de demande d'amendement de l'accord de financement du Gouvernement STP au FIDA
31 mars 2015	Achèvement du Programme PAPAFA, première structure d'exécution du Projet FEM
24 avril 2015	Amendement à l'Accord de financement: • extension de la date d'achèvement et de la date de clôture respectivement au 6 juin et au 6 décembre 2016; • remplacement du PAPAFA par le PAPAC comme structure d'exécution du Projet; • allocation des fonds non alloués et réallocation entre les catégories de dépenses.
13 mai 2015	Confirmation du Gouvernement de STP de l'amendement de l'Accord de financement
23 juin – 3 juillet 2015	Mission de suivi
30 août – 15 septembre 2015	Mission de supervision du FIDA
6 – 15 avril 2016	Mission de supervision du FIDA
6 juin 2016	Achèvement du Projet
14 – 23 septembre 2016	Mission de revue d'achèvement du Projet
6 décembre 2016	Date de clôture du Projet

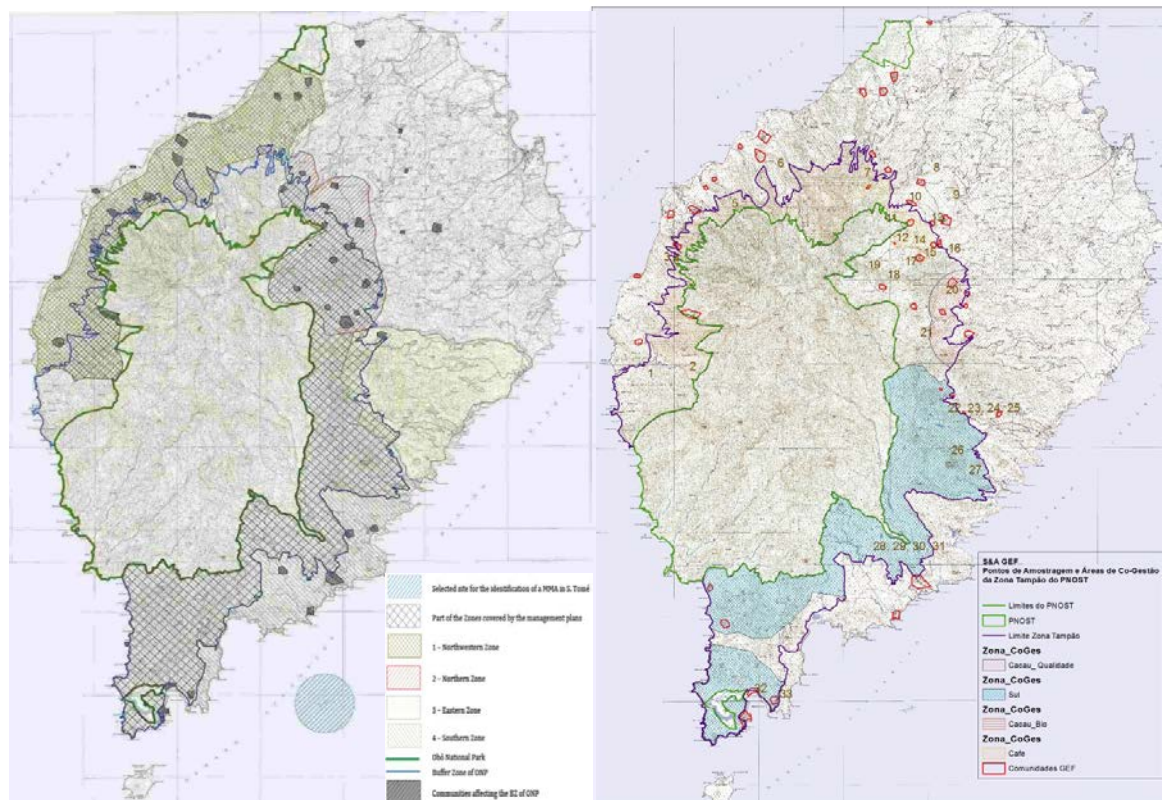
ANNEXE 2. CALENDRIER DE LA MISSION D'ACHEVEMENT

Date et heure	Structure - lieu de rencontre	Interlocuteur ou séance de travail	Fonction ou thématique
Dimanche 11 septembre 2016			
17h15	Arrivée de Cedrick Boulan		
Lundi 12 septembre 2016			
	Hôtel Praia	Travail sur documents du Projet	
17h00 – 18h00	Hôtel Praia	Victor Bonfim, Coordinateur du Projet FEM; Horacio Cravid, Assistant technique FEM;	
Mardi 13 septembre 2016			
	Hôtel Praia	Travail sur documents du Projet	
14h00 - 17h00	PAPAC-FEM	Victor Bonfim, Coordinateur du projet FEM; Horacio Cravid, Assistant technique FEM;	Discussion générale sur le projet. Accès à la documentation du projet et aux produits (rapports, études, ...)
Mercredi 14 septembre 2016			
	Hôtel Praia	Travail sur documents du Projet	
17h15	Arrivée de Maelle Peltier et Jean Charles Heyd		
18h00 - 20h00	Hôtel Praia	Réunion interne équipe de revue	
Jeudi 15 septembre 2016			
09h00 -12h15	PAPAC	Victor Bonfim, Coordinateur du projet FEM; Horacio Cravid, Assistant technique FEM; Rosaria Almeida (M ^{me}), Assistante administrative et financière FEM Jao Viegas Cravid, Coordinateur technique du PAPAC Calixto Will, Responsable SE du PAPAC	Présentation des résultats du Projet par l'équipe FEM
14h30 – 15h15	PAPAC	Victor Bonfim, Coordinateur du projet FEM	Etat des réalisations dans le cadre des microprojets
15h30 – 16h15	Ministère des infrastructures, des ressources naturelles et de l'environnement Direction de l'environnement	Arlindo de Ceita Carvalho, Directeur général de l'environnement	Evaluation des activités du Projet, leçons à tirer, perspectives.
16h30 – 17h30	Ministère de l'agriculture et du développement rural, Direction de la forêt	Anahory Dias, Directeur de la forêt et de la biodiversité	Evaluation des activités du Projet, leçons à tirer, perspectives.
Vendredi 16 septembre 2016			
08h00 – 18h30	Entretiens et visites dans la zone de cogestion n° 2: Microprojet élevage de porcs à San Carlos Microprojet élevage de porcs à Bemposta Microprojet magasin d'intrants agricoles à San Jose Microprojet écotourisme à Nova Moca Visite du jardin botanique à Bom Successo Microprojet cultures maraîchères à Bom Sucesso et Terra Batata Microprojet élevage de canards à San Nicolau Entretien avec la Coopérative d'exportation de café biologique (CECAFEB) à Monte Café		
Samedi 17 septembre 2016			
08h00 – 18h30	Entretiens et visites dans la zone de cogestion n° 4: Microprojet élevage d'aviculture à Dona Augusta		

Date et heure	Structure - lieu de rencontre	Interlocuteur ou séance de travail	Fonction ou thématique
	Microprojet élevage de porcs à Ribeira Peixe Comité de gestion préservation de la mangrove à Malanza Microprojet transformation manioc/maïs à Porto Alegre Reboisement à San Josefina		
Dimanche 18 septembre 2016			
10h00 – 17h00	Hôtel Praia	Réunion interne mission et travail individuel	
17h15	Arrivée de Oumou Touré		
Lundi 19 septembre 2016			
08h00 – 13h00	Entretiens et visites dans la zone de cogestion n° 3: Microprojet de production de gelée de cacao à partir du mucilage de cacao à Santana Mestre Antonio (communauté de Claudino Faro) Développement de la culture de café Robusta dans la communauté de Colonia Açoriana: station de lavage et de triage de café (traitement humide); pépinière et plantation de café Robusta.		
15h00 – 15h45	Ministère de l'agriculture et du développement rural	Teodorico d'Alva, Ministre de l'agriculture et du développement rural	Visite de courtoisie Présentation des premiers résultats de la mission
16h00 – 16h40	Ministère de l'agriculture et du développement rural	Nilton Gaerido, Directeur des études et de la planification	Mise en œuvre, résultats et leçons à tirer des activités du Projet
Mardi 20 septembre 2016			
08h00 – 13h00	Entretiens et visites dans la zone de cogestion n° 1: Développement de la culture de café Robusta dans la communauté de Santa Catarina (district de Lembà): station de lavage et de triage de café (traitement humide) Visite du site de reboisement communautaire de Praia das Conchas (district de Lobota) Visite du microprojet d'appui aux cultures alimentaires de Moropeixe Visite du microprojet d'appui au maraîchage de Monte Carmo		
09h00 – 09h30	PAPAC	Arturo Sousa Costa, Assistant technique élevage	Evaluation des activités d'élevage dans les projets FIDA et FEM
09h30 – 10h00	PAPAC	Antonio Sousa, Responsable suivi-évaluation du Projet FEM	Instruments et produits du suivi-évaluation du Projet
11h00 – 11h20	Ministère des infrastructures, des ressources naturelles et de l'environnement	Carlos Vila Nova, Ministre des infrastructures, des ressources naturelles et de l'environnement	Visite de courtoisie Présentation des premiers résultats de la mission
Mercredi 21 septembre 2016			
08h00 – 08h45	Ministère des infrastructures, des ressources naturelles et de l'environnement	Lourenço Monteiro	Mise en œuvre, résultats et leçons à tirer des activités du Projet
08h45 – 09h30	Ministère de l'agriculture et du développement rural	Aurélio de Jesus Rita, Directeur du Parc Obô	Mise en œuvre, résultats et leçons à tirer des activités du Projet
09h30 – 10h30	Ministère de l'économie et de la coopération internationale	Direction des pêches	annulé
10h30 – 11h30	Délégation de l'agriculture de Santa Luzia (District de Lobata)	Aida Sequeira (M ^{me}), Déléguée de l'agriculture	Collaboration de la délégation avec le projet, mission, organisation et activités de la délégation
11h30 – 12h30	Ministère de l'économie et de la coopération internationale	Miriam Daio (M ^{me}), Directrice du tourisme	Mise en œuvre, résultats et leçons à tirer des activités du Projet
14h00 – 15h00	PAPAC	ONG Monte Pico	annulé
15h00 – 16h00	PAPAC	Groupe de travail sur la biodiversité (GTD)	Mise en œuvre, résultats et leçons à tirer des activités du Projet
16h00 – 17h00	PAPAC	Plateforme de tourisme responsable et durable (PTRS): Alfredo Gaspar.	Mise en œuvre, résultats et leçons à tirer des activités du

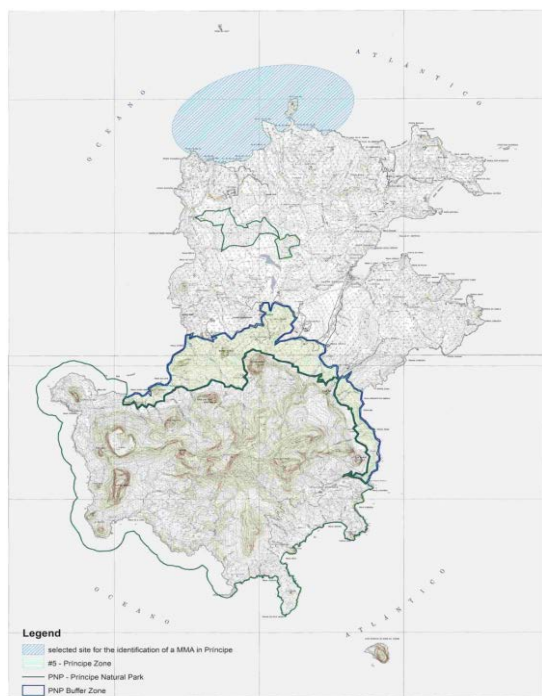
Date et heure	Structure - lieu de rencontre	Interlocuteur ou séance de travail	Fonction ou thématique
		Président; Eugénio Neves, Secrétaire général	Projet
Jeudi 22 septembre 2016			
	Hôtel Praia	Préparation de la présentation de la revue d'achèvement du Projet	
14h30 – 15h30	Direction générale de l'environnement, Observatoire de l'information sur l'environnement	Abenilde Lima	Mise en œuvre, résultats et leçons à tirer des activités du Projet
Vendredi 23 septembre 2016			
8h20 – 8h40	Ministère de l'économie et de la coopération internationale (en charge du tourisme et des pêches)	Agostinho Fernandes, Ministre de l'économie et de la coopération internationale	Visite de courtoisie Présentation des résultats de la mission
9h00 – 11h30	Centre de formation professionnel	Séance de restitution des résultats de la Mission: Présentation (Powerpoint) des résultats Echange et discussion	
12h30 – 14h00	Hotel Praia	Equipe de revue d'achèvement	Débriefing: Répartition et calendrier des contributions au RAP Notation de la revue d'achèvement
15h00 – 16h00	PAPAC	Victor Bonfim, Coordinateur du projet FEM; Horacio Cravid, Assistant technique FEM; Rosária Almeida (M ^{me}), Assistante administrative et financière, comptable	Discussion sur les résultats de la séance de restitution Informations complémentaires à fournir à l'équipe Activités à réaliser avant la date de clôture du Projet (étude d'impact, atelier des parties prenantes; ...)
21h30	Départ de la Mission		

ANEXO 3. EVOLUÇÃO DAS ZONAS DE COGESTÃO ENTRE A CONCEÇÃO E A MISE EN ŒUVRE A SÃO TOMÉ E A PRÍNCIPE



Zones de cogestão pré-identifiées
à la conception

Zones de cogestão définies par le Projet
lors de la mise en œuvre



Zones de cogestão pré-identifiées
à la conception



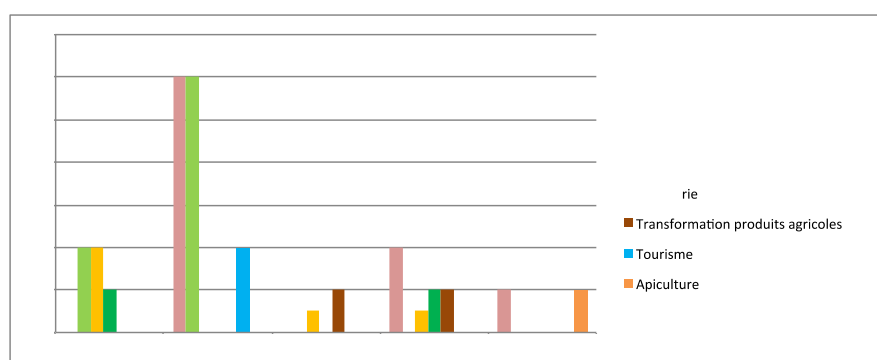
Zones de cogestão définies par le Projet
lors de la mise en œuvre

ANNEXE 4. DONNEES SUR LES MICROPROJETS MIS EN ŒUVRE

4.1. Liste des MP mis en œuvre

Type	Spéculation	Lieu	Financement FEM (USD)	Montant décaissé à l'achèvement (USD)	% décaissé	Nbre pers. communauté	Nbre pers. visées (théorique)	Nbre réel assoc.	Nbre personnes communauté
Cultures commerciales	Cacao®	Santa Catarina (8 communautés)	125 115	125 115	100%	?		452	
	Robusta®	Six communautés: Santa Catarina, Brigoma, São João, L'embô, Paga fogo, Dona Amelia (33/5)	23 000	22 957	100%	1 470	-	50	
	Robusta®	Colônia Açoriana (10 communautés)	99 086	71 136	72%			100	
Transformation produits agricoles	Cacao®	Claudino Faro	24 675	12 338	50%	254	63	23	
	Mais*		19 495	8 092	42%	525	49	105	
Tourisme	Jardin botanique (PTRS)	Bom sucesso	22 000	10 658	48%				
	Centre touristique*		48 000	45 222	94%	161	30	42	42 familles
Élevage	Porcin®	Novo Destino	35 064	27 194	78%	155	28	22	300
	Porcin®	Bemposta	26 491	22 457	85%	30	14	11	47 familles
	Porcin®	San Carlos	15 207	17 668	116%	72	16	10	14 familles
	Volaille®	San Nicolau	16 807	10 830	64%	100	59	7	20-30 familles
	Volaille®	Monte Café	26 437	10 365	39%	710	142	14	1 000
	Porcin®	Aldeia	18 921	10 641	56%	47	186	40	300
	Porcin®	Mongo	10 569	7 562	72%	19	76	7	-
	Porcin*	Ribeira Peixe	30 000	30 131	100%	543	52	9	150 familles
	Volaille*	Dona Augusta	21 500	21 301	99%	191	28	12	50 familles
	Volaille*	Porto Real	34 000	34 333	101%	272	19	13	
Production vivrière	Magasin®	San Jose	31 308	14 759	47%	50	27	64	64 familles
	Mais*	Moropeixe	19 090	194	1%	222	58	66	150
	Marachage*	Água das bellas	20 000	8 770	44%	42	14	40	
	Marachage*	Monte Carmo	19 292	11 171	58%	54	17	20	25 familles
	Marachage*	Bom sucesso/Terra Batata	21 090	10 226	48%	65	30	20 (250 exploitants sur site)	
	Marachage*	Santa Adelaide	18 092	18 367	102%		31	30	
	Marachage*	Saudade	21 030	7 405	35%	20	79	21	
Foresterie	Reforestation*	SJ	20 400	8 864	43%	NR	12	12	1
	Reforestation*	PdC	33 292	13 212	40%	280	90	53	70 familles (500 personnes)
Apiculture	Apiculture*		51 603	40 868	79%	79	44	32	

Tableau 12: Nombre de MP par type et par zone



4.2. Montant prévus et décaissés pour les MP

Tableau 13: Montant des MP par type (USD)

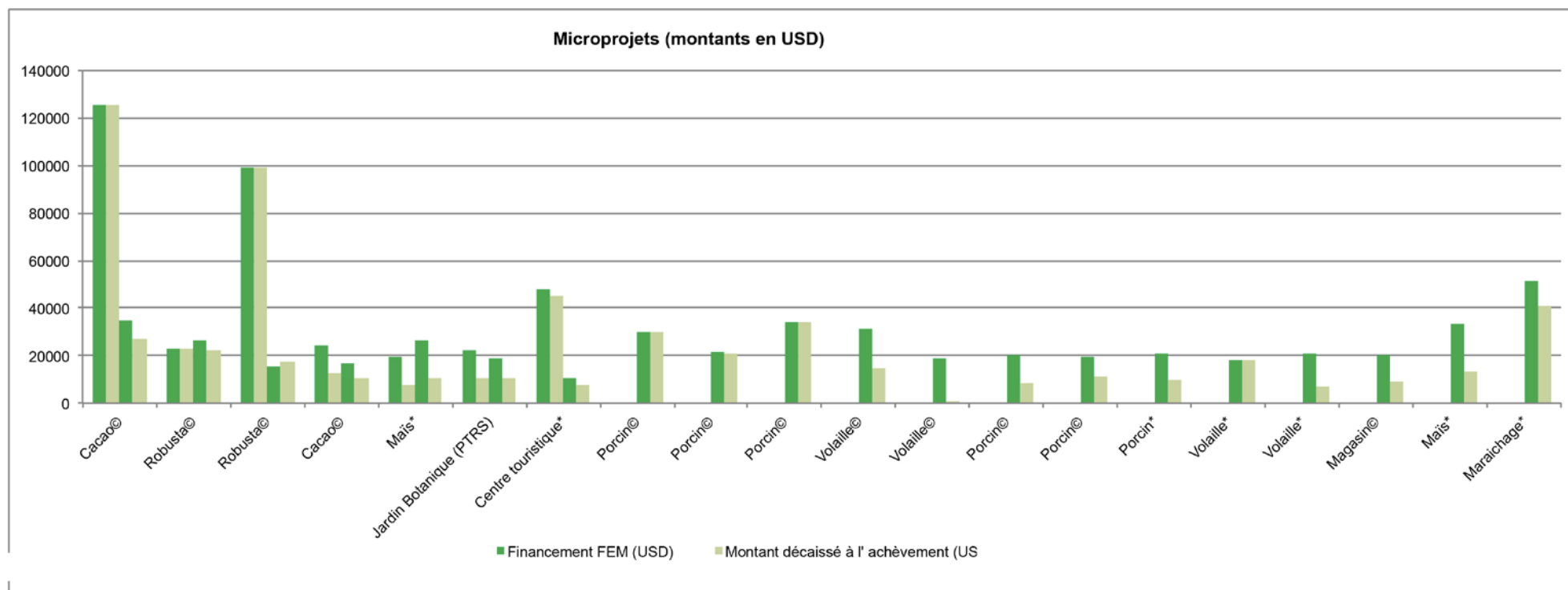
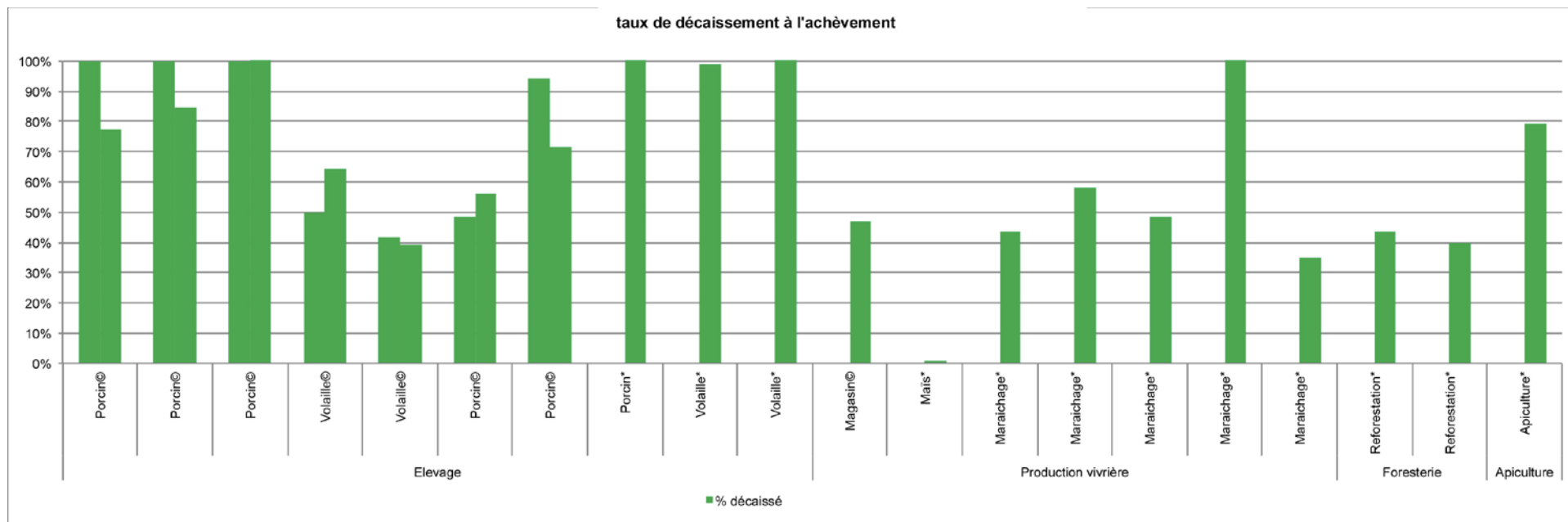


Tableau 14: Taux de décaissement par type de MP à l'achèvement



ANNEXE 5. EFFECTIF DU PERSONNEL

5.1. Liste du personnel du Projet au 30 septembre 2018

Nº	Nom	Fonction	Date de prise de service
1	Victor Bonfim	Coordinateur de projet	1 ^{er} mars 2013
2	Horácio Cravid	Assistant technique (AT)	25 décembre 2013
3	António Sousa	Technicien suivi-évaluation	30 janvier 2014
4	Rosária Rompão *	Assistante administrative et financière (AAF)	23 juin 2014
5	Eugénio Neves	Coordinateur de la Plateforme de tourisme responsable et durable (PTRS)	

* remplace la première AAF dont le contrat a été résilié.

5.2. Liste du CNP du PAPAC/FEM

La composition du comité national de pilotage du PAPAC/FEM, constitué en 2015, est la suivante:

- Directeur de la planification agricole du MADR (Président), le Directeur du trésor du Ministère des finances;
- Directeur du commerce du Ministère de l'économie et de la coopération internationale;
- Secrétaire pour les affaires économiques du Gouverneur de la région autonome de Príncipe;
- Un représentant de la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture;
- Président de la Fédération nationale des petits agriculteurs (FENAPA-STP);
- 5 représentants des bénéficiaires des filières du PAPAC (cacao, café, poivre, irrigation et élevage);
- 10 représentants des bénéficiaires par région géographique, soit 3 pour le Centre, 3 pour le Nord, 2 pour le Sud et 2 pour la Région autonome de Príncipe.

Un représentant de chaque coopérative agricole bénéficiaire de l'appui du PAPAC est également présent en tant qu'observateur.

5.3. Liste des membres fondateurs de la PTRS



Nova Moca – Distrito de Mé-Zochi
São Tomé & Príncipe
Tel: + 239 904 48 80
E-mail: ptrsstp@gmail.com

LISTA MEMBROS FUNDADORES DA PTRS

Nº	Nome	Instituição	Telefone
1	Tiziano Pizoni	Mucumbli	9908737
2	Eugénio Silva	Comunidade Sta Josefina	9903100
3	Alfredo Gaspar	Cocoa Residance	9915588
4	Eugénio Neves	Individual	9916559
5	Estrela Matilde	HBD	9869031
6	Carlos Pinheiro	Roça Abade / Príncipe Tours	9916024
7	José António V. Cruz	ABS	9928718
8	Walter Martinho	AGSTP	9036617
9	Joel dos Santos	Associação Monte Pico	9911117
10	Marie Angela Reina	Alisei	9908736
11	Cosme Cabeça	FENAPA STP	9944164
12	Adalberto Dias	Zatona Adil	9904824
13	Luís Beirão	Navetur	9904551
14	Edgener Albertino	Mistral Voyages	9904050
15	Elisabete Rita	STP Tours	9915542
16	Miriam Daio	Eventur	9964726
17	Nelson Firmino	Grupo Pestana	9912145
18	Jerónimo Mota	Monte Forte	9911362
19	Luísa Carvalho	Praia Inhame	9904312
20	Nelito Pereira	Pensão-Restaurante Mionga	9922316
21	Luís Mário	CECAFEB	9911670
22	Adalberto Luís	CECAQ11	9904824
23	Aureliano Pires	CECAB	9907628
24	Artur Costa	Fileira Culturas Alimentares	9904522
25	Manuel da Graça	CEPIBA	9974188
26	Leonardo Costa	LOBELIA	9924478
27	Evarilde Abreu	ONG Marapa / Jalé Ecolodge	9853738
28	Vladimir Almeida	ONG Qua-Tela	9949476
29	Barisco Rosario	Hull Blyth	2241100
30	Jaruzelski Freitas	Individual	9927881
31	Fátima Sousa	Individual	9890999
32	Eugénio Neves	ICEA	9916559
33	Jose Mendes	Omali Lodge	2222479
34	Nesilay Abreu	Avenida	2241700
35	Arcelino Costa	Associação Nova Moca	9943963

ANNEXE 6. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS DU PROJET

N°	Référence	Date d'achat	Description détaillée du bien	Quantité	Coût d'acquisition	Etat actuel	Affectation
1	MOB/GEF/01/2013/001	11/04/2013	Chaise exécutive	1	9 700 000 STD	fonctionnel	Coord.
2	MOB/GEF/01/2013/002	11/04/2013	Chaise exécutive	1	9 700 000 STD	fonctionnel	A.T
3	MOB/GEF/01/2013/003	11/04/2013	Chaise exécutive	1	7 900 000 STD	fonctionnel	T.A.Financ
4	MOB/GEF/01/2013/004	11/04/2013	Bureau complet	1	11 500 000 STD	fonctionnel	Coord.
5	MOB/GEF/01/2013/005	11/04/2013	Bureau complet	1	11 500 000 STD	fonctionnel	A.T
6	MOB/GEF/01/2013/006	11/04/2013	Bureau 140/80/75	1	6 050 000 STD	fonctionnel	T.A.Financ.
7	MOB/GEF/01/2013/007	11/04/2013	Armoire	1	15 300 000 STD	fonctionnel	Coord
8	MOB/GEF/01/2013/008	28/06/2013	Bloc tiroirs	1	1 600 000 STD	fonctionnel	T.A.Financ
9	INFOR/GEF/01/2013/001	07/05/2013	Ordinateur de bureau Asus	1	16 500 000 STD	fonctionnel	Coord.
10	INFOR/GEF/01/2013/002	07/05/2013	Ordinateur de bureau Asus	1	16 500 000 STD	fonctionnel	
11	INFOR/GEF/01/2013/003	07/05/2013	Ordinateur de bureau Asus	1	16 500 000 STD	fonctionnel	T.A.Financ.
12	INFOR/GEF/01/2013/004	07/05/2013	Imprimante Brother	1	6 900 000 STD	fonctionnel	Coord.
13	INFOR/GEF/01/2013/005	02/07/2013	Imprimante HP Deskjet 25 4500	1	3 700 000 STD	endommagé	T.A.Financ.
15	INFOR/GEF/01/2013/006	07/8/2013	USP Mustek - 600 VA, 420W	1	3 000 000 STD	fonctionnel	Tec. Seg
16	INFOR/GEF/01/2013/007	07/8/2013	USP Mustek - 600 VA, 420W	1	3 000 000 STD	fonctionnel	A.T
17	INFOR/GEF/01/2013/008	07/8/2013	USP Mustek - 600 VA, 420W	1	3 000 000 STD	fonctionnel	T.A.Financ.
18	INFOR/GEF/01/2013/09	19/09/2013	Ordinateur portable Toshiba	1	14 900 000 STD	fonctionnel	Tec. Seg.
19	INFOR/GEF/01/2013/010	06/11/2013	Vidéo Projecteur	1	15 700 000 STD	fonctionnel	Coord.
20	OUTR/GEF/01/2013/001	01/07/2013	Coffre	1	2 850 000 STD	fonctionnel	T.A.Financ.
21	OUTR/GEF/01/2013/002		Casque	1		fonctionnel	Téc.Seg.
22	Veh/01/GEF/01/2013/001	05/09/2013	Véhicule STP 80-32S	1	20 550 Euro	fonctionnel	Coord
23	MOTO/GEF/01/2013/002	09/10/2013	Moto STP 80-77S	1	2 500 Euro	fonctionnel	Téc.Seg.
24	INFOR/GEF/01/2014/011	21/08/2014	Ordinateur portable HP	1	15 950 000 STD	fonctionnel	Téc. PTRS
25	INFOR/GEF/01/2014/012	21/08/2014	Disque externe	1	3 450 000 STD	fonctionnel	Téc. PTRS

ANNEXE 7. VERIFICATION DES ETATS CERTIFIES DES DEPENSES (ECD)

Niveau du seuil des ECD. Le seuil ECD du PAPAFA/PAPAC est de 50 000 USD.

Remarque générale sur les imputations dans les catégories de financement

Les MP ont été introduits dans l'exécution du Projet après la revue à mi-parcours, mais aucune catégorie spécifique n'a été dédiée aux dépenses correspondantes. La catégorie III (Equipements) a été ainsi utilisée pour enregistrer les dépenses des MP.

Une catégorie spécifique aurait dû être introduite à travers une demande d'amendement de l'Accord de financement, au moment où il a été décidé de financer des MP.

Par ailleurs, dans la DRF de justification de la première avance datée du 12 avril 2014, une erreur d'imputation a été faite par l'ancienne Assistante Administrative et Financière du projet sur la catégorie IV: Salaires, Opérations et Maintenance. Un montant de 30 360 USD, représentant la valeur du véhicule et de la moto achetés pour le projet, a été imputé sur la catégorie IV alors qu'elle devait être imputée sur la catégorie III Equipements.

Décaissements vérifiés

Catégorie: III (Equipements)

Montant: 49 517 173 STD = 2 196,46 USD

Date du paiement: 19/08/2016

Libellé: Fourniture de 3 915 plants (pépinières) – Communauté de Praia das Conchas.

Un lot de 3195 plants (pépinières) a été facturé le 3 juin 2016 et payé le 19 août 2016 pour un montant équivalent à 2 196,46 USD. Un rapport de la Cellule SE, en date du 28 juin 2016, établit que ces plants ont été produits par l'opérateur. L'attente de la livraison des plants est imputable au Projet qui n'a pas donné ordre au producteur de livrer à la communauté, du fait de la saison sèche. Cependant, aucun document n'a été produit pour consigner les actions futures à entreprendre en vue de s'assurer que les plants seront finalement plantés au niveau de la communauté bénéficiaire. Le Projet devrait produire ce document avant la clôture. Par ailleurs, la commande totale portait sur 27 775 plants. Un premier lot de 2 000 plants a été livré par le producteur mais le rapport de la Cellule de SE n'a pas permis de confirmer leur existence sur le site de reforestation et ils n'ont pas été payés, faute de preuve de réception tel que relaté dans le rapport de SE. Le Projet devait signifier par écrit au producteur que les 2 000 plants ne seront pas payés et que le reliquat de la commande restant à livrer est annulé, pour éviter tout contentieux dans le futur. Cette annulation peut s'expliquer par le retard considérable accusé dans la livraison. Selon le contrat, ce travail devait durer trois mois, à partir du 15 octobre 2015.

Catégorie: I (Etudes)

Montant: 106 010 000 STD = 4 700,62 USD

Date du paiement: 10/11/2015

Libellé: Paiement de la 7^{ème} tranche sur contrat Direction des pêches N° 500 pour la réalisation d'une étude. Montant total du contrat: 809 .797 .000 STD.

NOTA: A la fin de l'étude, le budget du contrat présentait un reliquat de 26 319 572,54 STD (3% du montant du contrat) qui n'a pas été payé à la Direction des pêches du fait que les activités étaient terminées. Ce reliquat est mentionné dans la fiche de suivi du contrat, conformément aux procédures du GEF.

Documents joints: Budgets élaborés par la Direction des pêches et Fiche de suivi des contrats pour les avances de fonds qui sont ensuite justifiées avec l'envoi des factures, émargements de perdiem, etc. Ces pièces justificatives sont conservées dans un classeur chrono dédié à cette étude, par l'Assistante administrative et financière du Projet. En ce qui concerne le versement des avances à la Direction des pêches, la première tranche de 10% a été payée sur un compte de la Direction des pêches mais tous les paiements suivants ont été effectués sur le compte de l'ONG MARAPA. Une lettre de l'ONG MARAPA autorise le PAPAC à verser sur son compte bancaire les avances destinées

à la Direction des pêches qui se chargera par la suite d'envoyer les justificatifs. Cependant, il aurait fallu, en plus de la lettre d'autorisation de l'ONG MARAPA, une lettre de la Direction des pêches au PAPAFPA, autorisant les versements sur le compte d l'ONG.

Comme leçon à tirer, dans les cas où le virement des fonds dans le compte du Ministère entraîne des lenteurs dans l'exécution des activités, le Projet devrait mettre une clause dans les conventions avec les services de l'Etat afin que les paiements soient effectués directement par le Projet en direction des prestataires finaux, sur ordre de paiement de l'entité concernée (Direction des Pêches, par exemple).

Catégorie: III (Equipements)

Montant: 15 400 000 STD = 683,11 USD

Date du paiement: 27/07/2016

Libellé: Construction d'une porcherie à Sao Carlos

Montant: 51 016 250 STD = 2 362,90 USD

Date du paiement: 30/06/2016

Libellé: Construction d'un poulailler à Monte Cafe

Documents joints pour chacune de ces deux opérations: factures; bons de livraison du 26 mai 2016 et 3 juin 2016 respectivement, signés par les prestataires et paraphés par la CECAFEB et le PAPAC.

Catégorie: III (Equipements et microprojets)

Montant: 88 458 000 STD = 4 039,31 USD

Date du paiement: 06/06/2016

Libellé: Réhabilitation d'un bâtiment (centre de traitement de maïs) dans la communauté de Ponta do Sol à Principe.

Le contrat pour les travaux de réhabilitation a été signé le 16 mai 2016, pour une durée d'un mois. Les travaux ont été déclarés achevés à la date du 31 mai 2016 (réception provisoire). Le 4 juin 2016, la réception définitive a été signée et le paiement effectué à 100%. Tous les justificatifs sont joints au paiement mais le Projet n'a pas respecté la clause contractuelle prévoyant une retenue de garantie de 10%, payable un mois après la réception provisoire faite le 31 mai 2016, par crainte de ne pouvoir payer cette retenue après la date d'achèvement.

Pourtant, la lettre du FIDA en date du 6 décembre 2015, reprise et envoyée de nouveau le 22 juillet 2016 au Projet, indique que *"les dépenses - paiements effectués ou dus - relatives aux activités terminées à la date d'achèvement, ainsi que les dépenses de liquidation (...) seront considérées comme éligibles"*. Ainsi, la retenue de garantie aurait pu être payée après la date d'achèvement, pour être conforme au contrat et s'assurer qu'il n'y avait aucune défaillance technique après le délai de garantie d'un mois.

Catégorie: III (Equipements)

Montant: 49 542,89 USD

Date du paiement: 19/05/2016

Libellé: Virement à CECAFEB comme 3^{ème} tranche sur contrat d'objectifs signé le 05/03/2015

Cette avance a été incluse dans la DRF n° 4, alors qu'elle n'était pas encore justifiée. Cette avance a été justifiée en septembre 2016 avec un remboursement des fonds non dépensés de 27 915,78 USD (reliquat sur le compte USD de la CECAFEB) auquel s'ajoutent 772 758,29 STD (reliquat sur le compte STD de la CECAFEB), soit un total de 27 950 USD. La DRF n°5 devra porter une déduction de ce montant sur la catégorie III.

Catégorie: IV (Salaires, Opérations et Maintenance)

Montant: 3 881,31 USD / mois de total salaires nets payés en mars, avril et mai: 5 agents du Projet

Montant: 3 394,46 USD Total salaires nets payés en juin: 4 agents

Montant: 2 591,32 USD et 2 590,07 USD Total salaires nets payés en juillet et août: 3 agents restants pour la période de clôture du projet: Coordonnateur, Assistant technique et Assistante administrative et financière

Date de signature des virements: 30/03/2016; 22/04/2016; 25/05/2016; 20/06/2016; 20/07/2016; 19/08/2016.

Les bulletins de salaires ont été bien établis, avec déduction des impôts retenus à la source et calcul de toutes les charges sociales. Ils sont établis par l'Assistante administrative et financière du Projet et vérifiés /validés par le RAF du PAPAFA/PAPAC. Cependant, le Projet aurait dû adopter une date uniforme de signature des virements à la date du 25 de chaque mois, étant donné que le virement peut être viré sur les comptes des salariés deux à trois jours après.

Catégorie: III (Equipements)

Montant: 215 575 000 STD (9288,76 USD) dont 55 000 000 STD pour les poussins.

Date du paiement: 16/06/2015

Libellé: 120 poussins (pintos C/30 dias poedeiras); 430 poussins (pintos C/30 dias G.campo); aliments, mangeoires, abreuvoirs et produits vétérinaires.

Documents joints: facture, reçu de paiement, demande d'achat, facture proforma, Procès verbal (PV) de réception.

Catégorie: III (Equipements)

Montant: 323 830 000 STD (14 788,57 USD) dont 46 000 000 STD pour les porcelets.

Date du paiement: 22/09/2015

Libellé: 23 porcelets (leitoes et leitoas) pour élevage et reproduction; aliments et produits vétérinaires.

Documents joints: facture, reçu de paiement, demande d'achat, facture proforma, PV de réception.

Qualité du processus de passation de marchés

Rappel des dispositions du manuel des procédures:

Marchés de travaux:

- En dessous de 1000 USD: pas de mise en concurrence
- Entre 1 000 et 10 000 USD: 3 offres
- Au dessus de 10 000 USD: appel d'offres national et demande ANO au préalable FIDA

Fournitures et services:

- En dessous de 1 000 USD: pas de mise en concurrence
- Entre 1 000 et 5 000 USD: 3 offres
- Au dessus de 5 000 USD: appel d'offres national et demande ANO au préalable FIDA.

Véhicules: appel d'offres international

Le Comité d'évaluation du Projet était composé de cinq agents: Coordonnateur, Assistant technique, Assistante administrative et financière, Technicien SE et un technicien SE du PAPAC. Le RAF ou le Responsable de passation des marchés du PAPADFA / PAPAC s'ajoutait à ce comité, selon l'importance du dossier. Le technicien du Fonds d'Infrastructures communautaires (FIC) était membre du comité pour les dossiers concernant les infrastructures.

Les critères de pondération des notes généralement adoptées sont de: 75% pour la note technique et 25% pour la note financière.

Tous les dossiers de passation de marchés sont bien classés et pour tous les contrats, les fiches de suivi des contrats sont bien renseignés et jointes aux paiements. Le registre des contrats est également bien maintenu par l'Assistante administrative et financière du Projet.

Dossiers vérifiés

PV du 6 janvier 2015 pour la sélection d'une société chargée de la construction du site Web du Projet.

Trois offres reçues. L'offre retenue est de 134 080 000 STD (5 400 Euros), conformément aux procédures de sélection du Projet.

PV du 4 février 2015 (lettre d'invitation envoyée en décembre 2014): recrutement d'une entreprise pour la construction et la mise en place des repères (panneaux d'interprétation) dans la zone tampon ou dans les limites des parcs naturels Obo de STP.

Soumissionnaires: 5 entreprises sur 9 contactées. Offre financière des 5 soumissionnaires: entre 2,3 et 2,5 milliards STD. Le candidat avec la meilleure note technique et dont l'offre financière était de 2,285 milliards STD a fait l'objet d'une invitation à négocier et son offre a été ramenée à 595 000 000 STD. L'ANO a été obtenu en date du 11 février 2015, suite à l'envoi d'une demande de non-objection (DNO) incluant le processus de sélection et la négociation avec le fournisseur retenu.

Le Projet aurait dû relancer le marché, après révision du cahier de charges car il est peu probable que les objectifs attendus à travers ce marché puissent être atteints avec un coût ramené à 26% du montant de l'offre financière initiale (baisse de 74%).

PV du 15 septembre 2015 d'évaluation des offres pour le recrutement d'une assistance technique pour l'identification et l'établissement d'un modèle de gestion pour deux aires marines gérées (AMG) à STP).

Six opérateurs ont été contactés; deux offres ont été reçues: MEDSEA et ASPEA.

Le prestataire MEDSEA a été retenu, avec la meilleure offre technique et l'offre financière la moins élevée, conformément aux procédures de sélection du projet. L'ANO a été demandé pour le montant final retenu de 26 410 Euros.

PV du 7 janvier 2016: Recrutement d'un consultant pour l'analyse des données sur les indicateurs de la biodiversité de STP.

L'offre retenue conformément aux procédures de sélection du projet, est celle qui a obtenu la meilleure note technique et qui était aussi le moins disant sur le plan financier: montant retenu 11 920 USD.

PV du 9 février 2016 pour le recrutement d'un Point focal pour appuyer la mise en œuvre des Plans de gestion de la mangrove à Praia das Conchas.

Quatre candidats ont soumissionné avec envoi de dossiers complets: curriculum vitae, photocopies légalisées des diplômes et pièces administratives. Le candidat avec la meilleure note technique a été retenu, conformément aux procédures de sélection du Projet.

PV du 2 mars 2016: recrutement d'un consultant pour mettre à jour l'étude sur la biodiversité: montant retenu: 14 322 USD conformément aux procédures de sélection du Projet.

PV en date du 26 août 2016 pour le recrutement d'un consultant pour l'étude d'impact sur le stockage du carbone dans le cadre du REDD+.

Le consultant évalué le moins disant a été retenu. Cependant, il faut noter que pour ce dossier, l'équipe d'évaluation a considéré une offre financière qui consiste en un montant global non détaillé, pour la comparer à une autre offre qui était présentée en détail (honoraires, per diem selon le taux des Nations Unies, billet d'avion et frais de déplacement sur place). Une analyse plus poussée devait être faite pour comparer les offres sur la base des honoraires uniquement. Pour cela, le Projet aurait dû donner des directives claires dans la demande de proposition, pour que les consultants établissent leurs offres financières selon le canevas détaillé: honoraires, frais remboursables (billets d'avion, per diem, frais de déplacement, etc.).

PV du 26 août 2016 pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'audit comptable et financier de clôture du Projet.

La demande de propositions a été envoyée à huit cabinets: KPMG Portugal, OKALLA AHANDA & ASSOCIES Cameroun, ECM AFRIQUE Côte d'Ivoire, CANAL AUDIT Bénin, TATE & Associés Togo, ERNST & YOUNG Gabon, CGIC AFRIQUE Sao Tome, LIMA & COSTA Sao Tomé. Deux offres reçues: TATE & Associés Togo et ERNST & YOUNG Gabon. L'évaluation des offres techniques a donné le score suivant:

- TATE & Associés: 67,05*
- ERNST & YOUNG Gabon: 61,2*

Offres financières:

- TATE: 7 790 000 CFA*
- ERNST & YOUNG Gabon: 20 950 000 CFA*

L'offre retenue est celle du cabinet TATE & ASSOCIES, conformément aux procédures de sélection du Projet.

ANNEXE 8. RESUME DES ECHANGES LORS DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION DE REVUE D'ACHEVEMENT

Résumé des interventions des participants, à l'issue de la présentation des résultats de la Mission lors de la séance de restitution tenue le 23 septembre 2016

Carlos Albuquerque, Consultant

- L'appropriation des activités du Projet par les institutions a été bien réalisée, car les documents, manuels et autres outils élaborés dans le cadre du Projet ont été transmis aux institutions concernées. La Mission souligne la bonne appropriation par la Direction des pêches, il faut également citer la bonne appropriation des activités du Projet par l'Observatoire d'information sur l'environnement (OIE).
- Tenir compte de l'ensemble des superficies des aires délimitées dans le cadre du Projet pour déterminer les superficies gérées durablement. Les superficies dépassent l'objectif de 7 200 ha (2 000 ha aires marines, 200 ha mangroves et 5 000 ha forêts) car les superficies des zones de cogestion dépassent 5 000 ha.
- Le choix de certaines communautés hors de la zone tampon se justifie par le fait qu'elles travaillent / agissent dans la zone tampon (ZT).

La Mission précise qu'elle définit la bonne appropriation des activités par les institutions par le fait que ces dernières soient associées dès le départ dans toutes les phases de l'activité (planification, suivi de l'exécution, appui-conseil lors de l'exécution, évaluation des résultats), ce qui souvent n'a pas été le cas. Le niveau d'appropriation va avoir des répercussions directes sur le niveau de pérennisation de certains acquis du Projet. Il sera difficile, par exemple, d'avoir une pérennité des plateformes, cadre de concertation ou plans de gestion qui n'ont pas été dotés d'un statut officiel.

Débat sur ce que l'on peut retenir comme superficie faisant l'objet d'une gestion effective. Le fait qu'il y ait eu une délimitation d'aires spécifiques, n'est pas suffisant pour dire que les zones en question sont effectivement gérées. Selon la mission, il faudrait au moins qu'il y ait en plus de réels plans de gestion (précisant des responsabilités/attributions des parties prenantes et des modalités de gestion) et des comités de gestion formalisés. Ceci est uniquement le cas pour la mangrove de Malanza.

Aline Castro, Direction générale de l'environnement

Quel est l'impact de la formation sur le REDD+ ? Quelle suite ? Quel impact des visites d'échanges (Congo et Cameroun) ?

La formation REDD+ constituait un renforcement des capacités des cadres nationaux afin qu'ils puissent concevoir des projets répondant aux critères REDD+ et obtenir des financements dans ce cadre. Les administrations nationales concernées devraient donc aujourd'hui élaborer des projets et éventuellement demander des appuis complémentaires à d'autres partenaires, comme le PNUD dans le cadre de son projet FEM. Les voyages d'études ont été très appréciés par les participants et les enseignements de ces missions doivent alimenter les réflexions nationales.

Luis Mario, Directeur exécutif de la CECAFEB

- L'intervention du Projet a permis au plan national et au niveau des populations riveraines de communiquer et prendre conscience de l'existence de la ZT et sur sa nature. C'est un élément important qu'il faut rajouter dans l'impact du Projet.
- Au-delà de la présentation des résultats du Projet, il serait souhaitable que la mission fasse des recommandations pour améliorer les interventions futures.

Cet impact du Projet est insuffisamment documenté par l'équipe du Projet. Il serait souhaitable de documenter toutes les réalisations en la matière (communication, articles de presse, émissions radiotélévisées,). La Mission a apprécié le travail qui a été réalisé par le Projet en matière de

réflexion sur la mise en valeur économique des zones périphériques des espaces de protection / conservation de l'environnement.

Une mission d'achèvement n'est pas une mission de supervision, le Projet étant terminé, il n'y a pas véritablement d'intérêt à faire des recommandations lors d'une mission d'achèvement, mais de tirer les leçons. La Mission prévoit toutefois de faire des recommandations pour mener à bien les activités nécessaires jusqu'à la clôture du Projet et pour le désengagement/transfert des réalisations aux bénéficiaires/partenaires du Projet. Elle va également faire ressortir des "leçons apprises" qui devront être internalisées par le PAPAC, notamment sur les questions d'implication des institutions dans les activités et des modèles d'élevage promus.

Carlos Albuquerque, Consultant

- Aujourd'hui la ZT est connue de tous, institutions et populations. La ZT est prévue dans la loi de 2006 portant création du Parc et elle est délimitée sous forme cartographique depuis 2008. Mais le Projet lui a donné une existence tangible en la matérialisant à travers la conduite de processus de concertation entre les acteurs autour de la mise en place de zone de cogestion et en menant des actions destinées à la mise en valeur de cette ZT.

Mariangela Reina, ONG Alisei

Nécessité de prendre en compte certains éléments, difficulté, qui expliquent la performance du Projet: deux changements de gouvernement (changement d'interlocuteurs et de point de vue) et une durée de mise en œuvre très courte. Nécessité d'améliorer le dialogue et la concertation entre les bailleurs pour favoriser la cohérence des interventions.

Ceci conforte les appréciations de la Mission qui figurent dans la présentation faite auparavant (voir analyse des difficultés et faiblesses ayant joué sur les performances du Projet)

Carlos Albuquerque, Consultant

Nécessité d'assurer la poursuite des interventions / des activités et de valoriser les acquis du Projet à travers les futures interventions et notamment dans le cadre du futur projet PNUD/FEM.

Aline Castro (Direction générale de l'environnement):

- Quelle est l'appréciation globale de la mission sur l'exécution du Projet ?
- Que devient l'argent restant (budget du Projet exécuté à 71%) ?

Les fonds non utilisés sont perdus pour STP et retourneront au FEM. Le Projet a bénéficié d'une prolongation de 6 mois justement pour pouvoir achever les activités en retard et améliorer son taux de décaissement. De manière générale, afin d'améliorer les performances financières, il est important que toutes les parties prenantes à un projet reçoivent régulièrement l'information financière quant au niveau de décaissement et au coût des activités menées, pour éviter les surprises à la fin.

La Mission estime que les performances du Projet peuvent être jugées comme très moyennes. L'insuffisance de documentation du niveau d'exécution physique des activités par le Projet n'a pas permis à la Mission de donner des appréciations plus précises lors de la présentation faite auparavant mais cela sera fait dans le rapport d'achèvement après analyse plus approfondie des informations disponibles.

Liste des participants à la séance de restitution de la mission de revue d'achèvement

Projeto de Apoio à Pequena Agricultura Comercial (PAPAC)

Lista de Presença dos Participantes

ASSUNTO: ATELIER DE ENCERRAMENTO DO PROJECTO GEF/FIDA - "MISSION"

Data: 23 / 09 / 2016

Nº Ord	Nome / Apellido	Função/Sector	Contacto		Assinatura
			Tel: Mov	Email: @	
1	CARMINDA VILGA	DIRECTORA/PAPAC	9903745	carmindevilga@gmail.com	(C)
2	Ima Jhon F. Costa	CECAFOS	9911670	leirmonvamosa@hotmail.com	(I)
3	Rosário Plameide	Tec. Ad. F. GEF	9909401	rosario.plameide@gmail.com	(R)
4	António Sousa	Tec / CSA / PAPAC	9941096	antoniocosta@gmail.com	(A)
5	Artur Costa	Tec.	9904522	arturcosta@gmail.com	(A)
6	Francisco Furtos	RPF/PAPAC	9929092	franciscofurtos@gmail.com	(F)
7	Burghard Neve	P.T.R.S	9916539	agropec@holmail.co	(B)
8	Almeida Bastão	DGA	9925534	almeidabastao527@gmail.com	(A)
9	Helena Bandeira	Supervisora	9922902	helenabandeira@gmail.com	(H)
10	Aguiar da Silva Aguiar	Presidente / TABAPA	9903552	aguiardasilva@gmail.com	(A)
11	Manoel da Silva	Director de Estudos	9904377	manoeldasilva@hotmail.com	(M)
12	Abelino de Costa Lima	Tec / Assistência Técnica	9971692	abelinocosta100@hotmail.com	(A)
13	Joaquim Mendes	Tec-DGA / DCSGA	9922569	joaquinmendes@gmail.com	(J)
14	Constância Oliveira	Tec DGA	9940267	constancia_210@hotmail.com	(C)

Projeto de Apoio à Pequena Agricultura Comercial (PAPAC)

Lista de Presença dos Participantes

ASSUNTO: ATELIER DO ENCERRAMENTO DO PROJECTO GEF/FIDA-"MISSION" Data: 23 / 09 / 2016

Nº Ord	Nome / Apellido	Função/Sector	Contacto		Assinatura
			Tel: Mov	Email: @	
15	Ana Justina Almeida	INE Consultora Plane CG	9905345	anjusti@hotmail.com	Anjusti
16	Faís Vargas da Costa	PT/PAGE	9903735	faivargas50@hotmail.co	Faís Vargas
17	Russlan Martins dos Reis	Assistente Técnico CECAB	9971331	capitela3@hotmail.com	Russlan
18	MARIANGELA REINA	REPRESENTANTE ALIST	2823316	alisseistp@gmail.com	Mariangela
19	Kelia Soares	Industria / PAPAC	9950768	trousoara@gmail.com	Kelia
20	Calixto Will	PAPAC	9904236	cwille@hotmail.com	Calixto
21	Dedmanim Gorgina	CECAB/STP	9962213		Dedmanim
22	Alberto Pereira	DIGESTUM Lda	9906522	aligertum.stp@post.pt	Alberto
23	Junior Wane Toure	Parceiro FIDA, Pabnt-MECA		mercadoorange.sn	Junior
24	Boulain Cedric	Consultant FIDA	33678818058	cedricboulain@gmail.com	Boulain
25	PELTIER Maëlle	Expert FIDA		maëlle.peltier@gmail.com	Maëlle
26	HEYD Jean Charles	Chef de Mission FIDA	33641076013	jc.heyd@gmail.com	Jean Charles
27	CARLOS ALG JANEQUE	Consultor GEF Sub	9939609	carlos.algjanque.20@gmail.com	Carlos
28	HORÁCIO CRÁVID	AT-GEF	9905666	horaciocravid@hotmail.com	Horácio
29	VICTOR BONTIM	Coordenador GEF	9907470	victorbontim@hotmail.com	Victor

ANNEXE 9. PRINCIPALES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Documents nationaux

República democrática de São Tomé e Príncipe, Carta de política agrícola, desenvolvimento rural e pesca, abril 2007.

República democrática de São Tomé e Príncipe, Diário da república, Decreto Lei n.º 1/2015 Aprova a Lei Orgânica do XVI Governo Constitucional, Segunda Feira, 19 de Janeiro de 2015.

República democrática de São Tomé e Príncipe; Ministério das infraestruturas, recursos naturais e ambiente; Direção geral do ambiente; Estratégia nacional e plano de acção para a biodiversidade 2015-2020.

United Nations Framework Conventions On Climate Change. Special Climate Change Fund. Integrated ecosystem approach to biodiversity mainstreaming and conservation in the buffer zones of the Obo and Principe natural parks. Project Document. March 2012.

Documents concernant le Projet

FIDA - République de STP. Programme participatif d'appui à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale (PAPAFPA). Rapport d'évaluation du cycle II et reformulation du Programme. Rapport principal, annexes et documents de travail. 3 juin 2009.

FIDA - République de STP. Projet Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampons des parcs naturels Obô de São Tomé et Príncipe. Rapport de suivi. final. Accord de financement. 6 décembre 2012.

FIDA - République de STP. Programme participatif d'appui à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale (PAPAFPA). Rapport d'évaluation du cycle II et reformulation du Programme. Rapport principal, annexes et documents de travail. 21 mai 2013.

FIDA - République de STP. Programme participatif d'appui à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale (PAPAFPA). Programme annuel de travail et budget du Projet (PTBA) juillet - décembre 2013 (2° version). Juin 2013.

FIDA - République de STP. Programme participatif d'appui à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale (PAPAFPA). Programme annuel de travail et budget du Projet (PTBA) 2014. Novembre 2013.

FIDA - République de STP. Projet d'appui à la petite agriculture commerciale (PAPAC). Document de conception du Projet. Rapport principal et appendices. Juin 2014.

FIDA. Programme participatif d'appui à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale (PAPAFPA). Supervision report. Main report and appendices. 15 juin 2014.

Tate & Associés. Rapport sur les procédures de contrôle interne et du système comptable. Exercice clos le 31 décembre 2013. Juin 2014.

Tate & Associés. Rapport d'audit des comptes du PAPAFPA. Période du 1^{er} janvier au 31 décembre MAPDR. Atelier de formation des cadres techniques nationaux sur la REDD+. Septembre 2014.

FIDA - République de STP. Programme participatif d'appui à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale (PAPAFPA). Programme annuel de travail et budget du Projet (PTBA) 2015. Décembre 2014.

FEM-FIDA. Assistance technique-formation à l'élaboration et la mise en œuvre d'indicateurs de la biodiversité. Rapport final de la mission. Carlos Albuquerque. Janvier 2015.

FIDA. Projet Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampons des parcs naturels Obô de São Tomé et Príncipe. Amendement à l'Accord de financement. 24 avril 2015.

República democrática de São Tomé e Príncipe; Ministério das infraestruturas, recursos naturais e ambiente; Gabinete do Ministro; Decreto – lei sobre a caça; São Tomé, Abril de 2015

FIDA - République de STP. Projet Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampons des parcs naturels Obô de São Tomé et Príncipe. Rapport de suivi. final. Marco Pagliani. Juillet 2015.

FIDA - République de STP. Programme participatif d'appui à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale (PAPAFPA). Rapport d'enquête d'impact final. Août 2015

FIDA - République de STP. Programme participatif d'appui à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale (PAPAFPA). Rapport d'achèvement de projet. Rapport principal et appendices. 21 septembre 2015.

FIDA. Programme participatif d'appui à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale (PAPAFPA) et Projet d'appui à la petite agriculture commerciale (PAPAC), Financement GEF FSP-29-ST Rapport de supervision. 15 septembre 2015.

CGIC- Afrique. Rapport d'audit sur les états financiers et états certifiés des dépenses de l'Unité de coordination du programme (UCP) au 31 décembre 2014 (Période du 1^{er} janvier 2014 au 31 août 2014). Version définitive. Septembre 2015.

CGIC- Afrique. Rapport d'audit sur les états financiers et états certifiés des dépenses de l'Unité de coordination du programme (UCP) au 31 août 2015 (Période du 1^{er} janvier 2015 au 31 août 2015). Version définitive. Septembre 2015.

FIDA. Projet d'appui à la petite agriculture commerciale (PAPAC), Financement GEF FSP-29-ST Rapport de supervision. Avril 2016.

FIDA - République de STP. Projet d'appui à la petite agriculture commerciale (PAPAC). Plan annuel de travail et budget du Projet GEF Pour 2016. PATB - 2016

Okalla Ahanda & Associés. Rapport d'audit sur les états financiers. Convention de financement GEF don n°GEF-FSP-29-ST Exercice 2015. 10 juin 2016.

Relatório Final sobre concepção e apoio à implementação de projectos pecuários comunitários nas comunidades de intervenção do Projecto GEF.

Produits du Projet

República democrática de São Tomé e Príncipe; Ministério das infraestruturas, recursos naturais e ambiente; Gabinete do Ministro; Decreto – lei sobre a caça; São Tomé. Abril de 2015.

Manual de Educação Ambiental São Tomé e Príncipe. Setembro de 2014.

República democrática de São Tomé e Príncipe; Ministério de Economia e Cooperação Internacional; Direcção das Pescas; Relatório do Estudo de Seguimento de Espécies Demersais da Zona Costeira de S.Tomé e Príncipe, realizado entre os meses de Setembro de 2014 a Fevereiro de 2015. Abril 2015.

República democrática de São Tomé e Príncipe; Ministério de economia e cooperação internacional; Direcção das pescas; Relatório sobre a pesca e os recursos haliêuticos na república democrática de São Tomé e Príncipe. Abril 2015.

Approche écosystémique intégrée pour la conservation et la gestion de la biodiversité de la zone tampon des parcs nationaux, GEF/FIDA, Diagnóstico dos fenómenos de erosão nas comunidades da zona tampão do parque natural de São Tomé - recomendações para a formação dos agricultores; Hélène Gobert, ALISEI. Abril 2014.

Guia dos formadores sobre as práticas agroflorestais de luta contra a erosão dos solos nas comunidades da zona tampão dos parques naturais de São Tomé e Príncipe; Hélène Gobert, PAPAFPA/ GEF / ALISEI. Julho 2014.

República democrática de São Tomé e Príncipe; Ministério da agricultura e do desenvolvimento rural; Programa de Apoio à Pequena Agricultura Familiar; Estado da Governação e Integração dos Princípios da Conservação da Biodiversidade em São Tomé e Príncipe. Mai 2016.

República democrática de são tomé e príncipe; Planos para 5 áreas de cogestão no ambito do projecto abordagem ecossistemica integrada para a conservação e gestão da biodiversidade nas zonas tampão dos parques naturais obô de são tomé e de príncipe"; PAPAFA/ GEF / FIDA. 2016

Approche écosystémique intégrée pour la conservation et la gestion de la biodiversité de la zone tampon des parcs nationaux, GEF/FIDA; Plano de gestão do mangal de Praia das conchas 2015-17; ALISEI, CE3C, MARE.

Approche écosystémique intégrée pour la conservation et la gestion de la biodiversité de la zone tampon des parcs nationaux, GEF/FIDA; Plano de gestão do mangal de Malanza 2015-17; ALISEI, CE3C, MARE.